



Société Anonyme au capital de 875 533 €  
8 rue Adèle Riton 67 000 Strasbourg  
R.C.S. Strasbourg 508 974 128

## Document de Base



En application de son règlement général, notamment de l'article 212-23, l'Autorité des marchés financiers a enregistré le présent document de base le 17 juin 2011 sous le numéro I.11-041. Ce document ne peut être utilisé à l'appui d'une opération financière que s'il est complété par une note d'opération visée par l'AMF. Il a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires.

L'enregistrement, conformément aux dispositions de l'article L. 621-8-1-I du code monétaire et financier, a été effectué après que l'AMF a vérifié « si le document est complet et compréhensible, et si les informations qu'il contient sont cohérentes ». Il n'implique pas l'authentification des éléments comptables et financiers présentés par l'AMF.

Des exemplaires du présent Document de Base sont disponibles sans frais au siège social de la société A2micile, 8 rue Adèle Riton 67 000 Strasbourg - France.

Le présent Document de Base peut également être consulté sur le site Internet de la société A2micile ([www.a2micile.com](http://www.a2micile.com)), sur le site Internet d'Arkéon Finance ([www.arkeonfinance.fr](http://www.arkeonfinance.fr)) et sur le site Internet de l'Autorité des marchés financiers ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)).

## SOMMAIRE

SOMMAIRE .....	2
CHAPITRE 1. PERSONNES RESPONSABLES .....	7
1.1. Dénomination de la personne responsable .....	7
1.2. Attestation de la personne responsable.....	7
1.3. Politique d'information .....	7
CHAPITRE 2. CONTROLEURS LEGAUX DES COMPTES.....	8
2.1. Dénomination des contrôleurs légaux des comptes .....	8
Commissaire aux comptes titulaire .....	8
Commissaire aux comptes suppléant.....	8
2.2. Contrôleurs légaux ayant démissionné, ayant été écartés ou n'ayant pas été re-désignés .....	8
2.3. Honoraires des contrôleurs légaux .....	9
CHAPITRE 3. INFORMATIONS FINANCIERES SELECTIONNEES.....	10
3.1. Informations financières résumées .....	10
3.2. Informations financières de périodes intermédiaires .....	12
3.3. A2MICILE et la bourse .....	12
CHAPITRE 4. FACTEURS DE RISQUE.....	13
4.1. Risques liés à l'activité .....	13
4.1.1 Risques liés aux évolutions de l'environnement économique .....	13
4.1.2 Risques liés a l'évolution du marché des services a la personne et a l'évolution de la réglementation applicable.....	14
4.1.3 Risques liés a la concurrence .....	15
4.1.4 Risques technologiques et informatiques .....	16
4.1.6 Risques clients .....	17
4.1.7 Risques liés au règlement des prestations .....	18
4.1.8 Risques liés a la qualité des prestations et a l'image du groupe.....	18
4.1.9 Risques liés a la dépendance aux fournisseurs .....	19
4.1.10 Risques liés a la dépendance aux personnes clés.....	19
4.1.11 Risques liés a la saisonnalité.....	20
4.2. Risques juridiques, réglementaires et fiscaux.....	20
4.2.1 Risques juridiques.....	20
4.2.2 Dépendance à l'égard des brevets, des licences et marques.....	21
4.2.3 Litiges en cours.....	21
4.2.4 Risques assurances.....	21
4.2.4 Nantissements, garanties et suretés.....	22
4.2.5. Risques environnementaux - Conséquences environnementales de l'activité.....	22
4.3. Risques financiers.....	23
4.3.1 Risques liés aux besoins de financement de l'activité .....	23
4.3.2. Risques liés aux concours bancaires .....	23
4.3.3. Risques de change.....	24
4.3.4. Risques sur actions.....	24
4.3.5. Risques liés aux engagements pris par le groupe - Hors bilan.....	24
CHAPITRE 5. INFORMATIONS CONCERNANT L'EMETTEUR.....	25
5.1. Histoire et évolution de la Société.....	25
Raison sociale et nom commercial.....	25
Lieu et numéro d'enregistrement .....	25
Date de constitution et durée de vie.....	25
Autres informations concernant A2MICILE .....	25
Evénements importants dans le développement des activités de A2MICILE .....	26
5.2. Investissements.....	27
Principaux investissements réalisés jusqu'à la date de visa du Document de Base.....	27
Principaux investissements en cours et méthode de financement .....	27

Stratégie d'investissements et engagements fermes.....	27
CHAPITRE 6. APERCU DES ACTIVITES .....	28
6.1. Principales activités.....	28
6.1.1. Présentation des activités.....	28
6.1.2 L'offre clients du Groupe.....	34
6.1.3. Concurrence.....	38
6.1.4. Stratégie.....	38
6.2. Présentation du marché.....	40
6.2.1 L'émergence et la structuration du marché.....	42
6.2.2 L'enjeu qualitatif du secteur : certifications qualité et formations.....	44
6.2.3 La progression continue de la création d'emplois du secteur.....	44
6.2.4. Les aides publiques accordées aux services à la personne .....	49
6.2.5. Le contenu des services à la personne.....	52
6.2.6 La clientèle et les prestations .....	54
6.2.7. Les intervenants : un secteur convoité .....	56
6.2.8 Les perspectives du marché des services à la personne.....	57
6.3. environnement juridique et réglementaire .....	59
6.4. Les concurrents de A2MICILE.....	60
6.5. Evénements exceptionnels ayant influencé l'activité .....	60
6.6. Degré de dépendance de A2MICILE.....	60
A l'égard des Brevets, licences ou autres compétences technologiques.....	60
A l'égard de contrats .....	60
CHAPITRE 7. ORGANIGRAMME .....	61
7.1. Périmètre du groupe .....	61
7.2. Principales filiales et établissements secondaires .....	62
CHAPITRE 8. PROPRIETES IMMOBILIERES, USINES ET EQUIPEMENTS .....	64
8.1. Immobilisations corporelles et propriétés immobilières louées .....	64
Informations immobilières .....	64
Actifs d'exploitation .....	64
8.2. Facteurs environnementaux pouvant influencer l'utilisation des immobilisations corporelles .....	65
CHAPITRE 9. EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIERE ET DU RESULTAT.....	66
9.1. Situation financière de A2MICILE .....	66
Evolution du chiffre d'affaires .....	66
Evolution des résultats.....	68
9.2. Résultat d'exploitation.....	70
Facteurs importants influant sur le revenu d'exploitation.....	70
Risques de nature gouvernementale, économique, budgétaire, monétaire ou politique.....	70
CHAPITRE 10. TRESORERIE ET CAPITAUX.....	71
10.1. Capitaux propres consolidés.....	71
10.2. Source, montant et description des flux de trésorerie .....	72
Flux et variation de trésorerie .....	72
10.3. Conditions d'emprunt et structure de financement .....	73
Structure de la dette.....	73
Endettement financier .....	74
10.4. Restriction éventuelle à l'utilisation de capitaux .....	75
10.5. Sources de financement attendues pour honorer les engagements pris.....	75
CHAPITRE 11. RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT, BREVETS ET LICENCES.....	76
11.1. Politique de protection des marques, brevets, licences et autres propriétés intellectuelles... 76	76
11.2. Description des activités de recherche et développement.....	77
Politique de Recherche et Développement.....	77
Labellisation OSEO Entreprise Innovante .....	77
CHAPITRE 12. INFORMATION SUR LES TENDANCES.....	78
12.1. Principales tendances ayant affecté l'activité depuis le dernier exercice.....	78

12.2. Eléments susceptibles d’influer sur les perspectives de la société.....	78
CHAPITRE 13. PREVISIONS OU ESTIMATIONS DU BENEFICE.....	79
CHAPITRE 14. ORGANES D’ADMINISTRATION, DE DIRECTION, DE SURVEILLANCE ET DE DIRECTION GENERALE.....	91
14.1. Informations générales .....	91
Membres du Conseil d’Administration.....	91
Profil des membres du Conseil d’Administration.....	92
Direction générale de la Société.....	93
14.2. Conflits d’intérêts au niveau des organes d’administration, de Direction et de Surveillance et de la Direction Générale.....	94
CHAPITRE 15. REMUNERATION ET AVANTAGES.....	95
15.1. Rémunérations et avantages en nature attribués aux mandataires sociaux et Dirigeants mandataires sociaux.....	95
15.2. Sommes provisionnées ou constatées par A2MICILE aux fins de versement de pensions, de retraite ou d’autres avantages.....	96
15.3. Tableau relatifs aux recommandations AFEP/MEDEF.....	96
CHAPITRE 16. FONCTIONNEMENT DES ORGANES D’ ADMINISTRATION ET DE DIRECTION..	97
16.1. Direction et administration de la Société .....	97
Direction de la Société.....	97
Administration de la Société .....	98
Précisions concernant la composition du Conseil d’Administration.....	98
16.2. Informations sur les contrats de services .....	100
16.3. Informations relatives aux comités .....	100
16.4. Déclaration de conformité au régime de gouvernement d’entreprise en vigueur en France.....	100
16.5. Contrôle interne.....	100
CHAPITRE 17. SALAIRES .....	104
17.1. Effectif.....	104
17.2. Participations et instruments d’accès au capital des mandataires sociaux et Dirigeants mandataires sociaux de A2MICILE .....	106
Participation au 31 décembre 2010.....	106
Actions gratuites attribuées aux Dirigeants mandataires sociaux et aux mandataires sociaux.....	106
Bons de souscription d’actions et bons de souscription de parts de créateur d’entreprise attribués aux dirigeants et aux mandataires sociaux.....	106
17.3. Accord prévoyant une participation des salariés au capital de A2MICILE.....	106
CHAPITRE 18. PRINCIPAUX ACTIONNAIRES.....	107
18.1. Répartition du capital .....	107
Actionnariat au 16 juin 2011.....	107
Déclarations de franchissement de seuil depuis le 1er janvier 2009.....	107
Evolution récente de l’actionnariat.....	107
18.2. Droits de vote.....	108
18.3. Détention ou contrôle de A2MICILE.....	108
18.4. Accord pouvant entraîner un changement de contrôle .....	108
CHAPITRE 19. OPERATIONS AVEC DES APPARENTES.....	109
19.1. Description des conventions.....	109
19.2. Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées (Exercice clos le 31/12/2010).....	110
CHAPITRE 20. INFORMATIONS FINANCIERES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS DE L’EMETTEUR.....	112
20.1. Informations financières historiques – Bilan et comptes annuels sociaux.....	112
Comptes annuels au 31/12/ 2010.....	112
Comptes annuels au 31/12/2009.....	130
Comptes annuels au 31/12/2008.....	147
20.2. Informations financières proforma .....	147

20.3. Etats financiers consolidés.....	148
Comptes consolidés au 31/12/2010.....	148
Comptes consolidés au 31/12/2009.....	170
Comptes consolidés au 31/12/2008.....	191
20.4. Vérification des informations financières historiques annuelles (consolidées et sociales)...	212
Rapports 31/12/2010 (comptes consolidés et sociaux).....	212
Rapports 31/12/2009 (comptes consolidés et sociaux).....	216
Rapport 31/12/2008 (comptes consolidés).....	220
20.5. Date des dernières informations financières.....	222
20.6. Informations financières intermédiaires.....	222
20.7. Politique de distribution des dividendes.....	222
20.8. Procédures judiciaires et d'arbitrage.....	222
20.9. Changements significatifs de la situation financière ou commerciale.....	222
CHAPITRE 21. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES.....	223
21.1. Capital social.....	223
Montant du capital souscrit et capital autorisé.....	223
Capital autorisé.....	223
Répartition du capital social au 16 juin 2010.....	224
Actions non-représentatives du capital.....	224
Actions auto-détenues et programme de rachat d'actions.....	224
Instruments dilutifs.....	224
Conditions régissant tout droit d'acquisition et/ou obligation attachée au capital souscrit, mais non libéré, ou sur toute entreprise visant à augmenter le capital.....	224
Capital faisant l'objet d'une option ou d'un accord conditionnel ou inconditionnel prévoyant de le placer sous option.....	224
Evolution du capital social.....	225
21.2. Actes constitutifs et statuts.....	226
Objet social (article 2 des statuts).....	226
Organes d'administration et de direction (articles 14 à 20 des statuts).....	226
Droits, privilèges et restrictions attachées à chaque catégorie d'actions existantes.....	231
Assemblées générales (articles 23 à 32 des statuts).....	232
Franchissement de seuils.....	234
Modifications du capital social (article 8 des statuts).....	234
CHAPITRE 22. CONTRATS IMPORTANTS.....	236
CHAPITRE 23. INFORMATIONS PROVENANT DE TIERS, DECLARATIONS D'EXPERTS ET DECLARATIONS D'INTERETS.....	237
CHAPITRE 24. DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC.....	238
24.1. Agenda financier de l'exercice en cours.....	239
24.2. Publication des 12 derniers mois.....	239
CHAPITRE 25. INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS.....	242
CHAPITRE 26. ANNEXE 1 : LISTE DES AGREMENTS DONT DISPOSENT LES AGENCES AU 31/12/2010.....	243
CHAPITRE 27. ANNEXE 2 : LISTE DES SOCIETES ET FILIALES DU GROUPE.....	248
INDEX DES TABLEAUX, GRAPHIQUES, ET AUTRES TABLES DU DOCUMENT DE BASE.....	255

## REMARQUES GENERALES

Dans le présent Document de Base, le terme la « Société » désigne la société A2micile Europe.

Les termes le « Groupe » et « A2micile » désignent A2micile Europe et l'ensemble de ses filiales.

Le Document de Base contient des indications sur les perspectives et axes de développement du Groupe. Ces informations ne sont pas des données historiques et ne doivent pas être interprétées comme des garanties que les faits et données énoncés se produiront. Ces informations sont fondées sur des hypothèses et des estimations considérées comme raisonnables par le Groupe. Elles sont susceptibles d'évoluer ou d'être modifiées en raison des incertitudes liées notamment à l'environnement économique, financier, concurrentiel et réglementaire.

## CHAPITRE 1. PERSONNES RESPONSABLES

### 1.1. DENOMINATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE

Monsieur Joël CHAULET, Président Directeur Général d'A2micile Europe.

### 1.2. ATTESTATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE

« J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent Document de Base sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes donnés dans le présent Document de Base ainsi qu'à la lecture d'ensemble du Document de Base. Cette lettre ne contient pas d'observation.

Les comptes consolidés clos au 31/12/2008 présentés dans le présent Document de Base ont fait l'objet d'un rapport des contrôleurs légaux qui contient :

- une observation, figurant en page 219, relative au traitement comptable retenu dans le cadre de la constitution d'A2micile Europe par apport des titres A2micile France ; et
- une réserve, figurant en page 221, relative au suivi des créances réalisé de manière extra comptable. Les commissaires aux comptes n'étaient pas en mesure de se prononcer sur le caractère recouvrable des créances clients figurant au bilan consolidé 2008.

Les informations prévisionnelles présentés dans le présent Document de Base ont fait l'objet d'un rapport des contrôleurs légaux qui ne comporte pas de réserve ni d'observation.

Fait à Paris, le 17 juin 2011.

Monsieur Joël CHAULET

Président du Conseil d'Administration d'A2micile Europe.

### 1.3. POLITIQUE D'INFORMATION

Responsable de l'information financière :

Monsieur Yves FRITSCH  
Directeur Financier d'A2micile  
8 rue Adèle Riton 67 000 Strasbourg  
Téléphone : 03.88.45.51.12  
Télécopie : 03.88.13.75.26  
E-mail : [yves.fritsch@a2micile.com](mailto:yves.fritsch@a2micile.com)

Agence de communication :

Aélium Finance  
Madame Solène KENNIS et Madame Anne du  
CHAYLA  
Tél : 01.44.91.52.50 / 01.44.91.52.30  
Mail : [skennis@aelium.fr](mailto:skennis@aelium.fr) / [aduchayla@aelium.fr](mailto:aduchayla@aelium.fr)

## CHAPITRE 2. CONTROLEURS LEGAUX DES COMPTES

### 2.1. DENOMINATION DES CONTROLEURS LEGAUX DES COMPTES

#### COMMISSAIRE AUX COMPTES TITULAIRE

➤ DELOITTE & ASSOCIES

Représentée par Monsieur Bernard HARDER

Espace européen de l'entreprise 5, allée d'Helsinki 67300 Schiltigheim

DELOITTE & ASSOCIES a été nommé pour une durée de six exercices sociaux expirant à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

#### COMMISSAIRE AUX COMPTES SUPPLEANT

➤ BEAS

7/9 Villa Houssay 92 200 Neuilly S/ Seine

BEAS a été nommé pour une durée de six exercices sociaux expirant à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

### 2.2. CONTROLEURS LEGAUX AYANT DEMISSIONNE, AYANT ETE ECARTES OU N'AYANT PAS ETE RE-DESIGNES

La Société précise qu'aucun contrôleur légal n'a démissionné, n'a été écarté ou n'a pas été redésigné durant la période couverte par les informations financières historiques.



## 2.3. HONORAIRES DES CONTROLEURS LEGAUX

En K€	Deloitte & Associés	
	31/12/2010	31/12/2009
	<b>Audit</b>	
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes sociaux et consolidés	48	41
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes	15	50
	<b>Autres prestations</b>	
Juridique, fiscal et social	-	-
Autres	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>63</b>	<b>91</b>

## CHAPITRE 3. INFORMATIONS FINANCIERES SELECTIONNEES

### 3.1. INFORMATIONS FINANCIERES RESUMEES

Les informations financières sélectionnées pour les exercices clos les 31 décembre 2010, 2009 et 2008, présentées ci-dessous ont été établies sur la base des comptes consolidés d'A2micile. Les investisseurs sont invités à lire ces informations financières au regard des comptes consolidés de la Société pour les exercices clos les 31 décembre 2010, 2009 et 2008, ainsi que des prévisions présentées dans le présent Document de Base.

#### Informations financières

*Table 1. Informations financières consolidées résumées*

En K€	31/12/2013 (prévisions)	31/12/2012 (prévisions)	31/12/2011 (prévisions)	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008
Vérification des informations	Rapport spécifique des CAC (§13)			Auditées	Auditées	Auditées
Chiffre d'affaires net	61.083	44 135	31 927	20 865	14 344	9.251
Résultat d'exploitation	3 440	2 031	1 089	24	-53	-7,6
Résultat Net de l'ensemble consolidé	2 754	1 690	960	-30	-44	-37
Résultat Net part du Groupe	1 925	1 102	582	-291	-151	-76
Total Actif	21 712	15 636	11.523	6.298	4.994	2.576
Disponibilités	10 150	6.863	4.950	2.010	1.227	770
Capitaux propres Part du Groupe	6 032	4.207	3.105	723	1.014	-131
Endettement financier (Courant et non courant)	0	103	203	371	149	309
Dettes fiscales et sociales	13 683	9.886	7.152	4.645	3.250	2.029

Les données consolidées établies au 31/12/2008, 31/12/2009, 31/08/2010 ainsi que les prévisions 2011, 2012 et 2013 ont fait l'objet de rapports des commissaires aux comptes.

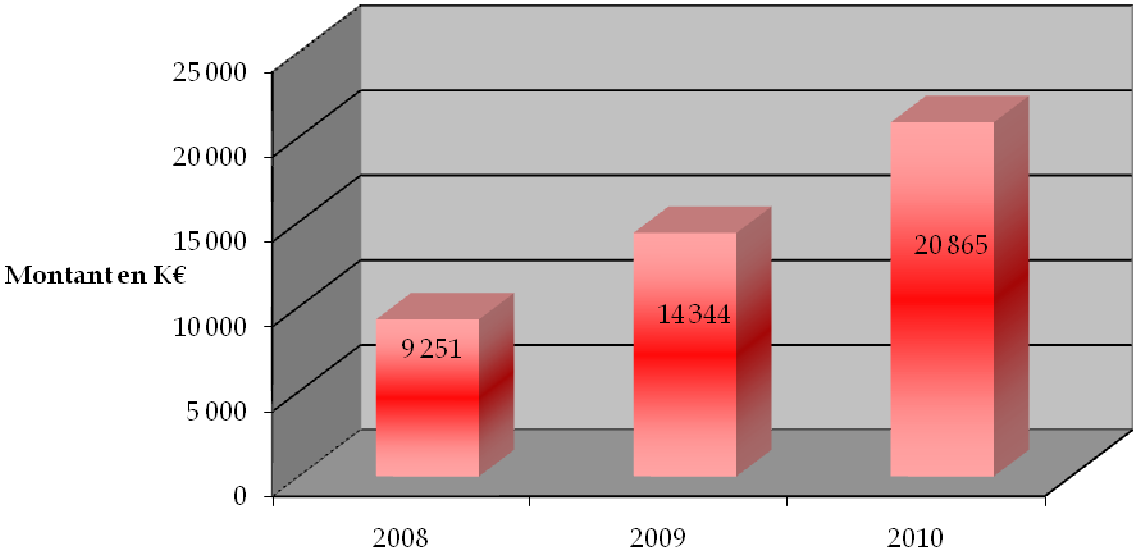
La description de l'endettement du Groupe figure au paragraphe 10.3. du présent document de base.

Evolution du Chiffre d'Affaires

➤ Une historique et importante croissance du chiffre d'affaires :

⇒ +55% de 2008 à 2009  
+ 45% de 2009 à 2010

Croissance du chiffre d'affaires consolidé A2MICILE



## 3.2. INFORMATIONS FINANCIERES DE PERIODES INTERMEDIAIRES

Le présent Document de Base ne contient pas d'informations financières intermédiaires.

## 3.3. A2MICILE ET LA BOURSE

Les actions A2micile sont actuellement inscrites sur le Marché Libre d'EURONEXT Paris.

Code ISIN: FR0010795476.

### ► Parcours boursier :

Les actions A2micile sont inscrites sur le Marché Libre depuis le 9 février 2011. Cette inscription s'est faite au cours de 22,20€

Le cours de l'action A2MICILE reste stable et avoisine 22,20€ - 25,99€ (dernier cours coté au 14 juin 2011)

### ► Statistiques du parcours boursier :

	9 février 2011 / 14 juin 2011
Nombre de titres échangés (moyenne)	12,12
Cours de clôture moyen	22,98€

## CHAPITRE 4. FACTEURS DE RISQUE

Les investisseurs sont invités à lire attentivement les risques décrits dans le présent chapitre ainsi que l'ensemble des autres informations contenues dans le Document de Base.

Les risques présentés ci-dessous sont, à la date du Document de Base, ceux dont le Groupe estime que leur matérialisation pourrait avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière, ses résultats ou ses perspectives. La Société a procédé à une revue de ses risques et considère qu'il n'existe pas de risques significatifs autres que ceux présentés. L'attention des investisseurs est toutefois attirée sur le fait que d'autres risques peuvent exister, non identifiés à la date du Document de Base ou dont la réalisation n'est pas considérée, à cette même date, comme susceptible d'avoir un effet défavorable significatif.

La liste des risques les plus significatifs dont une description est donnée ci-avant au Chapitre 4. « Facteurs de risque » est la suivante :

- Risques liés à l'évolution du marché et à la réglementation applicable ;
- Risques liés à la concurrence ;
- Risques juridiques (agrément) ;
- Risques liés à la qualité des prestations.

### 4.1. RISQUES LIÉS À L'ACTIVITÉ

#### 4.1.1 RISQUES LIÉS AUX ÉVOLUTIONS DE L'ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE

L'activité du Groupe peut être impactée par l'évolution des conditions macroéconomiques générales, notamment celles susceptibles d'affecter le niveau de vie des particuliers.

Le Groupe ne peut effectivement exclure qu'une évolution négative durable des conditions économiques générales ait un impact sur le nombre de nouveaux contrats conclus ou sur le taux de renouvellement des contrats existants.

A ce jour, l'existence d'aides publiques incitatives peut permettre de limiter ce risque dans la mesure où elles limitent l'impact financier final du recours, par les particuliers, aux prestations de service à la personne.

Ces aides se composent :

- De mesures fiscales incitatives permettant aux particuliers de bénéficier d'une exonération fiscale à hauteur de 50% des frais annuels engagés (dans la limite de plafonds de 12.000€ sans enfants et 15.000€ avec enfants).
- Les prises en charge directes assumées par les Conseils Généraux dans le cadre des Aides aux Personnes Dépendantes. Ces aides sont marginales dans le chiffre d'affaires consolidés 2010 d'A2MICILE (moins de 2%) ;
- La TVA minorée à 5,5% profite à A2MICILE ainsi qu'à tous les professionnels du secteur ;
- Comme toute autre entreprise privée, A2MICILE bénéficie de l'abattement Fillon sur les charges patronales.

Pour les prestations historiques d'A2MICILE (ménage, garde d'enfants et jardinage), le client final règle le montant des prestations effectuées puis pourra déduire de son imposition une partie de ces frais grâce à l'exonération fiscale. Le client final effectue donc l'avance de l'exonération fiscale dont il bénéficiera a posteriori.

Lorsque le prescripteur est une « grande enseigne », A2MICILE est réglé soit directement par la « grande enseigne » soit par le client bénéficiaire de la prestation.

Les Conseil Généraux prennent directement en charge des prestations d'aides aux personnes dépendantes effectuées par A2MICILE.

A2MICILE est d'ailleurs le bénéficiaire direct des autres « aides publiques » incitatives évoquées ci-dessus.

#### 4.1.2 RISQUES LIÉS À L'ÉVOLUTION DU MARCHÉ DES SERVICES À LA PERSONNE ET À L'ÉVOLUTION DE LA RÉGLEMENTATION APPLICABLE

Le marché des services à la personne jouit actuellement d'une croissance singulière<sup>i</sup> en ce que cette croissance contraste avec la morosité économique actuelle :

- Près de 390 000 emplois créés depuis 2005
- 11 000 emplois équivalent temps plein créés en 2009
- Le secteur a enregistré 1 359 millions d'heures travaillées, soit 4 % du volume total d'heures travaillées dans l'ensemble de l'économie
- En 2009, on estime à 0,8 % la hausse du nombre d'heures travaillées dans le secteur, alors que l'ensemble de l'économie a accusé une baisse de 1,4 %

L'évolution défavorable ou même la suppression d'incitations financières mises en place depuis quelques années pourraient néanmoins affecter le développement du marché des services à la personne, notamment si cette évolution touche :

- à la déductibilité fiscale de 50% des frais engagés dans les services à la personne dans le respect d'un plafond de 12K€ (15K€ avec 2 enfants) ;
- au taux de TVA favorable qui pourrait être porté de 5,5% à 19,6% ;
- aux CESU (Chèque Emploi Service Universel<sup>ii</sup>);
- aux aides financières telles que l'APA (Aide aux personnes dépendantes et/ou handicapées) ;
- ou la PAJE (Garde d'enfants).

La tendance gouvernementale actuelle à limiter ou supprimer des niches fiscales et sociales peut affecter le marché. Cependant, les niches « sociales » qui ont « un effet direct sur l'emploi » devraient être conservées (dont l'emploi à domicile fait incontestablement partie). Pour l'instant, le durcissement a surtout affecté les particuliers employeurs et dans une moindre mesure les entreprises du secteur... ces dernières se trouvent même avantagées par rapport aux particuliers employeurs.

S'agissant des récentes mesures (Suppression de l'exonération de charges patronales pour application de la Loi Fillon) et affectant, quant à elles, les entreprises du secteur, A2micile a répercuté leur impact sur ses tarifs. Cette décision a permis d'en neutraliser les effets sur le Groupe puisque le départ de clients inhérent à la hausse des tarifs est resté exceptionnel (A2MICILE estime à 5, le nombre de départ de clients directement lié à la hausse des tarifs).

Le contexte réglementaire et législatif pourrait toutefois encore se durcir.

Une telle évolution pourrait affecter durablement le marché des services à la personne et pourrait donc avoir un effet défavorable sur l'activité du Groupe, ses résultats ou ses perspectives.

---

<sup>i</sup> Selon l'Agence nationale des services à la personne (rapport d'activité 2009).

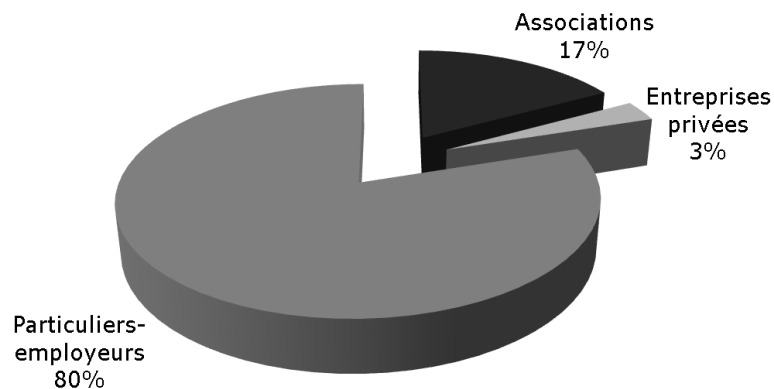
<sup>ii</sup> Le CESU est un moyen de paiement proposé aux particuliers pour leur faciliter l'accès à l'ensemble des services à la personne.

### 4.1.3 RISQUES LIÉS A LA CONCURRENCE

➤ Le Groupe estime que le marché des services à la personne est particulièrement atomisé et compte de nombreuses structures de petite ou moyenne taille : le secteur compte effectivement 20 000 structures agréées fin 2009 (contre 5.500 en 2006).

Les associations sont très identifiées auprès des publics concernés. Elles jouissent d'une forte notoriété et bénéficient très souvent du soutien des conseils généraux, assistantes sociales, etc.

#### Répartition des acteurs du marché déclaré (DARES Mai 2007)



#### Nombre d'heures selon le type de structure :

	Millions <sup>(1)</sup>				
	2004	2005	2006	2007	2008 <sup>(e)</sup>
Associations agréées	139.9	159.9	176.5	194.6	203.8
Entreprises privées agréées	2.8	4.4	8.5	<b>16.5</b>	<b>26</b>
Total prestataires	142.7	164.2	185.0	211.2	229.9

(1) Au cours du semestre (e) Estimation

Source : BIPE, DARES (tableaux de bord disponibles jusqu'en juillet 2008)

Le marché français se caractérise toutefois par une croissante intensité concurrentielle dans la mesure où :

- le marché compte de plus en plus d'entreprises privées :

En 2009, le secteur comptait 10 222 entreprises privées contre 6 332 associations.

- les intervenants se professionnalisent.

Le secteur se structure et compte déjà plusieurs enseignes d'envergure nationale (Cf. §6.4. « Les concurrents de A2MICILE » page 60).

Le marché est également particulièrement concerné par le travail au noir, bien que les mesures gouvernementales s'efforcent de le combattre :

### Le travail au noir dans le secteur des services à la personne en 2007

	Chiffre d'affaires (Mds €)	Emplois équivalents temps plein (milliers)	%ge des emplois équivalents temps plein du secteur
Entreprises	0,55	19,1	2%
Associations	4,5	204	26%
Emplois directs	8,3	296	38%
« Travail au noir »	7,5	260	34%

Sources : ANSP, FESP et estimations Coe-Rexecode

➤ A2micile doit s'assurer une large couverture géographique afin de continuer à bénéficier du référencement des «Grandes enseignes» et mutuelles.

La levée de fonds que le Groupe souhaite réaliser à l'occasion de son transfert sur ALTERNEXT a notamment vocation à permettre au Groupe de renforcer son maillage territorial.

#### 4.1.4 RISQUES TECHNOLOGIQUES ET INFORMATIQUES

- Risque lié au référencement d'A2MICILE sur les moteurs de recherche :

A2micile n'a pas mis en œuvre de stratégie de référencement sur les moteurs de recherche. Son mode d'acquisition de clients n'est pas lié à internet : Les visites sur le site internet sont principalement liés à des mots clés composés de la marque A2micile. Le mot « A2micile » représente à lui seul près de la moitié de l'ensemble des visites mensuelles alors que les expressions génériques type « ménage à domicile », « garde d'enfant à domicile » ne représentent pas plus d'1% des visites sur le site.

Un éventuel déréférencement par les moteurs de recherche ne représente donc pas une menace pour A2micile.

- Risque lié innovations technologiques :

Bien que n'étant pas un secteur technologique, les services à la personne peuvent être affectés par le développement de certaines **technologies**.



En particulier, et afin de rester compétitif, le Groupe essaie d'intégrer de valoriser son offre de services en intégrant certaines technologies nouvelles, et plus particulièrement:

- une technologie de paiement dématérialisé : paiement, par les utilisateurs, de leurs factures par validation téléphonique ;
- la traçabilité des interventions est réalisée grâce au téléphone portable des intervenants. Ce télépointage est déjà utilisé dans 10 agences et a vocation à être généralisé.

L'objectif est bien sur de faciliter au maximum la vie des utilisateurs en limitant au possible les contraintes inhérentes à l'intervention d'A2micile.

Malgré une forte volonté d'intégrer des évolutions technologiques à sa stratégie, le Groupe pourrait ne pas développer une nouvelle technologie « révolutionnaire » suffisamment en amont et ainsi souffrir d'un retard par rapport à des concurrents qui auraient su saisir cette opportunité de développement notamment dans le domaine du maintien à domicile. Cette situation pourrait alors avoir un effet défavorable significatif sur l'activité et les perspectives du Groupe.

Le système **informatique** du Groupe est primordial puisqu'il centralise, au Siège, toutes les données des agences : les informations clients, les plannings, la comptabilité, les informations relatives aux salariés (paies)...

Le Data Center est à Strasbourg et assure de multiples sauvegardes quotidiennes.

La solution informatique que le Groupe a retenu (CITRIX) permet un déploiement aisé d'une nouvelle agence, chaque agence travaille à distance sur les serveurs du Groupe en temps réel, il n'y a aucune installation et aucun paramétrage à effectuer sur site, tout est fait à partir du siège.

Une triple sauvegarde des informations est effectuée de façon journalière sur trois sites géographiquement distincts.

Le Groupe estime que le risque informatique reste limité mais ne peut totalement exclure qu'un problème informatique puisse avoir un impact sur l'activité et les résultats d'A2micile.

#### 4.1.6 RISQUES CLIENTS

Les 25 principaux clients « Grandes enseignes » du Groupe représentent 30% du chiffre d'affaires consolidé du Groupe au 31 décembre 2010. Il s'agit de «Grandes enseignes», mutuelles, assurances, etc...

A coté de ces clients « grandes enseignes », la clientèle du Groupe est composée de particuliers (70% du chiffre d'affaires consolidé au 31 décembre 2010) et est donc très atomisée.

	Quote-part du Chiffre d'Affaires consolidé 2010
1 <sup>er</sup> client	9,1%
5 premiers clients	22,5%
10 premiers clients	27,5%

Le risque client du Groupe est de ce fait concentré puisqu'il consiste essentiellement en un risque de déréférencement du Groupe par les «Grandes enseignes».

En effet, les conséquences d'un départ d'un ou plusieurs clients particuliers seraient négligeables au niveau du Groupe, à moins que la cause de ce départ ne ternisse l'image du Groupe et soit donc à l'origine d'une désaffection massive des clients du Groupe.

Afin de limiter le risque de départ de clients particuliers le Groupe est très attentif à la qualité et au suivi des prestations réalisées et à la formation des gérants et des responsables d'agences.

Il n'en reste pas moins que l'incapacité du Groupe à conserver ses principaux clients pourrait avoir un effet défavorable significatif sur l'activité et les résultats du Groupe.

#### 4.1.7 RISQUES LIÉS AU RÈGLEMENT DES PRESTATIONS

Le Groupe bénéficie fin 2010 d'un portefeuille de 10.005 clients particuliers répartis sur l'ensemble du territoire français (11.900 clients particuliers à fin mars 2011) et a des accords cadres avec une vingtaine de plateformes («Grandes enseignes», mutuelles, assurances, etc.).

Les prestations de services entre le Groupe et ses clients sont régies par un contrat de prestations à durée indéterminée ou par des commandes ponctuelles.

Le chiffre d'affaires se compose pour 70% de clients particuliers et pour 30% de plateformes.

Le risque d'impayé client reste minime car A2micile a recours en majorité au paiement des prestations par prélèvement bancaire mensuel ou par CESU. A titre indicatif, le taux d'impayé représente 0,15% du chiffre d'affaires sur les comptes consolidés au 31 décembre 2010.

Pour 2010, un peu moins de 2% des prestations sont réglées directement par les conseils généraux (ADAP). Le délai de paiement des conseils généraux est actuellement de 30 jours à réception de la facture. L'impact sur le BFR est donc non significatif.

Jusqu'en 2009, le suivi des créances était réalisé au sein de chaque agence et de manière extracomptable.

A2micile a, depuis 2009, mis en place un nouveau système d'information **centralisé** qui permet d'assurer un suivi individuel du recouvrement des créances clients, et a embauché, début 2010, une personne dédiée.

A2micile met ainsi tout en œuvre pour améliorer son suivi des créances clients et a permis aux Commissaires aux Comptes de lever, sur les comptes consolidés au 31/12/2009, une réserve jusque là formulée.

#### 4.1.8 RISQUES LIÉS À LA QUALITÉ DES PRESTATIONS ET À L'IMAGE DU GROUPE

Le Groupe est particulièrement attentif à la qualité des prestations réalisées dans la mesure où celle-ci conditionne la satisfaction du client et est à ce titre une condition préalable à la fidélisation de la clientèle. Le Groupe a d'ailleurs initié une démarche de certification QUALICERT qui a abouti en avril 2011. La certification couvre 27 sites et le siège social, étant rappelé que le Groupe compte actuellement 105 sites.

La certification de l'ensemble du réseau est envisagée pour fin 2012. Le planning indicatif des certifications est actuellement le suivant :

- Démarches initiées en septembre 2011 pour 40 sites
- Démarches initiées en mars 2012 pour 40 sites
- Démarches initiées en septembre 2012 pour 12 sites

La certification est accordée pour 3 années et implique un audit de surveillance annuel.

Il existe un risque de perte du label. Toutefois, A2micile est très attentive à ses labels et évolue en permanence sur sa démarche qualité afin d'être en phase avec le référentiel.

La certification de services permet d'attester que les engagements de services rendus aux clients sont conformes à un référentiel, validé en concertation avec les professionnels, les utilisateurs et les pouvoirs publics. A2micile a opté pour la certification multi-sites qui demande beaucoup de rigueur et de solidarité pour renforcer son professionnalisme, constituer un projet d'entreprise valorisant ses collaborateurs et donner l'assurance à ses clients et partenaires que les prestations sont identiques quel que soit le site.

Le principal risque qualitatif concerne les prestations à destination des publics dits « fragiles » : garde d'enfants de moins de 3 ans et aide aux personnes dépendantes et/ou handicapées puisque la survenance d'un problème, d'une plainte ou d'un litige pourrait ternir significativement et durablement l'image de marque de l'enseigne et du Groupe.

A2micile France accorde une attention particulière aux intervenant(e)s qui seront ensuite affecté(e)s à la garde d'enfants de moins de 3 ans et à l'aide aux personnes dépendantes et/ou handicapées. Les critères de recrutement ont vocation à limiter, si ce n'est évacuer, tout risque à ce niveau là.

Sont ainsi, notamment requis :

- un diplôme spécifique ;
- un casier judiciaire vierge ;
- des contrôles de références auprès des anciens employeurs.

A ce jour le Groupe ne déplore aucune plainte déposée.

L'assurance responsabilité civile souscrite par A2MICILE France pour l'ensemble des agences (filiales et établissements secondaire) couvre tout dommage corporel qui serait du à une intervenante A2MICILE... et ce que l'acte à l'origine du dommage soit volontaire ou involontaire.

Toutefois, et malgré toutes les précautions prises par le Groupe, celui-ci pourrait avoir à faire face à une importante insatisfaction de client(s) ou à faire face à des manœuvres initiées par des personnes liées (salariés, gérants...) qui seraient susceptible d'avoir un effet défavorable sur l'image de marque et sur l'activité du Groupe, notamment si cette insatisfaction est à l'origine d'une procédure contentieuse.

#### 4.1.9 RISQUES LIÉS A LA DÉPENDANCE AUX FOURNISSEURS

Le Groupe propose des prestations de service. Le poids des achats fournisseurs est faible et dilué.

#### 4.1.10 RISQUES LIÉS A LA DÉPENDANCE AUX PERSONNES CLÉS

La réussite et la poursuite du développement stratégique et commercial du Groupe repose notamment sur les compétences et l'expérience des membres de son équipe de direction ainsi que de ses collaborateurs clés.

➤ Le Groupe s'est en particulier largement appuyé sur ses dirigeants pour définir et mettre en œuvre sa stratégie et assurer le développement de ses activités.

Les succès futurs du Groupe dépendent ainsi notamment de sa capacité à conserver et à motiver ses dirigeants et collaborateurs-clés.

Ainsi, le Groupe porte-t-il une attention particulière à la motivation de ses équipes.

Dans l'hypothèse où un ou plusieurs dirigeants et/ou collaborateurs-clés viendraient à quitter le Groupe, celui-ci estime qu'une grande partie des fonctions assumées par ces dirigeants ou collaborateurs pourrait être prise en charge par d'autres collaborateurs, le cas échéant après une période d'adaptation et/ou de formation. Cependant, une incapacité temporaire d'une de ces personnes pourrait entraîner une désorganisation temporaire.

Le Groupe organise mensuellement un comité de direction. Le Président, le Directeur Administratif et Financier, le Directeur du Développement, la Responsable des Ressources Humaines et la Responsable Marketing et Communication y participent et échangent. De même, le Président délègue aisément diverses fonctions et ne conserve « que » la conduite de la stratégie de développement et une intervention lors de la formation des gérants d'agences. Il n'existe donc pas de véritable dépendance du Groupe à un homme-clé, même si le départ du Président affecterait inévitablement le fonctionnement du Groupe. Les assurances « hommes clé » existantes et potentielles sont évoquées §4.2.4 ci-après.

➤ Le développement du Groupe dépend également largement de la qualité des gérants et responsables d'agences locales qui exploitent les enseignes A2micile.

L'incapacité du Groupe à attirer et à conserver des gérants et responsables d'agences locales de qualité ainsi que le départ d'un grand nombre de gérants simultanément pourraient avoir un effet défavorable significatif sur son activité et ses perspectives. Actuellement l'ouverture de nouvelles agences se poursuit au rythme prévu.

#### 4.1.11 RISQUES LIÉS À LA SAISONNALITÉ

Les activités de services à la personne sont marquées par une saisonnalité.

Ainsi, l'activité enregistrée au mois de juillet subit une baisse de 20%, en moyenne, par rapport à celle enregistrée en juin, et l'activité du mois d'août est inférieure d'environ 40% par rapport à celle du mois de juin (Source: Société). La perte d'activité en juillet-août est toutefois compensée par la signature de nouveaux contrats en septembre. En conséquence, le second semestre est, pour le Groupe, meilleur que le premier semestre.

## 4.2. RISQUES JURIDIQUES, RÉGLEMENTAIRES ET FISCAUX

### 4.2.1 RISQUES JURIDIQUES

#### 1/ Réglementation

Le Groupe est soumis à l'évolution de l'environnement légal et réglementaire français.

➤ L'activité du Groupe nécessite tout d'abord de disposer d'agrément lui permettant d'exercer son activité de prestataire de services à la personne.

Le rythme d'ouverture de nouvelles agences pourrait être affecté par un durcissement de la réglementation relative aux agréments. Ce risque est toutefois restreint, s'agissant d'A2micile, dans la mesure où A2micile France dispose elle-même des agréments qui permettent aux filiales de démarrer leur activité dans l'attente de disposer d'agrément propres.

➤ Le volume et la croissance de l'activité des services à la personne sont ensuite corrélés aux incitations financières publiques mises en place.

L'évolution défavorable ou même la suppression d'incitations financières mises en place depuis quelques années pourraient sensiblement affecter l'activité et les résultats du Groupe.

Cf. § 4.1. « Risques liés au secteur d'activité du Groupe ».

#### 2/ Les agréments

Il existe deux types d'agrément indispensables au bénéfice des avantages fiscaux prévus dans le cadre des services à la personne :

➤ L'agrément simple : délivré pour 5 ans par le Direction Départementale du travail sur présentation d'un dossier, il bénéficie d'une couverture nationale. A2micile France et chacune de ses filiales disposent de cet agrément.

➤ L'agrément qualité : délivré pour 5 ans par le Direction Départementale du travail, il est indispensable pour exercer certaines activités telles que la garde d'enfants de moins de 3 ans, l'aide aux personnes âgées de plus de 60 ans, dépendantes et/ou handicapées... Pour prétendre à cet agrément, il faut respecter un cahier des charges de l'ANSP<sup>iii</sup>.

---

<sup>iii</sup> Agence Nationale des Services à la Personne

Cet agrément qualité peut être retiré notamment si le bénéficiaire de l'agrément:

- ne respecte pas la réglementation relative à l'hygiène, la sécurité et les conditions de travail ;
- n'exerce pas une activité exclusive dans les services à la personne ;
- ne transmet pas son bilan annuel ;
- ...

La perte d'agrément aurait un impact défavorable sur l'activité et les résultats d'A2micile car remettrait en cause le bénéfice des incitations financières gouvernementales. A2micile veille au maintien de ces agréments et estime ce risque négligeable.

A ce jour, A2micile n'a subi la perte d'aucun agrément.

Les agréments de chaque agence sont listés en fin du présent document de base : § « ANNEXE 1 : Liste des agréments dont disposent les agences au 31/12/2010 » page 243.

#### 4.2.2 DEPENDANCE A L'EGARD DES BREVETS, DES LICENCES ET MARQUES

A2micile est propriétaire des marques exploitées et ne s'estime pas dépendant de brevets, licences ou marques.

Cf. § 11.1 « Politique de protection des marques, brevets, licences et autres propriétés intellectuelles », page 76.

#### 4.2.3 LITIGES EN COURS

A la connaissance du Groupe, il n'existe pas de procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, y compris toute procédure dont la société a connaissance, qui est en suspens ou dont elle est menacée, susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des 12 derniers mois des effets négatifs significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la Société et/ou du Groupe.

#### 4.2.4 RISQUES ASSURANCES

Le Groupe a souscrit diverses polices d'assurance afin de couvrir les conséquences financières de la mise en jeu de sa responsabilité et protéger son patrimoine. Néanmoins, il ne peut garantir que les assurances en place permettront de couvrir l'ensemble des coûts et des condamnations pécuniaires liées à des réclamations faites à son encontre ou à la survenance de sinistres. Certains de ces risques pourraient ne pas faire l'objet de polices d'assurance ou n'être couverts que partiellement. En l'absence de couverture ou en cas de couverture partielle, la prise en charge par le Groupe de tout ou partie des coûts et condamnations liés à ces risques pourraient avoir un effet défavorable significatif sur ses activités, sa situation financière, ses résultats ou ses perspectives.

Les primes d'assurance versées par le Groupe au cours des dernières années, ainsi que les conditions de couverture, sont restées relativement stables par rapport au chiffre d'affaires du Groupe. Néanmoins, le marché de l'assurance pourrait évoluer de façon défavorable, ce qui pourrait rendre difficile ou impossible la souscription de nouvelles polices d'assurance aux conditions actuelles. Cette évolution du marché pourrait contraindre le Groupe à faire face à une augmentation du montant de ses primes d'assurance, à accepter la souscription de polices d'assurance plus onéreuses, à assumer une part plus importante des risques liés à son activité. Ces facteurs pourraient avoir un effet défavorable significatif sur sa situation financière.

La politique d'assurance du Groupe est centrée sur la couverture des risques assurables dont la survenance est de nature à affecter de manière significative ou à mettre en péril ses opérations. Dans le cadre de son développement futur, le Groupe continuera à appliquer la même politique. Le Groupe considère que les conditions de couverture au titre de ses polices d'assurance (notamment plafonds de

garantie, exclusions et franchises) sont celles habituellement en vigueur dans son secteur d'activités et qu'il n'existe pas de risques significatifs non assurés.

Les polices du Groupe couvrent principalement les domaines mentionnés ci-après :

### **Responsabilité civile**

Cette police couvre le Groupe contre toutes les conséquences pécuniaires de sa responsabilité dans tous les cas où elle viendrait à être recherchée du fait de dommages ou préjudices corporels, matériels ou immatériels causés aux tiers.

Le montant de la prime du Groupe pour 2010 est de 18K€, avec comme garanties :

- pour les dommages corporels : 9.000 K€ et
- dommages matériels et immatériels : 1.200 K€.

Cette assurance couvre tous les dommages causés par des employés.

### **Assurance multirisques**

Le Groupe a également souscrit une assurance Multirisques pour le siège (pour les bureaux) et pour les établissements secondaires. Coût en 2010 : 3,3K€.

### **Assurance « homme-clé »**

Le Groupe a souscrit 2 contrats d'assurance « homme-clé » pour monsieur Joël CHAULET, dans le cadre d'emprunts :

- garantie décès et perte d'autonomie suite à un accident / capital versé : 30.000€
- garantie décès et invalidités absolue et définitive / capital versé : 80.000€

A2micile négocie actuellement une assurance homme clé globale dont la couverture pourrait avoisiner 500K€.

Le montant total des polices d'assurance au titre de l'exercice clos en 2010 s'est élevé à 33,6K€.

La Société estime que les polices d'assurances décrites ci-avant couvrent de manière raisonnable l'ensemble des risques majeurs inhérents à son activité.

## **4.2.4 NANTISSEMENTS, GARANTIES ET SURETES**

Il n'existe, à ce jour, aucun nantissement d'immobilisations corporelles, incorporelles, financières et de nantissement de titres.

## **4.2.5. RISQUES ENVIRONNEMENTAUX – CONSEQUENCES ENVIRONNEMENTALES DE L'ACTIVITE**

Compte tenu de la nature de ses activités, il n'existe pas, à la connaissance de la Société, de risques industriels et liés à l'environnement susceptibles d'avoir une incidence significative sur la situation financière, l'activité, les résultats du Groupe ou de la Société.

### 4.3. RISQUES FINANCIERS

Au 31 décembre 2010, l'endettement consolidé du Groupe s'élevait à 371K€ contre 119 K€ au 31 décembre 2009.

Au 31 décembre 2010, l'endettement financier du Groupe était principalement composé de crédits bancaires à moyen terme souscrits par le Groupe pour un montant de 361K€ et de 10K€ de découverts bancaires.

#### 4.3.1 RISQUES LIES AUX BESOINS DE FINANCEMENT DE L'ACTIVITE

Le Groupe dispose actuellement d'un fonds de roulement net consolidé suffisant au regard de ses obligations pour les douze prochains mois.

#### 4.3.2. RISQUES LIES AUX CONCOURS BANCAIRES

##### ➤ *Crédits bancaires à moyen terme*

Au 31 décembre 2010, les crédits bancaires à moyen terme souscrits par le Groupe étaient les suivants :

Table 2. Endettement du Groupe au 31/12/2010

(Données en euros)

(Données en euros)	Montant initial	Taux d'intérêt effectif	Type de taux	Garantie	Echéance	Solde	
						2010	2009
Banque Populaire*	40.000	4,65	Taux Fixe	Néant	20/02/2011	4345	12.795
Banque Populaire	34.000	4,60	Taux Fixe	Néant	01/12/2010	-	11.587
Banque Populaire	150.000	5,60	Taux Fixe	Néant	15/10/2011	44219	94.634
Crédit Lyonnais	300.000	2,75	Taux Fixe	Néant	30/11/2013	300000	NC
<b>TOTAL</b>						<b>348.564</b>	<b>119.016</b>

\* Ce crédit est désormais éteint.

➤ L'endettement du Groupe se compose essentiellement de :

- crédits bancaires à moyen terme 361K€ au 31/12/2010
- de concours bancaires courants 10K€ au 31/12/2010

Le Groupe estime ne pas être exposé à un risque significatif de variation des taux d'intérêts au titre de ses crédits bancaires à moyen terme.

La trésorerie du Groupe s'élevait à 2.219 K€ au 31 décembre 2010 et à 1.962 K€ au 31 décembre 2009.

➤ *Concours bancaires courants*

Les concours bancaires courants étaient de 10k€ au 31 décembre 2010, pour des lignes de découverts autorisés d'un montant de 120K€.

#### 4.3.3. RISQUES DE CHANGE

L'exposition du Groupe aux variations de taux de change est inexistante dans la mesure où l'ensemble de ses transactions s'effectuent en euros.

Le Groupe n'a donc pas mis en place de couverture.

#### 4.3.4. RISQUES SUR ACTIONS

A2micile ne détient aucune autre action que celles de ses filiales.

#### 4.3.5. RISQUES LIES AUX ENGAGEMENTS PRIS PAR LE GROUPE – HORS BILAN

##### Engagements reçus

---

Néant

##### Engagements donnés (au 31 décembre 2010)

---

Néant



## CHAPITRE 5. INFORMATIONS CONCERNANT L'EMETTEUR

### 5.1. HISTOIRE ET EVOLUTION DE LA SOCIETE

#### RAISON SOCIALE ET NOM COMMERCIAL

La Société a pour dénomination sociale « A2micile Europe».

#### LIEU ET NUMERO D'ENREGISTREMENT

La Société est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Strasbourg sous le numéro d'identification 508 974 128.

#### DATE DE CONSTITUTION ET DUREE DE VIE

A2micile a été créée le 22 octobre 2008 et immatriculée le 30 octobre 2008.

Durée de la société : 99 années.

#### AUTRES INFORMATIONS CONCERNANT A2MICILE

##### Siège social, forme juridique, pays d'origine, adresse et numéro de téléphone de son siège statutaire et site Internet

Le siège social d'A2micile Europe est situé au 8 rue Adèle Riton 67 000 Strasbourg.  
Tél. : 03 88 60 66 30  
[www.a2micile.com](http://www.a2micile.com)

La Société est une société anonyme de droit français à Conseil d'administration (depuis le 22 janvier 2009), régie notamment par les dispositions du livre II du Code de commerce.

##### Exercice social

Chaque exercice social a une durée d'une année, qui commence le 1er janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

## ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS DANS LE DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS DE A2MICILE

Octobre 2005 :	Création d'A2micile France.
Janvier 2006 :	Adoption de la Loi Borloo (cf. chapitre 6 du présent document de Base).
Mars/Avril 2006	Ouverture des premières filiales (Besançon et Nantes).
2007 :	Le réseau A2micile compte déjà 66 filiales.
Décembre 2008 :	Création de la société holding A2micile Europe (SARL). Les actionnaires d'A2micile France ont apporté leurs titres A2micile France à A2micile Europe.
Janvier 2009 :	A2micile Europe est transformée en SA.
Juin 2009 :	A2micile Europe lève 1,4€ dans le cadre de la Loi TEPA et finance ainsi l'ouverture de 10 nouvelles agences en propre.
Décembre 2009 :	A2micile Europe compte 103 filiales et établissements secondaires.
Juin 2010 :	Lancement de l'offre d'aide aux personnes dépendantes.
Février 2011 :	A2micile s'inscrit sur le Marché Libre d'EURONEXT.
Avril 2011 :	Certification QUALICERT de 27 sites (cf. § 4.18)

## 5.2. INVESTISSEMENTS

### PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS REALISES JUSQU' A LA DATE DE VISA DU DOCUMENT DE BASE

2007 : Investissement dans le logiciel des services à la personne APOLOGIC qui permet aux gérants de suivre le planning des salariés chez les clients avec une remontée des heures pour la facturation et l'établissement des fiches de paie).

2009, les investissements principaux du Groupe se sont concrétisés par :

- l'acquisition d'un logiciel de consolidation ;
- L'ouverture de 14 nouvelles filiales plus 10 agences en propre.

2010, les investissements principaux du Groupe ont été :

- Acquisition d'un module complémentaire au logiciel APOLOGIC pour assurer le suivi qualité ;
- Développement, sur 10 agences, de la technologie PRYLOS qui assure le télépointage des salariés grâce au téléphone mobile mis à leur disposition ;
- Qualicert : 27 sites certifiés + siège (cf. § 4.18). Les frais liés à cette certification concernent l'exercice 2011 et sont évalués à 20K€ ;
- 3 embauches au siège (contrôleur de gestion, responsable des ressources humaines, assistante administrative) ;
- 7 nouvelles filiales créées.

### PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS EN COURS ET METHODE DE FINANCEMENT

Afin de compléter l'offre existante, A2micile a initié la création d'un réseau national sur le marché des seniors, sur le même modèle de développement du réseau A2micile France. Une personne dédiée a été embauchée en 2011 pour accompagner le Groupe, les filiales et les agences dans ce développement.

Une responsable marketing et communication a également été embauchée au niveau du Groupe.

### STRATEGIE D'INVESTISSEMENTS ET ENGAGEMENTS FERMES

A la date du Document de Base, aucun autre engagement ferme n'a été pris par les organes sociaux de la Société en vue de la réalisation d'investissements futurs autres que les ouvertures de nouvelles agences.

A2micile confirme néanmoins son objectif d'intensification, à plus ou moins long terme, du maillage du territoire français : A2MICILE envisage l'ouverture d'une trentaine d'agences en 3 années (cf. Chapitre 13. « PREVISIONS OU ESTIMATIONS DU BENEFICE », page 79) :

- 2011 : 8 filiales et 0 établissements secondaires
- 2012 : 12 filiales et 2 établissements secondaires
- 2013 : 12 filiales et 4 établissements secondaires

Ces ouvertures seront autofinancées par A2MICILE (qu'il s'agisse de filiales ou d'établissements secondaires), étant précisé que s'agissant des filiales, 40% des apports proviennent de l'associé minoritaire de la filiale (cf. § 6.1. sous paragraphe « L'organisation en réseau »).

## CHAPITRE 6. APERCU DES ACTIVITES

### 6.1. PRINCIPALES ACTIVITES

*Ce chapitre contient des informations relatives aux marchés et au positionnement du Groupe sur ses marchés, et notamment des informations relatives à la taille du marché et aux parts de marché.*

*Le Groupe se définit comme spécialiste des services à domicile.*

#### 6.1.1. PRESENTATION DES ACTIVITES

Le Groupe A2micile est spécialisé dans les **services à domicile** et plus particulièrement :

- Ménage / Repassage
- Garde d'enfants
- Jardinage
- Aide aux personnes dépendantes et/ou handicapées

**La mission des agences du Groupe est de répondre aux demandes des particuliers en matière de ménage, repassage, de petits travaux de jardinage, de garde d'enfants et d'aide aux personnes dépendantes et/ou handicapées.**

Cette activité bénéficie d'incitations fiscales et sociales intéressantes pour les usagers, notamment : une réduction ou crédit d'impôt de 50% sur l'ensemble des frais engagés dans la limite de plafonds annuels (12K€ ou, avec 2 enfants, 15K€).

Historiquement, le chiffre d'Affaires consolidé du Groupe A2micile connaît une très forte croissance **+55%** de 2008 à 2009 et **+45%** de 2009 à 2010).

Le Groupe compte, en 2010, plus de 10.005 clients.

#### L'activité historiquement développée par le Groupe A2micile

Créée en octobre 2005, A2micile est un Groupe aujourd'hui présent dans plus de 80 villes. Avec déjà 105 sites, l'enseigne est le **2<sup>ème</sup> réseau national** dans son secteur d'activité (Source : A2micile).

- **Effectif Groupe** équivalent temps plein : 748 salariés au 31/12/2010
- **Objectif à moyen terme** : Une 30aine d'ouvertures en 3 ans  
Saisir les opportunités de croissance externe<sup>4</sup>

---

<sup>4</sup> Aucune cible n'a été identifiée à ce jour donc cette possibilité ne figure pas dans le business plan §13.

## 1/ L'organisation du réseau :

Si 14 agences d'A2micile sont exploitées en direct (établissements secondaires), 91 des 105 sites sont exploités en mode gérance (filiales).

➤ En mode « **filiales** », A2micile n'est alors pas un franchiseur, mais apporte la formation et le soutien de son réseau au responsable de chaque société locale. Ce dernier bénéficie d'un statut de gérant minoritaire et d'une participation dans le capital de l'entreprise créée dans sa ville : A2micile France acquiert alors 60% du capital de la SARL qui exploite chaque agence.

Le gérant est actionnaire à hauteur de 40% du capital de la filiale dont il s'occupe.

Un reporting est élaboré tous les 2 mois par chacune des filiales. Un échange intervient alors entre les associés de chaque filiale pour faire un point sur l'activité, et son évolution compte tenu du budget.

Tous les mois, le siège établit une facturation pour les différentes prestations réalisées et les adresse aux filiales pour règlement.

➤ En mode « **établissements secondaires** », l'agence est un établissement secondaire d'A2micile détenue à 100 % par ce dernier. Un responsable d'agence salarié est alors embauché pour manager l'agence.

Un reporting est effectué tous les mois pour les établissements secondaires.

Un point est effectué sur le budget avec le responsable développement du réseau.

➤ A2micile France est un centre de gestion pour l'ensemble du réseau et accomplit donc les principales tâches inhérentes à l'activité du Groupe : administration, finances, ressources humaines, accompagnement juridique, informatique/data center....

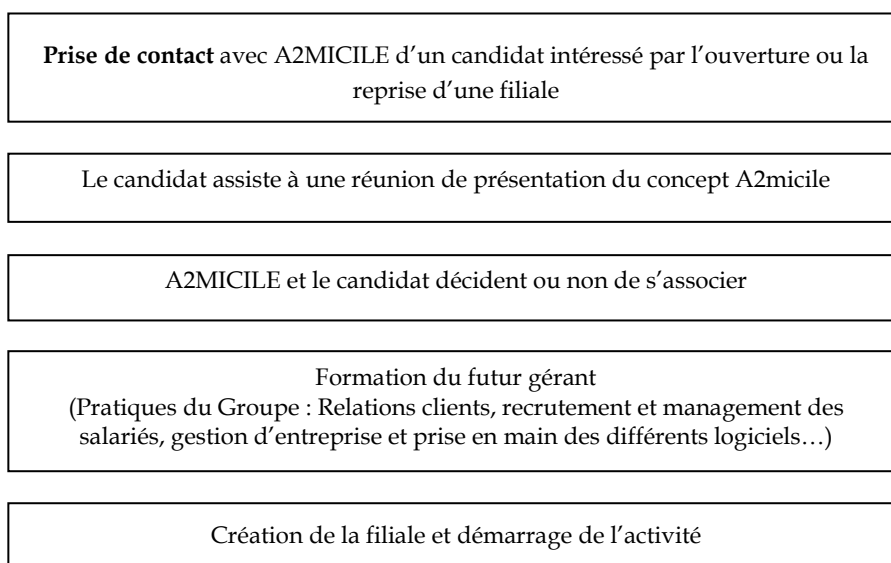
A2micile est prestataire : Le Groupe est l'employeur des intervenants. Il prend ainsi en charge tous les aspects administratifs concernant le personnel recruté (contrats, fiches de paie, charges sociales, assurances). Les clients sont donc « soulagés » des responsabilités et risques inhérents au statut d'employeur et de nombreuses formalités administratives.

L'ensemble des agences bénéficie d'un agrément permettant à leurs clients particuliers de bénéficier d'une réduction ou d'un crédit d'impôts de 50%, d'un taux de TVA à 5,5% et de cotisations sociales moindres.

## 2/ FOCUS sur l'ouverture d'une filiale :

A2micile France dispose d'un agrément national qui permet l'ouverture d'une filiale locale en effectuant une simple déclaration préfectorale.

➤ Les principales étapes de la création d'une filiale :



Le siège social et donc les bureaux se trouvent au départ au domicile du gérant pour limiter les frais d'ouverture. Une fois qu'il aura atteint un certain volume d'heures il pourra se dégager un salaire et prendre un local commercial et ainsi accroître encore plus rapidement son chiffre d'affaires.

Le gérant peut prétendre à une rémunération au bout d'un an, en fonction du niveau de développement du CA de la filiale.

Dans une agence gérée sous forme d'établissement secondaire, un responsable d'agence salarié est mis en place.

A ce jour, les établissements secondaires accèdent progressivement à la rentabilité (atteinte en 14/18 mois). Les filiales sont immédiatement rentables en l'absence de frais fixes et d'installation, au contraire des établissements secondaires.

Dans le futur, le business plan prévoit une différence de rentabilité de 3 points sur la marge brute (au bénéfice des filiales).

### 3/ Les prestations

Les prestations de services entre le Groupe et ses clients sont régies par un contrat de prestation à durée indéterminée ou par des commandes ponctuelles.

#### ► Prestations:

A2micile effectue essentiellement des prestations de :

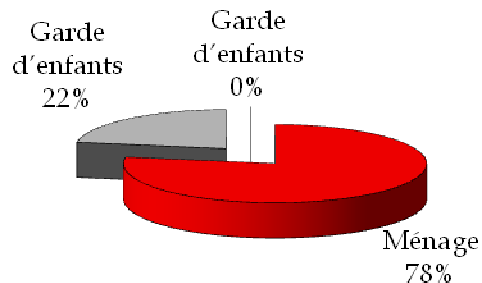
- Ménage / Repassage
- Garde d'enfants
- Jardinage
- Aide aux personnes dépendantes et/ou handicapées :

*Table 3. Répartition du CA 2010 par activité*

(en milliers d'Euros)	2010	2009	2008
A2MICILE	20 865	14.344	9.251
Ménage	13.771	9.896	6.660
Garde d'enfants / babysitting	3.964	2.868	1.388
Jardinage / Bricolage	3.130	1.577	1.203

En mai 2011, les aides aux personnes dépendantes couvrent 10% des activités d'A2micile. Cette activité nouvellement déployée (depuis juin 2010) est donc minime en 2010.

### Segmentation de l'offre dans le CA consolidé 2010



#### Ménage:

L'intervenante effectue une prestation d'aide ménagère personnalisée au domicile du client.

Au préalable, une visite d'évaluation des besoins du client a été effectuée personnellement par le gérant ou le responsable de l'agence. Les prestations répondent ainsi au mieux aux demandes du client.

La prestation est généralement hebdomadaire. L'intervenante effectue des tâches courantes de ménage selon la visite d'évaluation et peut aussi effectuer du repassage.

L'aide à domicile est compétente, qualifiée et applique les consignes données ou laissées (dans le carnet de liaison) par le client.

A la signature du contrat, A2micile laisse copie du contrat, les conditions générales de prestations, un carnet de liaison.

Actuellement, cette activité représente 66% du chiffre d'affaires consolidé 2010 du groupe. En 2008, elle représentait 82% du CA consolidé.

#### Garde d'enfants :

Une visite d'évaluation des besoins du client est là aussi effectuée personnellement par le gérant ou le responsable de l'agence. Cette évaluation est toutefois poussée puisque la prestation concernera un ou des enfants.

Les intervenants en matière de garde d'enfants sont rigoureusement sélectionnés et doivent présenter de bonnes références et un casier judiciaire vierge.

Les prestations répondent à des besoins différents des familles :

##### **- La garde périscolaire :**

Il s'agit du type de prestation de garde d'enfant la plus demandée par les clients d'Amicile.

L'intervenante prend alors en charge les enfants de la sortie de l'école et/ou crèche jusqu'au retour des parents, il les accompagne jusqu'à leur domicile et assure les prestations demandées par les parents : devoirs, goûters, repas, changes, bain, promenades....

##### **- La garde en journée ou soirée:**

L'intervenante assure la garde des enfants en fonction des besoins exprimés par les parents (journée complète, ou partielle, soirée...) et assure les gestes de la vie quotidienne : activités, jeux, goûters, repas, changes, bain, promenades, rangement, nettoyage (jouets, vêtements et matériel de puériculture)...

A2micile intervient également en réponse à des demandes de garde partagée (2 familles): les enfants sont gardés alternativement au domicile de chaque famille.

Actuellement, cette activité représente 19% du chiffre d'affaires consolidé 2010 du groupe. En 2008, elle représentait 10% du CA consolidé.

### Jardinage :

Des services de travaux de jardinage sont proposés au domicile des particuliers : entretien des massifs, tonte, taille, débroussaillage, désherbage, plantations...

Ici encore, une visite du gérant ou responsable d'agence a lieu préalablement à toute intervention.

Les intervenants sont recrutés compte tenu de leurs qualifications et de leur expérience, et utilisent du matériel fourni par A2micile.

Qualifiés et expérimentés, ils interviennent avec du matériel professionnel et conforme aux normes de sécurité en vigueur.

Actuellement, cette activité représente 15% du chiffre d'affaires consolidé 2010 du groupe. En 2008, elle représentait 8% du CA consolidé.

### Tarifications :

Le client s'acquitte d'un droit unique d'entrée de 39€TTC (pour les prestations nécessitant un agrément simple : ménage, jardinage, garde d'enfants de plus de 3 ans...) ou 49€TTC (garde d'enfants de moins de 3 ans ou aide aux personnes dépendantes).

La tarification est fonction :

- de l'agence (à Paris, par exemple, les prestations sont plus onéreuses qu'en province),
- du type de prestations ; et,
- du nombre d'heures effectuées.

Les gérants établissent eux-mêmes la grille tarifaire qu'ils appliquent, en tenant compte de la concurrence locale et du taux horaire payés à leurs salariés. Le Groupe A2micile n'encadre pas la grille tarifaire.

Les prestations sont réglées sur présentation d'une facture lorsque :

- La facturation est établie au nom d'une grande enseigne / mutuelle
- Le particulier a sollicité A2micile pour une prestation ponctuelle

Les prestations sont réglées par prélèvement en début de chaque mois lorsque le client est abonné (garde d'enfants régulière, ménage...).

A2micile salarie, pour son client, les intervenant(e)s et prend donc en charge l'ensemble des aspects administratifs du statut d'employeur.

A2micile facture ensuite mensuellement ses prestations à son client.

### ► **Facturation des prestations:**

Comme déjà évoqué, le chiffre d'affaires se compose pour 70% de clients particuliers et pour 30% de « Grandes enseignes ».

Les factures sont établies mensuellement dans les deux cas.

- Les **particuliers** payent d'avance ou au maximum à 10 jours pour ceux qui règlent par chèque ou par virement. Le risque d'impayé client reste minime car nous avons recours en majorité au paiement des prestations par prélèvement bancaire mensuel ou par CESU.

- Les «**Grandes enseignes**» payent de 30 à 60 jours maximum. Le risque d'impayés est faible s'agissant de grands groupes reconnus sur la place financière (IMA, Mondial, ect.).

A titre indicatif, le taux d'impayés représente 0,15% du chiffre d'Affaires sur les comptes consolidés au 31 décembre 2010.



## Les activités nouvellement développées

A2micile privilégie le développement d'une offre d'aide aux personnes dépendantes, lancée en juin 2010.

Prévenir la perte d'autonomie, bien vivre et vieillir sereinement chez soi quel que soit son handicap ou sa pathologie, tels sont les principes qu'A2micile met en œuvre au quotidien.

Nombreuses sont les personnes âgées ou dépendantes pour qui le maintien à domicile représente une question centrale dans leur projet de vie. Favoriser ce maintien à domicile est un élément de politique nationale qu'A2micile met en œuvre au quotidien.

A2micile offre des services d'aide aux personnes dépendantes et/ou handicapées :

- Entretien du cadre de vie
- Aide aux actes de la vie quotidienne

Le marché de la dépendance : un secteur en plein essor

- 15.6 % de la population aura plus de 75 ans en 2050 contre 8 % en 2005 (Estimation INSEE)
- En France il y aurait actuellement 1,5 millions de personnes dépendantes dont 55% en dépendance totale ou partielle
- Une espérance de vie en progression constante :
  - . 74 ans en 1980
  - . 79 ans en 2004
  - . 84 ans en 2050

## Les agréments

Il existe deux types d'agrément indispensables au bénéfice des avantages fiscaux prévus dans le cadre des services à la personne :

➤ L'agrément simple : délivré pour 5 ans par la Direction Départementale du travail sur présentation d'un dossier, il bénéficie d'une couverture nationale. A2micile France et chacune de ses filiales disposent de cet agrément.

➤ L'agrément qualité : délivré pour 5 ans par la Direction Départementale du travail, il est indispensable pour exercer certaines activités telles que la garde d'enfants de moins de 3 ans, l'aide aux personnes âgées de plus de 60 ans, dépendantes et/ou handicapées... Pour prétendre à cet agrément, il faut respecter un cahier des charges de l'ANSP (Agence Nationale des Services à la Personne).

57 sites A2micile disposent d'un agrément qualité, et interviennent auprès de publics fragiles. Les autres agences disposent d'un agrément simple.

Pour exercer son activité, A2micile France dispose d'un agrément simple national.

Cet agrément national permet d'ailleurs l'ouverture d'une agence locale en effectuant une simple déclaration en préfecture.

Ensuite, chaque agence demande à disposer de son propre agrément.

Cet agrément permet également aux particuliers usagers de bénéficier d'une réduction ou d'un crédit d'impôts de 50% des sommes versées et d'une TVA à taux réduit.

## Le recrutement des intervenants

La politique d'A2micile vise à garantir une qualité de services, laquelle est obtenue grâce :

- au sourcing des candidatures
- à la sélection et la formation des salariés (contrôle des références, mises en situation...)
- à la fidélisation des salariés (plan de formation, évolution salariale, avantages sociaux...)

Afin de garantir la meilleure qualité de service possible et donc satisfaire au mieux ses clients, le Groupe attache une grande importance au recrutement des intervenants. Les recrutements sont réalisés par chaque responsable d'agence.

Ainsi, et plus particulièrement pour la garde d'enfants de moins de 3 ans et l'aide aux personnes dépendantes et/ou handicapées, A2micile exige des intervenants qu'ils soient diplômés et disposent d'une expérience significative dans le secteur concerné, demande les casiers judiciaires des candidats et procède à des contrôles de références professionnelles auprès des anciens employeurs.

Et, en fidélisant les intervenants grâce à des conditions de travail et des avantages sociaux intéressants (CDI, mutuelle, tickets-restaurant), l'enseigne favorise l'instauration d'une relation durable entre ses collaborateurs et ses clients.

Une fois les intervenants intégrés à l'agence, des formations sont proposées afin de renforcer leur qualifications et d'améliorer les prestations accomplies.

### 6.1.2 L'OFFRE CLIENTS DU GROUPE

La politique commerciale du Groupe a vocation à acquérir et à fidéliser de nouveaux clients.

Les piliers de la philosophie d'A2micile : professionnalisme, réactivité et proximité.

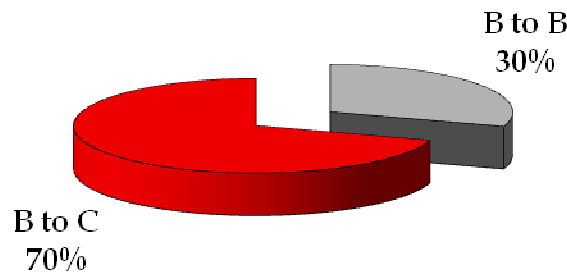
La satisfaction et la qualité tiennent une place centrale dans les engagements du Groupe.

## Les clients du Groupe

A2micile a développé une double approche commerciale :

- **B to C** (clientèle directe de particuliers)
- **B to B** (opérateur pour le compte de «Grandes enseignes»)

## Répartition du CA consolidé 2010



### (1) Les particuliers

Le Groupe bénéficie fin 2010 d'un portefeuille de 10.005 clients particuliers répartis sur l'ensemble du territoire français (11.900 clients particuliers à fin mars 2011).

Le développement de la clientèle de particuliers est réalisé par l'intermédiaire des filiales et agences locales ouvertes sous l'enseigne A2micile.

La politique commerciale est effectivement certes définie au niveau du Groupe mais est mise en œuvre par chaque gérant ou responsable d'agence locale (distribution de flyers, mailing, fidélisation...):

Dès l'ouverture de la structure, le gérant ou responsable d'agence A2micile initie des démarches de prospection commerciale. Ces démarches consistent prioritairement dans la distribution de flyers puis dans du mailing.

Une fois le contact établi, chaque agence évalue les besoins des clients potentiels pour leur proposer une offre et des solutions adaptées.

Les taux de transformation des premières offres traduisent non seulement une efficacité de ce système mais aussi la satisfaction du client :

- Taux de transformation d'un pack en contrat récurrent 60%.

L'approche « proximité » est a été favorisée par rapport à l'approche « Internet » jusqu'à présent puisque son taux de retour est jugé plus intéressant par A2micile. En revanche, le Groupe souhaite tout de même intensifier sa présence et sa visibilité sur Internet afin de confirmer son positionnement.

La satisfaction des clients se traduit par un apport de clients significatif par le bouche à oreille.

Le client A2micile souscrit un contrat à durée indéterminée qu'il peut toutefois résilier à tout moment.

### **Profil type du client :**

A2micile est plutôt positionné sur une clientèle aisée, professions libérales, cadres et retraités qui recherchent un confort de vie dans l'entretien ménager, l'entretien des espaces verts, la garde d'enfants, la maintenance, l'entretien et la vigilance temporaire des résidences principales et secondaire.

Les clients finaux pour lesquels A2micile réalise des prestations par l'intermédiaire de «Grandes enseignes» et mutuelles (cf. ci-après) font fréquemment ensuite appel à A2micile pour des prestations entrant dans le champ des compétences du Groupe.

Le règlement des prestations par les particuliers est effectué :

- à réception de la facture ou par CESU pour 35% d'entre eux ;
- par prélèvement mensuel pour les abonnés (soit 65%). Le prélèvement intervient en début de mois, soit avant la réalisation de la prestation.

(2) Les «Grandes enseignes», mutuelles et assurances

Le Groupe a des accords cadres avec une vingtaine de plateformes («Grandes enseignes», mutuelles, assurances, etc.).

Le Groupe est alors opérateur pour de «Grandes enseignes».

Le Groupe réalise 30% de son chiffre d'affaires consolidé avec ces «Grandes enseignes», ce chiffre étant équitablement réparti entre ces dernières.

Les principaux clients B to B du Groupe sont :

<b>Grandes enseignes</b>	<p><b>Serena</b> (Macif, Caisse d'épargne)</p> <p>Viavita (Crédit Agricole, LCL)</p> <p>Itélis</p> <p>SDSAP (Société Générale)</p> <p>Fourmi Verte (Groupama)</p> <p>Domiserve (Axa)</p>
<b>Mutuelles</b>	<p>IMA</p> <p>Axa-Assistance</p> <p>Mondial assistance</p>

Pour les Grandes enseignes, A2micile intervient en qualité de prestataire auprès de clients qui ont souscrits des contrats de prestations de services auprès de ces «Grandes enseignes».

Pour les mutuelles, A2micile intervient en qualité de prestataire pour des assureurs et des mutuelles.

Toutes les demandes arrivent sur une plateforme déployée par le Groupe A2micile, elles sont ensuite éclatées vers tous les sites, les fortes contraintes en terme de réactivité, de qualité et de suivi de la prestation font l'objet d'un reporting au quotidien.

Le règlement des prestations par les grandes enseignes est effectué à réception de la facture, avec un délai de paiement moyen de 45 jours.

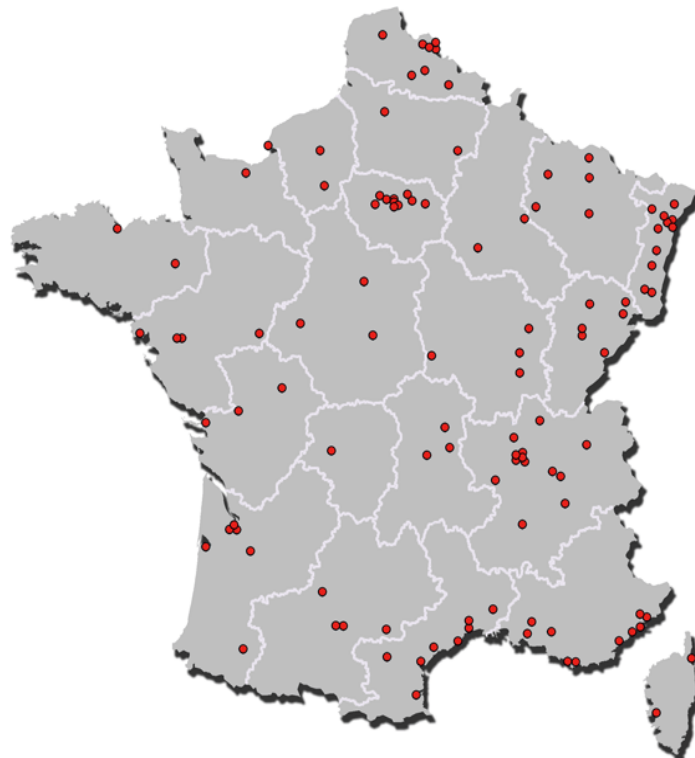
## Répartition géographique

Le Groupe compte, début 2011, 105 sites:

- . 91 filiales exploitées sous forme de gérance
- . 14 agences exploitées en propre

Assez logiquement, le Groupe privilégie les zones à forte densité démographique.

➤ Implantations et liste des agences A2micile :



Cf. § 7.1. Périmètre du groupe » page 61 pour disposer de la liste des filiales A2micile.

Les établissements secondaires sont situés à Aix en Provence, Amiens, Bordeaux Nord, Caen, Grenoble, Istres, Nantes, Nice, Paris 16, Strasbourg, Toulon/Hyères, Toulouse Ouest, Tours et Versailles.

### 6.1.3. CONCURRENCE

De part la densité de son implantation sur le territoire national, l'enseigne A2micile se positionne parmi les premiers dans son secteur d'activité et estime représenter 1% du marché « prestataire » des services à la personne<sup>5</sup> (ce marché « prestataire » correspondant à 19% du marché global de 17,3Mds d'€ soit 3,3Mds d'€)<sup>6</sup>... ce qui laisse augurer un important potentiel de croissance compte tenu de la tendance d'évolution actuelle du marché.

➤ Les principaux intervenants du secteur dont le Groupe estime qu'ils peuvent être considérés comme concurrents sont:

- Les entreprises privées : O2, Merci +/-VIADOM...
- Les associations : ADHAP services, ADMR, UNA...

➤ Le recours au travail au noir reste significatif même s'il est difficilement quantifiable et que différentes mesures gouvernementales ont permis d'atténuer ce phénomène.

Selon une estimation de la commission européenne, environ 200.000 personnes travaillent encore au noir et que cela représente un « marché » d'environ 639 millions d'euros par an.

➤ Les particuliers employeurs représentent 80 % du marché en 2007 selon les études DARES.

### 6.1.4. STRATEGIE

Les axes stratégiques de développement du Groupe:

- Intensifier la présence géographique en France (et, le cas échéant, saisir les opportunités de croissance externe)
- Développer le marché de la dépendance
- Offrir de nouveaux services innovants et technologiques
- Renforcer et développer les partenariats avec les « Grandes enseignes »

#### ➤ Poursuivre le développement et le maillage national

Le Groupe a considérablement augmenté son implantation commerciale au cours des dernières années :

Le nombre de filiales et d'agences et leurs performances ont effectivement connu une augmentation sensible depuis 2006.

---

<sup>5</sup> Source : A2micile

<sup>6</sup> Chiffres estimés 2011 (source ANSP et A2micile)

Table 4. Performance des agences

(Montants en milliers d'euros)	Données consolidées annuelles				
	2010	2009	2008	2007	2006
Nombre de sites en activité	97**	88	81	65	29
Nombre de nouveaux sites en activité***	9	7	16	36	29
Effectifs aide à domicile en équivalent temps plein	733*	683	301	125	11

\* 748 personnes en tenant compte des 15 salariés permanents du siège.

\*\* A2micile compte, en mai 2011, 105 sites en activité

\*\*\* Chiffre net des éventuelles fermetures d'agences.

Afin de profiter de la croissance du marché, le Groupe s'implante dans les régions bénéficiant d'une démographie intéressante exprimant un besoin de services qui peut varier selon le secteur (rural/urbain).

Le Groupe a recruté un Responsable du développement qui se charge de piloter l'évolution du réseau d'agences et plus particulièrement de superviser les nouvelles ouvertures. Une Responsable Aide aux personnes dépendantes et/ou handicapées a récemment rejoint le Groupe.

#### ► Développer le marché de la dépendance

Grâce à l'agrément qualité Aide aux Personnes Agées (APA), Dépendantes et/ou Handicapées, A2micile peut répondre à des demandes allant du GIR 1 à 6 (cf. Annexe 1 pour disposer de la liste des agences disposant de cet agrément)

Le GIR 1 est le degré de dépendance de plus élevé. Dans ce cas, A2MICILE peut intervenir pour aider les personnes dépendantes dans leur toilette en binôme avec une infirmière, pour les aides aux repas...

Le financement de type APA est accordé pour uniquement les GIR 1 à 4.

Pour les GIR 5 et 6, les aides envisageables proviennent de CARSAT (caisse des retraites), des mutuelles, d'aides sociales départementales et ce uniquement pour des prestations de ménage (entretien du cadre de vie).

### ➤ Offrir de nouveaux services innovants et technologiques

Afin d'optimiser la qualité de son service et sa compétitivité, le Groupe essaie de valoriser son offre de services en intégrant certaines technologies, et plus particulièrement :

- une technologie de paiement dématérialisé : paiement, par les utilisateurs, des prestations par validation téléphonique ;
- le pointage des intervenants grâce à leur téléphone portable (10 agences sont équipées)
- Cette technologie permettra à A2micile de communiquer tout changement de planning à ses intervenants(es), d'envoyer chaque fin de mois à ses clients le récapitulatif des prestations effectuées.
- Le client pourra déclencher le paiement de sa facture de son tel portable.

L'objectif est bien sur de faciliter au maximum la vie des utilisateurs en limitant au possible les contraintes inhérentes à l'intervention d'A2micile.

### ➤ Renforcer et développer les partenariats avec les grandes enseignes

## 6.2. PRESENTATION DU MARCHE

Les services à la personne sont ceux qui contribuent à « l'amélioration de la qualité de vie quotidienne des français au domicile et au travail <sup>7</sup> ».

Le marché des Services à la personne recouvre des métiers et des activités extrêmement divers : aide aux personnes dépendantes, garde d'enfants, entretien de la maison (ménage, repassage) et d'autres services en plein essor tels que le jardinage par exemple.

➤ En 2007, à l'heure où Madame LAGARDE prononçait son discours introductif à la conférence de presse relative aux services à la personne, 18% des ménages consommaient déjà ces services.

Ce marché est en pleine croissance et présente des perspectives très encourageantes. La croissance du secteur est liée non seulement aux dispositions fisco-sociales favorables mais aussi aux évolutions démographiques et sociétales : croissance de la population âgée, aspiration au temps libre, délégation de tâches domestiques...

---

<sup>7</sup> Christine Lagarde, Ministre de L'Economie, des Finances et de l'Emploi (Discours introductif / Conférence de presse services à la personne 2007)



➤ **Le chiffre d'affaires du secteur s'est inscrit à 15,6 milliards € en 2008 (Source BIPE), représentant 2 millions de salariés dans le secteur des services à la personne et 20 000 organismes agréés de services à la personne en 2009 (Source ANSP).**

➤ **La demande du marché :**

- 6 millions de ménages français seraient aujourd'hui demandeurs de services à la personne,
- 300 000 foyers sont à la recherche d'une solution de garde pour leur enfant,
- 200 000 emplois au noir évalués en France pour les seuls services d'entretien de la maison à destination des particuliers (source : Commission européenne).
- 23 % d'accroissement du taux d'activité des femmes sur les 30 dernières années, pour atteindre 80,7 % des femmes entre 25 et 49 ans
- Une espérance de vie en progression constante :
  - o 74 ans en 1980
  - o 79 ans en 2004
  - o 84 ans en 2050

En valeur cette demande représente :

- 1 million d'emplois créés directement si chaque ménage français utilise 2 heures de services par semaine
- moins de 2% des salariés bénéficient en France d'un programme de services à la personne grâce à leur entreprise ; le pourcentage s'élève à 20% dans certains pays d'Europe et à 60% aux Etats-Unis
- 47 % des Français disposent d'un ordinateur à domicile
- 16 millions de ménages entretiennent un jardin

➤ **Les principales caractéristiques du secteur sont :**

- Fidélité : les services se consomment dans la durée (une femme de ménage reste en moyenne 2 à 3 ans chez un même client)
- La confiance est essentielle puisque ces activités touchent à l'intimité des foyers
- La qualité est primordiale : le défaut de qualité constitue le risque principal lié à cette activité
- La demande est d'origine essentiellement féminine : les femmes sont donc la cible des différents intervenants.
- Les besoins sont soit liés aux cycles de vie (besoins nécessaires) soit au mode de vie (autres besoins)

➤ **Les différents types d'acteurs dans le secteur des services à la personne sont :**

- Les «Grandes enseignes» nationales récemment créées par les banques, mutuelles, assureurs et sociétés de services
- Les réseaux associatifs
- Les entreprises privées
- Les particuliers-employeurs
- Conseil général, acteurs sociaux et prescripteurs

## 6.2.1 L'EMERGENCE ET LA STRUCTURATION DU MARCHÉ

Selon l'Agence nationale des services à la personne <sup>8</sup>(rapport d'activité 2008), 2008 a été une année de « consolidation et de progrès » :

- 95.000 emplois nets créés;
- Maintien du rythme de croissance annuelle des heures travaillées : 4% ;
- Valeur ajoutée <sup>9</sup>: 15,4 Mds d'€ (+ 11,3% par rapport à 2007).

### 1/ De la mise en place d'un ambitieux plan de développement des services à la personne...

➤ Malgré 70.000 emplois créés en 2003 et une croissance annuelle de 5% depuis 10 ans, le secteur souffre alors :

- d'une image dégradée (« petits boulots »...),
- d'une reconnaissance faible des métiers, lesquels restent mal définis,
- d'un endémique travail au noir,
- des couts élevés d'accès aux services d'aides à la personne,
- d'une qualité aléatoire...

Nul doute que, si elle est efficacement stimulée, la rencontre est prometteuse entre:

- un gisement considérable d'emplois;
- une forte demande insuffisamment et mal satisfaite.

➤ C'est chose faite en 2004 : Organisée le 22 novembre, la convention nationale pour le développement des services à la personne préfigure une « **intervention publique novatrice en faveur du développement de ce secteur de l'économie jusqu'alors peu accompagné** » et va initier une véritable révolution du secteur.

➤ La Loi Borloo est votée en 2005<sup>10</sup>, et affiche d'ores et déjà l'objectif très ambitieux de doubler la croissance de la création d'emplois, en :

#### *(1) stimulant la demande*

Les allègements fiscaux et sociaux sont significatifs

---

<sup>8</sup> Agence Nationale des Services à la Personne 3, square Desaix 75015 Paris  
[www.servicessalapersonne.gouv.fr](http://www.servicessalapersonne.gouv.fr)

<sup>9</sup> Total des salaires versés

<sup>10</sup> Vote parlementaire le 26 juillet 2005

L'emblématique mesure alors mise en place est le CESU (Chèque Emploi Service Universel) qui permet :

- . aux bénéficiaires des prestations de réduire sensiblement le cout des prestations et met ainsi à mal le travail au noir
- . aux salariés de disposer d'une couverture sociale et de pouvoir prétendre à une retraite

**(2) simplifiant les procédures**

L'Agence Nationale des Services à la Personne est créée avec pour vocation de coordonner l'action publique (18 ministères impliqués).

Les procédures d'agrément des organismes de service à la personne sont simplifiées.

**(3) Favorisant la professionnalisation du secteur**

Soutien à la création et au développement d'enseignes nationales, afin de favoriser un professionnalisme.

**(4) Améliorant les conditions de travail**

Faire du service à la personne un vrai métier : relation à la personne et qualité du service sont indissociables.

**2/ ... à la professionnalisation et au développement qualitatif du secteur des services à la personne**

➤ Les chiffres 2008 parlent d'eux mêmes:

Nombre d'emplois	2.000.000
Nombre de salariés bénéficiant du CESU	650.000
Valeur ajoutée <sup>11</sup>	15,46 Mds d'€
Croissance du secteur rapportée à la moyenne nationale depuis 2006	X3
Montant du CESU préfinancé	290M€
Intervenants	16.500 structures agréées

➤ Un secteur en maturation mais qui n'a pas encore atteint son rythme de croisière.

---

<sup>11</sup> Total des salaires versés

➤ Plusieurs enseignes arrivent peu à peu à maturité et participent à la structuration du secteur.

Fourmi Verte, France domicile, Serena, Via Vita, ...

Handeo est spécialisée dans les services d'aide aux personnes handicapées.

## 6.2.2 L'ENJEU QUALITATIF DU SECTEUR : CERTIFICATIONS QUALITE ET FORMATIONS

### 1/ La certification qualité

➤ Les référentiels de certification existants ont évolué et permis, au 31/12/2008 à 227 structures d'être certifiées par les organismes SGS (Qualicert) et AFNOR (NF Service).

➤ Les structures agréées (entreprises et associations) peuvent, depuis 2008, s'engager dans une démarche de certification qualité mise en place par l'Agence Nationale des Services à la Personne : le programme THETIS. Elles sont alors accompagnées durant 3 ans sur les plans organisationnels, conditions de travail, professionnalisation et qualité du service rendu.

A ce jour, 27 agences A2micile et le siège sont Qualicert. La certification de l'ensemble du réseau A2micile est envisagée pour fin 2012.

### 2/ Les formations

La professionnalisation de la filière passe également par la formation et la qualification qui s'est considérablement développée ces dernières années : Développement de l'apprentissage, de la formation continue ou initiale, validation des acquis de l'expérience...

A titre d'exemple, l'offre de formation est désormais enrichie d'un BTS Service et Prestations des Secteurs Sanitaires et Social.

Professionnalisation et valorisation des métiers des services à la personne : tel est le cap à tenir selon l'ANSP.

## 6.2.3 LA PROGRESSION CONTINUE DE LA CREATION D'EMPLOIS DU SECTEUR

Le secteur des services à la personne continue de créer des emplois, et ce, malgré la morosité de la conjoncture actuelle laquelle est accompagnée par une aggravation généralisée du chômage.

### 1/ Les chiffres 2008 et tendances actuelles

51 millions	= Accroissement du volume d'heures travaillées (emploi direct + prestataires)
4%	= rythme de croissance identique à 2007
95.000	= Nombre estimé de nouveaux emplois créés
16.000	= Nombre de créations d'emplois chez les prestataires agréés
5%	= Montant moyen du revenu disponible des ménages utilisateurs alloués dans les services à domicile.

La tendance actuelle est également celle de la démocratisation des services auxquels font appels des ménages désormais plus modestes. **A ce propos, et l'hypothèse d'un passage du régime de réduction d'impôts au régime de crédit d'impôts bénéficierait à plus de 150.000 ménages pour une dépense fiscale de 220M€.**

Parmi les 2 millions de salariés du secteur :

- 85% sont employés chez les particuliers, en mode direct ou en mode mandataire.
- L'emploi prestataire concerne 12% des salariés et progresse rapidement.

Il est à noter que le travail à temps partiel reste étendu dans le secteur des services à la personne. Il est toutefois difficile de savoir si cette faiblesse du temps de travail est réelle ou bien résulte d'une « sous-déclaration » du nombre d'heures travaillées<sup>12</sup>.

---

<sup>12</sup> Source : Document d'orientation « les services à la personne : bilan et perspectives », présenté par l'inspection générale des finances en septembre 2008 (Michèle DEBONNEUIL / N° 2008-M-024-01).

## 2/ Répartition des salariés par mode de prestations

	Milliers			Accroissement (%)	
	2006	2007	2008 <sup>(1)</sup>	2007/2006	2008/2007
Salariés chez les particuliers employeurs	1 242	1 312	1 382	5,6	5,3
Assistantes maternelles <sup>(2)</sup>	299	302	311	1,1	3,0
<b>Salariés des prestataires <sup>(3)</sup></b>	233	265	281	<b>13,9</b>	<b>6,0</b>
Total <sup>(4)</sup>	1 774	1 879	1 974	5,9	5,0

Source : BIPE, données ACOSS (2<sup>ème</sup> trimestre 2008), IRCEM (Total 2007) et DARES (tableaux de bord février 2009)

<sup>(1)</sup> Estimations BIPE à partir des données provisoires de l'ACOSS et de la DARES

<sup>(2)</sup> Au cours de l'année

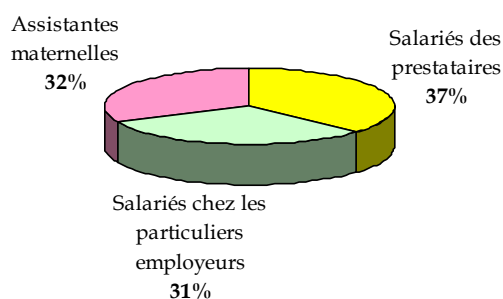
<sup>(3)</sup> Moyenne annuelle

<sup>(4)</sup> Avant correction pour double comptes

### 3/ Les volumes d'heures travaillées

Pour 2008, le volume total estimé d'heures travaillées par l'ACOSS et de la DARES (données provisoires) atteindrait 1.362 millions d'heures... ce qui correspond à une progression de 51 millions par rapport à 2007 (+3,9%).

➤ Répartition, en 2008, de l'augmentation du volume d'heures travaillées selon le mode de prestations :



➤ Répartition, en 2008, du volume d'heures travaillées selon le mode de prestation :

	Millions			Accroissement (%)	
	2006	2007	2008 <sup>(1)</sup>	2007/2006	2008/2007
Salariés chez les particuliers employeurs	527	546	562	3,5	2,9
<b>Salariés des prestataires</b>	185	211	230	<b>14,1</b>	<b>8,8</b>
Sous-Total	712	757	792	6,2	4,6
Assistants maternelles <sup>(2)</sup>	548	554	570	1,1	3,0
<b>Total</b>	<b>1 260</b>	<b>1 311</b>	<b>1 362</b>	<b>4,0</b>	<b>3,9</b>

Source : BIPE, données ACOSS (2<sup>ème</sup> trimestre 2008), IRCEM (Total 2007) et DARES (tableaux de bord février 2009)

<sup>(1)</sup> Estimations BIPE à partir des données provisoires de l'ACOSS et de la DARES

(2) Estimations BIPE sur la base de 39 heures de travail hebdomadaire durant 47 semaines, multiplié par le nombre d'assistantes maternelles.

#### 4/ La création nette d'emplois

En Equivalent Temps Plein (ETP), et en 2008, la création nette d'emploi est estimée à 36.000 (idem 2007). Cette progression est à mettre en parallèle à la baisse de l'emploi total en ETP, dans l'économie en 2008.

##### Nombre de création d'emplois en ETP en 2008 (en milliers)

Salariés chez les particuliers employeurs	13
<b>Salariés des prestataires</b>	<b>14</b>
Assistantes maternelles	9
<b>Total</b>	<b>36</b>

##### Nombre de salariés et son évolution, en ETP et selon le mode de prestations :

	Millions			Accroissement (%)	
	2006	2007	2008 <sup>(1)</sup>	2007/2006	2008/2007
Salariés chez les particuliers employeurs	368	382	395	3,7	3,4
<b>Salariés des prestataires</b>	299	302	311	<b>1,1</b>	<b>3,0</b>
Assistantes maternelles	129	148	162	14,4	9,3
<b>Total</b>	<b>796</b>	<b>832</b>	<b>868</b>	<b>4,4</b>	<b>4,3</b>

Source : Calcul, données ACOSS, IRCEM, DARES et INSEE

(1) Estimations BIPE



## 5/ L'emploi direct

➤ Une progression de la masse salariale 3 fois supérieure à la moyenne nationale

➤ Les particuliers employeurs sont, en 2008, plus de 2 millions

Parmi eux, 3 sur 4 utilisent le CESU.

Le dispositif Paje Garde d'enfant à domicile est également massivement utilisé.

## 6/ La valeur ajoutée du secteur : une progression à 2 chiffres pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive

➔ **+ 11,3%**

Les estimations 2008 situeraient à 15,4 milliards d'Euros la valeur ajoutée du secteur... ce qui correspond à une progression de **11,3%** en 2008 (près de 4 fois la moyenne nationale).

	Milliards d'€ courants		Accroissement (%)	
	2007	2008 <sup>(1)</sup>	2007/2006	2008/2007
Valeur ajoutée du secteur	13,9	<b>15,4</b>	10,4	<b>11,3</b>
Valeur ajoutée de l'ensemble de l'économie	1.695,0	<b>1.744,5</b>	5,0	<b>2,9</b>

Source : Calcul, données ACOSS, IRCEM, DARES et INSEE

<sup>(1)</sup> Estimations BIPE

### 6.2.4. LES AIDES PUBLIQUES ACCORDEES AUX SERVICES A LA PERSONNE

Source : Document d'orientation « les services à la personne : bilan et perspectives », présenté par l'inspection générale des finances en septembre 2008 (Michèle DEBONNEUIL / N° 2008-M-024-01).

### ► Les aides fiscalo-sociales :

En 2007, les aides fiscalo-sociales des services à la personne s'élevaient à 4,6 Mds d'euros, dont :

- 874 millions d'euros accordés aux particuliers employeurs :  
Cette aide prend essentiellement la forme d'une réduction de l'impôt sur le revenu de l'ordre de 50% des sommes dépensées en service à la personne.  
L'objectif de cette aide est la lutte du travail au noir.
- 408 millions d'euros accordés aux français de classe moyenne leur permettant de s'offrir des services de confort à prix réduits (notamment par le biais de structures commerciales ou associatives agréées).  
Cette aide prend également la forme d'une réduction de l'impôt sur le revenu de l'ordre de 50% des sommes dépensées en service à la personne.
- 3,3 milliards d'euros pour les services rendus aux personnes fragiles.

Ces aides se répartissent comme suit, en 2007 :

- aides au particulier : 70,9% (3,3 mds d'euros)  
Réduction / crédits d'impôts, réduction de charges sociales
- aides aux organismes prestataires agréés (associations ou entreprises): 27,99% (1,3 mds d'euros)
- aides aux entreprises, et qui préfinancent le CESU : 0,7% (33 millions d'euros)
- Financement de l'ANSP : 0,5%

La croissance de ces aides est élevée : 11% en 2007 et 6% en 2008.

La liste des services agréés ouvrant droit à une réduction d'impôt de 50% est définie par décret : articles D129-35 du code du travail et 199 sexdecies du code général des impôts.

Cf. § 0 « 6.2.5. Le contenu des services à la personne » page 52.

### ► Le CESU

#### a/ Le CESU préfinancé

Le Cesu préfinancé est distribué et financé en totalité ou en partie par l'employeur, le comité d'entreprise et les financeurs de prestations sociales (collectivités locales, caisses de retraite...).

#### b/ Le CESU déclaratif

Appelé CESU bancaire jusqu'à présent, le CESU déclaratif permet de déclarer simplement un salarié à domicile, employé directement par le particulier.

Il s'agit d'un outil de diffusion des 21 services à prix réduit pour les classes moyennes.

Montée en puissance du CESU préfinancé : 84 millions d'euros en 2006, 170 millions d'euros en 2007, plus de 280 millions d'euros en 2008 et 400 millions d'euros en 2009 (hors CESU relance). Cet outil récent constitue un fort vecteur de développement du pouvoir d'achat des salariés.

344 millions d'euros de CESU émis et 63 % de ménages utilisateurs selon le rapport de l'ANSP 2009.

Le document d'orientation des services à la personne (établi par l'inspection générale des finances en septembre 2008) estime que l'efficacité du CESU est proportionnelle à la simplicité d'utilisation de l'outil.

### ► Vers une déduction fiscale immédiate ?

Le document d'orientation des services à la personne (établi par l'inspection générale des finances en septembre 2008) estime que :

- une partie des français (la plus nombreuse !) reste intouchée par les aides: celle qui n'est ni public fragile, ni particuliers employeurs, ni salariés d'une entreprise qui délivre des CESU.
- les français bénéficiant d'aides (hors CESU) doivent attendre 1 an pour percevoir ces aides (réduction ou crédit d'impôt) et doivent, pour cela, conserver toutes les factures établies.

Le rapport en conclut qu'il manque un outil de solvabilisation immédiate pour tous les français de classe moyenne et que seul cet outil permettrait de « changer de vitesse », et préconise plusieurs mesures dont:

1/ La mise en place d'un outil permettant aux personnes de bénéficier d'une **réduction d'impôt immédiate de 50%** (au lieu de devoir en faire l'avance durant année).

Il s'agit d'une préconisation majeure.

L'idée serait de dématérialiser le CESU préfinancé et de l'étendre à tous les français (et non plus aux seuls salariés).

2/ La mise en place d'un dispositif de formation attractif (vers une professionnalisation et une meilleure attractivité des métiers)

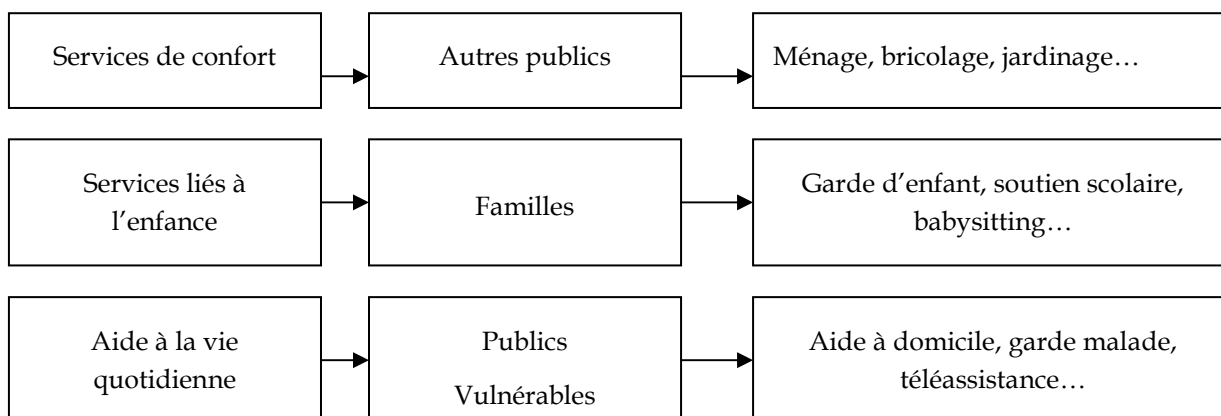
#### 6.2.5. LE CONTENU DES SERVICES A LA PERSONNE

- 1 Entretien de la maison et travaux ménagers
- 2 Petits travaux de jardinage (dont débroussaillage)
- 3 Prestations de petit bricolage (« hommes de toutes mains »)
- 4 Garde d'enfants à domicile
- 5 Soutien scolaire à domicile ou cours à domicile
- 6 Préparation du repas à domicile (dont commissions)
- 7 Livraison de repas à domicile (si offre incluse dans une offre incluant un ensemble d'activités effectuées à domicile)
- 8 Collecte et livraison à domicile du linge repassé (si offre incluse dans une offre incluant un ensemble d'activités effectuées à domicile)
- 9 Assistance aux personnes âgées ou aux personnes qui ont besoin d'une aide personnelle à leur domicile (sauf actes de soins relevant d'actes médicaux)
- 10 Assistance aux personnes handicapées, y compris les activités d'interprète en langue des signes, de technicien de l'écrit et de codeur en langage parlé complété
- 11 Garde-malade, à l'exclusion des soins
- 12 Aide à la mobilité et transports de personnes ayant des difficultés de déplacement (si offre incluse dans une offre incluant un ensemble d'activités effectuées à domicile)
- 13 Prestations de conduite du véhicule personnel des personnes dépendantes, du domicile au travail, sur le lieu de vacances, pour les démarches administratives (si offre incluse dans une offre incluant un ensemble d'activités effectuées à domicile)
- 14 Accompagnement des enfants dans leurs déplacements, des personnes âgées ou handicapées en dehors de leur domicile (promenades, transports, actes de la vie courante) (si offre incluse dans une offre incluant un ensemble d'activités effectuées à domicile)
- 15 Livraison de courses à domicile (si offre incluse dans une offre incluant un ensemble d'activités effectuées à domicile)

- 16 Assistance informatique et Internet à domicile
- 17 Soin et promenade d'animaux de compagnie de personnes dépendantes (sauf soins vétérinaires et toilettages)
- 18 Soins esthétiques à domicile de personnes dépendantes
- 19 Maintenance, entretien et vigilance temporaires, à domicile, de la résidence principale et secondaire
- 20 Assistance administrative à domicile
- 21 Activités qui concourent directement et exclusivement à coordonner et délivrer les services mentionnés ci-dessus

## 6.2.6 LA CLIENTELE ET LES PRESTATIONS

➤ Les 3 catégories de services les plus demandées sont :



En réalité, les besoins sont de 2 ordres :

- besoins nécessaires : liés au **cycle de vie**
- autres besoins : liés à l'évolution des **modes de vie**

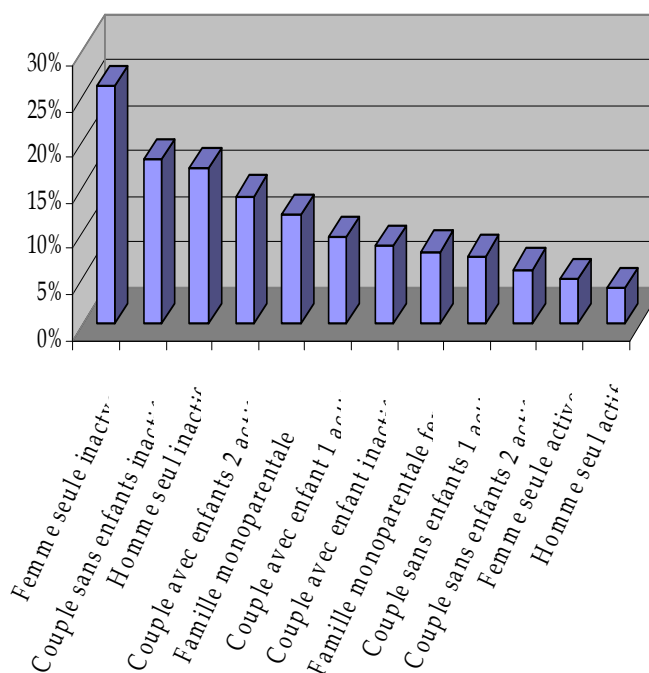
➤ **Les services les plus utilisés sont:**

- Entretien de la maison, ménage **41 %**
- Jardinage **15,5 %**
- Garde à domicile **12 %**
- Assistance informatique, Internet **7,5 %**
- Petit bricolage **6,5 %**
- Autres **17,5 %**

Source : BIPE d'après enquête BdF 2005 (INSEE)

De manière surprenante, les taux de recours sont plus faibles chez les actifs que chez les inactifs... ce qui laisse augurer d'intéressantes perspectives sur la croissance du marché :

## Classement des taux de recours à un prestataire de service en 2005



Source : BIPE d'après enquête BdF 2005 (INSEE)

➤ **Dépense des ménages par segments de services en 2006:**

	Dépense des ménages en 2006	Budget mensuel en services à la personne par foyer
Aide aux personnes âgées ou dépendantes	5,91 mds d'€	1,5 millions de personnes âgées ont dépensé 310€/mois, en moyenne
Soutien scolaire	2,21 mds d'€	2,1 millions de foyers ont dépensé 112€/mois en moyenne, pour ces 2 postes
Garde d'enfants	1,07 mds d'€	
Ménage, bricolage, jardinage	2,31 mds d'€	3,2 millions de foyers ont dépensé en moyenne 75€/mois
Autres (coiffure...)	1,14 mds d'€	

Source : le monde 10/04/2007

#### 6.2.7. LES INTERVENANTS : UN SECTEUR CONVOITE

A coté des associations et des particuliers employeurs sont apparues des structures privées.

Le secteur compte désormais 16.000 structures agréées en 2008 (contre 5.500 en 2006).

Le secteur se structure et compte déjà plusieurs enseignes d'envergure nationale.

Les principaux intervenants sur ce marché sont :

- les émetteurs de CESU
- les opérateurs, lesquels réalisent la prestation de service pour les particuliers (associations, entreprises privées...)
- les enseignes qui fournissent des services d'intermédiation de mise en relation entre le consommateur et le fournisseur de services, dont :



Nom	Fondateurs
A+	Acadomia, O2, Viadom, Domaliance, Adhap Services, Miaisoning
Séréna	MAIF MACIF
Domiserve	Axa Assistance, DEXIA Crédit local
Fourmi verte	Familles rurales, Groupama, Mutualité sociale agricole
France domicile	Mutualité française, UNA, UNCCAS
Génius La poste	La poste
Sources : ANSP	

## 6.2.8 LES PERSPECTIVES DU MARCHÉ DES SERVICES A LA PERSONNE

- ⇒ 300.000 foyers recherchent une solution de garde pour leurs enfants
- ⇒ 6 millions de ménages seraient demandeurs de services à la personne.
- ⇒ Une espérance de vie qui progresse : 84 ans en 2050, soit 10 ans de plus en 70 ans.
- ⇒ Le taux d'activité des femmes de 25/49 ans dépasse 80%
- ⇒ Augmentation considérable du nombre de personnes vivant seules : 1 personne sur 6 en 2030
- ⇒ 2,7 millions de familles mono-parentales

### ► Les évolutions sociétales à l'origine de nouveaux besoins :

#### *1/ A l'origine de la demande : Les femmes*

Si le partage des tâches au sein des jeunes ménages a tendance à s'équilibrer, il n'en demeure pas moins que la dynamique du marché des services à la personne repose sur les multiples problématiques quotidiennes auxquelles sont confrontées les femmes : maternité, éducation des enfants, conciliation vie familiale/vie professionnelle, tâches ménagères...).

## ***2/2 familles de besoins qui évoluent***

Les besoins sont soit liés aux cycles de vie (besoins nécessaires) soit au mode de vie (autres besoins).

Le premier marché s'adresse à des personnes fragiles (personnes âgées, handicapées...) alors que le second renvoie aux actes de la vie quotidienne et à des services de confort.

Les prochaines années devraient voir le marché des services de confort se renforcer en raison de l'évolution des arbitrages faits au bénéfice du bien-être individuel.

La distinction entre les 2 marchés devrait également s'estomper face à une société « vieillissante ».

Le BIPE estime également que l'évolution des besoins des nouvelles générations, dont le mode de vie diffère considérablement de celui de leurs aînés, devrait être à l'origine de l'émergence de nouveaux besoins.

## ***3/ L'offre existante : la consolidation avant l'élargissement...***

Notamment s'agissant des aides aux personnes dépendantes.

## ***4/ Une possible diversification des lieux de prestations***

Essentiellement prestés au domicile des particuliers (à l'exception de celle des assistantes maternelle), l'offre de services fournis à proximité des lieux de travail tend à s'élargir (conciergerie d'entreprise...)

### **► L'adaptation des services à la personne aux besoins à satisfaire**

A la lecture du rapport du 20 mai 2008 établi par le BIPE, les besoins suivants se voient apporter des réponses insuffisantes ou restent insatisfaits :

- Offre insuffisante sur la petite enfance : insuffisance quantitative et mauvaise répartition géographique
- Prestations « techniques », c'est-à-dire nécessitant des compétences ou un équipement spécialisé
- Services liés à la mobilité
- Réponse au besoin de sécurité
- Adaptation aux nouvelles technologies
- Réponse à l'isolement et au déficit de lien social
- Désertification des services en milieu rural
- Services à destination des adolescents

### **► Les facteurs d'accélération du marché :**

#### **a/ L'offre de bouquets de services**

Le client aspire de plus en plus à une prise en charge globale de ses besoins avec le meilleur rapport qualité prix possible : l'offre « packagée » est à privilégier.

## b/ Le développement du prépaiement

Parallèlement à l'abonnement et à l'achat forfaitaire, un nouveau modèle de tarification apparaît dans les services à la personne : le prépaiement.

Cette innovation permet surtout de maîtriser sa consommation et convient parfaitement aux services ponctuels (jardinage...), aux ménages n'ayant pas les moyens de s'offrir ces services régulièrement, et répond parfaitement aux besoins urgents.

## 6.3. ENVIRONNEMENT JURIDIQUE ET REGLEMENTAIRE

Le contexte réglementaire et législatif est aujourd'hui favorable au développement des services à la personne :

Boosté par le plan de cohésion sociale de 2005 (Plan Borloo), ce secteur apparaît comme l'une des plus dynamique et prometteur de l'économie française.

Ce plan Borloo rend **financièrement plus attractif le recours aux services à la personne**, en simplifie l'accès grâce au Chèque Emploi Service Universel (CESU) et se donne pour objectif la professionnalisation d'un secteur jugé encore associatif. Les principales mesures proposées sont :

- La création d'un « chèque emploi service universel » qui se définit comme un service minimum donné, dont la qualité est spécifiée, accessible à tout utilisateur et à un prix acceptable, remplaçant les actuels moyens de paiement (chèque-emploi-service et titre-emploi-service) qui pourra être co-financé par les entreprises, les mutuelles, les comités d'entreprises, les caisses de retraite, les collectivités territoriales. Les organismes participant à ce financement auront droit à un crédit d'impôt représentant 25% des sommes engagées.
- un allègement des charges sociales pour les particuliers employeurs.
- une exonération des cotisations sociales patronales pour les prestataires de services sur la partie du chèque emploi financée par l'employeur et dans la limite de 1830 euros par an et par salarié.
- le maintien d'une TVA à 5,5% pour les services à la personne.
- un allègement des procédures d'agrément permettant d'intervenir sur le secteur en bénéficiant des avantages fiscaux et sociaux qui lui sont liés.

Le gouvernement a annoncé le lancement du **Plan 2 de développement des services à la personne**, avec onze mesures concrètes pour soutenir l'emploi, développer la professionnalisation du secteur et étendre l'utilisation du Chèque emploi service universel (CESU).

Les principales mesures sont:

- Verser, en 2009, 300 M€ en chèques emploi à domicile préfinancés par l'Etat à des publics ciblés,
- Etendre les avantages fiscaux à de nouveaux services à la personne,
- Favoriser la création d'entreprise dans le secteur des services à la personne.

**L'objectif est de simplifier et assouplir les outils pour atteindre un milliard d'euros en CESU préfinancés en 2012 et de favoriser la création d'enseignes nationales multiservices.**

La tendance gouvernementale actuelle à limiter ou supprimer des niches fiscales et sociales peut affecter le marché. Cependant, les niches « sociales » qui ont « un effet direct sur l'emploi » devraient être conservées (dont l'emploi à domicile fait incontestablement partie). Pour l'instant, le durcissement a surtout affecté les particuliers employeurs et dans une moindre mesure les entreprises du secteur... ces dernières se trouvent même avantagées par rapport aux particuliers employeurs....

S'agissant des récentes mesures (Loi Fillon relatives aux charges patronales) et affectant, quant à elles, les entreprises du secteur, A2micile a répercuté leur impact sur ses tarifs. Cette décision a permis d'en neutraliser les effets sur le Groupe puisque le départ de clients inhérent à la hausse des tarifs est resté très limité.

Le contexte règlementaire et législatif pourrait toutefois encore se durcir.

## 6.4. LES CONCURRENTS DE A2MICILE

Cf. § 6.2.7

## 6.5. EVENEMENTS EXCEPTIONNELS AYANT INFLUENCE L'ACTIVITE

Aucun évènement exceptionnel, à la connaissance de la Société, n'a eu ou n'est susceptible d'influencer sensiblement, de manière directe ou indirecte, les opérations de la Société.

## 6.6. DEGRE DE DEPENDANCE DE A2MICILE

### A L'EGARD DES BREVETS, LICENCES OU AUTRES COMPETENCES TECHNOLOGIQUES

Compte tenu de son activité, la Société ne détient et ne dépend pas de brevets et licences. Toutefois, A2micile est propriétaire de la marque homonyme, essentielle dans le cadre de la réalisation de son activité.

### A L'EGARD DE CONTRATS

➤ A2micile Europe et A2micile France :

Une convention de prestations de services existe depuis le 1<sup>er</sup> février 2009.

Une convention de prêt existe entre A2micile Europe et A2MICILE France.

A2micile France va toutefois être absorbée, en juin 2011, par A2micile Europe. Ces conventions seront de fait, caduques.

➤ Tiers :

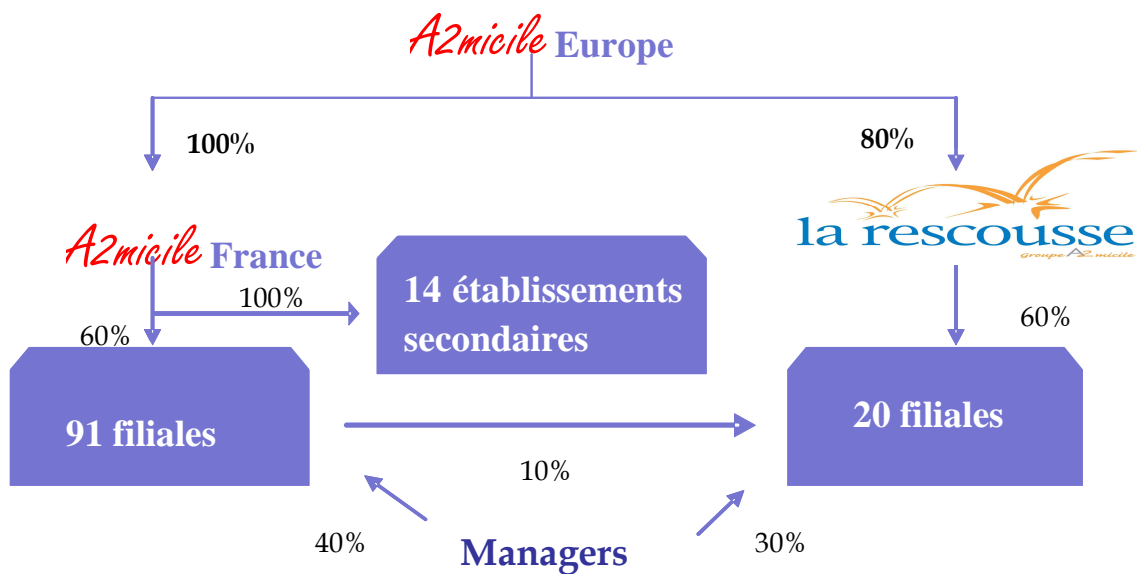
A2micile réalise 30% de son chiffre d'affaires avec des partenaires « Grandes enseignes » et Mutuelles (Cf. § 6.5.1). A ce titre, le Groupe est dépendant de contrats de prestations de services signés avec ces enseignes.

## CHAPITRE 7. ORGANIGRAMME

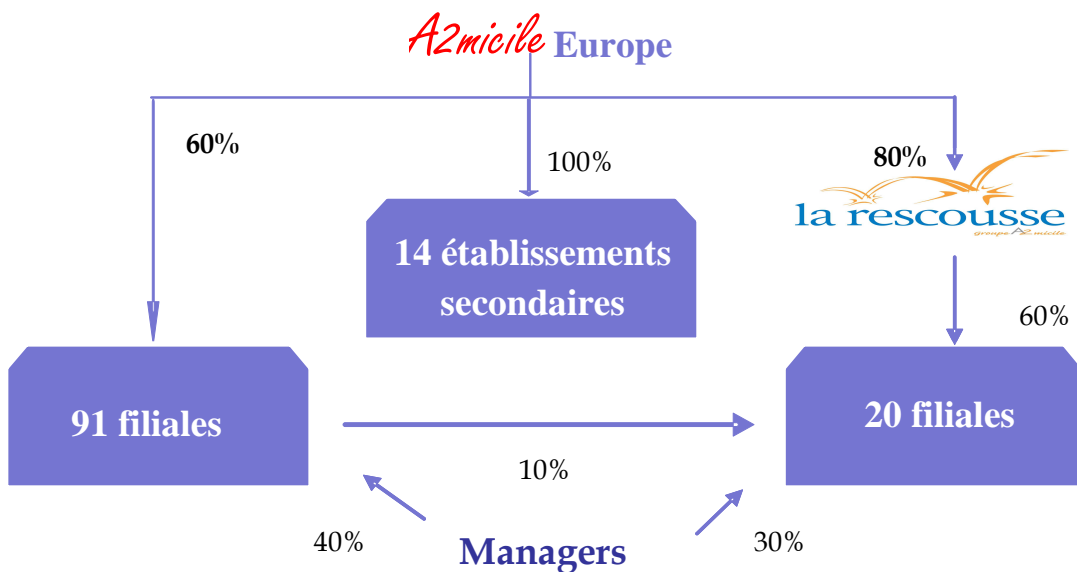
### 7.1. PERIMETRE DU GROUPE

A2micile a entériné (sous condition suspensive de l'obtention d'un agrément fiscal relatif au transfert des déficits fiscaux), le 10 juin 2011, une fusion qui a vocation à rationaliser la structure du Groupe et à optimiser sa rentabilité.

*Table 5. Périmètre d'A2micile au 9 juin 2011*



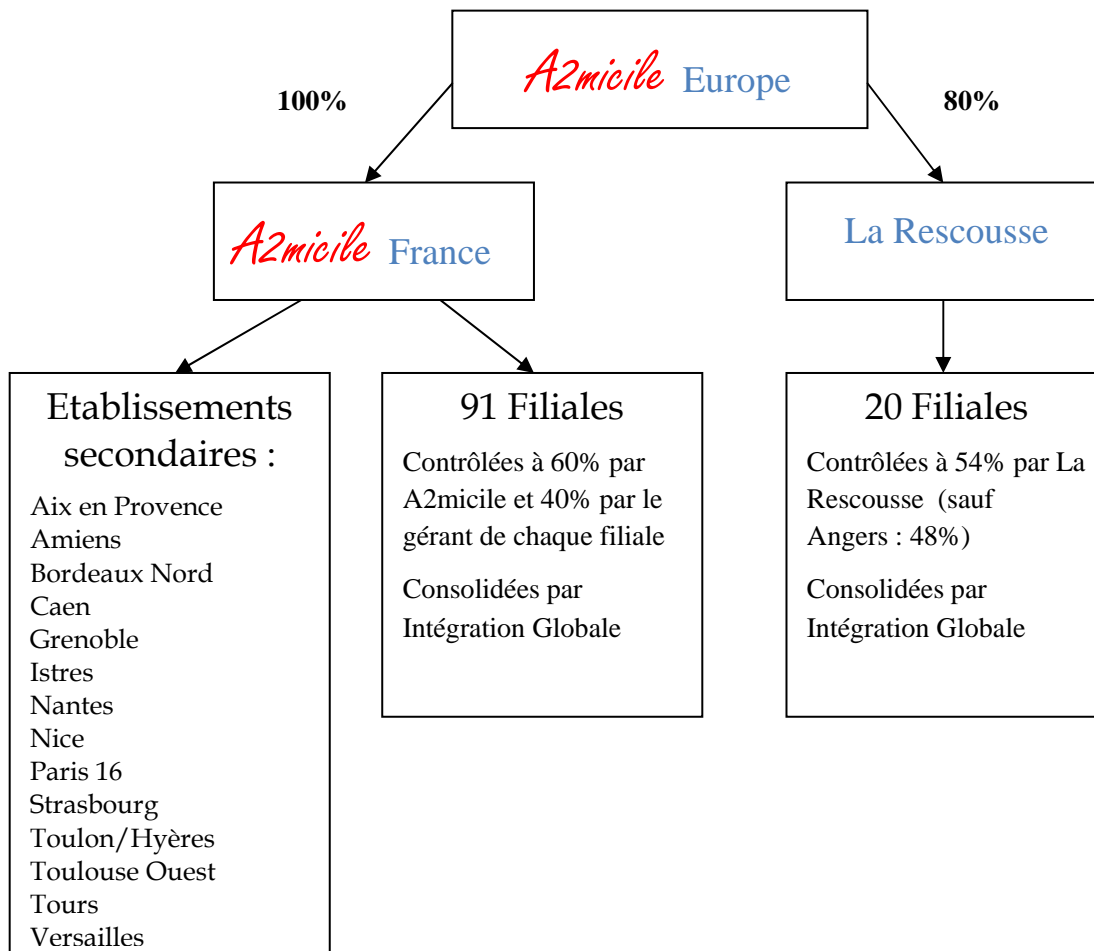
*Table 6. Périmètre d'A2micile au 11 juin 2011 (sous réserve de l'obtention de l'agrément fiscal)*



## 7.2. PRINCIPALES FILIALES ET ETABLISSEMENTS SECONDAIRES

Lorsque les filiales sont exploitées en mode gérance, A2micile détient 60% de leur capital social.

Les agences exploitées en direct ne sont pas juridiquement des filiales d'A2micile France : il s'agit d'établissements secondaires.



*La liste exhaustive des agences du Groupe est présentée au Chapitre 27. « ANNEXE 2 : Liste des SOCIETES ET FILIALES du GROUPE », page 248*

*Table 7. Caractéristiques des principales sociétés du Groupe (A2micile et ses filiales)*

Filiales	Siège	Activité	% Contrôle	Méthode	Date de création
SA A2MICILE EUROPE	Strasbourg (67)	Holding	Société consolidante		oct.-08
A2MICILE FRANCE	Strasbourg (67)	Société mère	100%	IG	
LA RESCOUSSE France	8 rue Adèle Riton 67000 STRASBOURG	Agence	80%	IG	fev-09

IG : intégration globale

## CHAPITRE 8. PROPRIETES IMMOBILIERES, USINES ET EQUIPEMENTS

### 8.1. IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET PROPRIETES IMMOBILIERES LOUEES

#### INFORMATIONS IMMOBILIERES

La location est le mode d'occupation privilégié par la Société en raison de la flexibilité qu'il autorise. A2micile est ainsi locataire de la totalité des locaux qu'elle occupe et ne dispose pas de propriétés immobilières.

Ainsi, au 31 décembre 2010, le parc immobilier du Groupe comprenait :

- Le siège social des Sociétés, A2micile Europe et A2micile France. Les locaux du siège social de la Société regroupent les fonctions de direction du Groupe A2micile et le service technique. Les locaux sont occupés au titre d'un contrat de bail conclu le 1er juillet 2008 pour une durée de trois années. Le loyer annuel hors charges est fixé à 13,2 milliers d'euros.
- Les agences sont intégralement détenues en location dans le cadre de contrats de bail conformes aux réglementations applicables. Les loyers afférents à ces contrats de bail représentent plus 143 K€ par an. Les agences sont des bureaux d'une superficie moyenne de 50m<sup>2</sup> environ.

Les mandataires sociaux de la Société ne détiennent aucun bien immobilier loué à celle-ci ou à ses filiales. Par ailleurs, il n'existe aucun lien capitalistique entre la Société ou ses mandataires sociaux, d'une part, et les propriétaires des locaux qui sont loués par les sociétés du Groupe.

Les actifs immobiliers du Groupe ne comprennent pas d'éléments importants et ne sont pas grevés d'une charge majeure.

Compte tenu de la nature des activités de la Société, spécialisée dans les services à la personne, les principales immobilisations corporelles sont constituées par les équipements mobiliers et informatiques du siège social, des filiales et des agences.

#### ACTIFS D'EXPLOITATION

Non concerné



## 8.2. FACTEURS ENVIRONNEMENTAUX POUVANT INFLUENCER L'UTILISATION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

A la connaissance de la Société, aucun facteur de nature environnementale n'a sensiblement influencé au cours des dernières années ou n'est susceptible d'influencer sensiblement, de manière directe ou indirecte, l'activité du Groupe A2micile.

Au contraire, le Groupe déploie des efforts et propose l'utilisation de technologies propres dans le cadre de ses prestations.

## CHAPITRE 9. EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIERE ET DU RESULTAT

Les données énoncées ci-après s'entendent en données consolidées. Les règles et méthodes comptables nécessaires à leur élaboration sont indiquées au Chapitre 20 du présent Document de Base.

### 9.1. SITUATION FINANCIERE DE A2MICILE

#### EVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

<i>(Montants en milliers d'euros)</i>	Données consolidés annuelles		
	2010	2009	2008
Chiffre d'affaires net	20 865	14 344	9 251
Evolution N/N-1	+45%	+55%	

L'activité d'A2micile Europe est directement liée aux heures travaillées en aide à domicile (A2micile).

#### 2010/2009

Le chiffre d'affaires consolidé correspond à la facturation réelle réalisée au cours de l'année 2010, il s'établit à 20,87 millions d'euros, en progression de 45% avec 9 sites supplémentaires (filiales et établissements secondaires).

30% du chiffre d'affaires est réalisé en B to B.

Le chiffre d'affaires se décompose de la manière suivante ;

- 63 % de ménage contre 76 % en 2009
- 19 % en garde d'enfants contre 13 % en 2009
- 15 % en jardinage/petit bricolage contre 11 en 2009
- 3 % en maintien à domicile (activité démarré en septembre 2010).

#### 2009/2008

Le chiffre d'affaires consolidé correspond à la facturation réelle réalisée au cours de l'année 2009, il s'établit à 14,3 millions d'euros, en progression de 55%.

En 2008, l'activité se composait en majorité de prestations de ménage à 82%, contre 10% pour la garde d'enfants et 8% pour le jardinage/petit bricolage.

Table 8. Evolution de la répartition du chiffre d'affaires 2008/2010



## EVOLUTION DES RESULTATS

### Résultat d'exploitation

*Table 9. Résultat d'exploitation*

<i>(Montants en milliers d'euros)</i>	Données consolidés annuelles		
	2010	2009	2008
<b>Chiffre d'affaires net</b>	20 865	14 344	9 251
Autres produits d'exploitation	312	198	117
Charges de personnel	-17 978	-12 172	-7.755
Autres charges d'exploitation	-2 834	-2 126	-1.417
Impôts et taxes	-231	-147	-95
Dotations aux amortissements et aux provisions	-111	-150	-108
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>24</b>	<b>-53</b>	<b>- 8</b>

#### 2010/2009

##### *Charges de personnel*

Les charges de personnel constituent le principal poste de charges pour le Groupe (85% des charges sont des charges de personnel, en 2010) ; 18M€ de charges de personnel en 2010 pour un chiffre d'affaires de 20,9M€.

##### *Autres*

Les autres charges d'exploitations sont des frais fixes (locations, assurances, honoraires...).

#### 2009/2008

##### *Charges de personnel*

Les charges de personnel constituent le principal poste de charges pour le Groupe (84% des charges sont des charges de personnel, en 2009) ; 12,2M€ de charges de personnel en 2009 pour un chiffre d'affaires de 14,3M€.

##### *Autres*

Les autres charges d'exploitations sont des frais fixes (locations, assurances, honoraires ...).

## Résultat financier

Etabli à -10K€ pour 2010, le résultat financier n'est pas significatif.

## Résultat net

*Table 10. Résultat net des 3 derniers exercices*

(Montants en milliers d'euros)	Données consolidés annuelles		
	2010	2009	2008
Chiffre d'affaires	20 865	14 344	9 251
Résultat d'exploitation	24	-53	-8
Résultat net de l'ensemble consolidé	-30	-44	-36
Part des minoritaires	261	107	39
<b>Résultat net (part du groupe)</b>	<b>- 291</b>	<b>-151</b>	<b>-75</b>

### 2010/2009

La baisse du résultat net s'explique essentiellement par la création d'établissements secondaires qui atteignent l'équilibre au bout de 16 mois d'activité.

En revanche le résultat des filiales est en ligne par rapport aux prévisions du Groupe.

### 2009/2008

La baisse du résultat net s'explique essentiellement par la création des premiers établissements secondaires (7 en fin d'année 2009).

## 9.2. RESULTAT D'EXPLOITATION

### FACTEURS IMPORTANTS INFLUANT SUR LE REVENU D'EXPLOITATION

Les facteurs importants ayant influencé le revenu d'exploitation sont liés au développement de la Société et de l'évolution de son chiffre d'affaires et des charges d'exploitation décrite ci avant au paragraphe 9.1. « Situation financière de A2MICILE ».

### RISQUES DE NATURE GOUVERNEMENTALE, ECONOMIQUE, BUDGETAIRE, MONETAIRE OU POLITIQUE

Cf. § 4.1. « Risques liés à l'activité » page 13 et 4.2. « Risques juridiques, réglementaires et fiscaux », page 20 du présent Document de Base.

## CHAPITRE 10. TRESORERIE ET CAPITAUX

### 10.1. CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES

Table 11. *Variation des capitaux propres consolidés entre le 31 décembre 2009 et le 31 décembre 2010*

(Montants en milliers d'euros)

	Capital	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Total Capitaux propres du groupe	Intérêts minoritaires	Total Capitaux propres
Capitaux propres au 31 décembre 2007	30.200	-47.018	151.525	134.707	121.295	256.002
Capitaux propres au 31 décembre 2008	30.200	85.398	-75.606	-130.804	103.982	-26.823
Capitaux propres au 31 décembre 2009	94.738	-161.004	-150.841	1.014.221	175.267	1.189.488
Affectation en réserves		-150.841	150.841			
Mouvements					139.815	139.815
Résultat consolidé au 31 décembre 2010			-291.373	-291.373		-291.373
Capitaux propres au 31 décembre 2010	94.738	-311.845	-291.373	722.848	315.082	1.037.930

Outre la variation des capitaux propres par les résultats de la société, l'évolution des fonds propres n'appelle aucun commentaire à l'exception de l'opération d'augmentation de capital intervenue le 12 juin 2009, pour un nominal de 64 K€ et une prime d'émission nette de 1.232 K€.

L'augmentation du capital intervenue en juin 2009 est évoquée § 21.1. « Capital social » page 223.

## 10.2. SOURCE, MONTANT ET DESCRIPTION DES FLUX DE TRESORERIE

### FLUX ET VARIATION DE TRESORERIE

Table 12. Variation de trésorerie au cours des 3 derniers exercices

(Montants en milliers d'euros)

	2010	2009	2008
Flux nets de trésorerie opérationnels	289	-7	539
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement	-123	-132	-100
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement	114	1.077	-36
<b>Variation de trésorerie</b>	<b>280</b>	<b>938</b>	<b>403</b>
Trésorerie d'ouverture	1.939	1.001	597
Concours bancaires			
Trésorerie de clôture	2.219	1.939	1.001

#### 2010

Compte tenu des montants de flux de trésorerie décrits ci-avant, l'exercice 2010 présente une variation de trésorerie positive de 280 K€ principalement causée par l'amélioration du besoin en fonds de roulement.

Les flux nets de trésorerie opérationnels s'élèvent à 289 K€ en 2010, compte tenu d'un résultat net de -28 K€ et d'amortissements et provisions de 53 K€.

#### 2009

Compte tenu des montants de flux de trésorerie décrits ci-avant, l'exercice 2009 présente une variation de trésorerie positive de 938 K€ principalement causée par l'augmentation de capital du 12/06/2009.

Les flux nets de trésorerie opérationnels s'élèvent à -7 K€ en 2009, compte tenu d'un résultat net de -44 K€ et d'amortissements et provisions de 150 K€.

#### 2008

Compte tenu des montants de flux de trésorerie décrits ci-avant, l'exercice 2008 présente une variation de trésorerie positive de 403 K€ principalement causée par amélioration du besoin en fonds de roulement.

Les flux nets de trésorerie opérationnels s'élèvent à +539 K€ en 2008, compte tenu d'un résultat net de -36 K€ et d'amortissements et provisions de 108 K€.



## 10.3. CONDITIONS D'EMPRUNT ET STRUCTURE DE FINANCEMENT

### STRUCTURE DE LA DETTE

Au 31 décembre 2010, la Société A2micile affiche un endettement de 371K€ constitué essentiellement d'emprunts bancaires.

Les principaux emprunts représentent 349K€ et sont décrits ci-après :

*Table 13. Détails des principaux emprunts au 31 décembre 2010*

*(Données en euros)*

<i>(Données en euros)</i>	Montant initial	Taux d'intérêt effectif	Type de taux	Garantie	Echéance	Solde	
						2010	2009
Banque Populaire*	40.000	4,65	Taux Fixe	Néant	20/02/2011	4345	12.795
Banque Populaire	34.000	4,60	Taux Fixe	Néant	01/12/2010	-	11.587
Banque Populaire	150.000	5,60	Taux Fixe	Néant	15/10/2011	44219	94.634
Crédit Lyonnais	300.000	2,75	Taux Fixe	Néant	30/11/2013	300000	NC
<b>TOTAL</b>						<b>348.564</b>	<b>119.016</b>

\* Ce crédit est désormais éteint.

Le dernier emprunt, d'un montant de 300.000€, a été souscrit en novembre 2010.

A la date du présent Document de Base, il n'existe pas d'autre emprunt bancaire significatif, soit dont le niveau de capital restant dû au 31/12/2010 serait supérieur à 5K€.

ENDETTEMENT FINANCIER

*Table 14. Endettement financier des 3 derniers exercices*

(Montants en euros)

	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	360 772	125 790	187 372
Concours bancaires courants	10 452	23 235	0
Dettes sur crédits bail	0	0	0
Emprunts et dettes financières divers	0	0	121.414
<b>Total Dette brute</b>	<b>371 224</b>	<b>149 025</b>	<b>308 786</b>
Valeurs mobilières de placement	219 392	735 473	230 736
Disponibilités	2 010 022	1 226 916	770 199
<b>Total Trésorerie brute</b>	<b>2 229 414</b>	<b>1 962 389</b>	<b>1 000 935</b>
<b>Total Endettement financier net (-) / Trésorerie financière nette (+)</b>	<b>1 858 190</b>	<b>1 813 364</b>	<b>692.149</b>

2010

Au 31 décembre 2010, la trésorerie nette disponible s'élève à 1.858 K€ compte tenu d'une augmentation de la dette brute de 222 K€ (souscription d'un nouvel emprunt) et d'une trésorerie brute en augmentation de 267 K€.

2009

Au 31 décembre 2009, la trésorerie nette disponible s'élève à 1.813K€ compte tenu d'une baisse de la dette brute de 38 K€ et d'une trésorerie brute en augmentation de 961 K€.

2008

Au 31 décembre 2008, la trésorerie nette disponible s'élève à 692 K€ compte tenu d'une augmentation de la dette brute de 208 K€ et d'une trésorerie brute en augmentation de 402 K€.

#### 10.4. RESTRICTION EVENTUELLE A L'UTILISATION DE CAPITAUX

Il n'existe aucune restriction particulière portant sur l'utilisation de ses capitaux par la Société.

#### 10.5. SOURCES DE FINANCEMENT ATTENDUES POUR HONORER LES ENGAGEMENTS PRIS

Comme décrit au paragraphe 5.2.3. « *Stratégie d'investissements et engagements fermes* », A2micile n'a pris aucun engagement ferme en ce qui concerne ses futurs investissements.

## CHAPITRE 11. RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT, BREVETS ET LICENCES

### 11.1. POLITIQUE DE PROTECTION DES MARQUES, BREVETS, LICENCES ET AUTRES PROPRIETES INTELLECTUELLES

Le Groupe A2micile ne détient pas de brevets mais dispose de plusieurs marques et de noms de domaines déposés.

Les dispositions pratiques liées à la protection des marques du Groupe sont gérées par la Société.

La marque A2micile est détenue par A2micile France.

En février 2009, la marque LA RESCOUSSE a été acquise en pleine propriété par A2micile Europe, 8 rue Adèle RITON 67000 Strasbourg.

*Table 15. Marques du Groupe A2micile*

Marques	Classes couvertes	N° national	Date de dépôt	Pays	Date d'échéance
A2MICILE	37, 44	06 3 411 636	17 février 2006	France	16/02/2016
LA RESCOUSSE	9, 16,41	05 3 342 658	22 février 2005	France	21/02/2015

*Table 16. Noms de domaine du Groupe A2micile*

[www.a2micile.fr](http://www.a2micile.fr)  
[www.a2micile.com](http://www.a2micile.com)  
[www.larescousse.fr](http://www.larescousse.fr)  
[www.larescousse.com](http://www.larescousse.com)

## 11.2. DESCRIPTION DES ACTIVITES DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

### POLITIQUE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Le Groupe A2MICILE ne fait pas de recherche et développement.

### LABELLISATION OSEO ENTREPRISE INNOVANTE

Non concerné

## CHAPITRE 12. INFORMATION SUR LES TENDANCES

### 12.1. PRINCIPALES TENDANCES AYANT AFFECTE L'ACTIVITE DEPUIS LE DERNIER EXERCICE

Le Groupe A2MICILE développe depuis juin 2010 une activité d'aide aux personnes dépendantes.

Le Groupe a dégagé un Chiffre d'Affaires de 6.588M€ au 1<sup>er</sup> trimestre 2011.

Cf. § 13 relatif aux prévisions de résultats.

### 12.2. ELEMENTS SUSCEPTIBLES D'INFLUER SUR LES PERSPECTIVES DE LA SOCIETE

Néant

## CHAPITRE 13. PREVISIONS OU ESTIMATIONS DU BENEFICE

Groupe A2micile Europe  
Prévisions de résultat consolidé 2010-2013

### Sommaire

Groupe A2micile Europe

#### **Prévisions de résultat consolidé**

*Compte de résultat prévisionnel consolidé*

*Bilan prévisionnel consolidé*

*Tableau de flux de trésorerie prévisionnel consolidé*

#### **Hypothèses retenues pour l'élaboration des prévisions de résultat consolidé**

- 1. La Stratégie d'A2micile Europe*
- 2. Principes retenus pour l'élaboration des prévisions de résultat*
- 3. L'activité*
- 4. Les investissements*
- 5. Le financement*
- 6. Les capitaux propres et les intérêts minoritaires*
- 7. L'impôts sur les sociétés*
- 8. Le besoin en fonds de roulement*

## COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL CONSOLIDE

Compte tenu des hypothèses détaillées ci-après, le résultat prévisionnel consolidé d'A2micile Europe devrait évoluer comme suit :

En milliers d'Euros	31/12/2011	31/12/2012	31/12/2013
Chiffres d'Affaires	31 927	44 135	61 083
Autres produits d'exploitation	140	135	130
Charges de personnel	-26 217	-35 790	-49 170
Autres charges d'exploitation	-4 238	-5 788	-7 742
Impôts et taxes	-390	-534	-734
<b>Excédent brut d'exploitation (EBITDA)</b>	<b>1 222</b>	<b>2 158</b>	<b>3 567</b>
Dotations aux amortissements et provisions	-133	-127	-127
<b>Résultat d'exploitation (EBIT)</b>	<b>1 089</b>	<b>2 031</b>	<b>3 440</b>
Résultat financier	-2	15	17
<b>Résultat courant des entreprises intégrées</b>	<b>1 087</b>	<b>2 046</b>	<b>3 457</b>
Impôts sur les résultats	-127	-356	-703
<b>RESULTAT NET des sociétés intégrées</b>	<b>960</b>	<b>1 690</b>	<b>2 754</b>
Intérêts minoritaires	379	588	828
<b>RESULTAT NET PART DU GROUPE</b>	<b>582</b>	<b>1 102</b>	<b>1 925</b>



## BILAN PREVISIONNEL CONSOLIDE

Compte tenu des hypothèses détaillées ci-après, le bilan prévisionnel consolidé d'A2micile Europe devrait évoluer comme suit :

<b>ACTIF</b>	<b>31/12/2011</b>	<b>31/12/2012</b>	<b>31/12/2013</b>
Immobilisations incorporelles & corporelles	377	500	623
Immobilisations financières	150	200	250
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>527</b>	<b>700</b>	<b>873</b>
Clients et comptes rattachés	4 789	6 620	9 162
Autres créances	1 257	1 453	1 527
Trésorerie	4 950	6 863	10 150
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>10 996</b>	<b>14 936</b>	<b>20 839</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>11 523</b>	<b>15 636</b>	<b>21 712</b>
<b>PASSIF</b>			
Capital et primes	1 895	1 895	1 895
Réserves consolidées - Part du Groupe	629	1 210	2 212
Résultat consolidé - Part du Groupe	582	1 102	1 925
<b>CAPITAUX PROPRES - Part du Groupe</b>	<b>3 105</b>	<b>4 207</b>	<b>6 032</b>
Intérêts minoritaires	467	618	849
<b>CAPITAUX PROPRE TOTAL</b>	<b>3 572</b>	<b>4 825</b>	<b>6 881</b>
<b>Provisions</b>	<b>86</b>	<b>116</b>	<b>171</b>
Dettes financières	203	103	0
Fournisseurs et comptes rattachés	511	706	977
Autres dettes d'exploitation	7 152	9 886	13 683
<b>DETTES</b>	<b>7 865</b>	<b>10 695</b>	<b>14 660</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>11 523</b>	<b>15 636</b>	<b>21 712</b>

## TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE

Compte tenu des hypothèses détaillées ci-après, les flux de trésorerie consolidés d'A2micile Europe devraient être analysés comme suit :

En milliers d'Euros	2011	2012	2013
<b>FLUX DE TRESORERIE LIES A L'ACTIVITE</b>			
Résultat net des sociétés intégrées	960	1 690	2 754
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :			
- Amortissement et provisions	133	127	127
- Variation des impôts différés	-58	97	333
<b>Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées</b>	<b>1 035</b>	<b>1 914</b>	<b>3 214</b>
Variation du besoin en fonds de roulement	667	836	1 173
<b>Flux net de trésorerie généré par l'activité</b>	<b>1 702</b>	<b>2 750</b>	<b>4 387</b>
<b>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT</b>			
Acquisition d'immobilisations	-386	-300	-300
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement</b>	<b>-386</b>	<b>-300</b>	<b>-300</b>
<b>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT</b>			
Dividendes aux actionnaires de la société mère	0	0	-100
Dividendes aux minoritaires des sociétés intégrées	-250	-460	-620
Augmentation de capital en numéraire	1 800	0	0
Mouvements des intérêts des minoritaires	23	23	23
Remboursements d'emprunts	-158	-100	-103
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement</b>	<b>1 415</b>	<b>-537</b>	<b>-800</b>
<b>Variation de trésorerie</b>	<b>2 731</b>	<b>1 913</b>	<b>3 287</b>
Trésorerie d'ouverture	2 219	4 950	6 863
Trésorerie de clôture	4 950	6 863	10 150

## Hypothèses retenues pour l'élaboration des prévisions de résultat consolidé

Les prévisions présentées ci-dessous, sont fondées sur des données, hypothèses et estimations considérées comme raisonnables par la direction du groupe A2micile Europe. Ces données, hypothèses et estimations sont susceptibles d'évoluer ou d'être modifiées en raison des incertitudes liées notamment à l'environnement économique, financier, comptable, concurrentiel et réglementaire. En outre, la réalisation de certains risques décrits au chapitre 4 « Facteurs de risques » du présent document de base pourrait avoir un impact sur l'activité, la situation financière, les résultats du groupe A2micile Europe et sa capacité à réaliser ses objectifs. Le groupe A2micile Europe ne prend aucun engagement et ne donne aucune garantie sur la réalisation des prévisions figurant au présent chapitre.

### *1. La stratégie d'A2micile Europe*

Notre stratégie vise à continuer à densifier notre réseau en ouvrant de nouvelles filiales en France à un rythme soutenu. Notre part de marché nationale dépendra aussi de notre part de marché établissement secondaire. La taille du réseau, sa couverture géographique de l'ensemble du territoire sont des atouts pour notre référencement auprès des grandes enseignes et des Mutuelles, mais aussi pour nos clients qui ont une résidence secondaire, ou des parents éloignés géographiquement.

Nos objectifs consistent à ouvrir 6 agences supplémentaires en direct, constituant ainsi un laboratoire qui nous permettra de tester des nouvelles offres, de nouvelles pratiques, avant de les étendre à tout le réseau. 7 agences ont déjà été ouvertes fin 2009 et 3 supplémentaires en 2010.

Enfin nous avons également pour objectif d'entrer de façon très rapide et dense sur de nouveaux segments de marché en nous appuyant sur notre réseau existant, ce qui nous permettra de sécuriser notre développement à moindres coûts. La structure de notre modèle de développement sous forme de filiales nous permet de répondre parfaitement à ces exigences.

## 2. Principes retenus pour l'élaboration des prévisions de résultat

### 2.1 Principes comptables

Les prévisions de résultat ont été établis sur la base des principes comptables français et conformément aux dispositions de l'arrêté du 22 juin 1999 homologant le règlement CRC n° 99-02.

### 2.2 Périmètre des prévisions

Le périmètre des prévisions de résultat consolidé couvre A2micile Europe et ses filiales. Ainsi, le périmètre est le suivant :

Sociétés	% d'intérêt du Groupe A2micile	% d'intérêt des minoritaires
A2micile Europe (tête de Groupe)	100%	•
A2micile France	100%	•
La Rescouste France	80%	20%
Agences A2micile	60%	40%
Agences La Rescouste	54%	46%

L'intégration globale est pratiquée pour toutes les filiales consolidées dont le groupe A2micile France détient directement le contrôle exclusif.

Le prévisionnel tient compte de la fusion envisagée à compter de 2011 entre A2micile France et A2micile Europe.

## 3. L'activité

### 3.1 Axes de développement

#### 1) Activité des filiales A2micile

Pour 2011, nous avons prévu de poursuivre notre rythme d'ouverture, soit 8 agences ce qui devrait donner un CA de 27.307 K€. La marge brute qui représente la différence entre le chiffre d'affaires et les salaires et charges sociales des personnels de production, devrait être de 33% soit 9.011 K€. Notre résultat net devrait se situer à 7,5 %, soit 2.053 K€ contre 1.366 K€ en 2010, tenant compte également d'une diminution du taux de l'impôt sur les sociétés (cf. §.7).

Pour 2012, les prévisions tablent sur un CA de 38.230 K€, soit une progression de 40 % par rapport à 2011, avec l'ouverture de 12 agences supplémentaires. La marge brute resterait stable à 33 %, soit 12.616 K€, ce qui devrait donner un résultat net de 2.926 K€ soit 7,7 %.

Pour 2013, les prévisions tablent sur un CA de 53.523 K€, soit une progression de 40 % par rapport à l'année précédente, avec l'ouverture de 12 agences supplémentaires. La marge brute resterait stable à 33%, soit 17.662 K€. Il devrait en résulter un résultat net de 4.050 K€ soit 7,6 %.

## 2) Activité des établissements secondaires A2micile

Pour 2011, nous avons établi le budget sur la base des établissements secondaires existants qui continuent leur développement avec comme objectif 4.218 K€ (progression de 175 %) de chiffre d'affaires, soit une moyenne de 301 K€ par établissement. La marge brute se situe à 33,3%, soit 1.405 K€. le résultat net devrait être de 154 K€ soit 11K€ par établissement.

Pour 2012, les prévisions tablent sur un CA de 5.483 K€, soit une progression de 30 % par rapport à 2011 avec l'ouverture de 2 succursales supplémentaires. La marge brute passerait à 35,7%, soit 1.958 K€, ce qui devrait donner un résultat net de 342 K€ soit 6,2 %.

Pour 2013, les prévisions tablent sur un CA de 7.129 K€, soit une progression de 30 % par rapport à l'année précédente avec l'ouverture de 4 succursales supplémentaires, soit un CA de 356 K€ par établissement. La marge brute resterait stable à 35,7%, soit 2.545 K€. Il devrait en résulter un bénéfice net de 584 K€ soit 8,2 %.

## 3) A2micile Europe, A2micile France et La Rescousee France (Siège)

Le Chiffre d'Affaires du siège, composé principalement de la facturation établie aux différentes agences, est éliminé dans les comptes consolidés présentés, ainsi que de prestations annexes non significatives.

### 3.2 Le chiffre d'affaires

L'activité d'A2micile Europe est directement liée aux heures travaillées dans les activités d'aide à domicile.

Les prévisions ont été réalisées sur la base du chiffre d'affaires réalisé par nos agences existantes en 2010 en tenant compte d'une progression continue de leurs activités et en y rajoutant le chiffre d'affaires des entités créées et des établissements secondaires, le tout sur la base des hypothèses mentionnées ci-avant (axes de développement).

Le chiffre d'affaires a donc été établi sur la base d'une prévision de l'évolution annuelle du chiffre d'affaires des agences et établissements, basée notamment sur l'historique de la société, tant pour les agences et établissements créés que pour les agences et établissements existants.

Ces prévisions ont été faites sur la base d'un maintien des avantages fiscaux existant dans nos secteurs d'activité.

#### Activité A2MICILE

	2009	2010	2011	2012	2013
Chiffre d'affaires (en K€)	14 344	20 865	31 927	44 135	61 083
Nbre d'Agences	88	97	105	119	135
C.A.H.T./agence	163	215	304	371	452

En ce qui concerne l'activité La Rescousse (soutien scolaire), les hypothèses retenues représentent un chiffre d'affaires non significatif sur la période.

#### 3.3 Les charges de personnel

Les charges de personnel prévues concernant les personnels opérationnels sont basées sur le taux de marge constaté dans nos activités : autour de 33% concernant l'aide à domicile, avec une marge de 36% pour les établissements détenus en propre à partir de 2012 et 2013.

Les prévisions ont été réalisées sur la base des marges mentionnées ci-dessus :

Charges salariales des personnels opérationnels (en K€)	2011	2012	2013
Charges de personnel	21 334	29 365	40 669

Les autres charges de personnel concernent les salaires des gérants et des permanents élaborés à partir d'un prévisionnel basé sur un pourcentage du chiffre d'affaires pour les filiales A2micile, et sur la base d'un effectif et de salaires moyens pour les autres entités.

- pour les filiales A2micile : charges des gérants et permanents de l'ordre de 12% du chiffre d'affaires,
- pour les autres entités : charges basées sur les hypothèses suivantes :

Evolution de l'effectif par rapport à N-1	2011	2012	2013
A2micile Europe et A2micile France	+2	+2	*
Etablissements A2micile (embauches réparties sur l'année)	*	+4	+4
TOTAL	+2	+6	+4

### 3.4 Autres charges d'exploitation

Les autres charges évoluent selon hypothèses d'évolution suivantes :

( en K€)	2011	2012	2013
Autres frais de personnel	854	1 291	1 785
Frais généraux des agences	2 656	3 529	4 673
Frais de déplacement des permanents	728	968	1 284
<b>TOTAL des autres charges</b>	<b>4 238</b>	<b>5 788</b>	<b>7 742</b>
<i>Soit par agence</i>	<i>40</i>	<i>49</i>	<i>57</i>

Les charges par agence resteront stables en 2011 du fait d'un contrôle renforcé et de renégociation de certaines charges fixes. Les prévisions de charges ont été estimées sur la base du réalisé 2010 en tenant compte des différents éléments connus à ce jour.

### 3.5 Les autres produits

Les autres produits sont composés des subventions d'exploitation et de transferts de charges, évalués selon les prévisions d'évolution au regard du chiffre d'affaires.

### 3.6 Résultat net des sociétés intégrées

Suite aux pertes successives des 3 dernières années, nous prévoyons de parvenir à un résultat bénéficiaire pour le Groupe dès 2011 grâce aux éléments suivants :

- l'accroissement de la rentabilité de nos filiales par le maintien d'une croissance régulière et soutenue du chiffre d'affaires et une légère amélioration du taux de marge brute (cf §3.1) entraîne un effet de masse pour couvrir les frais fixes des filiales et donc accroître le résultat net ;
- la création de 4 établissements secondaires fin 2009 a généré une perte de 110 K€ sur l'exercice 2009, puis l'ouverture de 10 autres établissements secondaires en 2010 a eu pour conséquence une perte de 430 K€ sur l'exercice 2010. Ces 14 établissements sont arrivés à leur seuil de rentabilité fin 2010 ou début 2011 selon leur date d'ouverture, et contribueront, avec les nouveaux établissements prévus, aux résultats d'A2micile pour 154 K€ en 2011, puis 342 K€ en 2012 et 584 K€ en 2013 (cf §3.1).
- l'amélioration des résultats des filiales et des établissements secondaires permettra de couvrir les frais de structure d'A2micile France et d'A2micile Europe.

## 4. Les investissements

Les investissements prévus sont de l'ordre de 300 K€ par an au total (cf. tableau de flux de trésorerie consolidé), concernant à la fois l'équipement du siège pour accompagner le développement, l'installation des nouvelles agences et les cautions versées. Les dotations aux amortissements ont été estimés de manière forfaitaire sur la base des investissements prévus.

## 5. Le financement

Il n'est pas prévu de nouveaux emprunts. A fin de 2013, le Groupe n'est plus endetté.

## 6. Les capitaux propres et le intérêts minoritaires

Il a été anticipé une augmentation de capital en 2011, liée à l'entrée d'investisseurs à hauteur de 1 800 K€, prime incluse et frais déduits.

Les principales hypothèses d'évolution des capitaux propres sont les suivantes :

( en K€)	2011	2012	2013
Distribution de dividendes par le Groupe			-100
Dividendes versés par les filiales aux minoritaires	-250	-460	-620
Autres mouvements des intérêts minoritaires	+23	+23	+23

Les autres mouvements des minoritaires représentent la part des minoritaires dans la trésorerie lors de la constitution des nouvelles filiales.

De plus, pour la période 2011-2013, il n'a été anticipé aucun résultat négatif des minoritaires à supporter par le groupe. Par contre il a été prévu une récupération de 40 K€ en 2011 sur les pertes supportées par le groupe en 2010.

## 7. L'impôts sur les sociétés

L'impôt sur les sociétés a été calculé sur les bases suivantes :

	Taux IS retenu
A2micile Europe et A2micile France	33,3%
La Rescouste France	Pas d'IS sur la période compte tenu des résultats
Agences A2micile	15 %

Le prévisionnel tient compte d'un complément d'impôt différé actif au titre des pertes fiscales 2011 d'A2micile France et de la consommation des impôts différés actifs en 2012 et 2013 liée aux bénéfices fiscaux d'A2micile France.

## 8. Le besoin en fonds de roulement

Les hypothèses retenues en matière de fonds de roulement sont les suivantes, et correspondent aux taux constatés historiquement par le Groupe :

Postes du BFR	Hypothèses retenues
Clients au 31/12	15% du chiffre d'affaires HT
Fournisseurs au 31/12	2% du chiffre d'affaires HT
Autres créances	2% du chiffre d'affaires HT
Autres dettes d'exploitation	22% du chiffre d'affaires HT



**Deloitte**

## **A2micile Europe**

Société Anonyme  
8, rue Adèle Riton  
67000 Strasbourg

---

### **Rapport du Commissaire aux Comptes sur les prévisions de résultat consolidé pour les exercices 2011 à 2013**

---

Monsieur le Président Directeur Général,

En notre qualité de commissaire aux comptes et en application du Règlement (CE) N° 809/2004, nous avons établi le présent rapport sur les prévisions de résultat consolidé de la société A2micile Europe pour les exercices 2011 à 2013, incluses dans le chapitre 13 de son document de base daté du 17 juin 2011, présentées sous la forme d'un compte de résultat, d'un bilan et d'un tableau de flux de trésorerie consolidés.

Ces prévisions et les hypothèses significatives qui les sous-tendent ont été établies sous votre responsabilité, en application des dispositions du règlement (CE) N° 809/2004 et des recommandations CESR relatives aux prévisions.

Il nous appartient, sur la base de nos travaux, d'exprimer une conclusion, dans les termes requis par l'annexe I, point 13.2 du Règlement (CE) N° 809/2004, sur le caractère adéquat de l'établissement de ces prévisions.

## Deloitte

A2micile Europe

3 / 3

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces travaux ont comporté une évaluation des procédures mises en place par la Direction pour l'établissement des prévisions ainsi que la mise en œuvre de diligences permettant de s'assurer de la conformité des méthodes comptables utilisées avec celles suivies pour l'établissement des informations historiques de la société A2micile Europe. Ils ont également consisté à collecter les informations et les explications que nous avons estimées nécessaires permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les prévisions sont adéquatement établies sur la base des hypothèses qui sont énoncées.

Nous rappelons que, s'agissant de prévisions présentant par nature un caractère incertain, les réalisations différeront parfois de manière significative des prévisions présentées et que nous n'exprimons aucune conclusion sur la possibilité de réalisation de ces prévisions.

A notre avis :

- les prévisions ont été adéquatement établies sur la base indiquée ;
- la base comptable utilisée aux fins de cette prévision est conforme aux méthodes comptables appliquées par la société A2micile Europe.

Ce rapport est émis aux seules fins de l'offre au public en France et dans les autres pays de l'Union Européenne dans lesquels un prospectus, comprenant le document de base et une note d'opération, visé par l'AMF serait notifié et ne peut être utilisé dans un autre contexte.

Strasbourg, le 17 juin 2011

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés



Bernard HARDER



Marc PIOTRAUT

## CHAPITRE 14. ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION, DE SURVEILLANCE ET DE DIRECTION GENERALE

### 14.1. INFORMATIONS GENERALES

A la date du Document de Base, la Société est constituée sous la forme d'une société anonyme à Conseil d'administration régie notamment par les dispositions du livre II du Code de commerce ainsi que par ses statuts.

#### MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Joël CHAULET est Président du Conseil d'Administration lors de la réunion du Conseil d'Administration du 22 janvier 2009 jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

Table 17. *Composition du Conseil d'Administration au 16 juin 2011*

Noms	Fonctions	
	Date de début de mandat Date d'échéance de mandat	Autres mandats exercés au cours de l'exercice 2010
<p>Joel CHAULET 26/11/1953</p> <p>8 rue Adèle Riton 67 000 Strasbourg</p> <p>Nombre d'actions : 344.855 (39,39%)</p> <p>Nombre de droits de vote: 344.855 (39,39%)</p>	<p><b>Président du Conseil d'Administration depuis le 22 janvier 2009</b></p> <p><b>Echéance du mandat en cours : Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Gérant de la Société SARL A2MICILE FRANCE</li> <li>- Gérant de la société SARL LARESCOUSSE France</li> <li>- Gérant d'A2micile chambéry/ Aix, Sanary</li> </ul> <p>Mandats expirés : Gérant de AVEC, gérant d'Option 2I, gérant d'A2micile Strasbourg Nord, A2micile Istres.</p>
<p>Estelle VOGEL née DEMESSE 28/11/1963</p> <p>8 rue Adèle Riton 67 000 Strasbourg</p> <p>Nombre d'actions : 344.855 (39,39%)</p> <p>Nombre de droits de vote: 344.855 (39,39%)</p>	<p><b>Administrateur depuis le 22 janvier 2009</b></p> <p><b>Echéance du mandat en cours : Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Présidente du Conseil d'Administration de la Société SA SISTRA</li> <li>- Gérante de la Société SARL SISTRA EA</li> </ul> <p>Estelle VOGEL a été Gérante d'A2MICILE Troie</p>
<p>Alain LERASLE 30/05/1943</p> <p>8 rue Adèle Riton 67 000 Strasbourg</p> <p>Nombre d'actions : 121.245 (13,85%)</p> <p>Nombre de droits de vote: 121.245 (13,85%)</p>	<p><b>Administrateur depuis le 22 janvier 2009</b></p> <p><b>Echéance du mandat en cours : Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014</b></p>	<p>Néant</p>

Il n'existe aucun lien familial entre les membres du Conseil d'Administration.

Au cours des cinq dernières années, aucun Dirigeant ni membre du Conseil d'Administration, de A2micile :

- N'a fait l'objet ni d'une condamnation pour fraude ni d'une incrimination ou d'une sanction publique officielle prononcée contre lui par les autorités statutaires ou réglementaires,
- N'a été impliqué dans une faillite, mise sous séquestre ou liquidation en tant que membre des organes d'administration, de Direction ou de Surveillance, associé commandité ou fondateur,
- N'a été empêché d'agir par un tribunal en qualité de membre d'un organe d'administration, de Direction ou de Surveillance ou d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur.

## PROFIL DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

### Monsieur Joël CHAULET

Président du Conseil d'Administration et Directeur Général

Joël CHAULET, 57 ans,

1980-2005 Groupe ADECCO, Directeur Régional

Implantation d'un réseau d'agences dans le grand est de la France

Management de réseau, recrutement et animation d'une structure back office

Développement de parts de marché

Négociation avec des grands comptes dans les milieux de l'automobile, l'agro alimentaire, du BTP et de la grande distribution

Certification ISO 9000 du réseau Est de la France

1999-2000 CJD Alsace, Président

Depuis 2005 A2micile France, Gérant

A2micile Europe, Président du Conseil Général

« Passionné par le monde des services, homme de challenge, face à une très forte demande émergente et que partiellement satisfaite, j'ai créé A2micile France, entreprise de services à domicile.»

Définition des axes stratégiques

Implantation d'un réseau national de plus de 100 filiales et agences

Développement et animation du réseau

Création et structuration des fonctions supports siège

**Estelle VOGEL née DEMESSE, 48 ans**

Diplômée de l'IPCAD Strasbourg

Chevalier de l'Ordre du Mérite

1989 : Intégration d'un réseau national de services aux entreprises. Forte expérience dans le domaine du recrutement et de la négociation commerciale.

1999 : Création de SISTRA SA, entreprise de logistique s'adressant à des grands comptes industriels. Exercice du mandat de Présidente du Conseil d'Administration.

**Alain LERASLE, 68 ans**

Ingénieur en informatique, dans les années 1968, il commence sa carrière à la Bourse de Paris, et se forme avec IBM, il évolue ensuite et apporte sa technicité et son expertise, aux développements, et à la mise en place des premiers services informatiques de l'époque.

Habitué, à travailler avec des équipes, pluridisciplinaires (médecins, chercheurs, techniciens), il participe à de nombreux travaux pour l'informatique médicale, pour l'Institut Gustave Roussy à Villejuif, en coopération avec le CNRS, et l'INSERM.

Curieux, sportif, passionné de ski, en 1972, il s'intéresse au développement de la station de sport d'hiver de La Plagne, et crée le premier réseau de vente immobilier loisirs, en tant que Directeur du Réseau de Vente de la Sté Immobilière de La Plagne. Cela permettra développer la station et les remontées mécaniques avec la Sté Aménagement de La Plagne, devenu aujourd'hui Compagnie des Alpes.

Son goût prononcé, pour les relations humaines, le travail en groupe, le recrutement et la formation des équipes, le font participer à de nombreux séminaires, et à partir des années 1985, il intervient dans les entreprises, pour former, des commerciaux, et des managers aux techniques, de Vente, d'animation, et de management. Il intervient dans de nombreux secteurs (EDF, Banques, Promotion, Construction, Médias- Presse,...).

Avec NEXITY, il lance et commercialise un programme immobilier haut de gamme Les Carats à Val d'Isère, et Atoll Beach sur la côte d'azur.

**DIRECTION GENERALE DE LA SOCIETE**

La direction générale de la Société est confiée à Monsieur Joël CHAULET qui est également président du Conseil d'administration de la Société.

Le Conseil d'administration de la Société a nommé un directeur général délégué temporaire (jusqu'au 31 décembre 2011), lors de sa réunion du 28 décembre 2010 : Madame Estelle VOGEL (née DEMESSE) Ce directeur général délégué a en charge notamment le développement de nouvelles activités, et plus particulièrement la création d'activités liées au développement durable, par exemple la vente de produits d'entretien écologiques. La mission du Directeur Général Délégué répond à une demande des clients en matière de respect de l'environnement / usage de produits écologiques. Estelle VOGEL va donc effectuer une étude de marché et se prononcer sur l'opportunité de développer l'activité d'A2MICILE dans ce sens

## 14.2. CONFLITS D'INTERETS AU NIVEAU DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE ET DE LA DIRECTION GENERALE

Il n'existe pas de conflits d'intérêts potentiels entre les devoirs à l'égard de l'émetteur des personnes présentées dans le tableau du paragraphe 14.1. « *Informations générales* » et leurs intérêts privés et/ou d'autres devoirs.

Il est également précisé qu'aucun arrangement ou accord n'a été conclu avec des clients, des fournisseurs ou autres en vertu duquel l'une des quelconques personnes présentées dans le tableau du paragraphe 14.1. « *Informations générales* » a été sélectionnée en tant que membre du Conseil d'Administration.

Il n'existe aucun engagement de conservation ni aucune restriction acceptée par les personnes présentées ci-dessus concernant la cession de leur participation au capital de la Société.

Un pacte d'actionnaires a été signé en mai 2011 entre Joel CHAULET, Estelle VOGEL et Alain LERASLE. Ce pacte est évoqué dans le § 18.3.

## CHAPITRE 15. REMUNERATION ET AVANTAGES

### 15.1. REMUNERATIONS ET AVANTAGES EN NATURE ATTRIBUES AUX MANDATAIRES SOCIAUX ET DIRIGEANTS MANDATAIRES SOCIAUX

Synthèse des rémunérations attribuées à chaque dirigeant et/ou mandataire social

**Table 18.** *Récapitulatif des rémunérations de chaque dirigeant et/ou mandataire social versées par le Groupe A2MICILE*

(Montants en milliers euros)

	2010		2009		2008	
	Dus	Versés	Dus	Versés	Dus	Versés
<b>Monsieur Joël CHAULET, Président Directeur Général</b>						
Rémunération fixe	138K€	138K€	114K€	114K€	16 K€	16 K€
Rémunération variable	-	-	-	-	-	-
Rémunération exceptionnelle	-	-	-	-	-	-
Jetons de présence	-	-	-	-	-	-
Avantages en nature	-	-	-	-	-	-
<b>Madame Estelle VOGEL (Demesse)</b>						
Rémunération fixe	-	-	-	-	-	-
Rémunération variable	-	-	-	-	-	-
Rémunération exceptionnelle	-	-	-	-	-	-
Jetons de présence	-	-	-	-	-	-
Avantages en nature	-	-	-	-	-	-
<b>Monsieur Alain LERASLE</b>						
Rémunération fixe	-	-	-	-	-	-
Rémunération variable	-	-	-	-	-	-
Rémunération exceptionnelle	-	-	-	-	-	-
Jetons de présence	-	-	-	-	-	-
Avantages en nature	-	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>138K€</b>	<b>138K€</b>	<b>114K€</b>	<b>114K€</b>	<b>16 K€</b>	<b>16 K€</b>

A la date du Document de Base, aucune action gratuite, stock-options ou avantage en nature n'a été attribué.

Pour sa mission temporaire de Directeur Général Délégué (cf. §16.1 ci-après), Estelle VOGEL (DEMESSE) percevra 21.000 euros payable sur 12 mois à compter du 1er janvier 2011.

Jetons de présence et les autres rémunérations perçues par les mandataires sociaux non dirigeants

A2micile n'a pas versé de rémunérations (jetons de présence et autres rémunérations) à des mandataires sociaux non dirigeants au cours de l'exercice 2010 ou des exercices précédents.

A2micile compte actuellement 1 mandataire social non dirigeant au cours des périodes sus-évoquées: Alain LERASLE.

## 15.2. SOMMES PROVISIONNEES OU CONSTATEES PAR A2MICILE AUX FINS DE VERSEMENT DE PENSIONS, DE RETRAITE OU D'AUTRES AVANTAGES

Néant.

## 15.3. TABLEAU RELATIFS AUX RECOMMANDATIONS AFEP/MEDEF

*Table 19. Récapitulatif relatif aux Dirigeants / Mandataires Sociaux*

	Contrat de travail	Régime de retraite supplémentaire	Indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de fonctions.	Indemnités relatives à une clause de non concurrence
Joel CHAULET	Néant	Néant	Néant	Néant
Estelle VOGEL	Néant	Néant	Néant	Néant
Alain LERASLE	Néant	Néant	Néant	Néant



## CHAPITRE 16. FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

### 16.1. DIRECTION ET ADMINISTRATION DE LA SOCIETE

#### DIRECTION DE LA SOCIETE

La Société est représentée à l'égard des tiers par Joël CHAULET, Président du Conseil d'Administration de A2micile.

Lors de la réunion du Conseil d'Administration du 22 janvier 2009 :

- Monsieur Joël CHAULET a été désigné en qualité de Président du Conseil d'Administration de A2micile.
- Madame Estelle VOGEL (née DEMESSE) a temporairement été nommée, le 20 décembre 2010, Directeur Général Délégué, en charge de notamment le « développement de nouvelles activités, et plus particulièrement la création d'activités liées au développement durable, par exemple la vente de produits d'entretien écologiques ». La mission du Directeur Général Délégué répond à une demande des clients en matière de respect de l'environnement / usage de produits écologiques. Estelle VOGEL va donc effectuer une étude de marché et se prononcer sur l'opportunité de développer l'activité d'A2MICILE dans ce sens. Sa fonction prendra fin le 31 décembre 2011.
- Monsieur Alain LERASLE n'exerce pas de fonction de direction.

A la date du présent Document de Base, la Direction Générale de A2micile est organisée de la manière suivante :

- Monsieur Joël CHAULET                      Président Directeur Général
- Estelle VOGEL (née DEMESSE)        Directeur Général Délégué

#### Dispositions concernant la Direction de la Société

##### Contenues dans les statuts

Les dispositions concernant la Direction de A2micile sont contenues dans les statuts de la Société, mis à jour le 12 juin 2009 et notamment les articles 14 à 21, sont retranscrites au paragraphe 21.2. « Actes constitutifs et statuts».

##### Contenues dans le règlement intérieur

Le Conseil d'administration de la Société n'a, à ce jour, pas adopté de règlement intérieur.

## ADMINISTRATION DE LA SOCIETE

### Composition du Conseil d'Administration

A la date du présent Document de Base, la composition du Conseil d'Administration de A2micile est la suivante :

- Monsieur Joël CHAULET
- Madame Estelle VOGEL
- Monsieur Alain LERASLE

### PRECISIONS CONCERNANT LA COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

#### Nombre d'actions devant être détenues par un membre du Conseil d'Administration / Durée des fonctions / Réélection

Chaque Administrateur doit détenir au moins une action de la Société.

La durée des fonctions des Administrateurs est de six ans.

Tout membre sortant est rééligible.

#### Administrateur indépendant

A2micile ne compte aucun administrateur indépendant.

#### Censeurs

A la date du présent Document de Base, la Société n'a nommé aucun Censeur.

## Rôle du Conseil d'Administration

### Dispositions contenues dans les statuts

Les dispositions concernant la composition du Conseil d'administration de la Société contenues dans les statuts de la Société, mis à jour le 12 juin 2009 et notamment les articles 14 & suivants, sont retranscrites au paragraphe 21.2. « Actes constitutifs et statuts ».

### Dispositions contenues dans le règlement intérieur

Le Conseil d'Administration de A2micile n'a pas adopté de règlement intérieur.

## Fonctionnement du Conseil d'Administration au cours de l'exercice 2010

Au cours de l'exercice 2010 et le début de l'exercice 2011, le Conseil d'Administration, s'est réuni à 3 reprises, soit le:

➤ Le 15 avril 2011 pour :

- arrêter les comptes clos le 31 décembre 2010 et préparer la convocation de l'Assemblée annuelle d'approbation des comptes,
- arrêter des comptes consolidés de l'exercice écoulé,
- examiner les documents de gestion,
- convoquer une Assemblée Générale Extraordinaire en vue de délibérer sur la fusion simplifiée d'A2micile Europe et A2micile France.

➤ Le 28 décembre 2010 pour :

- nommer Estelle VOGEL née DEMESSE, Directeur Général Délégué temporaire.

➤ Le 21 juin 2010 pour :

- préparer et convoquer l'Assemblée Annuelle d'approbation des comptes du 26 juillet 2010,
- arrêter des comptes consolidés de l'exercice 2009,
- examiner les documents de gestion,
- préparer l'ordre du jour extraordinaire de cette Assemblée qui autorisait l'accès de la Société sur un marché boursier et déléguait une autorisation de lever de fonds.

Le taux de présence des membres du Conseil d'Administration est de 100% au cours de l'exercice 2010.

## Règles de répartition des jetons de présence et montant individuel des versements effectués

A la date du présent Document de Base, il n'est prévu aucune rémunération au titre des jetons de présence pour les membres du Conseil d'Administration.

## 16.2. INFORMATIONS SUR LES CONTRATS DE SERVICES

A la date du Document de Base, la Société n'a pas connaissance de l'existence de contrats de service liant les membres du Conseil d'administration à la Société ou à l'une quelconque de ses filiales et prévoyant l'octroi d'avantages particuliers.

## 16.3. INFORMATIONS RELATIVES AUX COMITES

Il n'existe pas de Comité spécialisé chargé d'effectuer des recommandations au Conseil d'Administration de A2micile.

## 16.4. DECLARATION DE CONFORMITE AU REGIME DE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE EN VIGUEUR EN FRANCE

La Société A2micile est une Société inscrite sur le Marché Libre d'EURONEXT Paris.

Le Conseil d'administration n'a pas encore mis en place de procédure d'évaluation de son fonctionnement.

Dans le cadre de la cotation prochaine de la Société sur le marché ALTERNEXT, le Conseil d'administration examine l'opportunité de mettre en place une telle procédure d'évaluation.

Le Groupe envisage effectivement d'étudier les recommandations du code Middlednext (plus adapté à sa taille que le code AFEP MEDEF) et de progressivement mettre en place des process répondant aux recommandations adaptées à l'activité, la taille et la gestion d'A2MICILE. A ce jour, cette étude n'a pas été initiée. Le Groupe n'a, à ce stade, pas adopté de code de gouvernance (Middlednext ou AFEP/MEDEF).

## 16.5. CONTRÔLE INTERNE

Dans le cadre de son développement et compte tenu de sa cotation prochaine sur le marché ALTERNEXT, la Société envisage de définir des principes et une organisation afin de mettre en œuvre certains objectifs, notamment en matière de processus de contrôle interne, d'information financière fiable et de pilotage des activités du Groupe.

A ce jour, le Groupe n'a toutefois pas mis en place de procédures de contrôle interne spécifiques afin d'identifier, de prévenir et de maîtriser les risques dont la survenance pourrait avoir un impact sur son activité, sa situation financière, ses résultats ou ses perspectives.

Toutefois, le Groupe dispose d'ores et déjà d'une personne qui se charge du contrôle de gestion au niveau du Groupe.

Ces procédures de contrôle interne joueraient un rôle clé dans la conduite des différentes activités du Groupe et s'articuleraient autour de la mise en œuvre d'un cadre général et de dispositifs spécifiques à l'élaboration et au traitement de l'information financière et comptable.

Le Groupe n'a, à ce stade, pas adopté de code de gouvernance (Middlednext ou AFEP/MEDEF).

## Organisation générale des procédures de contrôle interne

### ➤ Les objectifs du contrôle interne

Compte tenu de la création récente du Groupe, les procédures de contrôle interne sont en cours de définition et de mise en place par la Société, l'objectif de celles-ci étant de se conformer aux règles de contrôle interne communément admises. Toutefois, la Société peut ne pas avoir encore pris toutes les dispositions nécessaires afin de se conformer à celles-ci.

Les procédures de contrôle interne d'ores et déjà en place au sein du Groupe sont fondées sur le respect d'un certain nombre de principes applicables à l'ensemble des employés du Groupe et dont les objectifs sont :

- la fiabilité et la fidélité des informations comptables et du reporting ; et,
- l'application des instructions et orientations fixées par la direction générale ; et
- le respect des lois et règlements ; et,
- l'optimisation qualitative des prestations fournies.

Les procédures de contrôle interne contribuent effectivement à une bonne gestion des risques auxquels le Groupe peut être confronté ainsi qu'à la maîtrise des activités et opérations du Groupe. Toutefois, les procédures de contrôle interne ne constituent pas une garantie que les objectifs présentés ci-dessus seront atteints ou seront atteints de manière satisfaisante au regard des attentes du Groupe.

Par ailleurs, l'environnement économique, financier et réglementaire dans lequel le Groupe évolue est en constante évolution. Le Groupe doit en conséquence en permanence adapter son processus de contrôle interne. Les parties prenantes au processus de contrôle interne veillent à assurer une mise à jour régulière des procédures et de leur diffusion au sein du Groupe.

Au niveau du Groupe, la contrôleur de gestion récemment recrutée participe à cette mission.

### ➤ L'organisation du Groupe

Le Groupe comprend la Société (A2micile Europe), qui détient les titres des 2 sociétés du Groupe organisées par secteur d'activité (service à la personne et soutien scolaire : A2micile France et LA RESCOUSSE). Ces 2 sociétés ont une activité économique propre, et leurs filiales consolidées respectives sont organisées dans une logique d'optimisation de la couverture géographique du Groupe.

Les procédures de contrôle interne constituent un cadre de référence commun à l'ensemble des sociétés consolidées du Groupe.

Ce cadre de référence se compose de principes, méthodes et procédures définis au niveau de la Société et diffusés auprès de chaque société consolidée du Groupe. En fonction des contraintes locales, ce cadre de référence peut ensuite être complété par la mise en place de procédures locales spécifiques.

### ➤ Les procédures de contrôle interne

#### Le référentiel de contrôle interne

Le Groupe entend appliquer le guide de mise en œuvre pour les valeurs moyennes et petites du cadre de référence du contrôle interne publié par l'Autorité des marchés financiers le 14 juin 2010 avec pour objectif de définir précisément les rôles et responsabilités de chaque partie prenante.

### Les procédures de contrôle interne

A ce stade, les procédures de contrôle interne du Groupe comprennent la définition de points de contrôle interne, la limitation de pouvoirs et des délégations de pouvoirs, un reporting, une revue de gestion, un contrôle de gestion ainsi que des contrôles spécifiques à certaines opérations (acquisition etc...).

Les procédures ont été rédigées et diffusées pour les fonctions clés de l'entreprise (développement, gestion sociale, reporting, etc.). Elles doivent en conséquence être complétées et développées afin de pouvoir être étendues à l'ensemble des fonctions du Groupe.

### Information et communication

La mise en œuvre des procédures de contrôle interne par l'ensemble des sociétés du Groupe requiert une communication adaptée permettant la diffusion auprès de chaque entité opérationnelle des principes et méthodes définis au niveau du Groupe.

La communication avec les entités opérationnelles du Groupe se fait sur une base périodique, à l'occasion des revues d'activité mensuelles, et sur une base continue tout au long de l'année, à l'occasion des différents échanges que les entités opérationnelles peuvent avoir avec la direction du Groupe.

### Identification, prévention et maîtrise des risques

Le Groupe a mis en œuvre une procédure d'identification des risques auxquels il peut être confronté dans le cadre de ses activités. Les risques potentiels ainsi sont recensés puis classés en fonction de leur nature.

La gestion des risques est assurée par chaque direction en fonction de la nature de ceux-ci : les risques opérationnels et de ressources humaines sont gérés par les entités concernées en collaboration avec la direction du Groupe, les risques financiers sont gérés en collaboration avec la direction financière du Groupe.

Les principaux domaines dans lesquels le Groupe peut être exposé à des risques ont ainsi été identifiés (Cf. aussi le chapitre 4 ci-avant étayé):

- les risques liés au secteur d'activité du Groupe : environnement économique/social, environnement concurrentiel ;
- les risques liés aux activités du Groupe : capacité du Groupe à développer et fidéliser sa clientèle ainsi qu'à enrichir son offre de services, départ de collaborateurs clés, accords de partenariats... etc ;
- les risques réglementaires, sociaux, juridiques et politiques ;
- les risques liés aux sources de financement et aux engagements du Groupe.

#### ➤ Le pilotage du contrôle interne

### Les acteurs du contrôle interne

Conformément aux dispositions de l'article L.225-35 du Code de commerce, le Conseil d'administration détermine les orientations de l'activité de la Société et veille à leur mise en œuvre. Sous réserve des pouvoirs expressément attribués aux assemblées d'actionnaires et dans la limite de l'objet social, il se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la Société et règle par ses délibérations les affaires qui la concernent.

La société dispose d'un comité : un comité de direction (Le Président, le Directeur Administratif et Financier, le Directeur du Développement, la Responsable des Ressources Humaines et la Responsable Marketing et Communication y participent et échangent.).

Ce comité a pour mission d'assister le Conseil d'administration dans le cadre de la gestion quotidienne du Groupe et notamment de formuler des propositions et des recommandations dans les domaines de responsabilités qui leur sont propres.

La direction générale du Groupe est confiée au président du Conseil d'administration. Le président directeur général représente la Société dans ses rapports avec les tiers et est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société. Par ailleurs, en tant que président du Conseil d'administration, le président directeur général organise et dirige les travaux du Conseil d'administration.

Dans l'accomplissement des pouvoirs et des missions qui leur sont dévolues, le Conseil d'administration et la direction générale sont assistés par les différentes directions du Groupe qui participent à la définition et à la mise à jour des procédures de contrôle interne :

- la direction administrative et financière, qui est responsable de l'information comptable et financière ainsi que de l'organisation du contrôle et du respect des procédures au sein du Groupe ; et,
- la direction opérationnelle qui est responsable de la gestion courante du Groupe et de la définition de la stratégie du Groupe ; et,
- la direction développement, qui prend en charge le développement commercial du Groupe (création des nouvelles agences...) ; et,
- la direction des ressources humaines, qui est responsable de la définition et de la mise en œuvre de la politique de ressources humaines du Groupe, des normes éthiques et de la réglementation sociale ; et,
- chaque filiale et sous-filiales (agences) de la Société dans le cadre de leur reporting mensuel impliquant des fonctions de contrôle au niveau local.

### Elaboration et traitement de l'information comptable et financière

La direction financière a pour mission de fournir des informations financières et des analyses de qualité.

Les procédures de contrôle interne en vigueur dans le Groupe ont pour objet de vérifier que les informations comptables, financières et de gestion communiquées au Conseil d'administration de la Société reflètent avec sincérité l'activité et la situation du Groupe. L'un des objectifs du système de contrôle interne est de prévenir et maîtriser les risques résultant de l'activité de l'entreprise, notamment les risques d'erreurs ou de fraudes, en particulier dans les domaines comptable et financier, et l'exactitude et l'exhaustivité des enregistrements comptables. Comme tout système de contrôle, il ne peut cependant fournir une garantie absolue que ces risques sont totalement éliminés.

Le contrôle mensuel des résultats de gestion, de la trésorerie nette et des données de consolidation permettent le suivi des informations financières et comptables.

Un logiciel de consolidation a été acquis courant 2009 et permet à A2micile de sortir plus fréquemment et plus rapidement les comptes consolidés.

Le Groupe a récemment effectué un gros travail d'uniformisation au niveau des agences des méthodes de gestion et de reporting des créances clients.

En effet, ce défaut d'uniformisation du reporting des agences avaient conduit les commissaires aux comptes d'A2micile à émettre une réserve sur les créances clients du Groupe. Compte tenu du travail effectué par le Groupe, cette réserve a été levée sur les comptes définitifs établis au 31/12/2009, après un travail de rattrapage de suivi individuel des créances des particuliers.

## CHAPITRE 17. SALARIES

### 17.1. EFFECTIF

Au 31 décembre 2010, le Groupe A2micile comptait 748 salariés contre 660 au 31 décembre 2009 et 301 au 31 décembre 2008.

*Table 20. Répartition des effectifs en équivalent temps plein par activité*

	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008
Nombre d'agences A2micile en activité	97	88	81
Heures moyennes / agence / mois	1 022	802	564
Nombre d'heures de prestations facturées	1.190.565	846.450	548.420
Effectifs en équivalent temps plein	733*	683	301

\* 15 salariés du siège portent à 748 le nombre total de salariés en 2010 et 11 salariés du siège portent à 694 le nombre total de salariés en 2009.

*Table 21. Répartition des effectifs en équivalent temps plein par type de contrats*

	2010	2009
CDI	703	633
CDD	45	61
<b>Total</b>	<b>748</b>	<b>694</b>

*Table 22. Répartition des effectifs moyens par fonction*

	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008
Aide à domicile en équivalent temps plein	733	683	301
Siège	15	11	4
<b>Total</b>	<b>748</b>	<b>694</b>	<b>305</b>



Au 31 décembre 2010, le Groupe emploie ses salariés exclusivement en France.

### Egalité professionnelle

La Société est particulièrement attentive au respect de l'égalité de traitement entre ses salariés, à situation comparable et dans tous les domaines, notamment en ce qui concerne l'embauche, l'évolution professionnelle, les sanctions disciplinaires, la formation ou la promotion.

### Organisation du temps de travail

Le Groupe estime être en conformité avec les exigences législatives et réglementaires en matière de durée du temps de travail.

Le Groupe compte de nombreux salariés à temps partiel.

La durée hebdomadaire du temps de travail est fixée à 35 heures pour les sociétés du Groupe.

### Rémunération et avantages sociaux

En 2010, aucun salarié du Groupe n'est éligible à une rémunération variable.

### Relations collectives

Le Groupe accorde une grande importance aux relations avec ses salariés et considère que ces relations sont très bonnes. Ainsi, aucun jour de grève n'a été recensé au cours des trois dernières années.

Il n'existe pas, à la date du Document de Base, de syndicat reconnu ou représenté au sein du Groupe.

### Conventions collectives

Les sociétés françaises du Groupe ne relèvent pas d'une convention collective nationale.

## 17.2. PARTICIPATIONS ET INSTRUMENTS D'ACCES AU CAPITAL DES MANDATAIRES SOCIAUX ET DIRIGEANTS MANDATAIRES SOCIAUX DE A2MICILE

### PARTICIPATION AU 31 DECEMBRE 2010

*Table 23. Actionnariat des Dirigeants et mandataires sociaux au 30 mai 2011*

Actionnaires	Nombre d'actions détenues	% du capital	Nombre de droits de vote	% de droits de vote
Joël CHAULET	344 855	39,39%	689 710	40,90%
Estelle VOGEL	344 855	39,39%	689 710	40,90%
Alain LERASLE	121 245	13,85%	242 490	14,38%
<b>Total</b>	<b>810.955</b>	<b>92,62%</b>	<b>1.621.910</b>	<b>96,17%</b>

### ACTIONS GRATUITES ATTRIBUEES AUX DIRIGEANTS MANDATAIRES SOCIAUX ET AUX MANDATAIRES SOCIAUX

Néant.

### BONS DE SOUSCRIPTION D' ACTIONS ET BONS DE SOUSCRIPTION DE PARTS DE CREATEUR D'ENTREPRISE ATTRIBUES AUX DIRIGEANTS ET AUX MANDATAIRES SOCIAUX

Néant.

## 17.3. ACCORD PREVOYANT UNE PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL DE A2MICILE

Néant

## CHAPITRE 18. PRINCIPAUX ACTIONNAIRES

### 18.1. REPARTITION DU CAPITAL

#### ACTIONNARIAT AU 16 JUIN 2011

Le tableau ci-dessous présente la composition de l'actionnariat de la Société au 16 juin 2011:

*Table 24. Actionnariat au 16 juin 2011*

Catégorie	Actionnaires	Avant opération			
		Répartition du capital		Répartition des droits de vote	
		Nombre d'actions détenues	% du capital	Total droits de vote	% de droits de vote
PDG	Joël CHAULET	344 218	39,32%	688 436	39,35%
Administrateur	Estelle VOGEL	344 218	39,32%	688 436	39,35%
Administrateur	Alain LERASLE	121 019	13,82%	242 038	13,83%
Sous-total concert / pacte actionnaires		809 455	92,5%	1 618 910	92,5%
Famille	Jean-Luc CHAULET	10	0,001%	20	0,001%
Famille	Vincent CHAULET	10	0,001%	20	0,001%
Famille	Jérôme VOGEL	10	0,001%	20	0,001%
Famille	Isabelle CARRION	10	0,001%	20	0,001%
Sous-total dirigeants et famille dirigeants		809 495	92,46%	1 618 990	92,54%
Actionnaires Loi TEPA		64 538	7,37%	129 076	7,38%
Autre actionnaire nominatif		1	0,00011%	1	0,00006%
Sous-total Titres nominatifs		874 034	99,83%	1 748 067	99,91432%
Flottant / Public		1 499	0,17%	1 499	0,09%
<b>Total</b>		<b>875 533</b>	<b>100,00%</b>	<b>1 749 566</b>	<b>100,00%</b>

Des droits de vote double ont été instaurés par les statuts adoptés le 29 janvier 2011 (cf. § 18.2. « Droits de vote » page 108).

Les actionnaires historiques (« dirigeants et famille dirigeants ») ainsi que l'ensemble des actionnaires Loi TEPA disposent, à la date du présent document de base, de droits de vote double.

#### DECLARATIONS DE FRANCHISSEMENT DE SEUIL DEPUIS LE 1ER JANVIER 2009

Non concerné

#### EVOLUTION RECENTE DE L'ACTIONNARIAT

L'actionnariat n'a pas évolué depuis juin 2009.

Il est toutefois à noter que quelques titres ont été cédés par Joël CHAULET, Estelle VOGEL et Alain LERASLE à l'occasion de l'inscription sur le marché libre d'Euronext : 423 titres avaient alors été cédés.

## 18.2. DROITS DE VOTE

Un droit de vote double a été institué (article 29.2 des statuts en vigueur) :

« Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent. Chaque action donne droit à une voix.

Toutefois, un droit de vote double est attribué à toutes les actions entièrement libérées et justifiant d'une inscription nominative depuis deux ans au moins au nom du même actionnaire. Le droit de vote double est réservé aux actionnaires de nationalité française ou ressortissant d'un Etat membre de l'Union européenne. »

Cf. § 18.1 : le tableau précise les droits de vote doubles existant à la date d'enregistrement du document de base.

## 18.3. DETENTION OU CONTROLE DE A2MICILE

➤ A2micile est contrôlé par ses 3 administrateurs : Joël CHAULET, Estelle VOGEL et Alain LERASLE qui détiennent 92,6% des actions et droits de vote.

La Société est contrôlée comme décrit ci-dessus. La société estime qu'il n'y a pas de risque que le contrôle soit exercé de manière abusive.

➤ Un pacte d'actionnaires a été signé pour 2 années (pacte non tacitement renouvelable) entre Joël CHAULET, Estelle VOGEL et ALAIN LERASLE depuis le 19 mai 2011 et régit les cessions de titres entre les signataires dudit pacte :

- L'accord des parties est requis pour toute cession ou nantissement affectant plus de 95% des titres détenus par chaque signataire, et ce, durant 2 années. Une cession pour un montant global d'1 million d'euros, à proportion de la quote-part du capital détenue par chaque signataire, est toutefois autorisée si la société n'est pas transférée sur ALTERNEXT au 30 septembre 2011.
- Les autres transferts sont libres.
- Un droit de préemption est prévu entre les signataires.

**Nonobstant le §1.1 dudit pacte d'actionnaires, les signataires ont prévu de signer, dans les jours suivant l'enregistrement du présent Document de Base, un avenant au pacte indiquant que les parties agissent de concert.**

## 18.4. ACCORD POUVANT ENTRAINER UN CHANGEMENT DE CONTROLE

Il n'existe aucune disposition (pacte d'actionnaires ou autre accord spécifique) relative au capital social d'A2micile et susceptible d'entraîner un changement de contrôle de A2micile.

## CHAPITRE 19. OPERATIONS AVEC DES APPARENTES

### 19.1. DESCRIPTION DES CONVENTIONS

Il existe 2 conventions signées entre A2MICILE France et A2MICILE Europe.

- Une convention de prestations de services existe depuis le 1<sup>er</sup> février 2009.

Aux termes de cette convention, A2micile Europe fournit des prestations de gestion, de direction et de définition de stratégie, moyennant une rémunération correspondant aux coûts des prestations fournies et engagés par A2MICILE Europe augmentés d'une marge de 8%. Les honoraires d'assistance sont facturés mensuellement et payables à réception de la facture.

Au titre de la convention de prestations de services A2micile Europe a refacturé, en 2010, 230 721 euros

- Une convention de prêt existe entre A2micile Europe et A2micile France.

Aux termes de cette convention, A2micile Europe et A2micile France se mettent à disposition leurs éventuels excédents de trésorerie respectifs, sous forme d'avances en comptes courant rémunérées. Ces avances sont rémunérées sur la base d'un taux de 4%.

Au titre de 2010 : Solde du compte courant A2micile France de 888 000 euros avancés par A2micile Europe. Produits financiers: 25 874 euros.

A2micile France va toutefois être absorbée par A2micile Europe (AGM du 10 juin 2011). Ces conventions seront de fait, caduques.

Aucune autre convention n'a été signée.

## 19.2. RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES (EXERCICE CLOS LE 31/12/2010)

**Deloitte.**

### **A2micile Europe**

Société Anonyme  
8, rue Adèle Riton  
67000 Strasbourg

#### **Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées**

Exercice clos le 31 décembre 2010

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

**Deloitte.**

A2micile Europe

2 / 2

**CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE**

---

**Conventions autorisées au cours de l'exercice écoulé**

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 225-38 du code de commerce.

**CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE**

---

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par l'assemblée générale dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Strasbourg, le 29 avril 2011

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés

  
Bernard HARDER

  
Marc PIOTRAUT

## CHAPITRE 20. INFORMATIONS FINANCIERES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS DE L'EMETTEUR

Dans le cadre du présent Document de Base, la Société présente des éléments financiers sociaux. Ils reflètent fidèlement l'évolution de la situation financière de la Société.

### 20.1. INFORMATIONS FINANCIERES HISTORIQUES - BILAN ET COMPTES ANNUELS SOCIAUX

COMPTES ANNUELS AU 31/12/ 2010



## Bilan Actif

		31/12/2010			31/12/2009
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Etat exprimé en euros					
Capital souscrit non appelé (I)					
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
	Frais d'établissement	11 000	4 455	6 545	8 745
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	1 000		1 000	1 000
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
	Terrains				
	Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage indus.					
Autres immobilisations corporelles					
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)</b>					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations	901 300		901 300	898 900	
Crédances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
<b>TOTAL (II)</b>		<b>913 300</b>	<b>4 455</b>	<b>908 845</b>	<b>908 645</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	<b>CREANCES (3)</b>				
	Crédances clients et comptes rattachés	435 518		435 518	195 233
	Autres créances	987 477		987 477	581 553
Capital souscrit appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement	15 000		15 000	565 000	
Disponibilités	253 978		253 978	7 813	
Charges constatées d'avance					
<b>TOTAL (III)</b>		<b>1 691 974</b>		<b>1 691 974</b>	<b>1 349 599</b>
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>	Frais de émission de prêt à évaluer (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>2 605 274</b>	<b>4 455</b>	<b>2 600 819</b>	<b>2 258 244</b>
(1) dont droit au bail (2) dont immobilisations financières à moins d'un an (3) dont créances à plus d'un an					

## Bilan Passif

		Etat exprimé en euros	
		31/12/2010	31/12/2009
<b>Capitaux Propres</b>	Capital social ou individuel	875 533	875 533
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	1 232 133	1 232 133
	Ecart de réévaluation		
	<b>RESERVES</b>		
	Réserve légale	1 237	
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	23 504	
	<b>Résultat de l'exercice</b>	14 167	24 742
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
	<b>Total des capitaux propres</b>	<b>2 146 574</b>	<b>2 132 407</b>
<b>Autres fonds propres</b>	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	<b>Total des autres fonds propres</b>		
<b>Provisions</b>	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	<b>Total des provisions</b>		
<b>DETTES (1)</b>	<b>DETTES FINANCIERES</b>		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	300 112	454
	Emprunts et dettes financières divers	688	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	60 168	79 275
	Dettes fiscales et sociales	93 277	45 174
	<b>DETTES DIVERSES</b>		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		933	
Produits constatés d'avance (1)			
	<b>Total des dettes</b>	<b>454 245</b>	<b>125 837</b>
	Ecart de conversion passif		
	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>2 600 819</b>	<b>2 258 244</b>
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	14 166,74	24 741,52
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		251 517	125 837
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		112	454

## Compte de Résultat 1/2

		Etat exprimé en euros		31/12/2010	31/12/2009
		France	Exportation	12 mois	12 mois
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	236 121		236 121	168 389
	<b>Montant net du chiffre d'affaires</b>	<b>236 121</b>		<b>236 121</b>	<b>168 389</b>
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation			14 000	6 000
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges				
	Autres produits			20	
	<b>Total des produits d'exploitation (1)</b>				<b>250 141</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			165 471	125 462
	Impôts, taxes et versements assimilés			1 429	430
	Salaires et traitements			68 400	38 402
	Charges sociales du personnel			26 694	13 179
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	• sur immobilisations			2 200	2 255
	• charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	• sur immobilisations				
	• sur actif circulant				
Dotations aux provisions					
Autres charges					
<b>Total des charges d'exploitation (2)</b>				<b>264 194</b>	<b>179 127</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>				<b>(14 054)</b>	<b>(5 338)</b>

## Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros		31/12/2010	31/12/2009
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>(14 054)</b>	<b>(5 338)</b>
<b>Opér. comm.</b>	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	28 908	20 000 10 079
<b>Total des produits financiers</b>		<b>28 908</b>	<b>30 079</b>
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilés (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	688	
<b>Total des charges financières</b>		<b>688</b>	
<b>RESULTAT FINANCIER</b>		<b>28 220</b>	<b>30 079</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>		<b>14 167</b>	<b>24 742</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
<b>Total des produits exceptionnels</b>			
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
<b>Total des charges exceptionnelles</b>			
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>			
PARTICIPATION DES SALAIRES IMPOTS SUR LES BÉNÉFICES			
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		<b>279 048</b>	<b>204 468</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>264 882</b>	<b>179 727</b>
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>		<b>14 167</b>	<b>24 742</b>
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs (2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs (3) dont produits concernant les entreprises liées (4) dont intérêts concernant les entreprises liées		27 254	5 860

## Etats financiers au 31/12/2010

### ANNEXE LEGALE

## Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de 2 600 819 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total produits de 279 048 euros et un total charges de 264 882 euros, dégageant ainsi un résultat de 14 167 euros.

L'exercice considéré débute le 01/01/2010 et finit le 31/12/2010.  
Il a une durée de 12 mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

### **Immobilisations**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

## Règles et Méthodes Comptables

Bar exprimé en euros

### Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

### Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

### Prise de participation

La société a pris des participations pour un montant de 2 400 €.

### Chiffres d'affaires

Le chiffre d'affaires est constitué de refacturation aux sociétés du groupe et de prestations de formation.

### Comptes consolidés

La société établit des comptes consolidés.

### Droit individuel à la formation

Le volume d'heures de formation cumulé correspondant aux droits acquis au titre du droit individuel à la formation représente un montant non significatif.

### Indemnité de fin de carrière

Le montant des engagements en matière d'indemnité de fin de carrière ne représente pas un montant significatif.

## Règles et Méthodes Comptables

Est exprimé en euros

### Titres de participation

Les titres de participations sont évalués à leur coût d'acquisition

Pour les titres A2micile France, le coût d'acquisition correspond à la valeur d'apport des titres et au montant du capital souscrit à la constitution pour les autres participations.

La nécessité d'une éventuelle dépréciation portant sur les titres est fonction de la valeur d'utilité de ces titres pour la société A2micile, sur la base d'une évaluation. Dès lors que la valeur d'utilité s'avère inférieure au coût d'acquisition, une provision pour dépréciation serait enregistrée pour le montant de la différence.



ANNEXE - Elément 2

## Immobilisations

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2010
			Augmentations		Diminutions		
			Révaluations	Acquisitions	Virt.p.a.p.	Cessions	
<b>INCORPORELLES</b>	Frais d'établissement et de développement	11 000					11 000
	Autres	1 000					1 000
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>12 000</b>					<b>12 000</b>
	<b>INCORPORELLES</b>						
<b>CORPORELLES</b>	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencé aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier						
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes							
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>							
<b>FINANCIERES</b>	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	888 900		2 400			901 300
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières						
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>888 900</b>		<b>2 400</b>			<b>901 300</b>
<b>TOTAL</b>	<b>910 900</b>		<b>2 400</b>			<b>913 300</b>	

ANNEXE - Elément 3

## Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2010
			Dotations	Diminutions	
Etat exprimé en euros					
<b>INCORPORELLES</b>	Frais d'établissement et de développement	2 255	2 200		4 455
	Autres				
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>2 255</b>	<b>2 200</b>		<b>4 455</b>
<b>CORPORELLES</b>	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
Autres Instal. agencement, aménagement divers Matériel de transport Matériel de bureau, mobilier Emballages récupérables et divers					
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>					
<b>TOTAL</b>		<b>2 255</b>	<b>2 200</b>		<b>4 455</b>

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires					
	Dotations			Reprises		
	Différentiel de dotation autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de dotation autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel
Frais d'établissement et de développement						
Autres immobilisations incorporelles						
<b>TOTAL IMMOBINCORPORELLES</b>						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement, aménag.						
Instal technique matériel outillage industriels						
Instal générales Agencet aménagé divers						
Matériel de transport						
Matériel de bureau, informatique, mobilier						
Emballages récupérables, divers						
<b>TOTAL IMMOB CORPORELLES</b>						
Frais d'acquisition de titres de participation						
<b>TOTAL</b>						
<b>TOTAL GENERAL NON VENTILE</b>						

ANNEXE - Elément 5

## Créances et Dettes

Etat exprimé en euros		31/12/2010	1 an au plus	plus d'1 an
<b>CREANCES</b>	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	435 518	435 518	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	35 272	35 272	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	951 114	951 114	
Débiteurs divers	1 092	1 092		
Charges constatées d'avance				
<b>TOTAL DES CREANCES</b>	<b>1 422 996</b>	<b>1 422 996</b>		
(1) Prêts accordés encours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2010	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
<b>DETTES</b>	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes de crédit à lan max. à l'étrigue (1)	112	112		
	Emp. dettes de crédit à plus lan à l'étrigue (1)	300 000	97 272	202 728	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	688	688		
	Fournisseurs et comptes rattachés	60 168	60 168		
	Personnel et comptes rattachés	2 075	2 075		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	13 908	13 908		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	77 294	77 294		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)				
	Autres dettes				
	Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance					
<b>TOTAL DES DETTES</b>	<b>454 245</b>	<b>251 517</b>	<b>202 728</b>		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		300 000			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

ANNEXE - Elément 6.01

## Eléments relevant de plusieurs postes du bilan

Etat exprimé en euros	31/12/2010	Entreprises liées	Entreprises avec un lien de participation	Dettes, créances représentées par effets de commerce
<b>Bilan Actif</b>				
<b>Capital souscrit non appelé</b>				
<b>Actif immobilisé</b>				
Avances, acomptes sur immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immobilisations corporelles				
Participations		901 300		
Créances sur participations				
Prêts				
Autres titres immobilisés				
Autres immobilisations financières				
<b>Actif circulant</b>				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés		434 801		
Autres créances		952 205		
Capital souscrit appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités				
<b>Bilan Passif</b>				
<b>Dettes</b>				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes envers établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Dettes fournisseurs comptes rattachés		60 168		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				

## Eléments concernant les entreprises liées et les participations

Etat exprimé en euros	31/12/2010	Entreprises liées	Entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation
<b>Actif immobilisé</b>			
Avances et comptes sur immobilisations			
Participations		901 300	
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
<b>Actif circulant</b>			
Avances et comptes versés sur commandes			
Créances clients et comptes rattachés		434 801	
Autres créances		952 205	
Capital souscrit appelé, non versé			
<b>Dettes</b>			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financiers divers			
Avances et comptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		60 168	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
<b>Produits financiers</b>			
Produits de participations			
Autres produits financiers		27 254	
<b>Charges financières</b>			
Charges financières			

ANNEXE - Elément 6.03

## Frais d'établissement

Etat exprimé en euros	31/12/2010	Valeur nette	Taux amortissement
Frais de constitution		6 545	20,00
Frais de premier établissement			
Frais d'augmentation de capital			
<b>TOTAL</b>		<b>6 545</b>	

Les frais d'établissement sont constitués de frais relatifs à la constitution de la société et sont amortis sur 5 ans. Les autres immobilisations incorporelles sont constituées de la marque "La Rescouste" acquise en janvier 2009.

ANNEXE - Elément 12

## Rémunérations des Dirigeants

Etat exprimé en euros	31/12/2010
Rémunérations des membres :	
• des organes d'administration	
• des organes de direction	
• des organes de surveillance	

En application du principe du respect du droit des personnes, cette information n'est pas toujours servie, car elle aurait pour effet indirecte de fournir des renseignements à caractère individuel.

ANNEXE - Elément 13

## Effectif moyen

Etat exprimé en euros		31/12/2010	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		2	
	Professions intermédiaires			
	Employés			
	Ouvriers			
	<b>TOTAL</b>		<b>2</b>	

--

ANNEXE - Elément 6.10

## Produits à recevoir

Etat exprimé en euros		31/12/2010
<b>Total des Produits à recevoir</b>		<b>33 114</b>
Autres créances		33 114
<i>INTERETS COURUS</i>	<i>0 114</i>	

ANNEXE - Elément 6.11

## Charges à payer

Etat exprimé en euros		31/12/2010
<b>Total des Charges à payer</b>		<b>1 516</b>
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		77
<i>INTERETS COURUS A PAYER</i>	<i>77</i>	
Emprunts et dettes financières divers		688
<i>INTERETS COURUS</i>	<i>688</i>	
Dettes fiscales et sociales		751
<i>CHARGES SOCIALES A PAYER</i>	<i>751</i>	

ANNEXE - Elément 6.14

## Capital social

Etat exprimé en euros		31/12/2010	Nombre	Val. Nominale	Montant
<b>ACTIONS / PARTS SOCIALES</b>	Du capital social début exercice		875 533,00	1,0000	875 533,00
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursés pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		875 533,00	1,0000	875 533,00



ANNEXE - Elément 15

## Filiales et participations

Etat exprimé en euros	31/12/2010	Capital	Capitaux propres	Quotient de participation détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus	
					Brute	Nette
<b>A. Renseignements détaillés</b>						
1. Filiales (Plus de 50 %)						
A2 FRANCE		30 200	(1 019 719)	100,00	890 900	
LA RESCOUSSE FRANCE		10 000	(28 040)	80,00	8 000	
A2MICILE VALENCE		2 000		60,00	1 200	
A2MICILE VAL EUROPE NORD		2 000		60,00	1 200	
2. Participations (10 à 50 %)						
1. Filiales (Plus de 50 %)						
A2 FRANCE		888 000		3 593 011	(799 934)	
LA RESCOUSSE FRANCE		30 000		11 174	(33 149)	
A2MICILE VALENCE						
A2MICILE VAL EUROPE NORD						
2. Participations (10 à 50 %)						
<b>B. Renseignements globaux</b>						
		Filiales non reprises en A		Participations non reprises en A		
		françaises	étrangères	françaises	étrangères	
Capital						
Capitaux propres						
Quotient de participation détenue en pourcentage						
Valeur comptable des titres détenus - Brute						
Valeur comptable des titres détenus - Nette						
Prêts et avances consentis						
Montant des cautions et avals						
Chiffre d'affaires						
Résultat du dernier exercice clos						
Dividendes perçus						

Les sociétés A2MICILE Valence et Val d'Europe nord n'ont pas encore clôturé de comptes annuels (première clôture le 31 décembre 2011).

HDUCLAIRERHENANE	A2MICILEEUROPE	Page : 1
------------------	----------------	----------

## Bilan Actif

		31/12/2009			Net
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	
Etat exprimé en euros					
Capital souscrit non appelé ( I )					
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
	Prais d'établissement	11 000	2 255	8 745	
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	1 000		1 000	
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
	Terrains				
	Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage indiv.					
Autres immobilisations corporelles					
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)</b>					
Participations valables selon mise en équival.					
Autres participations	898 900		898 900		
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
<b>TOTAL ( II )</b>		<b>910 900</b>	<b>2 255</b>	<b>908 645</b>	
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production des services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	<b>CREANCES (3)</b>				
	Créances clients et comptes rattachés	195 233		195 233	
	Autres créances	581 553		581 553	
Capital souscrit appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement	565 000		565 000		
Disponibilités	7 813		7 813		
Charges constatées d'avance					
<b>TOTAL ( III )</b>		<b>1 349 599</b>		<b>1 349 599</b>	
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>	Frais d'émission de prêt à durée ( IV )				
	Primes de remboursement des obligations ( V )				
	Ecarts de conversion actif ( VI )				
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>2 260 499</b>	<b>2 255</b>	<b>2 258 244</b>	
(1) dont droit au bail (2) dont immobilisations financières à moins d'un an (3) dont créances à plus d'un an					

## Bilan Passif

		Etat exprimé en euros	31/12/2009	
<b>Capitaux Propres</b>	Capital social ou individuel		875 533	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		1 232 133	
	Ecartis de réévaluation			
	<b>RESERVES</b>			
	Réserve légale			
	Réserves statutaires ou contractuelles			
	Réserves réglementées			
	Autres réserves			
	Report à nouveau			
	<b>Résultat de l'exercice</b>		24 742	
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
	<b>Total des capitaux propres</b>		<b>2 132 407</b>	
<b>Autres fonds propres</b>	Produits des émissions de titres participatifs			
	Avances conditionnées			
	<b>Total des autres fonds propres</b>			
<b>Provisions</b>	Provisions pour risques			
	Provisions pour charges			
	<b>Total des provisions</b>			
<b>DETTES (1)</b>	<b>DETTES FINANCIERES</b>			
	Emprunts obligataires convertibles			
	Autres emprunts obligataires			
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		454	
	Emprunts et dettes financières divers			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
	<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		79 275	
	Dettes fiscales et sociales		45 174	
	<b>DETTES DIVERSES</b>			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes		933		
Produits constatés d'avance (1)				
	<b>Total des dettes</b>		<b>125 837</b>	
	Ecartis de conversion passif			
	<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>2 258 244</b>	
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes		24 741,52	0,00
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		125 837	
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		454	

## Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/12/2009

		France	Exportation	12 mois	0 mois
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	168 389		168 389	
	<b>Montant net du chiffre d'affaires</b>	<b>168 389</b>		<b>168 389</b>	
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation			6 000	
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges				
	Autres produits				
	<b>Total des produits d'exploitation (1)</b>			<b>174 389</b>	
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			125 462	
	Impôts, taxes et versements assimilés			430	
	Salaires et traitements			38 402	
	Charges sociales du personnel			13 179	
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			2 255	
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
- sur immobilisations					
- sur actif circulant					
Dotations aux provisions					
Autres charges					
	<b>Total des charges d'exploitation (2)</b>			<b>179 727</b>	
	<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>(5 338)</b>	

## Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros		31/12/2009	
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>(5 338)</b>	
<b>Opér. comm.</b>	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	20 000 10 079	
<b>Total des produits financiers</b>		<b>30 079</b>	
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilés (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>Total des charges financières</b>			
<b>RESULTAT FINANCIER</b>		<b>30 079</b>	
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS</b>		<b>24 742</b>	
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
<b>Total des produits exceptionnels</b>			
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
<b>Total des charges exceptionnelles</b>			
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>			
PARTICIPATION DES SALAIRES IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES			
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		<b>204 468</b>	
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>179 727</b>	
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>		<b>24 742</b>	
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs (2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs (3) dont produits concernant les entreprises liées (4) dont intérêts concernant les entreprises liées		5 860	

## Etats financiers au 31/12/2009

### ANNEXE LEGALE

## Règles et Méthodes Comptables

Est exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de 2 258 244 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total produits de 204 468 euros et un total charges de 179 727 euros, dégageant ainsi un résultat de 24 742 euros.

L'exercice considéré débute le 22/12/2008 et finit le 31/12/2009.  
Il a une durée de 12 mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

### **Faits caractéristiques de l'exercice**

Il s'agit du premier exercice d'exploitation d'une durée de 12 mois.

La société a été constituée par l'apport des titres de la société A2MICILE FRANCE pour un montant de 890 900 € assorti d'une soulte de 79 705 €, soit un capital social de 810 995 €.

Une opération d'augmentation de capital est intervenue en date du 12 juin 2009, pour un montant de 64 538 € et d'une prime d'émission de 1 368 205 €, sur laquelle des frais à hauteur de 136 072 € ont été imputés, soit une prime nette de 1 232 133 €.

## Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

### Immobilisations

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

### Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

### Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les valeurs mobilières de placement sont constituées de compte à terme.

### Prise de participation

la société a pris des participations pour un montant de 898 900 €.

### Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est constitué de refacturations aux sociétés du groupe.

### Comptes consolidés

La société établit des comptes consolidés



## Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

### Droit individuel à la formation

Le volume d'heures de formation cumulé correspondant aux droits acquis au titre du droit individuel à la formation représente un montant non significatif.

### Indemnité de fin de carrière

Le montant des engagements en matière d'indemnité de fin de carrière ne représente pas un montant significatif.

### Titres de participation

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2009, ce coût d'acquisition correspond à la valeur d'apport pour les titres de la société AZmicile France, et au montant du capital souscrit à la constitution de la société La Rescousse France.

La nécessité d'une éventuelle dépréciation portant sur les titres de participation est fonction de la valeur d'utilité de ces titres pour la société AZmicile, sur la base d'une évaluation. Dès lors que la valeur d'utilité s'avère inférieure au coût d'acquisition, une provision pour dépréciation serait enregistrée pour le montant de la différence.

ANNEXE - Elément 2

## Immobilisations

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2009
			Augmentations		Diminutions		
			Révaluations	Acquisitions	Virtop.ép.	Cessions	
<b>INCORPORELLES</b>	Frais d'établissement et de développement			11 000			11 000
	Autres			1 000			1 000
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>			<b>12 000</b>			<b>12 000</b>
	<b>INCORPORELLES</b>						
<b>CORPORELLES</b>	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencé aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industrielle						
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier						
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes							
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>							
<b>FINANCIERES</b>	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations			898 900			898 900
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières						
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>			<b>898 900</b>			<b>898 900</b>
<b>TOTAL</b>				<b>910 900</b>			<b>910 900</b>

ANNEXE - Elément 3

## Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2009
			Dotations	Diminutions	
<b>INCORPORELLES</b>	Frais d'établissement et de développement		2 255		2 255
	Autres				
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>		<b>2 255</b>		<b>2 255</b>
<b>CORPORELLES</b>	Terrains Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement Instal technique, matériel outillage industriels Autres Instal., agencement, aménagement divers Matériel de transport Matériel de bureau, mobilier Emballages récupérables et divers				
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
<b>TOTAL</b>			<b>2 255</b>		<b>2 255</b>

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Dotations			Reprises			
	Différentiel de dotations nettes	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de dotations nettes	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
<b>TOTAL IMMOBINCORPORELLES</b>							
Terrains Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménag. divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
<b>TOTAL IMMOB CORPORELLES</b>							
Frais d'acquisition de titres de participation							
<b>TOTAL</b>							
<b>TOTAL GENERAL NON VENTILE</b>							

ANNEXE - Elément 5

## Créances et Dettes

Etat exprimé en euros		31/12/2009	1 an au plus	plus d'1 an
<b>CREANCES</b>	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	195 233	195 233	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	100	100	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	36 593	36 593	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	538 860	538 860	
Débiteurs divers	6 000	6 000		
Charges constatées d'avance				
<b>TOTAL DES CREANCES</b>		<b>776 786</b>	<b>776 786</b>	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2009	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
<b>DETTES</b>	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes de crédit à 1 an max. à l'origine (1)	454	454		
	Emp. dettes de crédit à plus 1 an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	79 275	79 275		
	Personnel et comptes rattachés	2 097	2 097		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	10 961	10 961		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	32 116	32 116		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)				
	Autres dettes	933	933		
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>125 837</b>	<b>125 837</b>		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

ANNEXE - Elément 6.01

## Plusieurs postes du Bilan

Etat exprimé en euros	31/12/2009	Entreprises liées	Incorporées avec un lien de participation	Dettes, créances représentées par effets de commerce
<b>Bilan Actif</b>				
<b>Capital souscrit non appelé</b>				
<b>Actif immobilisé</b>				
Avances, acomptes sur immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immobilisations corporelles				
Participations		898 900		
Créances sur participations				
Prêts				
Autres titres immobilisés				
Autres immobilisations financières				
<b>Actif circulant</b>				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés		190 294		
Autres créances		538 860		
Capital souscrit appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités				
<b>Bilan Passif</b>				
<b>Dettes</b>				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes envers établissements de crédits				
Emprunts et dettes financières divers				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Dettes fournisseurs comptes rattachés		31 435		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				

## Eléments concernant les entreprises liées et les participations

Etat exprimé en euros	31/12/2009	Entreprises liées	Entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation
<b>Actif immobilisé</b>			
Avances et acomptes sur immobilisations			
Participations		898 900	
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
<b>Actif circulant</b>			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances clients et comptes rattachés		190 294	
Autres créances		538 860	
Capital souscrit appelé, non versé			
<b>Dettes</b>			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financiers divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		31 435	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
<b>Produits financiers</b>			
Produits de participations		20 000	
Autres produits financiers		5 860	
<b>Charges financières</b>			
Charges financières			

ANNEXE - Elément 6.03

## Frais d'établissement

Etat exprimé en euros	31/12/2009	Valeur nette	Taux d'amortissement
Frais de constitution		8 745	20,00
Frais de premier établissement			
Frais d'augmentation de capital			
<b>TOTAL</b>		<b>8 745</b>	

Les frais d'établissement sont constitués de frais relatifs à la constitution de la société et sont amortis sur 5 ans. Les autres immobilisations incorporelles sont constituées de la marque "La Rescousse" acquise en janvier 2009.

ANNEXE - Elément 12

## Rémunérations des Dirigeants

Etat exprimé en euros

31/12/2009

<p>Rémunérations des membres :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- des organes d'administration</li> <li>- des organes de direction</li> <li>- des organes de surveillance</li> </ul>	
--	--

En application du principe du respect du droit des personnes, cette information n'est pas toujours servie, car elle aurait pour effet indirecte de fournir des renseignements à caractère individuel.

ANNEXE - Elément 13

## Effectif moyen

Etat exprimé en euros

31/12/2009

Interne

Externe

EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE		Interne	Externe
Cadres & professions intellectuelles supérieures		1	
Professions intermédiaires			
Employés			
Ouvriers			
TOTAL		1	

ANNEXE - Elément 6.10

## Produits à recevoir

Bas exprimé en euros		31/12/2009
<b>Total des Produits à recevoir</b>		<b>12 482</b>
<b>Autres créances</b>		<b>12 482</b>
<i>INTERETS COURUS</i>	<i>3 860</i>	
<i>PRODUITS A RECEVOIR</i>	<i>6 000</i>	
<i>INTERETS COURUS A RECEVOIR</i>	<i>622</i>	



ANNEXE - Elément 6.11

## Charges à payer

Etat exprimé en euros		31/12/2009
<b>Total des Charges à payer</b>		<b>48 294</b>
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		454
<i>INTERETS COURUS A PAYER</i>	<i>454</i>	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		47 840
<i>FOURN.PRES NON PARVENUES</i>	<i>47 840</i>	

ANNEXE - Elément 6.14

## Capital social

Etat exprimé en euros		31/12/2009	Nombre	Val. Nominale	Montant
<b>ACTIONS / PARTS SOCIALES</b>	Du capital social début exercice				
	Emises pendant l'exercice		875 533,00	1,0000	875 533,00
	Remboursés pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		875 533,00	1,0000	875 533,00

ANNEXE - Élément 15

## Filiales et participations

Etat exprimé en euros	31/12/2009	Capital	Capitaux propres	Quote-part du capital obtenu (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus	
					Brute	Nette
<b>A. Renseignements détaillés</b>						
1. Filiales (Plus de 50 %)						
A2 FRANCE		30 200	(219 785)	100,00	890 900	
LA RESCOUSSE FRANCE		10 000	5 109	80,00	8 000	
2. Participations (10 à 50 %)						
1. Filiales (Plus de 50 %)						
A2 FRANCE		493 000		1 543 489	(300 235)	20 000
LA RESCOUSSE FRANCE		40 000		6 56	(4 891)	
2. Participations (10 à 50 %)						
		Prêts et avances consentis	Montant des cautions et avais donnés	Chiffre d'affaires	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes perçus
<b>B. Renseignements globaux</b>						
		Filiales non reprises en A		Participations non reprises en A		
		françaises	étrangères	françaises	étrangères	
Capital						
Capitaux propres						
Quote-part détenue en pourcentage						
Valeur comptable des titres détenus - Brute						
Valeur comptable des titres détenus - Nette						
Prêts et avances consentis						
Montant des cautions et avais						
Chiffre d'affaires						
Résultat du dernier exercice clos						
Dividendes perçus						

## COMPTES ANNUELS AU 31/12/2008

La société A2MICILE Europe a été créée en décembre 2008 et n'a pas arrêté de comptes au 31/12/2008.

### 20.2. INFORMATIONS FINANCIERES PROFORMA

Non concerné

## 20.3. ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

COMPTES CONSOLIDES AU 31/12/2010



GROUPE  
**A2micile Europe**

Etats financiers consolidés

Exercice clos le 31/12/2010

8 rue Adèle Riinn 67000 Strasbourg

## **Sommaire**

### Groupe A2micile Europe

#### **Etats financiers consolidés**

*Actif*

*Passif*

*Compte de résultat*

#### **Annexe consolidée**

- 1. Evénements significatifs de la période*
- 2. Méthodes et principes de consolidation*
- 3. Principes comptables et méthodes d'évaluation*
- 4. Explications des principaux postes de bilan et de leurs variations*
- 5. Explications des principaux postes du compte de résultat et de leurs variations*
- 6. Autres informations*

En €

ACTIF	Note	31/12/2010	31/12/2009
Ecart d'acquisition nets	1	21 737	0
Immobilisations incorporelles	2	28 981	41 442
Immobilisations corporelles	3	158 463	133 689
Immobilisations financières	4	64 762	51 503
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>		<b>273 943</b>	<b>226 634</b>
Clients et comptes rattachés	5	2 938 923	2 293 868
Autres créances et comptes de régularisation	5	855 745	510 758
Valeurs mobilières de placement	6	219 392	735 473
Disponibilités		2 010 022	1 226 916
<b>ACTIF CIRCULANT</b>		<b>6 024 082</b>	<b>4 767 015</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>6 298 025</b>	<b>4 993 649</b>
<b>PASSIF</b>			
Capital		94 738	94 738
Réserves consolidés - Part du Groupe		919 483	1 070 324
Résultat consolidé - Part du Groupe		-291 373	-150 841
<b>CAPITAUX PROPRES - Part du Groupe</b>	<b>7</b>	<b>722 848</b>	<b>1 014 221</b>
Intérêts minoritaires	8	315 082	175 267
<b>CAPITAUX PROPRE TOTAL</b>		<b>1 037 930</b>	<b>1 189 488</b>
<b>PROVISIONS</b>	<b>9</b>	<b>54 672</b>	<b>26 665</b>
Dettes financières	10	371 224	149 025
Fournisseurs et comptes rattachés	11	188 911	378 942
Dettes fiscales et sociales	11	4 645 288	3 249 529
<b>DETTES</b>		<b>5 205 423</b>	<b>3 777 496</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>6 298 025</b>	<b>4 993 649</b>

En €	Note	31/12/2010	31/12/2009
Chiffres d'Affaires	12	20 865 067	14 344 308
Autres produits d'exploitation	13	312 163	197 651
Charges de personnel	14	-17 977 763	-12 172 281
Autres charges d'exploitation	15	-2 833 696	-2 125 705
Impôts et taxes		-231 316	-146 526
<b>Excédent brut d'exploitation (EBITDA)</b>		<b>134 455</b>	<b>97 447</b>
Dotations aux amortissements et aux provisions	16	-110 832	-150 235
<b>Résultat d'exploitation (EBIT)</b>		<b>23 623</b>	<b>-52 788</b>
Résultat financier	17	-9 626	-1 911
<b>RESULTAT COURANT des entreprises intégrées</b>		<b>13 997</b>	<b>-54 699</b>
Résultat exceptionnel	18	-12 522	84 368
Impôts sur les résultats	19	-30 091	-73 512
<b>Résultat net des sociétés intégrées</b>		<b>-28 616</b>	<b>-43 843</b>
Dotations aux amort.des écarts acquisitions		-1 670	0
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>		<b>-30 286</b>	<b>-43 843</b>
Intérêts minoritaires		261 087	106 998
<b>RESULTAT NET PART DU GROUPE</b>		<b>-291 373</b>	<b>-150 841</b>
Résultat par action		-0,33	-0,17
Résultat dilué par action		-0,33	-0,17

## Annexe sur les comptes consolidés au 31 décembre 2010

### 1 Evénements significatifs de la période

La société A2micile Europe a été constituée par l'apport des titres de la société A2micile France pour un montant de 890 900 € assorti d'une soulte de 79 705 €, soit un capital social initial de 810 995€. Ainsi que mentionné dans les comptes consolidés du Groupe au 31 décembre 2008, l'incidence de l'opération d'apport a été annulée dans les comptes consolidés du Groupe au 31/12/2008, du fait de l'absence de différence entre le Groupe A2micile France avant l'apport à A2micile Europe et le Groupe A2micile Europe après l'apport.

A2micile Europe a lancé en février 2009 une nouvelle activité de soutien scolaire, dénommée « La Rescouste ». Le Groupe a constitué la société La Rescouste France, ainsi que 29 filiales de celle-ci en 2009. L'activité de soutien scolaire a du mal à démarrer et la plupart des sociétés La Rescouste ont été mis en sommeil ou en cessation fin 2010, début 2011. Seul La Rescouste France commence à avoir une activité régulière.

L'activité d'aide à domicile a continué sa progression au cours de la période et A2micile France a créé 4 établissements secondaires supplémentaires (Istres, Strasbourg Nord, Toulon-Hyères, Tours).

### 2 Méthodes et principes de consolidation

Les comptes du Groupe sont consolidés dans le respect des principes comptables français et sont établis conformément aux dispositions de l'arrêté du 22 juin 1999 homologuant le règlement CRC n° 99-02,.

Les données ci-après sont présentées en euros.

#### 2.1 Méthodes de consolidation

L'intégration globale est pratiquée pour toutes les filiales consolidées dont le groupe A2micile Europe détient le contrôle exclusif.

La méthode de l'intégration globale prend en compte, après élimination des opérations et des résultats internes (y compris les dividendes), l'ensemble des actifs, passifs et éléments du compte de résultat des sociétés concernées, en distinguant au niveau des résultats et des capitaux propres la part du groupe et celle imputable aux autres actionnaires (ou intérêts minoritaires).

#### 2.2 Périmètre de consolidation

Les sociétés consolidées par le groupe sont les suivantes :

Nom	Siège	% d'intérêt	Méthode (1)	Date de création
<b>Société mère :</b>				
AZMICILE EUROPE	8 rue Adèle Rison 67000 Strasbourg			oct-08
<b>Sociétés filiales :</b>				
AZMICILE AISNE	16 rue Mississippi 02240 RIBEMONT	60	IG	dec-08
AZMICILE AJACCIO	Résidence Amazonia - av du Mont Thabor 20090 AJACCIO	60	IG	dec-08
AZMICILE AMIENS	20 rue Général Jean Crepin 80870 BERNAVILLE	60	IG	sept-06
AZMICILE ANNECY	20 allée du Tenailler 74940 ANNECY LE VIEUX	60	IG	dec-07
AZMICILE ANTIBES	9 avenue Toure 06600 ANTIBES	60	IG	dec-07
AZMICILE ARTOIS	37 rue Haute 62127 BAILLEUL AUX CORNAILLES	60	IG	avr-09
AZMICILE AUDOMAROIS	7 rue Roger Salengro 62880 VENDIN LE VIEIL	60	IG	oct-09
AZMICILE BAR LE DUC	2 Impasse de la Côte aux Hérons 55000 VARNEY	60	IG	sept-08



Nom	Siège	% d'intérêt	Méthode	Date de création
A2 MICILE BASTIA	Eibatunga20222 BRANDO	60	IG	dec-08
A2MICILE BEAUNE	16 rue Madeleine 21200 BEAUNES	60	IG	déc-07
A2MICILE BELFORT	1b avenue de l'Expérience 90000 BELFORT	60	IG	févr-07
A2MICILE BESANCON	27 rue du petit Charmont 25000 BESANCON	60	IG	mai-06
A2MICILE BEZIERS	5 dom Les Jardins de l'Evêque 34120 NEZIGNAN L' EVEQUE	60	IG	juin-08
A2MICILE BORDEAUX EST	4 Lieu dit Sauton 33750 BARON	60	IG	mars-06
A2MICILE BORDEAUX OUEST	31 Chemin du Nid de l'Agasse 33610 CESTAS	60	IG	sept-06
A2MICILE BOURG EN BRESSE	580 rue Lavoisier 01960 PERONNAS	60	IG	juill-07
A2MICILE BOURGON	97 imp. de Michalieu 38460 ANNOISIN-CHATELANS	60	IG	oct-07
A2MICILE CARCASSONNE	524 chemin du bois 11620 VILLEMOLUSTAUSSOU	60	IG	juin-07
A2MICILE CASTRES-MAZANET	Route de Vermelle - Rue de la forêt 81660 PONT DE L'ARN	60	IG	dec-08
A2MICILE CERNAY	1 place du Donas 68700 CERNAY	60	IG	oct-06
A2MICILE CHALON S/Saone	3 rue Caudanin 71100 CHALON SUR SAONE	60	IG	juin-06
A2MICILE CHAMBERY-AIX	102 me de Lyon 73160 COGININ	60	IG	déc-08
A2MICILE CLERMONT-FERRAND	2 rue Marivaux @000 CLERMONT FERRAND	60	IG	juill-06
A2MICILE COLMAR	122 rue M. BURRUS 68160 Sta CROIX ALIX MINES	60	IG	juin-07
A2MICILE COLOMBES	8 rue du Général Crémer 92700 COLOMBES	60	IG	dec-08
A2MICILE COULOMMIERS	20 chemin de Montmarin 77515 POMMEUSE	60	IG	sept-09
A2MICILE DUON	14e rue Pierre de Courbarin 21000 DUON	60	IG	août-06
A2MICILE DOU AISIS	28 rue de Félin 59500 DOULAI	60	IG	dec-08
A2 MICILE EVREUX	35 hameau de la forêt 27240 GRANDVILLIERS	60	IG	dec-08
A2MICILE France	8 rue Adèle Rison	100	IG	oct-05
A2MICILE FREJUS	162 Imp. des Pins Parasols 83480 PUXIET /ARGENS	60	IG	juin-06
A2MICILE LANGON	7 rue Etouard Feret 33430 BAZAS	60	60	août-10
A2MICILE LA ROCHELLE	2 rue des Palombes 17170 BENON	60	IG	août-09
A2MICILE LE HAVRE	619 le Val Durand 27210 SAINT MACLOU	60	IG	dec-08
A2MICILE LILLE 1	3 place Clovis Thiers 59700 MARCQ EN BAROEUL	60	IG	juin-06
A2MICILE LILLE 2	36b avenue de Soubise 59130 LAMBERSART	60	IG	juill-06
A2MICILE LILLE NORD EST	19 rue Louis Seigneur 59170 CROIX	60	IG	juin-10
A2MICILE LILLE SUD EST	324 rue Sadi Carnot 59790 RONCHIN	60	IG	juill-09
A2MICILE LIMOGES	2 résidence les Prades 87510 SAINT GENCE	60	IG	nov-07
A2MICILE LYON 1	15 rue Antonine 69003 LYON	60	IG	juill-06
A2MICILE LYON 2	7 Bd Honoré de Balzac 69100 VILLEURBANNE	60	IG	juill-06
A2MICILE LYON CENTRE	33B rue de la République 69002 LYON	60	IG	juill-08
A2MICILE LYON SUD	50-52 av. de Chanoine 69230 ST GENIS LAVAL	60	IG	juill-09
A2MICILE METZ	2 chemin de la vignone 57070 VANY	60	IG	déc-07
A2MICILE MOLSHEIM	29 rue de la Paix 67190 STILL	60	IG	sept-06
A2MICILE MONTBELIARD	40 rue du moulin 25150 RENONDANS-VAIRE	60	IG	oct-07
A2MICILE MONTPELLIER NORD	22235 route de Vauguilres 34000 MONTPELLIER	60	IG	juill-08
A2MICILE MONTPELLIER SUD	68 rue des Mousses 34750 VILLENEUVE	60	IG	sept-06
A2MICILE MULHOUSE EST	6 rue Emee Meininger 68100 MULHOUSE	60	IG	oct-09
A2MICILE NANCY SUD	16 bis Place des Carmes 54300 LUNEVILLE	60	IG	oct-07
A2MICILE NANTES	11 rue Léon Blum 44000 NANTES	60	IG	mars-06
A2MICILE NANTES NORD	1 rue du Grand Moulin 44460 FEGREAC	60	IG	avril-08
A2MICILE NARBONNE	8 rue des Vosges 11200 LEZIGNAN CORBIERES	60	IG	juin-08
A2MICILE NEVERS	46 rue des Essan 58160 SAINT OIEN SUR LOIRE	60	IG	nov-06
A2MICILE NIMES	36 rue Robert Mallet Savens bat K30900 NIMES	60	IG	sept-07
A2MICILE NORT	128 avenue Saint Jean d'Angely 79000 NORT	60	IG	août-06
A2MICILE ORLEANS	107 impasse de l'Arduillière 45160 OLIVET	60	IG	déc-06
A2MICILE PARIS 14	105 rue des Moines 75017 PARIS	60	IG	juill-09
A2MICILE PARIS 17	8 rue Lemaire 75017 PARIS	60	IG	déc-07

Nom	Siège	% d'intérêt	Méthode (1)	Date de création
A2MICILE PAU	26 rue des frères Laborde 64110 GELOS	60	KI	févs-07
A2MICILE PAYS VENCOIS	175 allée des Chênes 06510 GATTIERES	60	KI	oct-10
A2MICILE PERPIGNAN	15 rue du Rdart 66200 ALENYA	60	KI	nov-07
A2MICILE POITIERS	2 Rde. De la Croix Cambos 86340 NIEUL L'ESPOIR	60	KI	oct-07
A2MICILE ROUEN	1bis rue Alfred Durbiil 76160 DARNETAL	60	KI	août-10
A2MICILE SAINT NAZAIRE	5 imp. de la pte Poe Tharon 44730 ST MICHEL CHEF CHEL	60	KI	déc-07
A2MICILE SAINT-BRIEUC	Saint Georges 22240 PLEURIEN	60	KI	mars-06
A2MICILE SAINT-ETIENNE	8 Allée du Printemps 42000 SAINT ETIENNE	60	KI	Nov-08
A2MICILE SALON PROVENCE	303 allée de Preiraque 13660 ORGON	60	KI	nov-07
A2MICILE SANARY	100 rue des Hirondelles 83110 SANARY SUR MER	60	KI	nov-07
A2MICILE SAULMUR	15 rue de Rouen Saint Lambert 49400 SAULMUR	60	KI	juil-07
A2MICILE SAVERNE	10e rue Neuve 67700 SAVERNE	60	KI	sept-07
A2MICILE SELESTAT ERSTEIN	8 rue d' Anjou 67150 GERSTHEIM	60	KI	avr-08
A2MICILE STRASBOURG SUD	1A avenue de la Forêt Noire 67000 STRASBOURG	60	KI	juin-06
A2MICILE THIERS	45bis rue Béranger 63300 THIERS	60	KI	juin-09
A2MICILE THONVILLE	33 rue du grand clos 54920 VILLERS LA MONTAGNE	60	KI	janv-07
A2MICILE TOLON	16 Hameau des Ciolets 82110 LA FARLEDE	60	KI	nov-06
A2MICILE TOULOUSE EST	3 impasse Beaucaire Apt 341 31500 TOULOUSE	60	KI	janv-07
A2MICILE TROYES	37 rue Voltaire 10000 TROYES	60	KI	oct-07
A2MICILE VAL DE MARNE	67 bis rue de Marolles 94470 BOISSY SAINT LEGER	60	KI	nov-07
A2MICILEVAL D'EUROPE NORD	59 Grand Rue 77450 VIGNELY	60	KI	déc-10
A2MICILEVAL D'EUROPE SUD	110 av du maréchal Foch 77450 MONTRY	60	KI	nov-09
A2MICILEVAL D'YERRES	7 rue des Printemps 91330 YERRES	60	KI	mars-10
A2MICILEVALENCE	10 rue de Peyrus 26000 VALENCE	60	KI	déc-10
A2MICILE VESUL	55-S rue de Dole 25000 BESANCON	60	KI	déc-07
A2MICILE VICHY	68 rue Jean Baptiste Buffot 03700 BELLERIVE/ALLIER	60	KI	juil-06
A2MICILE VIERZON	60 rue Georges Rousseau 18100 VIERZON	60	KI	avril-09
A2MICILEVILLEFRANCHE	45 rue Alma 69400 VILLEFRANCHE/SAONE	60	KI	déc-08
LA RESCOUSSE France	8 rue Adèle Riton 67000 STRASBOURG	80	KI	fév-09
LA RESCOUSSE ANGERS	42 rue Boismet 49100 ANGERS	48	KI	oct-09
LA RESCOUSSE ARTOIS	37 rue Haute 62127 BAILLEUL AUX CORNAILLES	54	KI	juin-09
LA RESCOUSSE BELFORT	1b avenue de l' Esperance 90000 BELFORT	54	KI	mai-09
LA RESCOUSSE BEZIERS	5 dom Les Jardins de l' Evêque 34120 NEZIGNAN L' EVBQUE	54	KI	juin-09
LA RESCOUSSE Bordeaux Est	4 Lieu dit Sauton 33750 BARON	54	KI	mai-09
LA RESCOUSSE BOURGON	97 imp. De Michalieu 38460 ANNOISIN CHATELANS	54	KI	mai-09
LA RESCOUSSE Bourg En Bresse	580 rue Lavoisier 01960 PERONNAS	54	KI	juin-09
LA RESCOUSSE CARCASSONNE	324 chemin du bois 31620 VILLEMOUTAUSSE	54	KI	mai-09
LA RESCOUSSE CERNAY	1 place du Donat 68700 CERNAY	54	KI	juin-09
LA RESCOUSSE CLERMONT	2 rue Mathieux 63000 CLERMONT FERRAND	54	KI	juin-09
LA RESCOUSSE ISTRES	20 Cite d' entreprises Nouvelles 13800 ISTRES	54	KI	juin-09
LA RESCOUSSE LE HAVRE	619 le Val Durand 77110 SAINT MACLOU	54	KI	mai-09
LA RESCOUSSELILLE COLYSEE	3 place Clovis Thies 59700 MARCQ EN BAROEUL	54	KI	juin-09
LA RESCOUSSE LYON 1	15 rue Antoinette 69003 LYON	54	KI	août-09
LA RESCOUSSE LYON2	7 Bis Honoré de Balzac 69100 VILLEURBANNE	54	KI	juil-09
LA RESCOUSSE LYON CENTRE	33B rue de la République 69002 LYON	54	KI	juin-09
LA RESCOUSSE METZ	2 chemin de la vignote 57070 VANY	54	KI	août-09
LA RESCOUSSEMONTBELIARD	40 rue du moulin 25150 RENONDANS-VAIRE	54	KI	juin-09
LA RESCOUSSEMONTPELLIER	465 av du Port Trinquar 34070 MONTPELLIER	54	KI	juin-09
LA RESCOUSSENANCY SUD	16bis Place des Carmes 54300 LU/NEVILLE	54	KI	avril-09

Nom	Siège	% d'intérêt	Méthode (1)	Date de création
LA RESCOUSSE NANTES Nord	11 rue Léon Blum 44000 NANTES	54	IG	mai-09
LA RESCOUSSE NIORT	128 avenue Saint Jean d'Angely 79000 NIORT	54	IG	mai-09
LA RESCOUSSE PARIS17	8 rue Lemerle 75017 PARIS	54	IG	mai-09
LA RESCOUSSE PERPIGNAN	15 rue du Rdart 66200 ALENYA	54	IG	mai-09
LA RESCOUSSE SAINT ETIENNE	8 Allée du Printemps 42000 SAINT ETIENNE	54	IG	mai-09
LA RESCOUSSE SAINT NAZAIRE	5 Imp. De la pose Poe Tharon 44730 ST MICHEL CHEF CHEL	54	IG	mai-09
LA RESCOUSSE THIONVILLE	33 rue du grand clos 54920 VILLERS LA MONTAGNE	54	IG	Juin-09
LA RESCOUSSE TOURS	88 rue Groleon 37100 TOURS	54	IG	Juin-09
LA RESCOUSSE VAL DE MARNE	67bis rue de Marolles 94470 BOISSY SAINT LEGER	54	IG	mai-09

(1) IG : Intégration Globale

### 2.2.1 Entrées dans le périmètre de consolidation

Au cours de l'année 2010, les filiales créées (voir tableau ci-dessus) sont entrées dans le périmètre de consolidation du groupe A2micile. S'agissant de créations de sociétés, aucune incidence relative à ces entrées de périmètre n'impacte les capitaux propres.

### 2.2.2 Sorties du périmètre de consolidation

Deux entités du Groupe, A2micile Chantilly et A2micile Jura ont fait l'objet d'une procédure judiciaire. A2micile Chantilly a fait l'objet d'une liquidation judiciaire en date du 24 mars 2010. A2micile Jura a fait l'objet d'une liquidation judiciaire en date du 29 octobre 2010. Du fait de la perte de contrôle au 31 décembre 2010, ces sociétés sont sorties du périmètre de consolidation sans impact significatif sur le résultat.

### 2.2.3 Modification du pourcentage d'intérêt sans changement de méthode de consolidation

Aucune modification significative du pourcentage d'intérêt n'a eu lieu au cours de l'exercice présentée au 31/12/2010, à l'exception de l'acquisition de parts des minoritaires pour les sociétés suivantes : A2micile Arcachon par A2micile Bordeaux Ouest et A2micile Istres, A2micile Strasbourg Nord et A2micile Tours par A2micile France. Au cours de l'exercice toutes ces sociétés ont été absorbées par une transmission universelle de patrimoine.

### 2.2.4 Exclusion du périmètre

Cf. 2.2.2.

De plus, les entités suivantes dont A2micile France détient les participations n'ont pas été consolidées faute d'activité :

A2micile Alès, A2micile Amiens, A2micile Beausoleil, A2micile Cagnes/Mer, A2micile L'Isle/Sorgue, A2micile Nice, A2micile Rennes, A2micile Saint-Lo, A2micile Sarreguemines, A2micile Senlis, A2micile Sète, A2micile Tarbes, A2micile Toulouse Ouest, A2micile Valbonne, A2micile Yvelines Nord et A2micile Yvelines Sud. Les titres de participation sont dépréciés.

### 2.3 Date de clôture des comptes

Les comptes consolidés de l'ensemble des entités sont arrêtés au 31 décembre 2010. Les comptes consolidés intègrent une situation comptable arrêtée au 31 décembre 2010 pour les quelques filiales n'ayant pas clôturé leur comptes au 31 décembre (1<sup>er</sup> exercice d'une durée supérieure ou inférieure à 12 mois).

## 3 Principes comptables et méthodes d'évaluation

Les comptes consolidés au 31 décembre 2010 sont élaborés et présentés selon les mêmes méthodes comptables et les mêmes modalités de calcul que celles appliquées pour les comptes consolidés au 31/12/2009.

En l'absence des informations nécessaires à l'établissement de compte au 31 décembre 2010, aucune situation intermédiaire n'a été prise en compte pour la société A2micile Toulon Est.

Les méthodes d'évaluation des différents postes des états financiers sont les suivantes :

### 3.1 Ecarts d'acquisition

Suite à l'acquisition des parts d'A2micile Tours appartenant aux minoritaires par le groupe, il a été constaté un écart d'acquisition de 23 K€ dans les comptes consolidés. Cet écart est amorti sur 7 ans.

### 3.2 Immobilisations incorporelles

Les frais d'établissement sont constitués essentiellement de logiciels amortis sur des durées de 1 à 3 ans, de frais relatifs à la constitution de la société amortis sur 5 ans. Les autres immobilisations incorporelles sont constitués de la marque « La Rescouste » acquise en janvier 2009.

### 3.3 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production.

Les amortissements sont pratiqués généralement selon les rythmes et méthodes suivants :

Installations techniques, matériel outillage industriel	Linéaire	3 à 10 ans
Matériels de bureau et informatique	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	3 à 7 ans

### 3.4 Location-financement

Compte tenu du caractère non significatif des contrats de location financement, aucun retraitement n'a été pratiqué. Les loyers restent enregistrés en charges d'exploitation.

### 3.5 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Les créances qui présentent des risques identifiés de non recouvrement restant à la charge du groupe font l'objet de provisions pour dépréciation.

### 3.6 Provisions

Une provision est comptabilisée lorsqu'il existe une obligation juridique ou implicite envers un tiers, résultant d'événements passés, qui provoquera probablement ou certainement une sortie de ressources et dont l'évaluation peut être effectuée avec une fiabilité suffisante.

Les provisions sont composées essentiellement des engagements de retraite et autres avantages ainsi que des quelques litiges prud'homaux.

### 3.7 Engagements de retraite et autres avantages accordés aux salariés des sociétés françaises

Les engagements en matière d'indemnité de départ en retraite sont pris en compte par des provisions pour retraite.

Les provisions pour retraite ont été calculées en évaluant selon la méthode rétrospective (méthode préférentielle) ce que le Groupe devrait verser à ses salariés partant en retraite, en fonction :

- de la législation sociale,
- de la durée d'activité restant des salariés supposés présents au moment de leur départ en retraite en fonction du taux de rotation du personnel et des tables de mortalité,
- des salaires réévalués jusqu'à la date de départ en retraite,
- du taux d'actualisation de 4 %.

Les engagements de retraite sont déterminés en retenant l'hypothèse selon laquelle le départ est à l'initiative du salarié (Age retenu : 67 ans).

Le calcul de l'engagement de retraite a été effectué en tenant compte des charges sociales à hauteur de 16 % pour les filiales et 25 % pour le siège.

### 3.8 Impositions différées

L'impôt sur les sociétés est comptabilisé en tenant compte des impôts différés liés aux différences entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et des passifs.

Les retraitements apportés aux comptes sociaux des sociétés consolidées pour les rendre homogènes avec les principes comptables du groupe ou pour éliminer l'effet de législations fiscales, ainsi que l'existence de décalages temporaires d'impositions, génèrent des différences entre la base imposable et le résultat consolidé avant impôt. Ces différences donnent lieu à la constatation d'impositions différées présentées à l'actif ou au passif du bilan par entité fiscale.

En particulier, un impôt différé actif à hauteur de 434 K€ dont 314 K€ au titre de l'exercice 2010 a été enregistré sur les reports déficitaires fiscaux d'A2micile France, compte tenu des perspectives d'utilisation de ces reports déficitaires dans les années futures.

### 3.9 Résultat exceptionnel

Les éléments exceptionnels sont les produits ou les charges résultant d'événements ou d'opérations clairement distincts des activités ordinaires du groupe et qui ne sont pas, en conséquence, censés se reproduire de manière fréquente ni régulière.

### 3.10 Résultat par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net, part du Groupe, par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

Au 31 décembre 2010, le résultat par action correspond au résultat net part du groupe divisé par le nombre d'actions d'A2micile Europe (875.533 actions).

Le calcul du résultat dilué par action tient compte le cas échéant, des conséquences qu'aurait eu l'ensemble des instruments dilutifs sur le calcul du résultat de la période et sur celui du nombre d'actions. Au 31 décembre 2010, il n'existe aucun instrument dilutif.

#### 4 Explications des principaux postes du bilan et de leurs variations

##### Note 1 : Ecart d'acquisition nets

Les variations des écarts d'acquisition ainsi que celles des amortissements sont les suivantes :

<u>Immobilisations</u>	Début de période	Mvts périmètre	Acquisitions	Cessions	Autres Mouvts	Fin de période
Ecart d'acquisition	0	-	23 407	-	-	23 407
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>-</b>	<b>23 407</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>23 407</b>

<u>Amortissements</u>	Début de période	Mvts périmètre	Dotations	Reprises Sorties	Autres Mouvts	Fin de période
Ecart d'acquisition	0	-	1 670	-	-	1 670
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>-</b>	<b>1 670</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1 670</b>

##### Note 2 : Immobilisations incorporelles

Les variations des immobilisations incorporelles ainsi que celles des amortissements sont les suivantes :

<u>Immobilisations</u>	Début de période	Mvts périmètre	Acquisitions	Cessions	Autres Mouvts	Fin de période
Frais d'établissement	11 000	-	-	-	-	11 000
Concessions, brevets et droits similaires	82 714	-	7 165	-	-	78 879
<b>Total</b>	<b>82 714</b>	<b>-</b>	<b>7 165</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>89 879</b>

<u>Amortissements</u>	Début de période	Mvts périmètre	Dotations	Reprises Sorties	Autres Mouvts	Fin de période
Frais d'établissement	2 255	-	2 200	-	-	4 455
Concessions, brevets et droits similaires	39 017	-	17 426	-	-	56 443
<b>Total</b>	<b>41 272</b>	<b>-</b>	<b>19 626</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>60 898</b>

### Note 3 : Immobilisations corporelles

Les variations s'analysent comme suit :

<u>Immobilisations</u>	Début de période	Mvts périmètre	Acquisitions	Cessions	Autres mouvements	Fin de période
Install. Techniques, matériels et outillages	58 623		20 691			79 314
Matériel de bureau et mobilier	150 144		58 343			208 487
<b>Total</b>	<b>208 767</b>	-	<b>79 034</b>	-	-	<b>287 801</b>

<u>Amortissements</u>	Début de période	Mvts périmètre	Dotations	Reprises Sorties	Autres mouvements	Fin de période
Install. Techniques, matériels et outillages	13 442		13 954			27 396
Matériel de bureau et mobilier	61 636		40 306			101 942
<b>Total</b>	<b>75 078</b>	-	<b>54 260</b>	-	-	<b>129 338</b>

### Note 4 : Immobilisations financières

Variations des immobilisations financières :

	Début de période	Evolution périmètre	Acquisitions Augmentations	Autres mouvements	Cessions	Fin de période
Cautions versées, prêts	51 503		13 259			64 762
Titres de participation	21 600	1 200				22 800
<b>Total brut</b>	<b>60 444</b>	<b>1 200</b>	<b>13 259</b>	-	-	<b>87 562</b>
Provisions	21 600	1 200			-	21 800
<b>Valeur nette</b>	<b>38 844</b>	<b>0</b>	<b>13 259</b>		-	<b>64 762</b>



### Note 5 : Créances

Ventilation des créances par nature et par échéance :

Nature	Total brut	Echéance			Dépréc.	Total net
		- 1 an	+ 1 an	+ 5 ans		
Créances de l'actif circulant :						
Créances clients et comptes rattachés	2 991 158	2 991 158			52 235	2 938 923
Créances fiscales & sociales	246 872	246 872				246 872
Impôt différé actif	449 818		449 818			449 818
Créances diverses	46 640	46 640				46 640
Charges constatées d'avance	112 415	112 415				112 415
<b>Total</b>	<b>3 846 903</b>	<b>3 397 085</b>	<b>449 818</b>		<b>52 235</b>	<b>3 794 668</b>

### Note 6 : Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placements sont constituées de Comptes à Terme dont le capital est garanti.

## Note 7 : Capitaux propres

Tableau de variation des capitaux propres consolidés-part du groupe :

	Capital	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Autres					Totaux capitaux propres
				Ecart de conversion	Ecart de réévaluation	Titres de l'entreprise consolidante	Subinvestissement	Total Autres	
- Situation à la clôture 31-12-07	30 200	-47 018	151 525						134 707
- Mouvements									
• Affectation du résultat exercice précédent		151 525	-151 525						0
• Résultat de l'exercice			-75 606						-75 606
• Distributions effectuées par l'entreprise A2micile France		-110 000							-110 000
• Autres mouvements		-79 905*							-79 905
- Situation à la clôture 31-12-08	30 200	-85 398	-75 606						-130 804
- Mouvements									
- Augmentation de capital	64 538								64 538
- Affectation du résultat exercice précédent		-75 606	75 606						0
- Résultat de l'exercice			-150 841						-150 841
- Prime liée à l'augmentation							1 232 133		1 232 133
- Autres mouvements							-805		-805
- Situation à la clôture 31-12-09	94 738	-161 004	-150 841				1 231 328		1 014 221
- Mouvements									
- Affectation du résultat exercice précédent		-150 841	150 841						0
- Résultat de l'exercice			-291 373						-291 373
- Situation à la clôture 31-12-10	94 738	-311 845	-291 373				1 231 328		722 848

\* Suite constatée lors de l'opération de constitution d'A2micile Europe.

## Note 8 : Intérêts minoritaires

Les intérêts minoritaires ont varié de la manière suivante (en euros) :

	Ouverture	Résultat de l'exercice	Evolution du périmètre de consolidation	Autres mouvements	Total intérêts minoritaires
Situation à la clôture 31-12-07	22 177	71 650	60 000	- 1 332	121 295
- Mouvements		39 046	5 979	-62 338	-17 313
Situation à la clôture 31-12-08	121 295	39 046	5 979	-62 338	103 982
- Mouvements		106 998	22 600	-58 313	71 285
Situation à la clôture 31-12-09	103 982	106 998	22 600	-58 313	175 267
- Mouvements		261 087	5 600	-126 872	139 815
Situation à la clôture 31-12-10	175 267	261 087	5 600	-126 872	315 082

### Note n° 9 : Provisions

Les provisions sont ventilées comme suit :

	Début de période	Evolution périmètre	Augmentation	Diminution		Fin de période
				Utilisées	Non utilisées	
Provision pour pensions et retraites	26 665	-	23 007			49 672
Provision pour litiges	0	-	5 000			5 000
<b>Total</b>	<b>26 665</b>	<b>-</b>	<b>28 007</b>			<b>54 672</b>

### Note 10 : Emprunts et dettes financières

Détail des emprunts par nature et par échéance :

Nature	Montant Exercice N	Montant à 1 an au plus	Montant à plus 1 an et 5 ans au plus	Montant à plus de 5 ans
Emprunts auprès des banques	360 772	157 553	203 219	-
Découverts bancaires	10 452	10 452		
<b>Total</b>	<b>371 224</b>	<b>168 005</b>	<b>203 219</b>	<b>-</b>

### Note 11 : Dettes

Ventilation des dettes par nature et par échéance :

Nature	Total brut	Echéance			Total
		- 1 an	+ 1 an	+ 5 ans	
<i>Dettes d'exploitation :</i>					
Dettes fournisseurs	188 911	188 911			188 911
Personnel et charges sociales	3 717 703	3 717 703			3 717 703
Etat dettes fiscales	821 324	821 324			821 324
Autres charges à payer	106 261	106 261			106 261
<b>Total</b>	<b>4 834 199</b>	<b>4 834 199</b>			<b>4 834 199</b>

## 5 Explication des principaux postes du compte de résultat et de leurs variations

### Note 12 : Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires se répartit comme suit et

	31/12/2010	31/12/2009
Chiffre d'affaires Particuliers	14 615 979	10 488 527
Chiffre d'affaires Plateformes (mutuelles,...)	6 249 088	3 851 278
Autres Chiffre d'affaires	0	4 503
<b>Total</b>	<b>20 865 067</b>	<b>14 344 308</b>

### Note 13 : Autres produits d'exploitation

Les reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges et autres produits se répartissent de la manière suivante :

	31/12/2010	31/12/2009
Transfert de charges d'exploitation	56 162	28 678
Subventions d'exploitation	187 762	149 624
Autres produits	10 878	19 349
Reprises amort et provisions	57 361	0
<b>Total</b>	<b>312 163</b>	<b>197 651</b>

Les subventions sont enregistrées en produit lors de leur attribution.

### Note 14 : Charges de personnel et effectif

Les charges de personnel se répartissent de la manière suivante :

	31/12/2010	31/12/2009
Rémunérations brutes	15 071 739	10 091 105
Charges sociales	2 906 024	2 081 176
<b>Total</b>	<b>17 977 763</b>	<b>12 172 281</b>

L'effectif employé est principalement composé des employés au titre de l'aide à domicile. Pour comparaison, les chiffres sont donnés en équivalent temps plein.

	Effectif au 31/12/2010	Effectif au 31/12/2009
Aide à domicile en équivalent temps plein	733	683
Effectif permanent siège	15	11
<b>Total</b>	<b>748</b>	<b>694</b>

#### Note 15 : Autres charges d'exploitation

Les autres achats et charges externes se répartissent de la manière suivante :

	31/12/2010	31/12/2009
Achats matériel et fournitures	176 566	153 123
Locations, charges locatives	462 526	245 006
Entretiens et réparations	93 885	65 665
Primes d'assurances	43 464	15 156
Honoraires	485 769	456 567
Publicité et documentation	258 972	238 573
Déplacements, missions, réceptions	778 767	615 599
Frais postaux et télécom.	297 457	217 194
Services bancaires	129 377	113 259
Créances irrécouvrables	52 423	0
Autres comptes	54 490	5 563
<b>TOTAL</b>	<b>2 833 696</b>	<b>2 125 705</b>

## Note 16 : Dotations aux amortissements et provisions

Les dotations aux amortissements et provisions sont réparties de la manière suivante :

	31/12/2010	31/12/2009
<b>Dotations aux amortissements :</b>		
■ Des immobilisations incorporelles	19 626	20 901
■ Des immobilisations corporelles	54 260	43 866
<b>Dotations aux provisions :</b>		
■ Pour risques et charges (1)	28 006	14 663
■ Pour dépréciation comptes clients	8 940	54 005
■ Pour risques financiers	0	16 800
<b>Total</b>	<b>110 832</b>	<b>150 235</b>

(1) Confère Note N°9

## Note 17 : Résultat financier

Le résultat financier se décompose de la manière suivante :

	31/12/2010	31/12/2009
<b>Produits financiers :</b>		
■ Intérêts et produits assimilés	458	14 023
<b>Total des produits financiers</b>	<b>458</b>	<b>14 023</b>
<b>Charges financières</b>		
■ Intérêts et charges assimilés	10 084	15 934
<b>Total des charges financières</b>	<b>10 084</b>	<b>15 934</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>-9 626</b>	<b>- 1 911</b>

### Note 18 : Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel est composé des éléments suivants :

	31/12/2010	31/12/2009
<b>Produits exceptionnels</b>		
■ Produits sur exercices antérieurs		
■ Autres produits exceptionnels	14 486	92 665
dont résultat sur sortie périmètre (1)	4 158	90 433
<b>Charges exceptionnelles</b>		
■ Charges sur exercices antérieurs	0	3 097
■ Autres charges exceptionnelles	27 008	3 600
dont résultat sur sortie périmètre (1)	2 858	
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>- 12 522</b>	<b>85 968</b>

(1) Confère § 2.2.2

### Note 19 : Impôts

Rationalisation de l'impôt (en milliers d'euros) :

	31/12/2010	31/12/2009
Impôts exigibles	-343	-152
- Impôts différés	313	-79
= Charges d'impôt sur les résultats consolidés	-30	-73
- Impôt théorique au taux de 33%	-1	-8
= Différence d'impôt	<b>-29</b>	<b>-65</b>

Analyse de cette différence :

	31/12/2010	31/12/2009
Impôts différés actifs sur les déficits reportables non reconnus en l'absence de perspective	-40	-65
Utilisation de reports déficitaires non activés précédemment	16	7
Différences permanentes	0	-5
Autres écarts	-5	-2
<b>Total</b>	<b>-29</b>	<b>-65</b>
<b>Différence nette</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

## 6 Autres informations

### 6.1 Informations sectorielles

L'ensemble de l'activité est effectuée en France.  
Le Groupe ne suit pas ses résultats en distinguant des secteurs d'activités distincts, compte tenu du caractère peu significatif de l'activité soutien scolaire à ce jour.

### 6.2 Evénements postérieurs au 31 décembre 2010

Néant

### 6.3 Rémunération des dirigeants

Une rémunération de 138 K€ a été versée aux dirigeants en 2010.

### 6.4 Engagements hors bilan

Aucun engagement hors bilan n'a été donné ou reçu par le Groupe.

### 6.5 Autres informations

Evolution hors activité La Rescouste

	2010	2009	2008	2007	2006
Nombre d'heures de prestations réalisées et facturées	1 190 565	846 450	548 420	228 036	19 774
Nombre d'Agences en activité	97	88	81	65	29
Heures moyennes/agence/mois	1 022	802	564	292	57
Effectif aide à domicile en équivalent temps plein	733	683	301	125	11
Effectif permanents au siège	15	11	4	1	0



## 6.6 Tableau des flux de trésorerie

	31/12/2010	31/12/2009
<b>Flux de trésorerie liés à l'activité</b>		
Résultat net des sociétés intégrées	-28 616	-43 843
Élimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :		
- Amortissements et provisions nets	53 471	150 235
- Variation des impôts différés	-313 396	- 78 702
<b>Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées</b>	<b>-288 541</b>	<b>27 690</b>
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité		
- Créances d'exploitation	-628 225	-1 379 190
- Dettes d'exploitation	1 206 322	1 344 591
<b>Flux net de trésorerie généré par l'activité</b>	<b>289 556</b>	<b>-6 909</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement</b>		
Acquisition d'immobilisations	-99 458	-132 062
Incidence des variations de périmètre	-24 000	0
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement</b>	<b>-123 458</b>	<b>-132 062</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux opérations de financement</b>		
Augmentation du capital social et prime d'émission	0	1 296 671
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	0	0
Dividendes versés aux actionnaires des minoritaires	-126 872	-58 280
Variation des autres fonds propres	5 600	21 795
Encaissements provenant d'emprunts	305 887	7 500
Remboursement d'emprunts	-70 905	-69 082
Variation des comptes courants d'associés	0	-121 414
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement</b>	<b>113 710</b>	<b>1 077 190</b>
<b>Variation de trésorerie</b>	<b>279 808</b>	<b>938 219</b>
Trésorerie d'ouverture	1 939 154	1 000 935
Trésorerie de clôture	2 218 962	1 939 154



GROUPE  
**A2micile Europe**

Etats financiers consolidés

Exercice clos le 31/12/2009

8 rue Adèle Riton 67000 Strasbourg

## Sommaire

### Groupe A2micile Europe

#### **Etats financiers consolidés**

*Actif*

*Passif*

*Compte de résultat*

#### **Annexe consolidée**

- 1. Evénements significatifs de la période*
- 2. Méthodes et principes de consolidation*
- 3. Principes comptables et méthodes d'évaluation*
- 4. Explications des principaux postes de bilan et de leurs variations*
- 5. Explications des principaux postes du compte de résultat et de leurs variations*
- 6. Autres informations*

En €

ACTIF	Note	31/12/2009	31/12/2008
Immobilisations incorporelles	1	41 442	30 013
Immobilisations corporelles	2	133 689	113 456
Immobilisations financières	3	51 503	30 954
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>		<b>226 634</b>	<b>174 422</b>
Clients et comptes rattachés	4	2 293 868	1 282 550
Autres créances et comptes de régularisation	4	510 758	118 188
Valeurs mobilières de placement	5	735 473	230 736
Disponibilités		1 226 916	770 199
<b>ACTIF CIRCULANT</b>		<b>4 767 015</b>	<b>2 401 672</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>4 993 649</b>	<b>2 576 095</b>
<b>PASSIF</b>			
Capital		94 738	30 200
Réserves consolidés - Part du Groupe		1 070 324	-85 398
Résultat consolidé - Part du Groupe		-150 841	-75 606
<b>CAPITAUX PROPRES - Part du Groupe</b>	6	<b>1 014 221</b>	<b>-130 804</b>
Intérêts minoritaires	7	175 267	103 982
<b>CAPITAUX PROPRE TOTAL</b>		<b>1 189 488</b>	<b>-26 823</b>
<b>PROVISIONS</b>	8	<b>26 665</b>	<b>12 002</b>
Dettes financières	9	149 025	308 786
Fournisseurs et comptes rattachés	10	378 942	253 228
Dettes fiscales et sociales	10	3 249 529	2 028 901
<b>DETTES</b>		<b>3 777 496</b>	<b>2 590 915</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>4 993 649</b>	<b>2 576 095</b>

En €	Note	31/12/2009	31/12/2008
Chiffres d'Affaires	11	14 344 308	9 251 164
Autres produits d'exploitation	12	197 651	117 233
Charges de personnel	13	-12 172 281	-7 755 545
Autres charges d'exploitation	14	-2 125 705	-1 416 765
Impôts et taxes		-146 526	-95 299
<b>Excédent brut d'exploitation (EBITDA)</b>		<b>97 447</b>	<b>100 789</b>
Dotations aux amortissements et aux provisions	15	-150 235	-108 384
<b>Résultat d'exploitation (EBIT)</b>		<b>-52 788</b>	<b>-7 596</b>
Résultat financier	16	-1 911	-1 650
<b>RESULTAT COURANT des entreprises intégrées</b>		<b>-54 699</b>	<b>-9 245</b>
Résultat exceptionnel	17	84 368	-3 005
Impôts sur les résultats	18	-73 512	-24 310
<b>RESULTAT NET des sociétés intégrées</b>		<b>-43 843</b>	<b>-36 561</b>
Intérêts minoritaires		106 998	39 046
<b>RESULTAT NET PART DU GROUPE</b>		<b>-150 841</b>	<b>-75 606</b>
Résultat par action		-00,17	-00,09
Résultat dilué par action		-00,17	-00,09

## Annexe sur les comptes consolidés au 31 décembre 2009

### 1 Evénements significatifs de la période

La société A2micile Europe a été constituée par l'apport des titres de la société A2micile France pour un montant de 890 900 € assorti d'une soulte de 79 705 €, soit un capital social initial de 810 995€. Ainsi que mentionné dans les comptes consolidés du Groupe au 31 décembre 2008, l'incidence de l'opération d'apport a été annulée dans les comptes consolidés du Groupe au 31/12/2008, du fait de l'absence de différence entre le Groupe A2micile France avant l'apport à A2micile Europe et le Groupe A2micile Europe après l'apport.

Une opération d'augmentation de capital est intervenue en date du 12 juin 2009, pour un nominal de 64 538€ et une prime d'émission de 1 368 205 €, sur laquelle des frais à hauteur de 136 072 € ont été imputés, soit une prime nette de 1 232 133€.

A2micile Europe a lancé en février 2009 une nouvelle activité de soutien scolaire, dénommée « La Rescouste ». Le Groupe a constitué la société La Rescouste France, ainsi que 29 filiales de celle-ci en 2009. L'activité de soutien scolaire n'avait pas démarré au 31 décembre 2009.

L'activité d'aide à domicile a continué sa progression au cours de la période et A2micile France a créé en fin d'année 8 établissements secondaires (Aix en Provence, Bordeaux Nord, Caen, Grenoble, Nice, Paris 16, Toulouse Ouest et Versailles).

### 2 Méthodes et principes de consolidation

Les comptes du Groupe sont consolidés dans le respect des principes comptables français et sont établis conformément aux dispositions de l'arrêté du 22 juin 1999 homologuant le règlement CRC n° 99-02.

Les données ci-après sont présentées en euros.

#### 2.1 Méthodes de consolidation

L'intégration globale est pratiquée pour toutes les filiales consolidées dont le groupe A2micile Europe détient le contrôle exclusif.

La méthode de l'intégration globale prend en compte, après élimination des opérations et des résultats internes (y compris les dividendes), l'ensemble des actifs, passifs et éléments du compte de résultat des sociétés concernées, en distinguant au niveau des résultats et des capitaux propres la part du groupe et celle imputable aux autres actionnaires (ou intérêts minoritaires).

#### 2.2 Périmètre de consolidation

Les sociétés consolidées par le groupe sont les suivantes :

Nom	Siège	% d'intérêt	Méthode (1)	Date de création
<b>Société mère :</b>				
AZMICILE EUROPE	8 rue Adèle Rinon 67000 Strasbourg			oct-08
<b>Sociétés filiales :</b>				
AZMICILE AISNE	16 rue Mississippi 02240 RIBEMONT	60	KI	dec-08
AZMICILE AJACCIO	Résidence Amazonia - av du Mont Thabor 20090 AJACCIO	60	KI	dec-08
AZMICILE ALES	2A avenue du Parc 30340 SALINDRE	60	KI	dec-08
AZMICILE AMIENS	20 rue Général Jean Chapin 80370 BERNAVILLE	60	KI	sept-06
AZMICILE ANNECY	20 allée du Tenailler 74940 ANNECY LE VIEUX	60	KI	dec-07
AZMICILE ANTIBES	9 avenue Tourne 06600 ANTIBES	60	KI	dec-07

Nom	Siège	% d'intérêt	Méthode	Date de création
A2MICILE ARCACHON	2 rue du Château 33470 LE TEICH	60	KG	sept.-08
A2MICILE ARTOIS	37 rue Haute 62127 BAILLEUL AUX CORNAILLES	60	KG	avr.-09
A2MICILE AUDOMAROIS	7 rue Roger Salengro 62880 VENDIN LE VIEIL	60	KG	oct.-09
A2 MICILE BAR LE DUC	2 impasse de la Côte aux Hérons55000 VARNEY	60	KG	sept.-08
A2 MICILE BASTIA	Babalunga20222 BRANDO	60	KG	dec.-08
A2MICILE BEAUNE	16 rue Madeleine 21200 BEAUNES	60	KG	dec.-07
A2MICILE BELFORT	1b avenue de l'Espérance 90000 BELFORT	60	KG	févr.-07
A2MICILE BESANCON	27 rue du petit Charmant 25000 BESANCON	60	KG	mai.-06
A2MICILE BEZIERS	5 dom Les Jardins de l'Evêque 34120 NEZIGNAN L'EVEQUE	60	KG	juin.-08
A2MICILE BORDEAUX EST	4 Lieu dit Saunon 33750 BARON	60	KG	mars.-06
A2MICILE BORDEAUX OUEST	33 Chemin du Nid de l'Agasse33610 CESTAS	60	KG	sept.-06
A2MICILE BOURG EN BRESSE	580 rue Lavoisier 01960 PERONNAS	60	KG	juill.-07
A2MICILE BOURGOIN	97 imp. de Michalieu38460 ANNOISIN-CHATELANS	60	KG	oct.-07
A2MICILE CARCASSONNE	524 chemin du bois 11620 VILLEMOUSTAUSSOU	60	KG	juin.-07
A2MICILE CASTRES-MAZANET	Route de Verméil - Rue de la forêt 81660 PONT DE L'ARN	60	KG	dec.-08
A2MICILE CERNAY	1 place du Donon 68700 CERNAY	60	KG	oct.-06
A2MICILE CHALON S/Saone	3rue Caumartin 71100 CHALON SUR SAONE	60	KG	juin.-06
A2MICILE CHANTILLY	Bar 115 avenue Marie Amélie 60500 CHANTILLY	60	KG	dec.-07
A2MICILE CHAMBERY-AIX	102 rue de Lyon 73160 COGININ	60	KG	dec.-08
A2MICILE CLERMONT-FERRAND	2 rue Mauveaux @8000 CLERMONT FERRAND	60	KG	juill.-06
A2MICILE COLMAR	122 rue M. BURRUIS 68160 Ste CROIX AUX MINES	60	KG	juin.-07
A2MICILE COLOMBES	8rue du Général Crémier 92700 COLOMBES	60	KG	dec.-08
A2MICILE COULOMMIERS	20 chemin de Montmartin 72115 POMMELUSE	60	KG	sept.-09
A2MICILE DUON	14e rue Pierre de Courbetin 21000 DUON	60	KG	août-06
A2MICILEDUVAIS	38 rue de Fârin 59500 DUVAL	60	KG	dec.-08
A2 MICILE EVREUX	35 hameau de la forêt 27240 GRANDVILLIERS	60	KG	dec.-08
A2MICILE France	8rue Adèle Riton	100	KG	oct.-05
A2MICILE FREJUS	162 Imp. des Pins Parasols 83480 PUGET (ARGENS)	60	KG	juin.-06
A2MICILE ISTRES	20 Cité d'entreprises Nouvelles 13800 ISTRES	60	KG	sept.-06
A2MICILE JURA	25 hameau du Petit Relans 39140 RELANS	60	KG	dec.-08
A2MICILE LA ROCHELLE	2 rue des Palombes 17170 BENON	60	KG	août-09
A2MICILE LE HAVRE	619 le Val Durand 27210 SAINT MACLOU	60	KG	dec.-08
A2MICILE LILLE 1	3 place Clovis Titus 59700 MARCQ EN BAROEUL	60	KG	juin.-06
A2MICILE LILLE 2	36b avenue de Soubise 59130 LAMBERSART	60	KG	juill.-06
A2MICILE LILLE SUD EST	324 rue Sadi Carnot 59790 RONCHIN	60	KG	juill.-09
A2MICILE LIMOGES	2 résidence les Prades 87510 SAINT GENCE	60	KG	nov.-07
A2MICILE LYON 1	15 rue Antoinette 69003 LYON	60	KG	juill.-06
A2MICILE LYON 2	7 Bd Honoré de Balzac 69100 VILLEURBANNE	60	KG	juill.-06
A2MICILE LYON CENTRE	33B rue de la République 69002 LYON	60	KG	juill.-08
A2MICILE LYON SUD	50-52 av. de Chanoine 69230 ST GENIS LA VAL	60	KG	juill.-09
A2MICILE METZ	2 chemin de la vignette 57070 VANY	60	KG	dec.-07
A2MICILE MOLSHEIM	29 rue de la Paix 67190 STILL	60	KG	sept.-06
A2MICILE MONTBELIARD	40 rue du moulin 25150 RENONDANS-VAIRE	60	KG	oct.-07
A2MICILE MONTPELLIER NORD	22235 route de Vauguilères 34000 MONTPELLIER	60	KG	juill.-08
A2MICILE MONTPELLIER SUD	68 rue des Mouettes 34750 VILLENEUVE	60	KG	sept.-06
A2MULHOUSE EST	6 rue Ernst Meininger 68100 MULHOUSE	60	KG	oct.-09
A2MICILE NANCY SUD	16 bis Place des Carmes 54300 LUNEVILLE	60	KG	oct.-07
A2MICILE NANTES	11 rue Léon Blum 44000 NANTES	60	KG	mars.-06
A2MICILE NANTES NORD	1 rue du Grand Moulin 44460 FEGREAC	60	KG	avr.-08
A2MICILE NARBONNE	8 rue des Voies 11200 LEZIGNAN CORBIERES	60	KG	juin.-08
A2MICILE NEVERS	46 rue des Essart 58160 SAINT OZEN SUR LOIRE	60	KG	nov.-06

Nom	Siège	% d'intérêt	Méthode (1)	Date de création
AZMICILE NIMES	26 rue Robert Maillet Stevens bar K30900 NIMES	60	IG	sept.-07
AZMICILE NORT	128 avenue Saint Jean d'Angely 79000 NORT	60	IG	août-06
AZMICILE ORLEANS	107 impasse de l'Arduillère 45160 OLIVET	60	IG	déc-06
AZMICILE PARIS 14	105 rue des Moines 75017 PARIS	60	IG	juil-09
AZMICILE PARIS 17	8 rue Lemoine 75017 PARIS	60	IG	déc-07
AZMICILE PAU	26 rue des 3 frères Laborde 64110 GELOS	60	IG	févr-07
AZMICILE PERPIGNAN	15 rue du Réart 66200 ALENYA	60	IG	nov-07
AZMICILE POITIERS	7 Rds. De la Croix Cambos 86340 NIEUL L'ESPOIR	60	IG	oct-07
AZMICILE SAINT NAZAIRE	5 imp. de la grs Pce Tharon 44730 ST MICHEL CHEF CHEL	60	IG	déc-07
AZMICILE SAINT-BRIEUC	Saint Georges 22240 PLEURIEN	60	IG	mars-06
AZMICILE SAINT-ETIENNE	8 Allée du Printemps 42000 SAINT-ETIENNE	60	IG	Nov-08
AZMICILE SALON PROVENCE	103 allée de Prelosque 13660 ORGIN	60	IG	nov-07
AZMICILE SANARY	100 rue des Hirondelles 83110 SANARY SUR MER	60	IG	nov-07
AZMICILE SAUMUR	15 rue de Rouet Saint Lambert 49400 SAUMUR	60	IG	juil-07
AZMICILE SAVERNE	10e rue Neuve 67700 SAVERNE	60	IG	sept-07
AZMICILE SELESTAT ERSTEIN	8 rue d'Anjou 67150 GERSTHEIM	60	IG	avril-08
AZMICILE STRASBOURG NORD	1A avenue de la Forêt Noire 67000 STRASBOURG	60	IG	mars-08
AZMICILE STRASBOURG SUD	1A avenue de la Forêt Noire 67000 STRASBOURG	60	IG	juin-06
AZMICILE THIERS	45bis rue Béranger 63300 THIERS	60	IG	juin-09
AZMICILE THIONVILLE	33 rue du grand clos 54920 VILLERS LA MONTAGNE	60	IG	janv-07
AZMICILE TOULON	16 Hameau des Galois 83210 LA FARLEDE	60	IG	nov-06
AZMICILE TOULOUSE EST	3 impasse Beaucaire Apr 341 31500 TOULOUSE	60	IG	janv-07
AZMICILE TOULOUSE OUEST	795 Ch. Du Fournaud 31600 SEYSSES	60	IG	juil-07
AZMICILE TOURS	88 rue Grolson 37100 TOURS	60	IG	mars-07
AZMICILE TROYES	37 rue Voltaire 10000 TROYES	60	IG	oct-07
AZMICILE VAL DE MARNE	67 bis rue de Marolles 94470 BOISSY SAINT LEGER	60	IG	nov-07
AZMICILE VAL D'EUROPE SUD	110 av du maréchal Foch 77450 MONTRY	60	IG	nov-09
AZMICILE VESOUL	55-S rue de Dole 25000 BÉSANCON	60	IG	déc-07
AZMICILE VICHY	68 rue Jean Baptiste Buhot 03700 BELLERIVE/ALLIER	60	IG	juil-06
AZMICILE VIERZON	60 rue Georges Rousseau 18100 VIERZON	60	IG	avril-09
AZMICILE VILLEFRANCHE	45 rue Alma 69400 VILLEFRANCHE/SAONE	60	IG	déc-08
LA RESCOUSSE France	8 rue Adèle Rhon 67000 STRASBOURG	60	IG	fév-09
LA RESCOUSSE ANGERS	42 rue Bolinet 49100 ANGERS	60	IG	oct-09
LA RESCOUSSE ARTOIS	37 rue Haute 62127 BAILLEUL AUX CORNAILLES	54	IG	juin-09
LA RESCOUSSE BELFORT	1b avenue de l'Espérance 90000 BELFORT	54	IG	mai-09
LA RESCOUSSE BEZIERS	5 dom Les Jardins de l'Evêque 34120 NEZIGNAN L'EVÊQUE	54	IG	juin-09
LA RESCOUSSE Bordeaux Est	4 Lieu dit Saum 33750 BARON	54	IG	mai-09
LA RESCOUSSE BOURGON	97 imp. De Michales 38460 ANNOISIN CHATELANS	54	IG	mai-09
LA RESCOUSSE Bourg En Bresse	580 rue Lavoisier 01960 PERONNAS	54	IG	juin-09
LA RESCOUSSE CARCASSONNE	524 chemin du bois 11620 VILLEMOUTAUSOU	54	IG	mai-09
LA RESCOUSSE CERNAY	1 place du Donon 68700 CERNAY	54	IG	juin-09
LA RESCOUSSE CLERMONT	2 rue Marivaux 63000 CLERMONT FERRAND	54	IG	juin-09
LA RESCOUSSE ISTRES	20 Cité d'entreprises Nouvelles 13800 ISTRES	54	IG	juin-09
LA RESCOUSSE LE HAVRE	619 le Val Durand 27210 SAINT MACLOU	54	IG	mai-09
LA RESCOUSSE LILLE COLYSEE	3 place Clovis Thiers 59700 MARCQ EN BAROEUL	54	IG	juin-09
LA RESCOUSSE LYON 1	15 rue Antoinette 69003 LYON	54	IG	avril-09
LA RESCOUSSE LYON 2	7 Bd Honoré de Balzac 69100 VILLEURBANNE	54	IG	juil-09
LA RESCOUSSE LYON CENTRE	33B rue de la République 69002 LYON	54	IG	juin-09
LA RESCOUSSE METZ	2 chemin de la vignette 57070 VANY	54	IG	avril-09



Nom	Siège	% d'intérêt	Méthode (1)	Date de création
LA RESCOUSSEMONTBELIARD	40 rue du moulin 25150 RENJONDANS-VAIRE	54	IG	juin-09
LA RESCOUSSEMONTPELLIER	465 av du Pont Trinquat 34070 MONTPELLIER	54	IG	juin-09
LA RESCOUSSENANCY SUD	16bis Place des Cannes 54300 LUNEVILLE	54	IG	avril-09
LA RESCOUSSENANTESNord	11 rue Léon Blum 44000 NANTES	54	IG	mai-09
LA RESCOUSSE NIORT	128 avenue Saint Jean d'Angely 79000 NIORT	54	IG	mai-09
LA RESCOUSSE PARIS17	8 rue Lemercler 75017 PARIS	54	IG	mai-09
LA RESCOUSSE PERPIGNAN	15 rue du Rdart66200 ALENVA	54	IG	mai-09
LA RESCOUSSE SAINT ETIENNE	8 Allée du Printemps 42000 SAINT ETIENNE	54	IG	mai-09
LA RESCOUSSE SAINT NAZAIRE	5 Imp. De la pte Poe Tharon 44730 ST MICHEL CHEF CHEL	54	IG	mai-09
LA RESCOUSSETHIONVILLE	33 rue du grand clos 54920 VILLERS LA MONTAGNE	54	IG	juin-09
LA RESCOUSSETOURS	88 rue Crokon 37100 TOURS	54	IG	juin-09
LA RESCOUSSEVAL DE MARNE	67bis rue de Marolles 94470 BOISSY SAINT LEGER	54	IG	mai-09

(1) IG : Intégration Globale

### 2.2.1 Entrées dans le périmètre de consolidation

Au cours de l'année 2009, les filiales créées (voir tableau ci-dessus) sont entrées dans le périmètre de consolidation du groupe A2micile. S'agissant de créations de sociétés, aucune incidence relative à ces entrées de périmètre n'impacte les capitaux propres.

### 2.2.2 Sorties du périmètre de consolidation

Quatre entités du Groupe, A2micile Aix-en-Provence, A2micile Aubagne, A2micile Marseille 1 et A2micile Marseille 2, ont fait l'objet d'une procédure judiciaire. A2micile Aix en Provence a fait l'objet d'une liquidation judiciaire en date du 19 novembre 2009. A2micile Aubagne a fait l'objet d'une liquidation judiciaire en date du 9 décembre 2009. A2micile Marseille 1 a fait l'objet d'une liquidation judiciaire en date du 25 mai 2009. A2micile Marseille 2 a fait l'objet d'un redressement judiciaire en date du 26 mai 2009 suivie d'une liquidation judiciaire en date du 15 juillet 2009. Du fait de la perte de contrôle au 31 décembre 2009, ces sociétés sont sorties du périmètre de consolidation. En l'absence de risque résiduel relatif à ces entités pour le Groupe, ces sorties de périmètre de sociétés présentant des situations nettes négatives à hauteur de 90 K€ au 31/12/2008, se sont traduites par des produits exceptionnels de même montant au 31/12/2009.

### 2.2.3 Modification du pourcentage d'intérêt sans changement de méthode de consolidation

Aucune modification significative du pourcentage d'intérêt n'a eu lieu au cours de la situation présentée au 31/12/2009.

### 2.2.4 Exclusion du périmètre

Cf. 2.2.2.

De plus, les entités suivantes dont A2micile France détient les participations n'ont pas été consolidées faute d'activité :

A2micile Beausoleil, A2micile Cagnes/Mer, A2micile L'Isle/Sorgue, A2micile Nice, A2micile Rennes, A2micile Saint-Lo, A2micile Sarreguemines, A2micile Senlis, A2micile Sète, A2micile

Tarbes, A2micile Toulouse Ouest, A2micile Valbonne, A2micile Yvelines Nord et A2micile Yvelines Sud. Les titres de participation sont dépréciés.

### 2.3 Date de clôture des comptes

Les comptes consolidés de l'ensemble des entités sont arrêtés au 31 décembre 2009. Les comptes consolidés intègrent une situation comptable arrêtée au 31 décembre 2009 pour les quelques filiales n'ayant pas clôturé leur comptes au 31 décembre (1<sup>er</sup> exercice d'une durée supérieure ou inférieure à 12 mois).

## 3 Principes comptables et méthodes d'évaluation

Les comptes consolidés au 31 décembre 2009 sont élaborés et présentés selon les mêmes méthodes comptables et les mêmes modalités de calcul que celles appliquées pour les comptes consolidés au 31/12/2008.

En l'absence des informations nécessaires à l'établissement de compte au 31 décembre 2009, aucune situation intermédiaire n'a été prise en compte pour la société A2micile Chantilly et A2micile Toulon Est.

Les méthodes d'évaluation des différents postes des états financiers sont les suivantes :

### 3.1 Ecarts d'acquisition

Il n'existe aucun écart d'acquisition au 31 décembre 2009.

### 3.2 Immobilisations incorporelles

Les frais d'établissement sont constitués essentiellement de logiciels amortis sur des durées de 1 à 3 ans, de frais relatifs à la constitution de la société amortis sur 5 ans. Les autres immobilisations incorporelles sont constitués de la marque « La Rescousse » acquise en janvier 2009.

### 3.3 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production.

Les amortissements sont pratiqués généralement selon les rythmes et méthodes suivants :

Installations techniques, matériel outillage industriel	Linéaire	3 à 10 ans
Matériels de bureau et informatique	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	3 à 7 ans

### 3.4 Location-financement

Compte tenu du caractère non significatif des contrats de location financement, aucun retraitement n'a été pratiqué. Les loyers restent enregistrés en charges d'exploitation.

### 3.5 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Les créances qui présentent des risques identifiés de non recouvrement restant à la charge du groupe font l'objet de provisions pour dépréciation.

A compter de l'exercice 2009, le Groupe a mis en place un suivi des créances intégré dans le système comptable du Groupe. Suite à la mise en place de ces procédures et à la vérification exhaustive de l'ensemble des créances ouvertes au 31/12/2008, le Groupe a constaté des charges à hauteur de 9 KE

### 3.6 Provisions

Une provision est comptabilisée lorsqu'il existe une obligation juridique ou implicite envers un tiers, résultant d'événements passés, qui provoquera probablement ou certainement une sortie de ressources et dont l'évaluation peut être effectuée avec une fiabilité suffisante.

Les provisions sont composées des engagements de retraite et autres avantages.

### 3.7 Engagements de retraite et autres avantages accordés aux salariés des sociétés françaises

Les engagements en matière d'indemnité de départ en retraite sont pris en compte par des provisions pour retraite.

Les provisions pour retraite ont été calculées en évaluant selon la méthode rétrospective (méthode préférentielle) ce que le Groupe devrait verser à ses salariés partant en retraite, en fonction :

- de la législation sociale,
- de la durée d'activité restant des salariés supposés présents au moment de leur départ en retraite en fonction du taux de rotation du personnel et des tables de mortalité,
- des salaires réévalués jusqu'à la date de départ en retraite,
- du taux d'actualisation de 4 %.

Les engagements de retraite sont déterminés en retenant l'hypothèse selon laquelle le départ est à l'initiative du salarié (Age retenu : 65 ans).

Le calcul de l'engagement de retraite a été effectué en tenant compte des charges sociales à hauteur de 16 %.

### 3.8 Impositions différées

L'impôt sur les sociétés est comptabilisé en tenant compte des impôts différés liés aux différences temporaires entre un actif ou un passif à sa valeur comptable et à sa valeur fiscale,

Les retraitements apportés aux comptes sociaux des sociétés consolidées pour les rendre homogènes avec les principes comptables du groupe ou pour éliminer l'effet de législations fiscales, ainsi que l'existence de décalages temporaires d'impositions, génèrent des différences entre la base imposable et le résultat consolidé avant impôt. Ces différences donnent lieu à la constatation d'impositions différées présentées à l'actif ou au passif du bilan par entité fiscale.

En particulier, un impôt différé actif à hauteur de 120 K€ a été enregistré sur les reports déficitaires fiscaux d'A2micile France, compte tenu des perspectives d'utilisation de ces reports déficitaires dans les années futures.

### 3.9 Résultat exceptionnel

Les éléments exceptionnels sont les produits ou les charges résultant d'événements ou d'opérations clairement distincts des activités ordinaires du groupe et qui ne sont pas, en conséquence, censés se reproduire de manière fréquente ni régulière.

### 3.10 Résultat par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net, part du Groupe, par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

Au 31 décembre 2009, le résultat par action correspond au résultat net part du groupe divisé par le nombre d'actions d'A2micile Europe (875.533 actions).

Le calcul du résultat dilué par action tient compte le cas échéant, des conséquences qu'aurait eu l'ensemble des instruments dilutifs sur le calcul du résultat de la période et sur celui du nombre d'actions. Au 31 décembre 2009, il n'existe aucun instrument dilutif.

#### 4 Explications des principaux postes du bilan et de leurs variations

##### Note 1 : Immobilisations incorporelles

Les variations des immobilisations incorporelles ainsi que celles des amortissements sont les suivantes :

<u>Immobilisations</u>	Début de période	Mvts périmètre	Acquisitions	Cessions	Autres Mouvts	Fin de période
Concessions, brevets et droits similaires	50 510	-	32 204	-	-	82 714
<b>Total</b>	<b>50 510</b>	<b>-</b>	<b>32 204</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>82 714</b>

<u>Amortissements</u>	Début de période	Mvts périmètre	Dotations	Reprises Sorties	Autres Mouvts	Fin de période
Concessions, brevets et droits similaires	20 497	-	20 775	-	-	41 272
<b>Total</b>	<b>20 497</b>	<b>-</b>	<b>20 775</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>41 272</b>

##### Note 2 : Immobilisations corporelles

Les variations s'analysent comme suit :

<u>Immobilisations</u>	Début de période	Mvts périmètre	Acquisitions	Cessions	Autres mouvements	Fin de période
Install. Techniques, matériels et outillages	31 611	-	27 012	-	-	58 623
Matériel de bureau et mobilier	114 647	-	35 497	-	-	150 144
<b>Total</b>	<b>146 258</b>	<b>-</b>	<b>62 509</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>208 767</b>

<u>Amortissements</u>	Début de période	Mvts périmètre	Dotations	Reprises Sorties	Autres mouvements	Fin de période
Install. Techniques, matériels et outillages	916	-	12 526	-	-	13 442
Matériel de bureau et mobilier	31 886	-	29 750	-	-	61 636
<b>Total</b>	<b>32 802</b>	<b>-</b>	<b>42 276</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>75 078</b>

### Note 3 : Immobilisations financières

Variations des immobilisations financières :

	Début de période	Evolution périodique	Acquisitions Augmentations	Autres mouvements	Cessions	Fin de période
Cautions versées, prêts	20 154		31 349			51 503
Titres de participation	15 600	2 400	3 600			21 600
<b>Total brut</b>	<b>35 754</b>	<b>2 400</b>	<b>34 949</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>73 103</b>
Provisions	4 800	2 400	14 400			21 600
<b> Valeur nette</b>	<b>30 954</b>	<b>0</b>	<b>20 549</b>		<b>-</b>	<b>51 503</b>

### Note 4 : Créances

Ventilation des créances par nature et par échéance :

Nature	Total brut	Echéance			Dépréc.	Total net
		- 1 an	+ 1 an	+ 5 ans		
Créances de l'actif circulant :						
Créances clients et comptes rattachés	2 394 524	2 394 524			100 656	2 293 868
Créances fiscales & sociales	243 360	243 360				243 360
Impôt différé actif	127 377	127 377				127 377
Créances diverses	9 971	9 971				9 971
Charges constatées d'avance	130 050	130 050				130 050
<b>Total</b>	<b>2 905 282</b>	<b>2 905 282</b>			<b>100 656</b>	<b>2 804 626</b>

### Note 5 : Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placements sont constituées de Comptes à Terme dont le capital est garanti.

## Note 6 : Capitaux propres

Tableau de variation des capitaux propres consolidés-part du groupe :

	Capital	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Autres					Totaux capitaux propres
				Ecart de conversion	Ecart de réévaluation *	Titres de l'entreprise consolidée	Subinvestissement	Total Autres	
• Situation à la clôture 31-12-06	30 200	0	-24 492						5 708
• Mouvements									
• Affectation du résultat exercice précédent		-24 492	24 492						
• Résultat de l'exercice			151 525						151 525
• Distributions effectuées par l'entreprise consolidée		- 23 858							- 23 858
• Autres mouvements		1 332							1 332
- Situation à la clôture 31-12-07	30 200	-47 018	151 525						134 707
- Mouvements									
- Affectation du résultat exercice précédent		151 525	-151 525						0
- Résultat de l'exercice			-75 606						-75 606
- Distributions effectuées par l'entreprise A2micile France		- 110 000							- 110 000
- Autres mouvements		-79 905*							-79 905
- Situation à la clôture 31-12-08	30 200	-45 398	-75 606						-130 804
- Mouvements									
- Augmentation de capital	64 538								64 538
- Affectation du résultat exercice précédent		-75 606	75 606						0
- Résultat de l'exercice			-150 841						-150 841
- Prime liée à l'augmentation							1 231 133		1 231 133
- Autres mouvements							-805		-805
- Situation à la clôture 31-12-09	94 738	-161 004	-150 841				1 231 328		1 014 221

\* Soule constatée lors de l'opération de constitution d'A2micile Europe.

## Note 7 : Intérêts minoritaires

Les intérêts minoritaires ont varié de la manière suivante (en euros) :

	Ouverture	Résultat de l'exercice	Evolution du périmètre de consolidation	Autres mouvements	Total Intérêts minoritaires
- Mouvements		71 650	28 800	- 1 332	99 118
Situation à la clôture 31-12-07	22 177	71 650	60 000	- 1 332	121 295
- Mouvements		39 046	5 979	- 62 338	-17 313
Situation à la clôture 31-12-08	121 295	39 046	5 979	- 62 338	103 982
- Mouvements		106 998	22 600	-58 313	71 285
Situation à la clôture 31-12-09	103 982	106 998	22 600	-59 113	175 267

### Note n° 8 : Provisions

Les provisions sont ventilées comme suit :

	Début de période	Evolution périmètre	Augmentation	Diminution		Fin de période
				Utilisées	Non utilisées	
Provision pour pensions et retraites	12 002	-	14 663			26 665
	-	-				
<b>Total</b>	<b>12 002</b>	<b>-</b>	<b>14 663</b>			<b>26 665</b>

### Note 9 : Emprunts et dettes financières

Détail des emprunts par nature et par échéance :

Nature	Montant Exercice N	Montant à 1 an au plus	Montant à plus 1 an et 5 ans au plus	Montant à plus de 5 ans
Emprunts auprès des banques	125 790	72 534	53 256	-
Découverts bancaires	23 235	23 235		
<b>Total</b>	<b>149 025</b>	<b>95 769</b>	<b>53 256</b>	<b>-</b>

### Note 10 : Dettes

Ventilation des dettes par nature et par échéance :

Nature	Total brut	Echéance			Total
		- 1 an	+ 1 an	+ 5 ans	
<i>Dettes d'exploitation :</i>					
Dettes fournisseurs	378 942	378 942			
Personnel et charges sociales	2 626 525	2 626 525			
Etat dettes fiscales	590 321	590 321			
Autres charges à payer	31 963	31 963			
Produits constatés d'avance	720	720			
<b>Total</b>	<b>3 628 471</b>	<b>3 628 471</b>			



## 5 Explication des principaux postes du compte de résultat et de leurs variations

### Note 11 : Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires se répartit comme suit et

	31/12/2009	31/12/2008
Chiffre d'affaires Particuliers	10 488 527	7 008 639
Chiffre d'affaires Plateformes (mutuelles,...)	3 851 278	2 224 033
Autres Chiffre d'affaires	4 503	18 492
<b>Total</b>	<b>14 344 308</b>	<b>9 251 164</b>

### Note 12 : Autres produits d'exploitation

Les reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges et autres produits se répartissent de la manière suivante :

	31/12/2009	31/12/2008
Transfert de charges d'exploitation	28 678	43 825
Subventions d'exploitation	149 624	55 001
Autres produits	19 349	18 407
<b>Total</b>	<b>197 651</b>	<b>117 233</b>

Les subventions sont enregistrées en produit lors de leur attribution.

### Note 13 : Charges de personnel et effectif

Les charges de personnel se répartissent de la manière suivante :

	31/12/2009	31/12/2008
Rémunérations brutes	10 091 105	6 457 409
Charges sociales	2 081 176	1 298 136
<b>Total</b>	<b>12 172 281</b>	<b>7 755 545</b>

L'effectif employé est principalement composé des employés au titre de l'aide à domicile. Pour comparaison, les chiffres sont donnés en équivalent temps plein.

	Effectif au 31/12/2009	Effectif au 31/12/2008
Aide à domicile en équivalent temps plein	683	301
Effectif permanent siège	11	4
<b>Total</b>	<b>694</b>	<b>305</b>

#### Note 14 : Autres charges d'exploitation

Les autres achats et charges externes se répartissent de la manière suivante :

	31/12/2009	31/12/2008
Sous-traitance administrative	0	69 295
Achats matériel et fournitures	153 123	113 316
Locations, charges locatives	245 006	125 054
Entretiens et réparations	65 665	43 206
Primes d'assurances	15 156	6 472
Honoraires	456 567	143 858
Publicité et documentation	238 573	176 493
Déplacements, missions, réceptions	615 599	441 730
Frais postaux et télécom.	217 194	167 418
Services bancaires	113 259	56 874
Autres comptes	5 563	73 049
<b>TOTAL</b>	<b>2 125 705</b>	<b>1 416 765</b>

### Note 15 : Dotations aux amortissements et provisions

Les dotations aux amortissements et provisions sont réparties de la manière suivante :

	31/12/2009	31/12/2008
<b>Dotations aux amortissements :</b>		
■ Des immobilisations incorporelles	20 901	19 326
■ Des immobilisations corporelles	43 866	29 328
<b>Dotations aux provisions :</b>		
■ Pour risques et charges (1)	14 663	8 279
■ Pour dépréciation comptes clients	54 005	46 652
■ Pour risques financiers	16 800	4 800
<b>Total</b>	<b>150 235</b>	<b>108 385</b>

(1) Confère Note N°8

### Note 16 : Résultat financier

Le résultat financier se décompose de la manière suivante :

	31/12/2009	31/12/2008
<b>Produits financiers :</b>		
■ Intérêts et produits assimilés	14 023	7 153
<b>Total des produits financiers</b>	<b>14 023</b>	<b>7 153</b>
<b>Charges financières</b>		
■ Intérêts et charges assimilés	15 934	8 803
<b>Total des charges financières</b>	<b>15 934</b>	<b>8 803</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>- 1 911</b>	<b>- 1 650</b>

### Note 17 : Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel est composé des éléments suivants :

	31/12/2009	31/12/2008
<b>Produits exceptionnels</b>		
■ Produits sur exercices antérieurs		733
■ Autres produits exceptionnels dont résultat sur sortie périmètre (1)	92 665 90 433	
<b>Charges exceptionnelles</b>		
■ Charges sur exercices antérieurs	3 097	3 738
■ Autres charges exceptionnelles	3 600	
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>85 968</b>	<b>- 3 005</b>

(1) Conformément § 2.2.2

### Note 18 : Impôts

Rationalisation de l'impôt (en milliers d'euros) :

	31/12/2009	31/12/2008
Impôts exigibles	-152	-36
- Impôts différés	-79	-12
= Charges d'impôt sur les résultats consolidés	-73	-24
- Impôt théorique au taux de 33%	-8	2
= Différence d'impôt	<b>-65</b>	<b>-26</b>

Analyse de cette différence :

	31/12/2009	31/12/2008
Taux IS à 33,3%	0	-13
Impôts différés actifs sur les déficits reportables non reconnus en l'absence de perspective	-65	-40
Utilisation de reports déficitaires non activés précédemment	7	9
Différences permanentes	-5	0
Autres écarts	-2	18
<b>Total</b>	<b>-65</b>	<b>-26</b>
<b>Différence nette</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

## 6 Autres informations

### 6.1 Informations sectorielles

L'ensemble de l'activité est effectuée en France.  
Le Groupe ne suit pas ses résultats en distinguant des secteurs d'activités distincts.

### 6.2 Evénements postérieurs au 31 décembre 2009

Néant

### 6.3 Rémunération des dirigeants

Une rémunération de 114 K€ a été versée aux dirigeants en 2009.

### 6.4 Engagements hors bilan

Aucun engagement hors bilan n'a été donné ou reçu par le Groupe.

### 6.5 Autres informations

	2009	2008	2007	2006
Nombre d'heures de prestations réalisées et facturées	846 450	548 420	228 036	19 774
Nombre d'Agences en activité	88	81	65	29
Heures moyennes/agence/mois	802	564	292	57
Effectif aide à domicile en équivalent temps plein	683	301	125	11
Effectif permanents au siège	11	4	1	0

## 6.6 Tableau des flux de trésorerie

	31/12/2009	31/12/2008
<b>Flux de trésorerie liés à l'activité</b>		
Résultat net des sociétés intégrées	-43 843	-36 561
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :		
- Amortissements et provisions nets	150 235	108 384
<b>Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées</b>	<b>106 392</b>	<b>71 823</b>
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité		
- Créances d'exploitation	-1 457 892	-912 712
- Dettes d'exploitation	1 344 591	1 380 312
<b>Flux net de trésorerie généré par l'activité</b>	<b>- 6 909</b>	<b>539 423</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement</b>		
Acquisition d'immobilisations	-132 062	-99 721
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement</b>	<b>-132 062</b>	<b>-99 721</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux opérations de financement</b>		
Augmentation du capital social et prime d'émission	1 296 671	
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	0	-110 000
Dividendes versés aux actionnaires des minoritaires	-58 280	-62 338
Variation des autres fonds propres	21 795	5 979
Encaissements provenant d'emprunts	7 500	150 000
Remboursement d'emprunts	-69 082	-25 402
Variation des comptes courants d'associés	-121 414	5 775
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement</b>	<b>1 077 190</b>	<b>-35 986</b>
<b>Variation de trésorerie</b>	<b>938 219</b>	<b>403 716</b>
Trésorerie d'ouverture	1 000 935	597 218
Trésorerie de clôture	1 939 154	1 000 935



GROUPE  
**A2micile Europe**

Etats financiers consolidés

Exercice clos le 31/12/2008

8 rue Adèle Rion 67000 Strasbourg

## **Sommaire**

Groupe A2micile Europe

### **Etats financiers consolidés**

*Actif*

*Passif*

*Compte de résultat*

### **Annexe consolidée**

*1. Méthodes et principes de consolidation*

*2. Principes comptables et méthodes d'évaluation*

*3. Explications des postes de bilan et de leur variations*

*4. Explications des postes du comptes de résultat et de leurs variations*

*5. Autres informations*



En €

ACTIF	Note	31/12/2008	31/12/2007
Immobilisations incorporelles	1	30 013	41 296
Immobilisations corporelles	2	113 456	60 181
Immobilisations financières	3	30 954	11 079
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>		<b>174 422</b>	<b>112 556</b>
Clients et comptes rattachés	4	1 282 550	475 453
Autres créances et comptes de régularisation	4	118 188	74 825
Valeurs mobilières de placement	5	230 736	138 500
Disponibilités		770 199	460 721
<b>ACTIF CIRCULANT</b>		<b>2 401 672</b>	<b>1 149 499</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>2 576 095</b>	<b>1 262 055</b>
<b>PASSIF</b>			
Capital		30 200	30 200
Réserves consolidés - Part du Groupe		-85 398	-47 018
Résultat consolidé - Part du Groupe		-75 606	151 525
<b>CAPITAUX PROPRES - Part du Groupe</b>	6	<b>-130 804</b>	<b>134 707</b>
Intérêts minoritaires	7	103 982	121 295
<b>CAPITAUX PROPRE TOTAL</b>		<b>-26 823</b>	<b>256 003</b>
<b>PROVISIONS</b>	8	<b>12 002</b>	<b>3 723</b>
Dettes financières	9	308 786	100 513
Fournisseurs et comptes rattachés	10	253 228	156 854
Dettes fiscales et sociales	10	2 028 901	716 975
Autres dettes d'exploitation	10	0	27 987
<b>DETTES</b>		<b>2 590 915</b>	<b>1 002 329</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>2 576 095</b>	<b>1 262 055</b>

En €	Note	31/12/2008	31/12/2007
Chiffres d'Affaires	11	9 251 164	3 833 659
Autres produits d'exploitation	12	117 233	49 649
Charges de personnel	13	-7 755 545	-2 866 882
Autres charges d'exploitation	14	-1 416 765	-718 052
Impôts et taxes		-95 299	-35 261
<b>Excédent brut d'exploitation (EBITDA)</b>		<b>100 789</b>	<b>263 112</b>
Dotations aux amortissements et aux provisions	15	-108 384	-8 332
<b>Résultat d'exploitation (EBIT)</b>		<b>-7 596</b>	<b>254 780</b>
Résultat financier	16	-1 650	256
<b>RESULTAT COURANT des entreprises intégrées</b>		<b>-9 245</b>	<b>255 036</b>
Résultat exceptionnel	17	-3 005	-3 002
Impôts sur les résultats	18	-24 310	-28 859
<b>RESULTAT NET des sociétés intégrées</b>		<b>-36 561</b>	<b>223 175</b>
Intérêts minoritaires		39 046	71 650
<b>RESULTAT NET PART DU GROUPE</b>		<b>-75 606</b>	<b>151 525</b>
Résultat par action		-0,09	50,17
Résultat dilué par action		-0,09	50,17

## Annexe sur les comptes consolidés au 31 décembre 2008

### 1 Méthodes et principes de consolidation

Les comptes du Groupe sont consolidés dans le respect des principes comptables français et sont établis conformément aux dispositions de l'arrêté du 22 juin 1999 homologuant le règlement CRC n° 99-02.

Les données ci-après sont présentées en euros.

#### 1.1 Méthodes de consolidation

L'intégration globale est pratiquée pour toutes les filiales consolidées dont le groupe A2micile Europe détient le contrôle exclusif.

La méthode de l'intégration globale prend en compte, après élimination des opérations et des résultats internes (y compris les dividendes), l'ensemble des actifs, passifs et éléments du compte de résultat des sociétés concernées, en distinguant au niveau des résultats et des capitaux propres la part du groupe et celle imputable aux autres actionnaires (ou intérêts minoritaires).

#### 1.2 Périmètre de consolidation

Les sociétés consolidées par le groupe sont les suivantes :

Nom	Siège	% d'intérêt	Méthode (1)	Date de création
<b>Société mère :</b>				
A2MICILE EUROPE	8 rue Adèle Rhon 67000 Strasbourg			oct.-08
<b>Sociétés filiales :</b>				
A2MICILE AISNE	16 rue Mississippi 02240 RIBEMONT	60	KI	dec.-08
A2MICILE AIX EN PCE	5 rue des allumettes 13090 AIX EN PROVENCE	60	KI	juil.-07
A2MICILE AJACCIO	Résidence Amazonia - av du Mont Thabor 20090 AJACCIO	60	KI	dec.-08
A2MICILE ALES	2A avenue du Parc 30340 SALINDRE	60	KI	dec.-08
A2MICILE AMIENS	20 rue Général Jean Crepin 80370 BERNAVILLE	60	KI	sept.-06
A2MICILE ANNECY	20 allée du Tonailier 74940 ANNECY LE VIEUX	60	KI	dec.-07
A2MICILE ANTIBES	9 avenue Tourne 06600 ANTIBES	60	KI	dec.-07
A2MICILE ARCACHON	2 rue du Château 33470 LE TECH	60	KI	sept.-08
A2MICILE AUBAGNE	bât A Z1 les Paluds 13685 AUBAGNE CEDEX	60	KI	sept.-06
A2 MICILE BAR LE DUC	2 impasse de la Côte aux Hérons 55000 VARNEY	60	KI	sept.-08
A2 MICILE BASTIA	Erbalunga 20122 BRANDO	60	KI	dec.-08
A2MICILE BEAUNE	16 rue Madeleine 21200 BEAUNES	60	KI	dec.-07
A2MICILE BELFORT	1b avenue de l'Espérance 90000 BELFORT	60	KI	févr.-07
A2MICILE BESANCON	27 rue du petit Chamont 25000 BESANCON	60	KI	mai-06
A2MICILE BEZIERS	5 dom Les Jardins de l'Evêque 34120 NEZIGNAN L'EVEQUE	60	KI	juin-08
A2MICILE BORDEAUX EST	4 Lieu dit Sauton 33750 BARON	60	KI	mars-06
A2MICILE BORDEAUX OUEST	31 Chemin du Nid de l'Agasse 33610 CESTAS	60	KI	sept.-06
A2MICILE BOURG EN BRESSE	580 rue Lavoisier 01960 PERONNAS	60	KI	juil.-07
A2MICILE BOURGEOIN	97 imp. de Michalieu 38460 ANNOISIN-CHATELANS	60	KI	oct.-07
A2MICILE CARCASSONNE	524 chemin du bois 11620 VILLEMOUTAUSOU	60	KI	juin-07
A2MICILE CASTRES-MAZANET	Route de Vermella - Rue de la forêt 81660 PONT DE L'ARN	60	KI	dec.-08

Nom	Siège	% d'intérêt	Méthode	Date de création
A2MICILE CERNAY	1 place du Donat 68700 CERNAY	60	IG	oct-06
A2MICILE CHALON S/Saone	3 rue Casimarin 71100 CHALON SUR SAONE	60	IG	juin-06
A2MICILE CHANTILLY	Bat 115 avenue Marie Amélie 60500 CHANTILLY	60	IG	déc-07
A2MICILE CHAMBERY-AIX	102 rue de Lyon 73160 COGININ	60	IG	déc-08
A2MICILE CLERMONT-FERRAND	2 rue Marivaux @000 CLERMONT FERRAND	60	IG	juil-06
A2MICILE COLMAR	122 rue M. BURRUS 68160 Stz CROIX AUX MINES	60	IG	juin-07
A2MICILE COLOMBES	8 rue du Général Crémier 92700 COLOMBES	60	IG	déc-08
A2MICILE DUON	14e rue Pierre de Courbanin 21000 DUON	60	IG	août-06
A2MICILE DOUAI AISIS	38 rue de Férin 59500 DOUAI	60	IG	déc-08
A2MICILE EVREUX	35 hameau de la forêt 27240 GRANDVILLIERS	60	IG	déc-08
A2MICILE France	8 rue Adèle Riton	100	IG	oct-05
A2MICILE FREJUS	162 Imp. des Pins Parasols 83480 PUGET /ARGENS	60	IG	juin-06
A2MICILE ISTRES	20 Cité d'entreprises Nouvelles 13800 ISTRES	60	IG	sept-06
A2MICILE JURA	25 hameau du Petit Relais 39140 RELANS	60	IG	déc-08
A2MICILE LE HAVRE	619 la Val Durand 27210 SAINT MACLOU	60	IG	déc-08
A2MICILE LILLE 1	3 place Clotilde Thies 59700 MARCQ EN BAROEUL	60	IG	juin-06
A2MICILE LILLE 2	36b avenue de Soubliez 59130 LAMBERSART	60	IG	juil-06
A2MICILE LIMOGES	2 résidence les Prades 87510 SAINT GENCE	60	IG	nov-07
A2MICILE LYON 1	15 rue Amalgame 69003 LYON	60	IG	juil-06
A2MICILE LYON 2	7 Bd Honoré de Batzac 69100 VILLEURBANNE	60	IG	juil-06
A2MICILE LYON CENTRE	33B rue de la République 69002 LYON	60	IG	juil-08
A2MICILE MARSEILLE 1	165 avenue du Prado 13008 MARSEILLE	60	IG	juil-06
A2MICILE MARSEILLE 2	165 avenue du Prado 13008 MARSEILLE	60	IG	oct-06
A2MICILE METZ	2 chemin de la vignote 57070 VANY	60	IG	déc-07
A2MICILE MOLSHEIM	29 rue de la Paix 67190 STILL	60	IG	sept-06
A2MICILE MONTBELIARD	40 rue du moulin 25150 RENONDANS-VAIRE	60	IG	oct-07
A2MICILE MONTPELLIER NORD	22235 route de Vauguilères 34000 MONTPELLIER	60	IG	juill-08
A2MICILE MONTPELLIER SUD	68 rue des Mouettes 34750 VILLENEUVE	60	IG	sept-06
A2MICILE NANCY SUD	16 bis Place des Carmes 54300 LUNEVILLE	60	IG	oct-07
A2MICILE NANTES	11 rue Léon Blum 44000 NANTES	60	IG	mars-06
A2MICILE NANTES NORD	1 rue du Grand Moulin 44460 FEGREAC	60	IG	avril-08
A2MICILE NARBONNE	8 rue des Vosges 11200 LEZEKAN CORBIERES	60	IG	juin-08
A2MICILE NEVERS	46 rue des Essart 58160 SAINT CIEN SUR LOIRE	60	IG	nov-06
A2MICILE NIMES	36 rue Robert Mallier Stevens bat K30900 NIMES	60	IG	sept-07
A2MICILE NIORT	128 avenue Saint Jean d'Angely 79000 NIORT	60	IG	août-06
A2MICILE ORLEANS	107 impasse de l'Ardoillière 45160 OLIVET	60	IG	déc-06
A2MICILE PARIS 14	105 rue des Moines 75017 PARIS	60	IG	juil-07
A2MICILE PARIS 17	8 rue Lamoignon 75017 PARIS	60	IG	déc-07
A2MICILE PAU	26 rue des 3 frères Laborde 64110 GELOS	60	IG	févr-07
A2MICILE PERPIGNAN	15 rue du Réart 66200 ALENYA	60	IG	nov-07
A2MICILE POITIERS	2 Rds. de la Croix Cambos 86340 NIEUL-L'ESPOIR	60	IG	oct-07
A2MICILE SAINT NAZAIRE	5 imp. de la pie Pot Tharon 44730 ST MICHEL CHEF CHEL	60	IG	déc-07
A2MICILE SAINT-BRIEUC	Saint Georges 22240 PLURIEN	60	IG	mars-06
A2MICILE SAINT-ETIENNE	8 Allée du Printemps 42000 SAINT ETIENNE	60	IG	Nov-08
A2MICILE SALON PROVENCE	103 allée de Frérasque 13660 ORGON	60	IG	nov-07
A2MICILE SANARY	100 rue des Hirondelles 83110 SANARY SUR MER	60	IG	nov-07
A2MICILE SAUMUR	15 rue de Rosen Saint Lambert 49400 SAUMUR	60	IG	juil-07
A2MICILE SAVERNE	10e rue Neuve 67700 SAVERNE	60	IG	sept-07
A2MICILE SELESTAT ERSTEIN	8 rue d'Anjou 67150 GERSTHEIM	60	IG	avril-08

Nom	Siège	% d'intérêt	Méthode	Date de création
A2MICILE STRASBOURG NORD	1A avenue de la Forêt Noire 67000 STRASBOURG	60	IG	mars-08
A2MICILE STRASBOURG SUD	1A avenue de la Forêt Noire 67000 STRASBOURG	60	IG	juin-06
A2MICILE THIONVILLE	33 rue du grand clos 54920 VILLERS LA MONTAGNE	60	IG	janv-07
A2MICILE TOULON	36 Hamau des Golois 83210 LA FARLEDE	60	IG	nov-06
A2MICILE TOULOUSE EST	3 impasse Beaucaire Apt 341 31500 TOULOUSE	60	IG	janv-07
A2MICILE TOULOUSE OUEST	795 Ch. Du Fourand 31600 SEYSSES	60	IG	juil-07
A2MICILE TOURS	88 rue Giroton 37100 TOURS	60	IG	mars-07
A2MICILE TROYES	37 rue Voltaire 10000 TROYES	60	IG	oct-07
A2MICILE VAL DE MARNE	67 bis rue de Marolles 94470 BOISSY SAINT LEGER	60	IG	nov-07
A2MICILE VESOUL	55-S rue de Dole 25000 BESANCON	60	IG	déc-07
A2MICILE VICHY	68 rue Jean Baptiste Burlet 03700 BELLERIVE/ALLIER	60	IG	juil-06
A2MICILEVILLEFRANCHE	45 rue Alma 69400 VILLEFRANCHE/SAONE	60	IG	déc-08

(1) IG : Intégration Globale

### 1.2.1 Entrées dans le périmètre de consolidation

Au cours de l'exercice 2008, les filiales créées (voir tableau ci-dessus) sont entrées dans le périmètre de consolidation du groupe A2micile. S'agissant de créations de sociétés, aucune incidence relative à ces entrées de périmètre n'impacte les capitaux propres.

### 1.2.2 Sorties du périmètre de consolidation

16 filiales du Groupe A2micile France sont sorties du périmètre de consolidation car elles n'ont jamais démarré d'activité en propre. Il s'agit des sociétés suivantes :

A2micile Beausoleil, A2micile Cagnes/Mer, A2micile L'Isle/Sorgue, A2micile Nice, A2micile Rennes, A2micile Sables D'Olonne, A2micile Saint-Lo, A2micile Saint-Etienne, A2micile Sarreguemines, A2micile Senlis, A2micile Sète, A2micile Tarbes, A2micile Valbonne, A2micile Villefranche/Saone, A2micile Yvelines Nord et A2micile Yvelines Sud.

### 1.2.3 Modification du pourcentage d'intérêt sans changement de méthode de consolidation

Aucune modification du pourcentage d'intérêt n'a eu lieu au cours de l'exercice clos au 31/12/2008.

### 1.2.4 Exclusion du périmètre

Cf. 1.2.2

## 1.3 Dates de clôture

Le premier exercice de la société A2micile Europe sera clos au 31/12/2009. Une situation intermédiaire de cette société a donc été établie au 31/12/2008. Comme toutes les filiales opérationnelles du périmètre de consolidation clôturent leurs exercices comptables le 31 décembre, y compris A2micile France depuis le 31/12/2008, les comptes consolidés sont arrêtés au 31 décembre 2008.

Les comptes consolidés intègrent une situation comptable arrêtée au 31 décembre 2008 pour les quelques filiales n'ayant pas clôturé leurs comptes au 31 décembre (1<sup>er</sup> exercice d'une durée

supérieure ou inférieure à 12 mois). Pour A2micile France, les comptes consolidés intègrent le résultat de la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2008.

#### **1.4 Comparabilité des comptes**

Les états financiers (bilan, compte de résultat) présentent les valeurs au 31 décembre 2008 (ou du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2008) comparées à celles du 31 décembre 2007 (ou du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2007).

A2micile Europe a été constituée en octobre 2008 par apport des titres d'A2micile France. En application de la doctrine comptable, du fait de l'absence de différence entre le groupe A2micile France avant l'apport à A2micile Europe et le groupe A2micile Europe après l'apport, l'incidence de l'opération d'apport a été annulée dans les comptes consolidés du groupe A2micile Europe. Les chiffres comparatifs au 31 décembre 2007 correspondent par ailleurs au groupe A2micile France.

## 2 Principes comptables et méthodes d'évaluation

Les comptes consolidés au 31 Décembre 2008 sont élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes de prudence, d'indépendance des exercices et de continuité de l'exploitation.

Les méthodes d'évaluation des différents postes des états financiers sont les suivantes :

### 2.1 Ecarts d'acquisition

Il n'existe aucun écart d'acquisition au 31 décembre 2008.

### 2.2 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles représentent pour l'essentiel des logiciels amortis sur des durées de un à trois ans.

### 2.3 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production.

Les amortissements sont pratiqués généralement selon les rythmes et méthodes suivants :

Installations techniques, matériel outillage industriel	Linéaire	3 à 10 ans
Matériels de bureau et informatique	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	3 à 7 ans

### 2.4 Location-financement

Compte tenu du caractère non significatif des contrats de location financement, aucun retraitement n'a été pratiqué. Les loyers restent enregistrés en charges d'exploitation.

## 2.5 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Les créances qui présentent des risques identifiés de non recouvrement restant à la charge du groupe font l'objet de provisions pour dépréciation.

Compte tenu des systèmes d'information en place jusqu'en 2008, le suivi des créances est réalisé dans les filiales de manière extra-comptable.

## 2.6 Provisions

Une provision est comptabilisée lorsqu'il existe une obligation juridique ou implicite envers un tiers, résultant d'événements passés, qui provoquera probablement ou certainement une sortie de ressources et dont l'évaluation peut être effectuée avec une fiabilité suffisante.

Les provisions sont composées des engagements de retraite et autres avantages.

## 2.7 Engagements de retraite et autres avantages accordés aux salariés des sociétés françaises

Les engagements en matière d'indemnité de départ en retraite sont pris en compte par des provisions pour retraite.

Les provisions pour retraite ont été calculées en évaluant selon la méthode rétrospective (méthode préférentielle) ce que le Groupe devrait verser à ses salariés partant en retraite, en fonction :

- de la législation sociale,
- de la durée d'activité restant des salariés supposés présents au moment de leur départ en retraite en fonction du taux de rotation du personnel et des tables de mortalité,
- des salaires réévalués jusqu'à la date de départ en retraite,
- du taux d'actualisation de 4 %.

Les engagements de retraite sont déterminés en retenant l'hypothèse selon laquelle le départ est à l'initiative du salarié (Age retenu : 65 ans).

Le calcul de l'engagement de retraite a été effectué en tenant compte des charges sociales à hauteur de 16 %.

## 2.8 Impositions différées

L'impôt sur les sociétés est comptabilisé en tenant compte des impôts différés liés aux différences temporaires entre un actif ou un passif à sa valeur comptable et à sa valeur fiscale,

Les retraitements apportés aux comptes sociaux des sociétés consolidées pour les rendre homogènes avec les principes comptables du groupe ou pour éliminer l'effet de législations fiscales, ainsi que l'existence de décalages temporaires d'impositions, génèrent des différences



entre la base imposable et le résultat consolidé avant impôt. Ces différences donnent lieu à la constatation d'impositions différées présentées à l'actif ou au passif du bilan par entité fiscale.

La situation fiscale du Groupe n'a généré aucune imposition différée passive.

## **2.9 Résultat exceptionnel**

Les éléments exceptionnels sont les produits ou les charges résultant d'événements ou d'opérations clairement distincts des activités ordinaires du groupe et qui ne sont pas, en conséquence, censés se reproduire de manière fréquente ni régulière.

## **2.10 Résultat par action**

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net, part du Groupe, par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

Au 31 décembre 2007, le résultat par action correspondait au résultat net part du groupe divisé par le nombre de parts d'A2micile France (3.020 parts).

Au 31 décembre 2008, le résultat par action correspond au résultat net part du groupe divisé par le nombre d'actions d'A2micile Europe (810.995 actions).

Le calcul du résultat dilué par action tient compte le cas échéant, des conséquences qu'aurait eu l'ensemble des instruments dilutifs sur le calcul du résultat de la période et sur celui du nombre d'actions. Au 31 décembre 2008, il n'existe aucun instrument dilutif.

### 3 Explications des postes du bilan et de leurs variations

#### Note 1 : Immobilisations incorporelles

Les variations des immobilisations incorporelles ainsi que celles des amortissements sont les suivantes :

<u>Immobilisations</u>	Début de période	Mvts périmètre	Acquisitions	Cessions	Autres Mouvts	Fin de période
Concessions, brevets et droits similaires	42 467	-	8 043	-	-	50 510
<b>Total</b>	<b>42 467</b>	<b>-</b>	<b>8 043</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>50 510</b>

<u>Amortissements</u>	Début de période	Mvts périmètre	Dotations	Reprises Sorties	Autres Mouvts	Fin de période
Concessions, brevets et droits similaires	1 171	-	19 326	-	-	20 497
<b>Total</b>	<b>1 171</b>	<b>-</b>	<b>19 326</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>20 497</b>

#### Note 2 : Immobilisations corporelles

Les variations s'analysent comme suit :

<u>Immobilisations</u>	Début de période	Mvts périmètre	Acquisitions	Cessions	Autres mouvements	Fin de période
Installations agencements	1 784	-	4 436	-	-	6 220
Matériel de bureau et informatique	56 801	-	69 045	-	-	125 846
Mobilier	5 070	-	9 122	-	-	14 192
<b>Total</b>	<b>63 655</b>	<b>-</b>	<b>82 603</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>146 258</b>

<u>Amortissements</u>	Début de période	Mvts périmètre	Dotations	Reprises Sorties	Autres mouvements	Fin de période
Installations agencements	285	-	631	-	-	916
Matériel de bureau et informatique	2 724	-	27 126	-	-	29 850
Mobilier	465	-	1 571	-	-	2 036
<b>Total</b>	<b>3 474</b>	<b>-</b>	<b>29 328</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>32 802</b>

### Note 3 : Immobilisations financières

Variations des immobilisations financières :

	Début de période	Evolution périmètre	Acquisitions Augmentations	Autres mouvements	Cessions	Fin de période
Cautions versées	11 079		9 075			20 154
Titres de participation		15 600				15 600
<b>Total brut</b>	<b>11 079</b>	<b>15 600</b>	<b>9 075</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>35 754</b>
Provisions	-	-	-	4 800	-	4 800
<b>Valeur nette</b>	<b>11 079</b>	<b>15 600</b>	<b>9 075</b>	<b>4 800</b>	<b>-</b>	<b>30 954</b>

### Note 4 : Créances

Ventilation des créances par nature et par échéance :

Nature	Total brut	Echéance			Dépréc.	Total net
		- 1 an	+ 1 an	+ 5 ans		
Créances de l'actif circulant :						
Créances clients et comptes rattachés	1 329 202	1 329 202			-46 652	1 282 550
Créances fiscales	13 338	13 338			-	13 338
Créances diverses	35 638	35 638			-	35 638
Charges constatées d'avance	69 212	69 212			-	69 212
<b>Total</b>	<b>1 447 390</b>	<b>1 447 390</b>			<b>-46 652</b>	<b>1 400 738</b>

### Note 5 : Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placements sont constituées de Comptes à Terme dont le capital est garanti.

## Note 6 : Capitaux propres

Tableau de variation des capitaux propres consolidés-part du groupe :

	Capital	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Autres					Totaux capitaux propres
				Ecart de conversion	Ecart de réévaluation	Titres de l'entreprise consolidante	Subv investissent	Total Autres	
- Situation à la clôture 31-12-06	30 200	0	-24 492						5 708
- Mouvements									
• Affectation du résultat exercice précédent		-24 492	24 492						
• Résultat de l'exercice			151 525						151 525
• Distributions effectuées par l'entreprise consolidante		- 23 858							- 23 858
• Autres mouvements		1 332							1 332
- Situation à la clôture 31-12-07	30 200	-47 018	151 525						134 707
- Mouvements									
• Affectation du résultat exercice précédent		151 525	-151 525						0
• Résultat de l'exercice			-75 606						-75 606
• Distributions effectuées par l'entreprise AZmicile France		- 110 000							- 110 000
• Autres mouvements		-79 905*							-79 905
- Situation à la clôture 31-12-08	30 200	-86 398	-75 606						-130 804

\* Seule constatée lors de l'opération de constitution d'AZmicile Europe.

## Note 7 : Intérêts minoritaires

Les intérêts minoritaires ont varié de la manière suivante (en euros) :

	Ouverture	Résultat de l'exercice	Evolution du périmètre de consolidation	Autres mouvements	Total intérêts minoritaires
- Mouvements		71 650	28 800	- 1 332	99 118
Situation à la clôture 31-12-07	22 177	71 650	60 000	- 1 332	121 295
- Mouvements		39 046	5 979	- 62 338	-17 313
Situation à la clôture 31-12-08	121 295	39 046	5 979	- 62 338	103 982

### Note n° 8 : Provisions

Les provisions sont ventilées comme suit :

	Début de période	Evolution périmètre	Augmentation	Diminution		Fin de période
				Utilisées	Non utilisées	
Provision pour pensions et retraites	3 723	-	8 279			12 002
<b>Total</b>	<b>3 723</b>	<b>-</b>	<b>8 279</b>			<b>12 002</b>

### Note 9 : Emprunts et dettes financières

Détail des emprunts par nature et par échéance :

Nature	Montant Exercice N	Montant à 1 an au plus	Montant à plus 1 an et 5 ans au plus	Montant à plus de 5 ans
Emprunts auprès des banques	187 372	67 665	119 707	-
Comptes courants associés	121 414	121 414		
<b>Total</b>	<b>308 786</b>	<b>189 079</b>	<b>119 707</b>	<b>-</b>

### Note 10 : Dettes

Ventilation des dettes par nature et par échéance :

Nature	Total brut	Echéance			Total
		- 1 an	+ 1 an	+ 5 ans	
Dettes d'exploitation :					
Dettes fournisseurs	232 189	232 189			232 189
Fournisseurs charges à payer	21 038	21 038			21 038
Personnel et charges sociales	1 303 257	1 303 257			1 303 257
Personnel Charge à payer	412 413	412 413			412 413
Etat dettes fiscales	301 761	301 761			301 761
Etat charges à payer	5 830	5 830			5 830
Autres charges à payer	5 641	5 641			5 641
<b>Total</b>	<b>2 282 129</b>	<b>2 282 129</b>			<b>2 282 129</b>

#### 4 Explication des postes du compte de résultat et de leurs variations

##### Note 11 : Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires se répartit comme suit :

	31/12/2008	31/12/2007
Chiffre d'affaires Particuliers	7 008 639	3 596 403
Chiffre d'affaires Plateformes (mutuelles,...)	2 224 033	237 256
Autres Chiffre d'affaires	18 492	-
<b>Total</b>	<b>9 251 164</b>	<b>3 833 659</b>

##### Note 12 : Autres produits d'exploitation

Les reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges et autres produits se répartissent de la manière suivante :

	31/12/2008	31/12/2007
Transfert de charges d'exploitation	43 825	15 380
Subventions d'exploitation*	55 001	33 801
Autres produits	18 407	468
<b>Total</b>	<b>117 233</b>	<b>49 649</b>

\*Les subventions d'exploitation sont enregistrées en produit lors de leur attribution.

##### Note 13 : Charges de personnel et effectif

Les charges de personnel se répartissent de la manière suivante :

	31/12/2008	31/12/2007
Rémunérations brutes	6 235 910	2 361 410
Congés payés	221 499	81 152
Charges sociales	1 159 855	360 085
Autres charges de personnel	138 281	64 235
<b>Total</b>	<b>7 755 545</b>	<b>2 866 882</b>

L'effectif employé est principalement composé des employés au titre de l'aide à domicile. Pour comparaison, les chiffres sont donnés en équivalent temps plein.

	Effectif au 31/12/2008	Effectif au 31/12/2007
Aide à domicile en équivalent temps plein	301	125
Effectif permanent siège	4	1
<b>Total</b>	<b>305</b>	<b>126</b>

#### Note 14 : Autres charges d'exploitation

Les autres achats et charges externes se répartissent de la manière suivante :

	31/12/2008	31/12/2007
Sous-traitance administrative	69 295	80 273
Achats matériel et fournitures	113 316	71 488
Locations, charges locatives	125 054	58 227
Entretiens et réparations	43 206	15 465
Primes d'assurances	6 472	6 049
Honoraires	111 858	6 070
Publicité et documentation	176 493	143 794
Déplacements, missions, réceptions	441 730	213 364
Frais postaux et télécom.	167 418	79 815
Services bancaires	56 874	29 299
Autres comptes	105 049	14 208
<b>TOTAL</b>	<b>1 416 765</b>	<b>718 052</b>

### Note 15 : Dotations aux amortissements et provisions

Les dotations aux amortissements et provisions sont réparties de la manière suivante :

	31/12/2008	31/12/2007
<b>Dotations aux amortissements :</b>		
■ Des immobilisations incorporelles	19 326	1 171
■ Des immobilisations corporelles	29 328	3 438
<b>Dotations aux provisions :</b>		
■ Pour risques et charges (1)	8 279	3 723
■ Pour dépréciation comptes clients	46 652	
■ Pour risques financiers	4 800	
<b>Total</b>	<b>108 385</b>	<b>8 332</b>

(1) Confère Note N°8

### Note 16 : Résultat financier

Le résultat financier se décompose de la manière suivante :

	31/12/2008	31/12/2007
<b>Produits financiers :</b>		
■ Intérêts et produits assimilés	7 153	1 840
<b>Total des produits financiers</b>	<b>7 153</b>	<b>1 839</b>
<b>Charges financières</b>		
■ Intérêts et charges assimilés	8 803	1 584
<b>Total des charges financières</b>	<b>8 803</b>	<b>1 584</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>- 1 650</b>	<b>256</b>



### Note 17 : Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel est composé des éléments suivants :

	31/12/2008	31/12/2007
<b>Produits exceptionnels</b>		
■ Produits sur exercices antérieurs	733	
<b>Charges exceptionnelles</b>		
■ Charges sur exercices antérieurs	3 738	3 002
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>- 3 005</b>	<b>- 3 002</b>

### Note 18 : Impôts

Rationalisation de l'impôt (en milliers d'euros) :

	31/12/2008	31/12/2007
Impôts sur les résultats	-36	- 29
- Impôts différés	-12	0
= Charges d'impôt sur les résultats consolidés	-24	- 29
- Impôt théorique au taux de 15%	2	- 38
= Différence d'impôt	<b>-26</b>	<b>9</b>

Analyse de cette différence :

	31/12/2008	31/12/2007
Taux IS à 33,3% sur base supérieure à 38 K€	-13	-6
Impôts différés actifs sur les déficits reportables non reconnus en l'absence de perspective	-40	- 9
Utilisation de reports déficitaires non activés précédemment	9	8
Crédit impôt	0	15
Autres écarts	18	1
<b>Total</b>	<b>-26</b>	<b>9</b>
<b>Différence nette</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

## 5 *Autres informations*

### 5.1 Informations sectorielles

L'ensemble de l'activité est effectuée en France.  
Le Groupe ne suit pas ses résultats en distinguant des secteurs d'activités distincts.

### 5.2 Evénements postérieurs à la clôture

La société A2micile Europe a procédé à une augmentation de capital de 64.538 € assortie d'une prime d'émission de 1.386.206 € en date du 12 juin 2009 dans le cadre de la loi TEPA pour financer le développement de l'activité du groupe.

A2micile Europe a lancé en février 2009 une nouvelle activité de soutien scolaire, dénommée « La Rescoussé »

### 5.3 Rémunération des dirigeants

Une rémunération de 16 K€ a été versée aux dirigeants en 2008.

### 5.4 Engagements hors bilan

Aucun engagement hors bilan n'a été donné ou reçu par le Groupe.

### 5.5 Autres informations

	2008	2007	2006
Nombre d'heures de prestations réalisées et facturées	548 420	228 036	19 774
Nombre d'Agences en activité	81	65	29
Heures moyennes/agence/mois	564	292	57
Effectif aide à domicile en équivalent temps plein	301	125	11
Effectif permanents au siège	4	1	0

## 5.6 Tableau des flux de trésorerie

	31/12/2008	31/12/2007
<b>Flux de trésorerie liés à l'activité</b>		
Résultat net des sociétés intégrées	-36 561	223 175
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :		
- Amortissements et provisions nets	108 384	8 332
<b>Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées</b>	<b>71 823</b>	<b>231 507</b>
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité		
- Créances d'exploitation	-912 712	-405 429
- Dettes d'exploitation	1 380 312	672 896
<b>Flux net de trésorerie généré par l'activité</b>	<b>539 423</b>	<b>498 974</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement</b>		
Acquisition d'immobilisations	-99 721	- 104 576
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement</b>	<b>-99 721</b>	<b>- 104 576</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux opérations de financement</b>		
Souscription du capital social lors de la constitution		
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	-110 000	- 23 858
Dividendes versés aux actionnaires des minoritaires	-62 338	0
Variation des autres fonds propres	5 979	28 800
Encaissements provenant d'emprunts	150 000	34 000
Remboursement d'emprunts	-25 402	- 7 552
Variation des comptes courants d'associés	5 775	35 734
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement</b>	<b>-35 986</b>	<b>67 124</b>
<b>Variation de trésorerie</b>	<b>403 716</b>	<b>461 522</b>
Trésorerie d'ouverture	597 218	135 696
Trésorerie de clôture	1 000 935	597 218

## 20.4. VERIFICATION DES INFORMATIONS FINANCIERES HISTORIQUES ANNUELLES (CONSOLIDEES ET SOCIALES)

RAPPORTS 31/12/2010 (COMPTES CONSOLIDES ET SOCIAUX)

**Deloitte**

### **A2micile Europe**

Société Anonyme  
8, rue Adèle Riton  
67000 Strasbourg

---

#### **Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes consolidés** Exercice clos le 31 décembre 2010

---

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société A2micile Europe, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

### II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Un impôt différé actif figure dans les comptes consolidés au 31 décembre 2010 à hauteur de 434 K€ au titre des reports déficitaires fiscaux d'A2micile France, dont 314 K€ enregistrés au titre de 2010, compte tenu des perspectives d'utilisation de ces reports fiscaux, ainsi que mentionné dans la note 3.8 de l'annexe. Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces prévisions, notamment à contrôler la cohérence des hypothèses retenues avec les données prévisionnelles établies sous le contrôle de la direction générale. Nous avons, sur ces bases, procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Strasbourg, le 29 avril 2011

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés



Bernard HARDER



Marc PIOTRAUT

## A2micile Europe

Société Anonyme  
8, rue Adèle Riton  
67000 Strasbourg

---

### Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2010

---

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société A2micile Europe, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

#### **I. Opinion sur les comptes annuels**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

## **II. Justification des appréciations**

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés, le cas échéant, sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans la note « Titres de participation » de l'annexe. Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces valeurs d'utilité, notamment à contrôler la cohérence des hypothèses retenues avec les données prévisionnelles établies sous le contrôle de la direction générale. Nous avons, sur ces bases, procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## **III. Vérifications et informations spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Strasbourg, le 29 avril 2011  
Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés



Bernard HARDER



Marc PIOTRAUT

**Deloitte**

**A2micile Europe**

Société Anonyme  
8, rue Adèle Riton  
67000 Strasbourg

---

**Rapport du Commissaire aux Comptes  
sur les comptes consolidés**  
Exercice clos le 31 décembre 2009

---

Aux actionnaires

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société A2micile Europe, tels qu'ils sont joints au présent rapport;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.



## Deloitte

A2micile Europe

2 / 3

### I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

### II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Un impôt différé actif a été enregistré au 31 décembre 2009, à hauteur de 120 K€, au titre des reports déficitaires fiscaux, compte tenu des perspectives d'utilisation de ces reports fiscaux, ainsi que mentionné dans la note 3.8 de l'annexe. Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces prévisions, notamment à contrôler la cohérence des hypothèses retenues avec les données prévisionnelles établies sous le contrôle de la direction générale. Nous avons, sur ces bases, procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## Deloitte

A2micile Europe

3 / 3

### III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Strasbourg, le 9 juillet 2010

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés



Bernard HARDER



Marc PIOTRAUT

**Deloitte**

## **A2micile Europe**

Société Anonyme  
8, rue Adèle Riton  
67000 Strasbourg

---

### **Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2009

---

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société A2micile Europe, tels qu'ils sont joints au présent rapport;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

#### **I. Opinion sur les comptes annuels**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

## Deloitte

A2micile Europe

2 / 2

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

### **II. Justification des appréciations**

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés, le cas échéant, sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans la note « Titres de participation » de l'annexe. Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces valeurs d'utilité, notamment à contrôler la cohérence des hypothèses retenues avec les données prévisionnelles établies sous le contrôle de la direction générale. Nous avons, sur ces bases, procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### **III. Vérifications et informations spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Strasbourg, le 9 juillet 2010

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés



Bernard HARDER



Marc PIOTRAUT

**Deloitte.**

**A2MICILE EUROPE**

Société Anonyme  
8, rue Adèle Riton  
67000 Strasbourg

**Rapport d'audit du Commissaire aux Comptes  
sur les comptes consolidés**

Exercice clos le 31 décembre 2008

Monsieur le Président,

En notre qualité de commissaire aux comptes de la société A2micile Europe et en réponse à votre demande, nous avons effectué un audit des comptes consolidés de celle-ci relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2008, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été établis sous la responsabilité de la direction et, n'étant pas destinés à être adressés aux actionnaires, n'ont pas fait l'objet d'un arrêté par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant les montants et informations figurant dans les comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues, et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

## Deloitte.

A2MICILE EUROPE

3 / 3

Ainsi que mentionné dans la note 2.5 de l'annexe, le suivi des créances est réalisé dans les filiales de manière extra-comptable. Compte tenu de la documentation disponible au siège du Groupe, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur le caractère recouvrable des créances clients figurant au bilan consolidé au 31/12/2008.

Soûs cette réserve, les comptes présentent sincèrement, à notre avis, dans tous leurs aspects significatifs et au regard des règles et principes comptables français, le patrimoine et la situation financière de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation au 31 décembre 2008, ainsi que le résultat de ses opérations pour l'exercice écoulé.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 1.4 de l'annexe qui expose le traitement comptable retenu dans le cadre de la constitution d'A2micile Europe par apport des titres d'A2micile France.

Ce rapport est établi à votre attention dans le contexte décrit ci-avant et ne doit pas être utilisé, diffusé ou cité à d'autres fins. Nous n'acceptons aucune responsabilité vis-à-vis de tout tiers auquel ce rapport serait diffusé ou parviendrait.

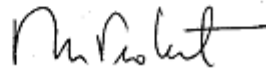
Strasbourg, le 30 septembre 2009

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés



Bernard HARDER



Marc PIOTRAUT

La société A2MICILE Europe a été créée en décembre 2008 et n'a pas arrêté de comptes au 31/12/2008. Aucun rapport n'a été établi sur les comptes sociaux 2008.

## 20.5. DATE DES DERNIERES INFORMATIONS FINANCIERES

Les dernières informations financières datent du 31 décembre 2010 et sont présentées dans le présent Document de Base (§20.1 et 20.3 ci-avant).

## 20.6. INFORMATIONS FINANCIERES INTERMEDIAIRES

Non concerné

## 20.7. POLITIQUE DE DISTRIBUTION DES DIVIDENDES

La Société n'a pas distribué de dividende au titre des 3 derniers exercices et n'envisage pas d'en distribuer.

La politique de distribution de dividendes fait l'objet d'un examen lors de chaque exercice social, prenant en compte le résultat de la Société, sa situation financière et ses besoins de financement. Compte tenu de ses projets de développement, la Société n'entend pas distribuer de dividendes au cours des trois prochains exercices.

Elle envisage néanmoins de verser un dividende au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

Cf. point 5 du Chapitre 13. « PREVISIONS OU ESTIMATIONS DU BENEFICE » page 79.

## 20.8. PROCEDURES JUDICIAIRES ET D'ARBITRAGE

A la connaissance du Groupe, il n'existe pas de procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, y compris toute procédure dont la société a connaissance, qui est en suspens ou dont elle est menacée, susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des 12 derniers mois des effets négatifs significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la société et/ou du Groupe.

(cf. § 4.2. . « Risques juridiques, réglementaires et fiscaux » page 20».)

## 20.9. CHANGEMENTS SIGNIFICATIFS DE LA SITUATION FINANCIERE OU COMMERCIALE

Néant

## CHAPITRE 21. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

### 21.1. CAPITAL SOCIAL

#### MONTANT DU CAPITAL SOUSCRIT ET CAPITAL AUTORISE

##### Capital social (article 7 des statuts)

A la date de l'enregistrement du présent document de base, « Le capital social de la Société s'élève à huit cent soixante quinze mille cinq cent trente trois euros (875.533€).

Il est divisé en huit cent soixante quinze mille cinq cent trente trois (875.533) actions de un euros (1€) de valeur nominale chacune, toutes de même catégorie, entièrement libérées.

##### Répartition du capital social au 30 mai 2011

Cf § 18.1. Répartition du capital page 107 (Table : Actionnariat au 16 juin 2011 ).

#### CAPITAL AUTORISE

Les Assemblées générales du 21 avril 2009, du 26 juillet 2010 et du 10 juin 2011 ont consenti au Conseil d'administration de la Société les délégations et autorisations décrites ci-dessous :

Délégations	Date AG	Durée	Plafond nominal	Utilisation
Emission avec suppression du droit préférentiel de souscription (Réservation investisseurs Loi Tepas)	21 avril 2009	18 mois	2,5 M€, prime incluse	1,4 M€
Augmentation du capital social par incorporation de primes, réserves, bénéfices ou autres réalisée par élévation nominale et/ou attribution gratuite d'actions	26 juillet 2010	26 mois	5.000.000€	Néant
Emission de BSA au bénéfice d'une catégorie de personnes			20.000€	
Limite globale des émissions autorisées en application des résolutions adoptées par l'AG du 26 juillet 2010			500.000€ au nominal	
Augmentation du capital avec suppression du DPS et offre au public	10 juin 2011	26 mois	500.000€	Néant
Augmentation du capital avec maintien du DPS		18 mois	300.000€	
Augmentation dans la limite de 15% de l'augmentation du capital initiale en cas de demande excédentaire		18 mois	15%	
Emission avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit d'investisseurs qualifiés		18 mois	300.000€	

## REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL AU 16 JUIN 2010

Cf § 18.1. Répartition du capital page 107 (Table : Actionnariat au 16 juin 2011 )

## ACTIONS NON-REPRESENTATIVES DU CAPITAL

A la date d'enregistrement du présent Document de Base, il n'existe aucun titre non représentatif du capital de la Société.

## ACTIONS AUTO-DETENUES ET PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS

### Actions auto-détenues et affectation

A la date d'enregistrement du présent Document de Base, il n'existe aucun titre auto-détenu par la Société.

### Programme de rachat d'actions

Néant

## INSTRUMENTS DILUTIFS

Néant

## CONDITIONS REGISSANT TOUT DROIT D' ACQUISITION ET /OU OBLIGATION ATTACHEE AU CAPITAL SOUSCRIT, MAIS NON LIBERE, OU SUR TOUTE ENTREPRISE VISANT A AUGMENTER LE CAPITAL

Néant.

## CAPITAL FAISANT L'OBJET D'UNE OPTION OU D'UN ACCORD CONDITIONNEL OU INCONDITIONNEL PREVOYANT DE LE PLACER SOUS OPTION

A la date d'enregistrement du présent Document de Base, il n'existe pas d'options d'achat ou de vente consenties par la Société portant sur ses actions. Le capital de la société A2micile ne fait pas l'objet d'option ou d'accord conditionnel ou inconditionnel prévoyant de le placer sous option.



## EVOLUTION DU CAPITAL SOCIAL

Le tableau ci-après détaille l'évolution du capital social de la société A2micile au cours des 12 derniers mois.

*Table 25. Evolution du capital social depuis la création de la société A2micile Europe*

Avant opération			Opération			Après opération		
Capital social avant opération	Valeur nominale	Nombre d'actions	Date	Nature de l'Opération	Montant de l'opération	Capital social	Valeur nominale	Nombre d'actions
0	0	0	Octobre 2008	Apport en nature	810 955€	810.995€	1€	810.995
				Apport en numéraire	40€			
810.995€	1€	810.995	12 juin 2009	Apport en numéraire (levée de fonds effectuée dans le cadre de la loi TEPA)	1.232.133€ nets dont 64.538€ en capital	875.533€	1€	875.533€

## 21.2. ACTES CONSTITUTIFS ET STATUTS

Les statuts de la Société ont été élaborés conformément aux dispositions applicables à une société anonyme de droit français. Les principales stipulations décrites ci-dessous sont issues des statuts de la Société adoptés en octobre 2008 par l'Assemblée générale mixte des actionnaires, et tels que modifiés le 12 juin 2009.

### OBJET SOCIAL (ARTICLE 2 DES STATUTS)

« La Société a pour objet :

- l'acquisition et la gestion de titres, et plus particulièrement la gestion de titres de sociétés intervenant dans le secteur des services à la personne, et toutes prestations administratives liées
- la fourniture, la vente de services aux personnes à domicile
- toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous les objets similaires ou connexes
- la participation de la société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite souscrite ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou de location Gérance
- et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe. »

### ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION (ARTICLES 14 A 20 DES STATUTS)

#### Conseil d'administration (articles 14 à 18 des statuts)

#### CONSEIL D'ADMINISTRATION :

« La Société est administrée par un Conseil d'Administration composé de trois membres au moins et de dix-huit membres au plus, sous réserve de la dérogation prévue par la loi en cas de fusion.

En cours de vie sociale, les administrateurs sont nommés, renouvelés ou révoqués par l'Assemblée Générale Ordinaire. Ils sont toujours rééligibles.

La durée des fonctions des administrateurs est 6 années ; elles prennent fin à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé et tenue dans l'année au cours de laquelle expire leur mandat.

Nul ne peut être nommé administrateur si, ayant dépassé l'âge de soixante-dix ans, sa nomination a pour effet de porter à plus du tiers des membres du Conseil le nombre d'administrateurs ayant dépassé cet âge. Lorsque cette limite est dépassée, l'administrateur le plus âgé est réputé démissionnaire d'office.

Les administrateurs peuvent être des personnes physiques ou des personnes morales. Dans ce cas, celles-ci doivent, lors de leur nomination, désigner un représentant permanent, soumis aux mêmes conditions et obligations et qui encourt les mêmes responsabilités que s'il était administrateur en son nom propre, sans préjudice de la responsabilité solidaire de la personne morale qu'il représente.

En cas de vacance d'un ou plusieurs sièges d'administrateur, le Conseil d'Administration peut, entre deux assemblées générales, procéder à des nominations à titre provisoire dans les conditions prévues par l'article L. 225-24 du Code de commerce. L'administrateur nommé en remplacement d'un autre exerce ses fonctions pour le temps restant à courir du mandat de son prédécesseur.

Chaque administrateur doit être propriétaire d'une action. »

#### **ORGANISATION DU CONSEIL :**

« Le Conseil d'Administration élit parmi ses membres un Président qui est, à peine de nullité de la nomination, une personne physique. Il détermine sa rémunération.

Le Président est nommé pour une durée qui ne peut excéder celle de son mandat d'administrateur. Il est rééligible. Le Conseil peut le révoquer à tout moment.

Nul ne peut être nommé Président s'il est âgé de plus de 70 ans. Si le Président en fonction vient à dépasser cet âge, il est réputé démissionnaire d'office.

Le Conseil peut également désigner un ou deux vice-présidents et un secrétaire qui peut être choisi en dehors des administrateurs et des actionnaires.

En cas d'absence du Président, la séance du Conseil est présidée par le vice-président le plus âgé. A défaut, le Conseil désigne, parmi ses membres, le président de séance. »

#### **DELIBERATIONS DU CONSEIL**

« Le Conseil d'Administration se réunit aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige, sur la convocation de son Président. Le Directeur Général, ou, lorsque le Conseil ne s'est pas réuni depuis plus de deux mois, un tiers au moins des administrateurs, peuvent demander au Président, qui est lié par cette demande, de convoquer le Conseil d'Administration sur un ordre du jour déterminé.

Les convocations sont faites par tous moyens et même verbalement.

La réunion a lieu soit au siège social, soit en tout autre endroit indiqué dans la convocation.

Le Conseil ne délibère valablement que si la moitié au moins des administrateurs sont présents. Les décisions sont prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés.

En cas de partage, la voix du Président de séance est prépondérante.

Il est tenu un registre de présence qui est signé par les administrateurs participant à la séance du Conseil tant en leur nom personnel que comme mandataire.

Conformément aux dispositions du règlement intérieur établi par le Conseil d'Administration, sont réputés présents pour le calcul du quorum et de la majorité, les administrateurs qui participent à la réunion du Conseil par des moyens de visioconférence conformes à la réglementation en vigueur.

Cette disposition n'est pas applicable pour l'adoption des décisions suivantes :

- nomination, rémunération, révocation du Président, du Directeur Général et des Directeurs Généraux Délégués,
- arrêté des comptes annuels, des comptes consolidés et établissement du rapport de gestion et du rapport sur la gestion du Groupe.

Les délibérations du Conseil d'Administration sont constatées dans des procès-verbaux établis conformément aux dispositions légales en vigueur et signés du président de séance et d'au moins un administrateur. En cas d'empêchement du président de séance, il est signé par deux administrateurs au moins.

Les copies ou extraits de ces procès-verbaux sont certifiés par le Président du Conseil d'Administration, le Directeur Général, l'administrateur délégué temporairement dans les fonctions de Président ou un fondé de pouvoirs habilité à cet effet. »

## **POUVOIRS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

« Le Conseil d'Administration détermine les orientations de l'activité de la Société et veille à leur mise en œuvre. Sous réserve des pouvoirs expressément attribués par la loi aux assemblées d'actionnaires et dans la limite de l'objet social, il se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la Société et règle par ses délibérations les affaires qui la concernent.

Dans les rapports avec les tiers, la Société est engagée même par les actes du Conseil d'Administration qui ne relèvent pas de l'objet social, à moins qu'elle ne prouve que le tiers savait que l'acte dépassait cet objet ou qu'il ne pouvait l'ignorer compte tenu des circonstances, étant exclu que la seule publication des statuts suffise à constituer cette preuve.

Le Conseil d'Administration procède aux contrôles et vérifications qu'il juge opportuns. Chaque administrateur peut se faire communiquer tous les documents et informations nécessaires à l'accomplissement de sa mission.

Le Conseil peut conférer à tous mandataires de son choix toutes délégations de pouvoirs dans la limite de ceux qu'il tient de la loi et des présents statuts.

Il peut décider la création de comités chargés d'étudier les questions que lui-même ou son président soumet, pour avis à leur examen.

Le Conseil d'Administration n'a pas la qualité pour décider ou autoriser l'émission d'obligations, ce pouvoir étant expressément réservé à l'Assemblée Générale. »

## **POUVOIRS DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

« Le Président du Conseil d'Administration organise et dirige les travaux de celui-ci, dont il rend compte à l'Assemblée Générale. Il veille au bon fonctionnement des organes de la Société et s'assure, en particulier, que les administrateurs sont en mesure de remplir leur mission. »

### **Direction générale (article 19 des statuts)**

#### « 1 - Modalités d'exercice

La direction générale est assumée sous sa responsabilité, soit par le Président du Conseil d'Administration, soit par une autre personne physique nommée par le Conseil d'Administration et portant le titre de Directeur Général.

Le Conseil d'Administration choisit entre ces deux modalités d'exercice de la direction générale.

La délibération du Conseil relative au choix de la modalité d'exercice de la direction générale est prise à la majorité des administrateurs présents ou représentés. Les actionnaires et les tiers sont informés de ce choix dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur.

L'option retenue par le Conseil d'Administration est prise pour une durée de 10 ans.

A l'expiration de ce délai, le Conseil doit à nouveau délibérer sur les modalités d'exercice de la direction générale. Le changement de la modalité d'exercice de la direction générale n'entraîne pas une modification des statuts.

## 2 - Direction générale

Le Directeur Général est une personne physique choisie parmi les administrateurs ou non.

La durée des fonctions du Directeur Général est déterminée par le Conseil au moment de la nomination. Cependant, si le Directeur Général est administrateur, la durée de ses fonctions ne peut excéder celle de son mandat d'administrateur.

Nul ne peut être nommé Directeur Général s'il est âgé de plus de 70 ans. Lorsque le Directeur Général atteint la limite d'âge, il est réputé démissionnaire d'office.

Le Directeur Général est révocable à tout moment par le Conseil d'Administration. Si la révocation est décidée sans juste motif, elle peut donner lieu à des dommages-intérêts, sauf lorsque le Directeur Général assume les fonctions de Président du Conseil d'Administration.

Le Directeur Général est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société. Il exerce ses pouvoirs dans la limite de l'objet social et sous réserve de ceux que la loi attribue expressément aux assemblées d'actionnaires et au Conseil d'Administration.

Il représente la Société dans ses rapports avec les tiers. La Société est engagée même par les actes du Directeur Général qui ne relèvent pas de l'objet social, à moins qu'elle ne prouve que le tiers savait que l'acte dépassait cet objet ou qu'il ne pouvait l'ignorer compte tenu des circonstances, étant exclu que la seule publication des statuts suffise à constituer cette preuve.

## 3 - Directeurs Généraux délégués

Sur proposition du Directeur Général, que cette fonction soit assumée par le Président du Conseil d'Administration ou par une autre personne, le Conseil d'Administration peut nommer une ou plusieurs personnes physiques chargées d'assister le Directeur Général, avec le titre de Directeur Général délégué.

Le Conseil d'Administration peut choisir les directeurs généraux délégués parmi les administrateurs ou non et ne peut pas en nommer plus de 3.

La limite d'âge est fixée à 65 ans. Lorsqu'un Directeur Général délégué atteint la limite d'âge, il est réputé démissionnaire d'office.

Les directeurs généraux délégués sont révocables à tout moment par le Conseil d'Administration, sur proposition du Directeur Général. Si la révocation est décidée sans juste motif, elle peut donner lieu à dommages-intérêts.

Lorsque le Directeur Général cesse ou est empêché d'exercer ses fonctions, les directeurs généraux délégués conservent, sauf décision contraire du Conseil, leurs fonctions et leurs attributions jusqu'à la nomination du nouveau Directeur Général.

En accord avec le Directeur Général, le Conseil d'Administration détermine l'étendue et la durée des pouvoirs conférés aux directeurs généraux délégués. Les directeurs généraux délégués disposent à l'égard des tiers des mêmes pouvoirs que le Directeur Général. »

### Rémunération des dirigeants (article 20 des statuts)

« 1 - L'Assemblée Générale peut allouer aux administrateurs à titre de jetons de présence, une somme fixe annuelle, dont le montant est porté aux charges d'exploitation et reste maintenu jusqu'à décision contraire. Sa répartition entre les administrateurs est déterminée par le Conseil d'Administration.

2 - Le Conseil d'Administration détermine la rémunération du Président du Conseil d'Administration, du Directeur Général et des directeurs généraux délégués. Ces rémunérations peuvent être fixes et/ou proportionnelles.

3 - Le Conseil d'Administration peut également allouer pour les missions ou mandats confiés à des administrateurs des rémunérations exceptionnelles qui seront soumises à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire.

Les administrateurs ne peuvent recevoir de la Société aucune rémunération, permanente ou non, autre que celles prévues dans les paragraphes précédents, sauf s'ils sont liés à la Société par un contrat de travail dans les conditions autorisées par la loi.

### CUMUL DES MANDATS

Une personne physique ne peut exercer simultanément plus de cinq mandats d'administrateur ou de membre de Conseil de surveillance de sociétés anonymes ayant leur siège sur le territoire français. Par dérogation à ces dispositions, ne sont pas pris en compte les mandats d'administrateur ou de membre du Conseil de surveillance exercés par cette personne dans les sociétés contrôlées au sens de l'article L. 233.16 du Code de commerce par la société dont elle est administrateur ou membre du Conseil de surveillance. Cette dérogation s'applique également au mandat de Président du Conseil d'Administration. Pour l'application des dispositions limitant le cumul des mandats d'administrateur ou de membre du Conseil de surveillance, les mandats de gestion exercés dans des sociétés non cotées et contrôlées par une même société ne comptent que pour un seul mandat, dans la limite de cinq mandats détenus à ce titre.

Une personne physique ne peut exercer simultanément plus d'un mandat de directeur général ou de membre du directoire ou de directeur général unique de sociétés anonymes ayant leur siège sur le territoire français. A titre dérogatoire, un deuxième mandat de direction peut être détenu dans une société contrôlée par la société dans laquelle est exercé le premier mandat. Un autre mandat de direction peut être exercé dans une société tierce, à condition que celle-ci ne soit pas cotée et que la personne intéressée n'exerce pas déjà un mandat de direction dans une société cotée.

Sans préjudice des dispositions précédentes, une même personne physique ne peut exercer simultanément plus de cinq mandats de directeur général, de membre du directoire, de directeur général unique, d'administrateur ou de membre du conseil de surveillance de sociétés anonymes ayant leur siège sur le territoire français. Par dérogation à ces dispositions, ne sont pas pris en compte pour le calcul de ce plafond les mandats d'administrateur ou de membre du Conseil de surveillance exercés par cette personne dans les sociétés contrôlées au sens de l'article L. 233.16 du Code de commerce par la société dont elle est directeur général, membre du directoire, directeur général unique, administrateur ou membre du Conseil de surveillance. Pour l'application de ces dispositions, l'exercice de la direction générale par un administrateur est décompté pour un seul mandat.

Toute personne physique qui se trouve en infraction avec les dispositions relatives au cumul doit se démettre de l'un de ses mandats dans les trois mois de sa nomination, ou du mandat en cause dans les trois mois de l'événement ayant entraîné la disparition de l'une des conditions fixées par la loi en cas de dérogation. A l'expiration de ce délai, la personne est démise d'office et doit restituer les rémunérations perçues, sans que soit remise en cause la validité des délibérations auxquelles elle a pris part. »

## DROITS, PRIVILEGES ET RESTRICTIONS ATTACHEES A CHAQUE CATEGORIE D' ACTIONS EXISTANTES

### Forme des actions (article 10 des statuts)

« Les titres d'actions sont délivrés sous la forme nominative ou au porteur, au choix de l'actionnaire, à l'exception des titres devant être obligatoirement créés sous la forme nominative en vertu des dispositions légales en vigueur ; Il en sera ainsi notamment pour les actions de numéraire jusqu'à leur entière libération, ainsi que pour les actions d'administrateur.

Les actions nominatives donnent lieu à une inscription en compte individuel dans les conditions et selon les modalités prévues par les dispositions législatives et réglementaires en vigueur. Ces comptes individuels peuvent être des comptes nominatifs purs ou des comptes nominatifs administrés, au choix de l'actionnaire.

Les actions au porteur donnent lieu à une inscription en compte tenu par un intermédiaire financier habilité.

En vue de l'identification des détenteurs de titres, la société est en droit de demander à tout moment à l'organisme chargé de la compensation des titres, le nom ou, s'il s'agit d'une personne morale, la dénomination, la nationalité et l'adresse des détenteurs de titres conférant immédiatement ou à terme le droit de vote dans ses propres assemblées d'actionnaires, ainsi que la quantité de titres détenue par chacun d'eux et, le cas échéant, les restrictions dont les titres peuvent être frappés ».

### Cession et transmission d'actions (article 11 des statuts)

« 1 - Les actions ne sont négociables qu'après l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés. En cas d'augmentation du capital, les actions sont négociables à compter de la réalisation de celle-ci.

Les actions demeurent négociables après la dissolution de la Société et jusqu'à la clôture de la liquidation.

2 - La propriété des actions résulte de leur inscription en compte individuel au nom du ou des titulaires sur les registres que la Société tient à cet effet au siège social.

En cas de transmission des actions, le transfert de propriété résulte de l'inscription des titres au compte de l'acheteur à la date fixée par l'accord des parties et notifiée à la Société.

3 - Les titres de capital et les valeurs mobilières donnant accès au capital sont librement cessibles, sauf dispositions législatives ou réglementaires contraires.

4 - La location des actions est interdite. »

### Droits de vote double (extrait de l'article 29 des statuts)

« Un droit de vote double est attribué à toutes les actions entièrement libérées et justifiant d'une inscription nominative depuis deux ans au moins au nom du même actionnaire. Le droit de vote double est réservé aux actionnaires de nationalité française ou ressortissant d'un Etat membre de l'Union européenne.

En cas d'augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes d'émission, le droit de vote double sera accordé, dès leur émission, aux actions nouvelles attribuées à un actionnaire à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie déjà de ce droit. »

### ASSEMBLEES GENERALES (ARTICLES 23 A 32 DES STATUTS)

#### Assemblées générales (article 23 des statuts)

« Les assemblées générales sont convoquées et délibèrent dans les conditions fixées par la loi.

Les décisions collectives des actionnaires sont prises en assemblées générales ordinaires, extraordinaires ou spéciales selon la nature des décisions qu'elles sont appelées à prendre.

Les assemblées spéciales réunissent les titulaires d'actions d'une catégorie déterminée pour statuer sur toute modification des droits des actions de cette catégorie.

Les délibérations des assemblées générales obligent tous les actionnaires, même absents, dissidents ou incapables. »

#### Convocation et lieu de réunion des Assemblées générales (article 24 des statuts modifié le 10 juin 2011)

« Les Assemblées Générales sont convoquées soit par le Conseil d'administration ou, à défaut, par le ou les Commissaires aux Comptes, soit par un mandataire désigné par le Président du Tribunal de Commerce ou de Grande Instance chambre Commerciale statuant en référé à la demande d'un ou plusieurs actionnaires réunissant 5 % au moins du capital.

Pendant la période de liquidation, les Assemblées sont convoquées par le ou les liquidateurs. Les Assemblées Générales sont réunies au siège social ou en tout autre lieu indiqué dans l'avis de convocation.

La Société est tenue, trente jours au moins avant la date de réunion d'une Assemblée Générale, de publier au Bulletin des annonces légales obligatoires un avis contenant les indications prévues par la loi.

La convocation est faite quinze jours avant la date de l'Assemblée, soit par un avis inséré, d'une part, dans un Journal d'annonces légales du département du siège social et, d'autre part, dans le Bulletin des annonces légales obligatoires, soit par lettre simple ou recommandée adressée à chaque actionnaire si toutes les actions sont nominatives.

Les actionnaires titulaires de titres nominatifs depuis un mois au moins au jour de la dernière en date des insertions de l'avis de convocation devront être convoqués à toute Assemblée dans le délai légal,



soit par lettre simple, soit par lettre recommandée, si les actionnaires en ont fait la demande et ont adressé à la Société les frais correspondants.

Lorsqu'une Assemblée n'a pu régulièrement délibérer, faute de réunir le quorum requis, la deuxième Assemblée et, le cas échéant, la deuxième Assemblée prorogée, sont convoquées dans les mêmes formes que la première et l'avis de convocation rappelle la date de la première et reproduit son ordre du jour»

### Ordre du jour (article 25 des statuts)

« L'ordre du jour des assemblées est arrêté par l'auteur de la convocation.

Un ou plusieurs actionnaires, représentant au moins 5 % du capital social et agissant dans les conditions et délais fixés par la loi, ont la faculté de requérir, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, l'inscription à l'ordre du jour de l'assemblée de projets de résolutions.

Les auteurs de la demande transmettent avec leur demande une attestation d'inscription en compte. L'examen de la résolution est subordonné à la transmission d'une nouvelle attestation justifiant de l'enregistrement comptable des titres dans les mêmes comptes au troisième jour ouvré précédant l'assemblée à zéro heure, heure de Paris.

Le comité d'entreprise peut également requérir l'inscription de projets de résolutions à l'ordre du jour des assemblées.

L'assemblée ne peut délibérer sur une question qui n'est pas à l'ordre du jour. Elle peut cependant, en toutes circonstances, révoquer un ou plusieurs administrateurs et procéder à leur remplacement.

Tout actionnaire peut adresser au Conseil d'Administration des questions écrites. Ces questions écrites sont envoyées au siège social par lettre recommandée avec demande d'avis de réception adressée au Président du Conseil d'Administration ou par voie de télécommunication électronique à l'adresse indiquée dans la convocation au plus tard le quatrième jour ouvré précédant la date de l'assemblée. »

### Quorum, majorité (article 29 des statuts)

« 1. Le quorum est calculé sur l'ensemble des actions composant le capital social et ayant le droit de vote, sauf dans les assemblées spéciales où il est calculé sur l'ensemble des actions de la catégorie intéressée, le tout après déduction des actions privées du droit de vote en application des dispositions légales.

En cas de vote par correspondance, seuls sont pris en compte pour le calcul du quorum les formulaires dûment complétés et reçus par la Société 3 jours au moins avant la date de l'assemblée.

2. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent. Chaque action donne droit à une voix.

Toutefois, un droit de vote double est attribué à toutes les actions entièrement libérées et justifiant d'une inscription nominative depuis deux ans au moins au nom du même actionnaire. Le droit de vote double est réservé aux actionnaires de nationalité française ou ressortissant d'un Etat membre de l'Union européenne.

En cas d'augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfiques ou primes d'émission, le droit de vote double sera accordé, dès leur émission, aux actions nouvelles attribuées à un actionnaire à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie déjà de ce droit. »

## FRANCHISSEMENT DE SEUILS

Les statuts d'A2micile ne contiennent aucune disposition relative aux franchissements de seuils.

## MODIFICATIONS DU CAPITAL SOCIAL (ARTICLE 8 DES STATUTS)

« 1. Le capital social peut être augmenté par tous procédés et selon toutes modalités prévus par la loi.

Le capital social est augmenté soit par émission d'actions ordinaires ou d'actions de préférence, soit par majoration du montant nominal des titres de capital existants. Il peut également être augmenté par l'exercice de droits attachés à des valeurs mobilières donnant accès au capital, dans les conditions prévues par la loi.

L'Assemblée Générale Extraordinaire est seule compétente pour décider, sur le rapport du Conseil d'Administration, une augmentation de capital immédiate ou à terme. Elle peut déléguer cette compétence au Conseil d'Administration dans les conditions fixées à l'article L. 225-129-2 du Code de commerce.

Lorsque l'Assemblée Générale Extraordinaire décide l'augmentation de capital, elle peut déléguer au Conseil d'Administration le pouvoir de fixer les modalités de l'émission des titres.

Les actionnaires ont, proportionnellement au montant de leurs actions, un droit de préférence à la souscription des actions de numéraire émises pour réaliser une augmentation de capital, droit auquel ils peuvent renoncer à titre individuel. L'Assemblée Générale Extraordinaire peut décider, dans les conditions prévues par la loi, de supprimer ce droit préférentiel de souscription.

Si l'Assemblée Générale ou, en cas de délégation le Conseil d'Administration, le décide expressément, les titres de capital non souscrits à titre irréductible sont attribués aux actionnaires qui auront souscrit un nombre de titres supérieur à celui auquel ils pouvaient souscrire à titre préférentiel, proportionnellement aux droits de souscription dont ils disposent et, en tout état de cause, dans la limite de leurs demandes.

Le droit à l'attribution d'actions nouvelles, à la suite de l'incorporation au capital de réserves, bénéfiques ou primes d'émission appartient au nu-propriétaire, sous réserve des droits de l'usufruitier.

Lors de toute décision d'augmentation du capital, excepté lorsqu'elle est consécutive à un apport en nature ou lorsqu'elle résulte d'une émission au préalable de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres représentant une quotité de capital, l'Assemblée Générale Extraordinaire doit se prononcer sur un projet de résolution tendant à réaliser une augmentation de capital réservée aux salariés de l'entreprise. En outre, un tel projet doit être soumis, selon une périodicité fixée par décret en Conseil d'Etat, à une Assemblée Générale Extraordinaire convoquée à cet effet, tant que les actions détenues par le personnel de la Société et des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L. 225-180 du Code de commerce représentent moins de trois pour cent du capital.

2. La réduction du capital est autorisée ou décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire et ne peut en aucun cas porter atteinte à l'égalité des actionnaires.

La réduction du capital à un montant inférieur au minimum légal ne peut être décidée que sous la condition suspensive d'une augmentation de capital destinée à amener celui-ci au moins au minimum légal, à moins que la Société ne se transforme en société d'une autre forme n'exigeant pas un capital supérieur au capital social après sa réduction.

A défaut, tout intéressé peut demander en justice la dissolution de la Société. Celle-ci ne peut être prononcée si au jour où le Tribunal statue sur le fond, la régularisation a eu lieu.

3. Le capital social pourra être amorti en application des articles L. 225-198 et suivants du Code de commerce ».

## CHAPITRE 22. CONTRATS IMPORTANTS

Il n'existe pas de contrat important, autre que les contrats intra Groupe ci-après et les contrats conclus dans le cadre normal des affaires, conclu par la Société au cours des deux années précédant la date du Document de Base :

- Une convention de prestations de services existe depuis le 1<sup>er</sup> février 2009.
- Une convention de prêt existe entre A2micile Europe et A2micile France.

A2micile France va toutefois être absorbée, en juin 2011, par A2micile Europe, sous réserve de l'acceptation de l'AGM du 10 juin 2011. Ces conventions seront de fait, caduques.

CF. § 19.1. « Description des conventions » PAGE 109

## CHAPITRE 23. INFORMATIONS PROVENANT DE TIERS, DECLARATIONS D'EXPERTS ET DECLARATIONS D'INTERETS

Aucune déclaration ou rapport attribué à une personne intervenant en qualité d'expert n'est inclus par référence dans le présent Document de Base.

## CHAPITRE 24. DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC

Pendant la durée de validité du présent document, les documents listés ci-après peuvent être consultés sur support physique au siège social d'A2micile :

- Les statuts d'A2micile.
- Tous rapports, courriers et autres documents, informations financières historiques, évaluations et déclarations établis par un expert à la demande d'A2micile dont une partie est incluse ou visée dans le présent Document de Base ;
- Les informations financières historiques d'A2micile relatives aux 3 exercices précédant la publication du présent Document de Base.

La cotation du titre A2micile est reprise dans plusieurs quotidiens d'information générale, économique et financière, dans lesquels la Société pourrait publier également, en tant que de besoin, ses communiqués.

L'information permanente concernant la Société est diffusée sur son site Internet et sera reprise sur le site Internet de NYSE Euronext.

La publication au BALO et à l'Autorité des Marchés Financiers est réalisée conformément à la réglementation en vigueur.

La Société a mis en place un site internet où peuvent être également consultés les communiqués : <http://91.216.19.50/www.a2micile.fr/finance>.

Parallèlement à ces moyens d'information réguliers, la Société ne manquerait pas de renforcer sa politique de communication à l'occasion de toute opération significative, ou de toute évolution de son environnement ou de sa politique.

### **Responsable de l'information financière :**

Monsieur Yves FRITSCH  
Directeur Financier  
8 rue Adèle Riton 67 000 Strasbourg  
Téléphone : 03.88.45.51.12  
Télécopie : 03.88.13.75.26  
E-mail : [yves.fritsch@a2micile.com](mailto:yves.fritsch@a2micile.com)

### **Responsable de la communication :**

Aélium Finance  
Madame Solène KENNIS / Madame Anne DU CHAYLA  
Tél : 01.44.91.52.50 / 01.44.91.52.30  
E-mail : [skennis@aelium.fr](mailto:skennis@aelium.fr) / [aduchayla@aelium.fr](mailto:aduchayla@aelium.fr)

## 24.1. AGENDA FINANCIER DE L'EXERCICE EN COURS

L'exercice social de la Société débute le 1<sup>er</sup> janvier et clôt le 31 décembre.

*Table 26. Agenda financier de l'exercice en cours*

Date	Publication
30/09/2011	Résultat semestriels

## 24.2. PUBLICATION DES 12 DERNIERS MOIS

Liste des informations publiées ou rendues publiques au cours des douze derniers mois.

### Publication à l'Autorité des Marchés Financiers

A2micile est inscrite sur le Marché Libre d'EURONEXT Paris mais n'a jamais réalisé d'offre au public.

Préalablement au présent Document de Base, la Société n'a donc jamais réalisé de publication auprès de l'Autorité des Marchés Financiers [www.amf-france.org](http://www.amf-france.org).

### Publication au bulletin des annonces légales obligatoires et au BODACC

Quelques publications sont disponibles sur le site internet :

- du « Bulletins des Annonces Légales Obligatoires (BALO) » : <http://www.journal-officiel.gouv.fr/balo/>
- du BODACC : <http://www.bodacc.fr>

*Table 27. Publication au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires et au BODACC depuis les 12 derniers mois*

Date	Publication	Information	Détails
27/05/11	BALO n°63	CONVOICATIONS > Assemblée d'actionnaires et de porteurs de parts	Avis de convocation à l'Assemblée Générale Mixte du 10/06/2011
21/03/11	BODACC n°20110015	Dépôt de comptes	
15/11/10	BALO du 15/11/10	Désignation du teneur de comptes nominatifs	CM-CIC Securities

## Publication NYSE Euronext

---

Ces notices publiées par NYSE Euronext sont disponibles sur le site Internet : <http://www.euronext.com>

*Table 28. Publication de notices par NYSE Euronext au cours des 12 derniers mois*

Date	Avis n°	Description
09/02/2011	PAR 20110209-00920-MLI	Résultat des offres d'achat reçus par le marché à l'occasion de l'inscription sur le Marché Libre.
04/02/2011	PAR 20110204-00814-MLI	Avis d'inscription sur le Marché Libre par cotation directe.

## Dépôts au Greffe du Tribunal de Commerce

---

En date de dépôt du présent Document de Base, les publications des 12 derniers mois disponibles sur : <http://www.infogreffe.com> sont les suivantes :

*Table 29. Dépôts au Greffe du Tribunal de Commerce de Paris depuis les 12 derniers mois*

Date	Type	Description / N° de dépôt
03/05/2011	Projet de fusion A2micile France par A2micile Europe	2011 – A - 3947
17/01/2011	Comptes 2009	2011 – B - 531





## CHAPITRE 25. INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS

Le détail du périmètre de consolidation d'A2micile est indiqué au §7.1 Périmètre du groupe page 61 et 20.3. « Etats financiers consolidés», page 148 du Document de Base et § ANNEXE 2 : Liste des SOCIETES ET FILIALES du GROUPE page 248.

A2micile précise ne posséder aucune participation minoritaire ou majoritaire au 31 décembre 2010 autre que celles mentionnées aux paragraphes ci-dessus évoqués du Document de Base.

## CHAPITRE 26. ANNEXE 1 : LISTE DES AGREMENTS DONT DISPOSENT LES AGENCES AU 31/12/2010

SECTEUR	Agrément simple			Agrément Garde d'enfants moins de 3ans			Agrément Pers Agées		
	Numéro	Obtenu le	Expire le	Numéro	Obtenu le	Expire le	Numéro	Obtenu le	Expire le
A2micile Aisne	N/281108/F/002/S/084	28/11/2008	27/11/2013	N/040309/F/002/Q/005	04/03/2009	03/03/2014	N/040309/F/002/Q/005	04/03/2009	03/03/2014
A2micile Aix en Provence	2007.2.67.001	08/01/2007	07/01/2012	2007.2.67.001	08/01/2007	07/01/2012	2007.2.67.001	08/01/2007	07/01/2012
A2micile Ajaccio	N/230109/F/02A/S/001	23/01/2009	22/01/2014	N/100909/F/02A/Q/002	10/09/2009	09/09/2014	N/100909/F/02A/Q/002	10/09/2009	09/09/2014
A2micile Amiens	2007.2.67.001	08/01/2007	07/01/2012	2007.2.67.001	08/01/2007	07/01/2012	2007.2.67.001	08/01/2007	07/01/2012
A2micile Annecy	N/030408/F/074/S/009	03/04/2008	02/04/2013						
A2micile Antibes	N/090108/F/006/S/002	09/01/2008	08/01/2013	N/070808/F/006/Q/055	07/08/2008	06/08/2013	N/070808/F/006/Q/055	07/08/2008	06/08/2013
A2micile Artois	N/270409/F/062/S/020	27/04/2009	26/04/2014						
A2micile Audomarois Littoral	N/030210/F/062/S/010	03/02/2010	02/02/2015						
A2micile Bar le Duc	N/010708/F/055/S/009	01/07/2008	30/06/2013	N/010109/F/055/Q/03	01/01/2009	31/12/2013	2009-5.55.03	01/01/2009	31/12/2013
A2micile Bastia	N/010309/F/02B/Q/003	01/03/2009	28/02/2014	N/010309/F/02B/Q/003	01/03/2009	28/02/2014	N/010309/F/02B/Q/003	01/03/2009	28/02/2014
A2micile Beaune	N/190208/F/021/S/05	19/02/2008	18/02/2013						
A2micile Belfort	N/180607/F/090/S/013	18/06/2007	17/06/2012						
A2micile Besançon	2006.1.25.31	11/07/2006	10/07/2011	2006.2.25.34	08/11/2006	07/11/2011			
A2micile Besançon Nord-Vesoul	N/110308/F/025/Q/048	11/03/2008	10/03/2013	N/110308/F/025/Q/048	11/03/2008	10/03/2013			
A2micile Béziers	N/230408/F/034/S/022	23/04/2008	22/04/2013	N/260510/F/034/Q/014	26/05/2010	25/05/2015	N/260510/F/034/Q/014	26/05/2010	25/05/2015
A2micile Bordeaux Est	2006-1.33.222	21/06/2006	20/06/2011	2006-2.33.222	01/11/2006	31/10/2011	2006-1.33.038	17/03/2009	16/03/2014
A2micile Bordeaux Nord	2007.2.67.001	08/01/2007	07/01/2012	2007.2.67.001	08/01/2007	07/01/2012	2007.2.67.001	08/01/2007	07/01/2012
A2micile Bordeaux Ouest	2006-1.33.221	21/06/2006	20/06/2011	2006-2.33.221	01/11/2006	31/10/2011			
A2micile Bourg en Bresse	N/021007/F/001/S/020	02/10/2007	01/10/2012						
A2micile Bourgoin Jallieu	N/041007/F/038/S/044	04/10/2007	03/10/2012	N/180208/F/038/Q/002	18/02/2008	17/02/2013			
A2micile Caen	2007.2.67.001	08/01/2007	07/01/2012	2007.2.67.001	08/01/2007	07/01/2012	2007.2.67.001	08/01/2007	07/01/2012
A2micile Cannes	2007.2.67.001	08/01/2007	07/01/2012						

SECTEUR	Agrément simple			Agrément Garde d'enfants moins de 3ans			Agrément Pers Agées		
	Numéro	Obtenu le	Expire le	Numéro	Obtenu le	Expire le	Numéro	Obtenu le	Expire le
A2micile Carcassonne	N/100907/F/011/Q/036	10/09/2007	09/09/2012	N/100907/F/011/Q/036	10/09/2007	09/09/2012	N/100907/F/011/Q/036	10/09/2007	09/09/2012
A2micile Castres Mazamet	N/240209/F/081/5/132	24/02/2009	23/02/2014	N/250111/F/081/Q/001	25/01/2011	24/01/2016	N/250111/F/081/Q/001	25/01/2011	24/01/2016
A2micile Cernay	N/070507/F/068/5/021	07/05/2007	06/05/2012	N/081107/F/068/Q/045	08/11/2007	07/11/2012			
A2micile Chalon sur Saône	2006-1.71.13	04/09/2006	03/09/2011	2007-2.71.017	06/02/2007	03/02/2012			
A2micile Chambéry - Aix	2009.1.73.14	15/05/2009	14/05/2014						
A2micile Clermont Ferrand	2006-1-63-007	18/07/2006	17/07/2011	N/041209/F/063/Q/036	04/12/2009	03/12/2014	N/041209/F/063/Q/036	04/12/2009	03/12/2014
A2micile Colmar	N/101007/F/068/5/041	10/10/2007	09/10/2012						
A2micile Colombes	N/210809/F/092/5/053	21/08/2009	20/08/2014						
A2micile Coulommiers	N/010210/F/077/5/012	01/02/2010	31/01/2015						
A2micile Dijon	2006/1/21/39	09/10/2006	08/10/2011						
A2micile Douaisis	N/170809/F/39L/Q/074	17/08/2009	16/08/2014	N/170809/F/39L/Q/074	17/08/2009	16/08/2014			
A2micile Evreux	N/100209/F/027/5/065	10/02/2009	09/02/2014						
A2micile Fréjus - Saint Raphael	N/180407/F/083/Q/085	18/04/2007	17/04/2012	N/180407/F/083/Q/085	18/04/2007	17/04/2012	N/180407/F/083/Q/085	18/04/2007	17/04/2012
A2micile Grenoble	2007.2.67.001	08/01/2007	07/01/2012	2007.2.67.001	08/01/2007	07/01/2012	2007.2.67.001	08/01/2007	07/01/2012
A2micile Hainaut - Avesnois	2007.2.67.001	08/01/2007	07/01/2012						
A2micile Illkirch Graffenstaden	2007.2.67.001	08/01/2007	07/01/2012						
A2micile Istres	2007.2.67.001	08/01/2007	07/01/2012	2007.2.67.001	08/01/2007	07/01/2012			
A2micile La Rochelle	N/171209/F/017/5/071	17/12/2009	16/12/2014						
A2micile Langon	2007.2.67.001	08/01/2007	07/01/2012						
A2micile Le Havre	N/060209/F/027/5/064	06/02/2009	05/02/2014	N/231009/F/027/Q/113	23/10/2009	22/10/2014	N/231009/F/027/Q/113	01/02/2010	31/01/2015

SECTEUR	Agrément simple			Agrément Garde d'enfants moins de 3ans			Agrément Pers Agées		
	Numéro	Obtenu le	Expire le	Numéro	Obtenu le	Expire le	Numéro	Obtenu le	Expire le
A2micile Lille Métropole Colysée	2006-2.99L.55	04/09/2006	03/09/2011	2006-2.99L.55	04/09/2006	03/09/2011			
A2micile Lille Métropole Croisè	2006-2.99L.56	04/09/2006	03/09/2011	2006-2.99L.56	04/09/2006	03/09/2011			
A2micile Lille Nord-Est	N/140910/F/59L/Q/091	14/09/2010	13/09/2015	N/140910/F/59L/Q/091	14/09/2010	13/09/2015			
A2micile Lille Sud-Est	<b>2007.2.67.001</b>	<b>08/01/2007</b>	<b>07/01/2012</b>						
A2micile Limoges	N/300108/F/087/5/082	30/01/2008	29/01/2013						
A2micile Lyon 1	2006-1.69.19	17/03/2006	16/03/2011						
A2micile Lyon 2	R/170611/F/069/5/04	01/04/2011	31/03/2016						
A2micile Lyon Centre	N/220508/F/069/5/032	22/05/2008	21/05/2013						
A2micile Lyon Sud	N/290110/F/069/5/023	29/01/2010	28/01/2015						
A2micile Metz	N/030308/F/057/5/013	03/03/2008	02/03/2013						
A2micile Molsheim	2006.1.67.100	01/12/2006	30/11/2011	N/270307/E/067/Q/016	27/03/2007	26/03/2012			
A2micile Montbéliard	N/140208/F/023/Q/046	14/02/2008	13/02/2013	N/140208/F/023/Q/046	14/02/2008	13/02/2013			
A2micile Montpellier Nord	N/280508/F/034/5/026	28/05/2008	27/05/2013	N/011209/F/034/Q/041	01/12/2009	30/11/2014	N/011209/F/034/Q/041	01/12/2009	30/11/2014
A2micile Montpellier Sud	N/060706/F/034/5/013	06/07/2006	05/07/2011	N/131006/F/034/Q/006	13/10/2006	12/10/2011	N/131006/F/034/Q/006	13/10/2006	12/10/2011
A2micile Mulhouse Est	N/230210/F/068/5/008	23/02/2010	22/02/2015						
A2micile Nancy Sud	N/281207/F/034/5/083	28/12/2007	27/12/2012	N/051208/F/034/Q/038	05/12/2008	04/12/2013			
A2micile Nantes	<b>2007.2.67.001</b>	<b>08/01/2007</b>	<b>07/01/2012</b>						
A2micile Nantes Nord	N/160209/F/044/5/012	16/02/2009	15/02/2014	N/101209/F/044/Q/141	10/12/2009	09/12/2014			
A2micile Narbonne	N/090409/F/011/Q/007	09/04/2009	08/04/2014	N/090409/F/011/Q/007	09/04/2009	08/04/2014	N/090409/F/011/Q/007	09/04/2009	08/04/2014
A2micile Nevers	2006.1.058.09	06/12/2006	05/12/2011	N/030507/F/038/Q/015	03/05/2007	02/05/2012			
A2micile Nice	<b>2007.2.67.001</b>	<b>08/01/2007</b>	<b>07/01/2012</b>	<b>2007.2.67.001</b>	<b>08/01/2007</b>	<b>07/01/2012</b>	<b>2007.2.67.001</b>	<b>08/01/2007</b>	<b>07/01/2012</b>
A2micile Nîmes	N/011207/F/030/5/105	01/12/2007	30/11/2012	N/010308/F/030/Q/003	01/03/2008	28/02/2013			
A2micile Niort	R/110211/F/079/5/003	11/02/2011	10/02/2016						
A2micile Orléans	N/210507/F/045/Q/10	21/05/2007	20/05/2012	N/210507/F/045/Q/10	21/05/2007	20/05/2012	N/210507/F/045/Q/10	14/03/2011	13/03/2016

SECTEUR	Agrément simple			Agrément Garde d'enfants moins de 3ans			Agrément Pers Agées		
	Numéro	Obtenu le	Expire le	Numéro	Obtenu le	Expire le	Numéro	Obtenu le	Expire le
A2micile Paris 14	N/020609/F/075/S/044	02/06/2009	01/06/2014						
A2micile Paris 16	2007.2.67.001	08/01/2007	07/01/2012	2007.2.67.001	08/01/2007	07/01/2012	2007.2.67.001	08/01/2007	07/01/2012
A2micile Paris 17	N/110108/F/075/S/033	11/01/2008	10/01/2013						
A2micile Pau	2007.1.64.142	10/04/2007	09/04/2012	N/190907/F/064/Q/060	19/09/2007	18/09/2012			
A2micile Pays Vençois	2007.2.67.001	08/01/2007	07/01/2012						
A2micile Perpignan	N/121207/F/066/S/071	12/12/2007	11/12/2012	0608/F/066/Q/090.MOD	18/05/2009	17/05/2014	0608/F/066/Q/090.MOD	18/05/2009	17/05/2014
A2micile Poitiers	N/250308/F/086/S/082	25/03/2008	24/03/2013						
A2micile Rouen	N/191010/F/076/S/090	19/10/2010	18/10/2015						
A2micile Saint Brieuc	N/260407/F/022/Q/010	26/04/2007	25/04/2012	N/260407/F/022/Q/010	26/04/2007	25/04/2012			
A2micile Saint Etienne	N/060209/F/042/S/004	06/02/2009	05/02/2014						
A2micile Saint Nazaire	N/180408/F/044/S/043	18/04/2008	17/04/2013						
A2micile Salon de Provence	N/110208/F/013/S/022	11/02/2008	10/02/2013						
A2micile Sanary sur Mer	N/010408/F/083/S/0203	01/04/2008	31/03/2013	N/101008/F/083/Q/0234	10/10/2008	09/10/2013	N/101008/F/083/Q/0234	10/10/2008	09/10/2013
A2micile Saumur	N/280307/F/049/S/103	28/03/2007	27/03/2012						
A2micile Saverne	N/051007/E/067/S/065	05/10/2007	04/10/2012	N/240408/E/067/Q/015	24/04/2008	23/04/2013	N/240408/E/067/Q/015	24/04/2008	23/04/2013
A2micile Saverne - Haguenau	N/051007/E/067/S/065	05/10/2007	04/10/2012	N/240408/E/067/Q/015	24/04/2008	23/04/2013	N/240408/E/067/Q/015	24/04/2008	23/04/2013
A2micile Sélestat - Erstein	N/020309/E/067/S/011	02/03/2009	01/03/2014	N/040609/E/067/Q/030	04/06/2009	03/06/2014			
A2micile Strasbourg Nord	2007.2.67.001	08/01/2007	07/01/2012	2007.2.67.001	08/01/2007	07/01/2012	2007.2.67.001	08/01/2007	07/01/2012
A2micile Thiers	N/070110/F/063/S001	07/01/2010	06/01/2015						
A2micile Toulon - Hyères	2007.2.67.001	08/01/2007	07/01/2012	2007.2.67.001	08/01/2007	07/01/2012	2007.2.67.001	08/01/2007	07/01/2012
A2micile Toulouse Est	N/130307/F/031/S/028	13/03/2007	12/03/2012	N/240807/F/031/Q/028	24/08/2007	23/08/2012			
A2micile Toulouse Nord	2007.2.67.001	08/01/2007	07/01/2012						
A2micile Toulouse Ouest	2007.2.67.001	08/01/2007	07/01/2012	2007.2.67.001	08/01/2007	07/01/2012	2007.2.67.001	08/01/2007	07/01/2012
A2micile Tours	2007.2.67.001	08/01/2007	07/01/2012	2007.2.67.001	08/01/2007	07/01/2012	2007.2.67.001	08/01/2007	07/01/2012
A2micile Val d'Europe Sud	N/070910/F/077/S/118	07/09/2010	06/09/2015						
A2micile Val d'Yerres - Sénart	N/280610/F/091/S/041	28/06/2010	27/06/2015						
A2micile Val de Marne	N/110108/F/094/S/001	11/01/2008	10/01/2013						
A2micile Valence	N/020311/F/026/S/017	02/03/2011	01/03/2016						
A2micile Versailles	2007.2.67.001	08/01/2007	07/01/2012	2007.2.67.001	08/01/2007	07/01/2012	2007.2.67.001	08/01/2007	07/01/2012
A2micile Vichy	2006.1.03.07	12/09/2006	11/09/2011	N/260407/F/03/Q/050	26/04/2007	25/04/2012			
A2micile Vierzon	N/180609/F/018/S/023	18/06/2009	17/06/2014						
A2micile Villefranche sur	N/231009/F/069/S/133	23/10/2009	22/10/2014						



## CHAPITRE 27. ANNEXE 2 : LISTE DES SOCIETES ET FILIALES DU GROUPE

Filiales	Siège	Activité	% Contrôle	Méthode	Date de création
SA A2MICILE EUROPE	Strasbourg (67)	Holding	Société consolidante		oct.-08
A2MICILE FRANCE	Strasbourg (67)	Société mère	100%	IG	Oct - 05
A2MICILE AISNE	16 rue Mississippi 02240 RIBEMONT	Agence	60	IG	dec.-08
A2MICILE AJACCIO	Résidence Amazonia - av du Mont Thabor 20090 AJACCIO	Agence	60	IG	dec-08
A2MICILE AMIENS	20 rue Général Jean Crepin 80370 BERNAVILLE	Agence	60	IG	sept.-06
A2MICILE ANNECY	20 allée du Tenailler 74940 ANNECY LE VIEUX	Agence	60	IG	déc.-07
A2MICILE ANTIBES	9 avenue Tourre 06600 ANTIBES	Agence	60	IG	déc.-07
A2MICILE ARTOIS	37 rue Haute 62127 BAILLEUL AUX CORNAILLES	Agence	60	IG	avr-09
A2MICILE AUDOMAROIS	7 rue Roger Salengro 62880 VENDIN LE VIEIL	Agence	60	IG	oct-09
A2 MICILE BAR LE DUC	2 impasse de la Côte aux Hérons 55000 VARNEY	Agence	60	IG	sept-08
A2 MICILE BASTIA	Erbalunga 20222 BRANDO	Agence	60	IG	dec-08
A2MICILE BEAUNE	16 rue Madeleine 21200 BEAUNES	Agence	60	IG	déc.-07
A2MICILE BELFORT	1b avenue de l'Esperence 90000 BELFORT	Agence	60	IG	févr.-07
A2MICILE BESANCON	27 rue du petit Charmont 25000 BESANCON	Agence	60	IG	mai-06
A2MICILE BEZIERS	5 dom Les Jardins de l'Evêque 34120 NEZIGNAN L'EVEQUE	Agence	60	IG	juin-08
A2MICILE BORDEAUX EST	4 Lieu dit Sauton 33750 BARON	Agence	60	IG	mars-06



A2MICILE BORDEAUX OUEST	31 Chemin du Nid de l'Agasse 33610 CESTAS	Agence	60	IG	sept.-06
A2MICILE BOURG EN BRESSE	580 rue Lavoisier 01960 PERONNAS	Agence	60	IG	juil.-07
A2MICILE BOURGOIN	97 imp. de Michalieu 38460 ANNOISIN-CHATELANS	Agence	60	IG	oct.-07
A2MICILE CARCASSONNE	524 chemin du bois 11620 VILLEMUSTAUSOU	Agence	60	IG	juin-07
A2MICILE CASTRES-MAZANET	Route de Vermeils - Rue de la forêt 81660 PONT DE L'ARN	Agence	60	IG	dec.-08
A2MICILE CERNAY	1 place du Donon 68700 CERNAY	Agence	60	IG	oct.-06
A2MICILE CHALON S/Saone	3 rue Caumartin 71100 CHALON SUR SAONE	Agence	60	IG	juin-06
A2MICILE CHAMBERY-AIX	102 rte de Lyon 73160 COGININ	Agence	60	IG	déc -08
A2MICILE CLERMONT-FERRAND	2 rue Mariveaux 63000 CLERMONT FERRAND	Agence	60	IG	juil.-06
A2MICILE COLMAR	122 rue M. BURRUS 68160 Ste CROIX AUX MINES	Agence	60	IG	juin-07
A2MICILE COLOMBES	8 rue du Général Crémer 92700 COLOMBES	Agence	60	IG	dec.-08
A2MICILE COULOMMIERS	20 chemin de Montmartin 77515 POMMEUSE	Agence	60	IG	sept-09
A2MICILE DIJON	14e rue Pierre de Courbertin 21000 DIJON	Agence	60	IG	août-06
A2MICILE DOUAISIS	38 rue de Férin 59500 DOUAI	Agence	60	IG	dec-08
A2 MICILE EVREUX	35 hameau de la forêt 27240 GRANDVILLIERS	Agence	60	IG	dec-08
A2MICILE FREJUS	162 Imp. des Pins Parasols 83480 PUGET / ARGENS	Agence	60	IG	juin-06
A2MICILE LANGON	7 rue Edouard Feret 33430 BAZAS	Agence	60	60	aout-10
A2MICILE LA ROCHELLE	2 rue des Palombes 17170 BENON	Agence	60	IG	aout-09
A2MICILE LE HAVRE	619 le Val Durand 27210 SAINT MACLOU	Agence	60	IG	dec-08

A2MICILE LILLE 1	3 place Clovis Thiers 59700 MARCQ EN BAROEUL	Agence	60	IG	juin-06
A2MICILE LILLE 2	36b avenue de Soubise 59130 LAMBERSART	Agence	60	IG	juil.-06
A2MICILE LILLE NORD EST	19 rue Louis Seigneur 59170 CROIX	Agence	60	IG	juin-10
A2MICILE LILLE SUD EST	324 rue Sadi Carnot 59790 RONCHIN	Agence	60	IG	juil.-09
A2MICILE LIMOGES	2 résidence les Prades 87510 SAINT GENCE	Agence	60	IG	nov.-07
A2MICILE LYON 1	15 rue Antoinette 69003 LYON	Agence	60	IG	juil.-06
A2MICILE LYON 2	7 Bd Honoré de Balzac 69100 VILLEURBANNE	Agence	60	IG	juil.-06
A2MICILE LYON CENTRE	33B rue de la République 69002 LYON	Agence	60	IG	juil.-08
A2MICILE LYON SUD	50-52 av. de Chanoine 69230 ST GENIS LAVAL	Agence	60	IG	juil.-09
A2MICILE METZ	2 chemin de la vignotte 57070 VANY	Agence	60	IG	déc.-07
A2MICILE MOLSHEIM	29 rue de la Paix 67190 STILL	Agence	60	IG	sept.-06
A2MICILE MONTBELIARD	40 rue du moulin 25150 RENONDANS-VAIRE	Agence	60	IG	oct.-07
A2MICILE MONTPELLIER NORD	22235 route de Vauguières 34000 MONTPELLIER	Agence	60	IG	juill.-08
A2MICILE MONTPELLIER SUD	68 rue des Mouettes 34750 VILLENEUVE	Agence	60	IG	sept.-06
A2MICILE MULHOUSE EST	6 rue Ernest Meininger 68100 MULHOUSE	Agence	60	IG	oct-09
A2MICILE NANCY SUD	16 bis Place des Carmes 54300 LUNEVILLE	Agence	60	IG	oct.-07
A2MICILE NANTES	11 rue Léon Blum 44000 NANTES	Agence	60	IG	mars-06
A2MICILE NANTES NORD	1 rue du Grand Moulin 44460 FEGREAC	Agence	60	IG	avri.-08
A2MICILE NARBONNE	8 rue des Vosges 11200 LEZIGNAN CORBIERES	Agence	60	IG	juin-08

A2MICILE NEVERS	46 rue des Essart 58160 SAINT OUEN SUR LOIRE	Agence	60	IG	nov.-06
A2MICILE NIMES	36 rue Robert Mallet Stevens bat K 30900 NIMES	Agence	60	IG	sept.-07
A2MICILE NIORT	128 avenue Saint Jean d'Angely 79000 NIORT	Agence	60	IG	août-06
A2MICILE ORLEANS	107 impasse de l'Ardillière 45160 OLIVET	Agence	60	IG	déc-06
A2MICILE PARIS 14	105 rue des Moines 75017 PARIS	Agence	60	IG	juil-09
A2MICILE PARIS 17	8 rue Lemercier 75017 PARIS	Agence	60	IG	déc-07
A2MICILE PAU	26 rue des 3 frères Laborde 64110 GELOS	Agence	60	IG	févr-07
A2MICILE PAYS VENCOIS	175 allée des Chênes 06510 GATTIERES	Agence	60	IG	oct-10
A2MICILE PERPIGNAN	15 rue du Réart 66200 ALENYA	Agence	60	IG	nov-07
A2MICILE POITIERS	2 Rés. De la Croix Cambos 86340 NIEUL L'ESPOIR	Agence	60	IG	oct-07
A2MICILE ROUEN	1bis rue Alfred Duthil 76160 DARNETAL	Agence	60	IG	août-10
A2MICILE SAINT NAZAIRE	5 imp. de la pte Pce Tharon 44730 ST MICHEL CHEF CHEL	Agence	60	IG	déc-07
A2MICILE SAINT- BRIEUC	Saint Georges 22240 PLURIEN	Agence	60	IG	mars-06
A2MICILE SAINT- ETIENNE	8 Allée du Printemps 42000 SAINT ETIENNE	Agence	60	IG	Nov-08
A2MICILE SALON PROVENCE	103 allée de Freiresque 13660 ORGON	Agence	60	IG	nov-07
A2MICILE SANARY	100 rue des Hirondelles 83110 SANARY SUR MER	Agence	60	IG	nov-07
A2MICILE SAUMUR	15 rue de Rouen Saint Lambert 49400 SAUMUR	Agence	60	IG	juil-07
A2MICILE SAVERNE	10e rue Neuve 67700 SAVERNE	Agence	60	IG	sept-07
A2MICILE SELESTAT ERSTEIN	8 rue d'Anjou 67150 GERSTHEIM	Agence	60	IG	avri.-08
A2MICILE	1A avenue de la Forêt Noire	Agence	60	IG	juin-06

STRASBOURG SUD	67000 STRASBOURG				
A2MICILE THIERS	45bis rue Béranger 63300 THIERS	Agence	60	IG	juin-09
A2MICILE THIONVILLE	33 rue du grand clos 54920 VILLERS LA MONTAGNE	Agence	60	IG	janv-07
A2MICILE TOULON	16 Hameau des Guiols 83210 LA FARLEDE	Agence	60	IG	nov-06
A2MICILE TOULOUSE EST	3 impasse Beaucaire Apt 341 31500 TOULOUSE	Agence	60	IG	janv-07
A2MICILE TROYES	37 rue Voltaire 10000 TROYES	Agence	60	IG	oct-07
A2MICILE VAL DE MARNE	67 bis rue de Marolles 94470 BOISSY SAINT LEGER	Agence	60	IG	nov-07
A2MICILE VAL D'EUROPE NORD	59 Grand Rue 77450 VIGNELY	Agence	60	IG	déc-10
A2MICILE VAL D'EUROPE SUD	110 av du maréchal Foch 77450 MONTRY	Agence	60	IG	nov-09
A2MICILE VAL D'YERRES	7 rue des Primevères 91330 YERRES	Agence	60	IG	mars-10
A2MICILE VALENCE	10 rue de Peyrus 26000 VALENCE	Agence	60	IG	déc-10
A2MICILE VESOUL	55-S rue de Dole 25000 BESANCON	Agence	60	IG	déc-07
A2MICILE VICHY	68 rue Jean Baptiste Burlot 03700 BELLERIVE/ALLIER	Agence	60	IG	juil-06
A2MICILE VIERZON	60 rue Georges Rousseau 18100 VIERZON	Agence	60	IG	avril-09
A2MICILE VILLEFRANCHE	45 rue Alma 69400 VILLEFRANCHE/SAONE	Agence	60	IG	déc-08
LA RESCOUSSE France	8 rue Adèle Riton 67000 STRASBOURG	Agence	80	IG	fev-09
LA RESCOUSSE ANGERS	42 rue Boisnet 49100 ANGERS	Agence	48	IG	oct.-09
LA RESCOUSSE ARTOIS	37 rue Haute 62127 BAILLEUL AUX CORNAILLES	Agence	54	IG	Juin-09
LA RESCOUSSE BELFORT	1b avenue de l'Esperence 90000 BELFORT	Agence	54	IG	mai-09
LA RESCOUSSE	5 dom Les Jardins de l'Evêque 34120 NEZIGNAN	Agence	54	IG	Juin-09

BEZIERS	L'EVEQUE					
LA RESCOUSSE Bordeaux Est	4 Lieu dit Sauton 33750 BARON	Agence	54	IG	mai-09	
LA RESCOUSSE BOURGOIN	97 imp. De Michalieu 38460 ANNOISIN CHATELANS	Agence	54	IG	mai-09	
LA RESCOUSSE Bourg En Bresse	580 rue Lavoisier 01960 PERONNAS	Agence	54	IG	Juin-09	
LA RESCOUSSE CARCASSONNE	524 chemin du bois 11620 VILLEMOUSTAUSOU	Agence	54	IG	mai-09	
LA RESCOUSSE CERNAY	1 place du Donon 68700 CERNAY	Agence	54	IG	Juin-09	
LA RESCOUSSE CLERMONT	2 rue Mariveaux 63000 CLERMONT FERRAND	Agence	54	IG	Juin-09	
LA RESCOUSSE ISTRES	20 Cite d'entreprises Nouvelles 13800 ISTRES	Agence	54	IG	Juin-09	
LA RESCOUSSE LE HAVRE	619 le Val Durand 27210 SAINT MACLOU	Agence	54	IG	mai-09	
LA RESCOUSSE LILLE COLYSEE	3 place Clovis Thiers 59700 MARCQ EN BAROEUL	Agence	54	IG	juin-09	
LA RESCOUSSE LYON 1	15 rue Antoinette 69003 LYON	Agence	54	IG	aout-09	
LA RESCOUSSE LYON2	7 Bd Honoré de Balzac 69100 VILLEURBANNE	Agence	54	IG	juil.-09	
LA RESCOUSSE LYON CENTRE	33B rue de la République 69002 LYON	Agence	54	IG	Juin-09	
LA RESCOUSSE METZ	2 chemin de la vignotte 57070 VANY	Agence	54	IG	aout-09	
LA RESCOUSSE MONTBELIARD	40 rue du moulin 25150 RENONDANS-VAIRE	Agence	54	IG	Juin-09	
LA RESCOUSSE MONTPELLIER	465 av du Pont Trinquat 34070 MONTPELLIER	Agence	54	IG	Juin-09	
LA RESCOUSSE NANCY SUD	16bis Place des Carmes 54300 LUNEVILLE	Agence	54	IG	avril-09	
LA RESCOUSSE NANTES Nord	11 rue Léon Blum 44000 NANTES	Agence	54	IG	mai-09	
LA RESCOUSSE NIORT	128 avenue Saint Jean d'Angely 79000 NIORT	Agence	54	IG	mai-09	
LA RESCOUSSE PARIS17	8 rue Lemercier 75017 PARIS	Agence	54	IG	mai-09	

LA RESCOUSSE PERPIGNAN	15 rue du Réart 66200 ALENYA	Agence	54	IG	mai-09
LA RESCOUSSE SAINT ETIENNE	8 Allée du Printemps 42000 SAINT ETIENNE	Agence	54	IG	mai-09
LA RESCOUSSE SAINT NAZAIRE	5 imp. De la pte Pce Tharon 44730 ST MICHEL CHEF CHEL	Agence	54	IG	mai-09
LA RESCOUSSE THIONVILLE	33 rue du grand clos 54920 VILLERS LA MONTAGNE	Agence	54	IG	Juin-09
LA RESCOUSSE TOURS	88 rue Groison 37100 TOURS	Agence	54	IG	Juin-09
LA RESCOUSSE VAL DE MARNE	67bis rue de Marolles 94470 BOISSY SAINT LEGER	Agence	54	IG	mai-09

---

## INDEX DES TABLEAUX, GRAPHIQUES, ET AUTRES TABLES DU DOCUMENT DE BASE

TABLE 1.	INFORMATIONS FINANCIERES CONSOLIDEES RESUMEES .....	10
TABLE 2.	ENDETTEMENT DU GROUPE AU 31/12/2010.....	23
TABLE 3.	REPARTITION DU CA 2010 PAR ACTIVITE.....	30
TABLE 4.	PERFORMANCE DES AGENCES .....	39
TABLE 5.	PERIMETRE D’A2MICILE AU 9 JUIN 2011.....	61
TABLE 6.	PERIMETRE D’A2MICILE AU 11JUIN 2011 (SOUS RESERVE DE L’OBTENTION DE L’AGREMENT FISCAL).....	61
TABLE 7.	CARACTERISTIQUES DES PRINCIPALES SOCIETES DU GROUPE (A2MICILE ET SES FILIALES) .....	63
TABLE 8.	EVOLUTION DE LA REPARTITION DU CHIFFRE D’AFFAIRES 2008/2010 .....	67
TABLE 9.	RESULTAT D’EXPLOITATION.....	68
TABLE 10.	RESULTAT NET DES 3 DERNIERS EXERCICES .....	69
TABLE 11.	VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES ENTRE LE 31 DECEMBRE 2009 ET LE 31 DECEMBRE 2010.....	71
TABLE 12.	VARIATION DE TRESORERIE AU COURS DES 3 DERNIERS EXERCICES .....	72
TABLE 13.	DETAILS DES PRINCIPAUX EMPRUNTS AU 31 DECEMBRE 2010 .....	73
TABLE 14.	ENDETTEMENT FINANCIER DES 3 DERNIERS EXERCICES.....	74
TABLE 15.	MARQUES DU GROUPE A2MICILE.....	76
TABLE 16.	NOMS DE DOMAINE DU GROUPE A2MICILE .....	76
TABLE 17.	COMPOSITION DU CONSEIL D’ADMINISTRATION AU 16 JUIN 2011 .....	91
TABLE 18.	RECAPITULATIF DES REMUNERATIONS DE CHAQUE DIRIGEANT ET/OU MANDATAIRE SOCIAL VERSEES PAR LE GROUPE A2MICILE .....	95
TABLE 19.	RECAPITULATIF RELATIF AUX DIRIGEANTS / MANDATAIRES SOCIAUX.....	96
TABLE 20.	REPARTITION DES EFFECTIFS EN EQUIVALENT TEMPS PLEIN PAR ACTIVITE .....	104
TABLE 21.	REPARTITION DES EFFECTIFS EN EQUIVALENT TEMPS PLEIN PAR TYPE DE CONTRATS.. .....	104
TABLE 22.	REPARTITION DES EFFECTIFS MOYENS PAR FONCTION .....	104
TABLE 23.	ACTIONNARIAT DES DIRIGEANTS ET MANDATAIRES SOCIAUX AU 30 MAI 2011 .....	106
TABLE 24.	ACTIONNARIAT AU 16 JUIN 2011.....	107
TABLE 25.	EVOLUTION DU CAPITAL SOCIAL DEPUIS LA CREATION DE LA SOCIETE A2MICILE EUROPE .....	225
TABLE 26.	AGENDA FINANCIER DE L’EXERCICE EN COURS.....	239
TABLE 27.	PUBLICATION AU BULLETIN DES ANNONCES LEGALES OBLIGATOIRES ET AU BODACC DEPUIS LES 12 DERNIERS MOIS .....	239
TABLE 28.	PUBLICATION DE NOTICES PAR NYSE EURONEXT AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS ....	240
TABLE 29.	DEPOTS AU GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS DEPUIS LES 12 DERNIERS MOIS .....	240